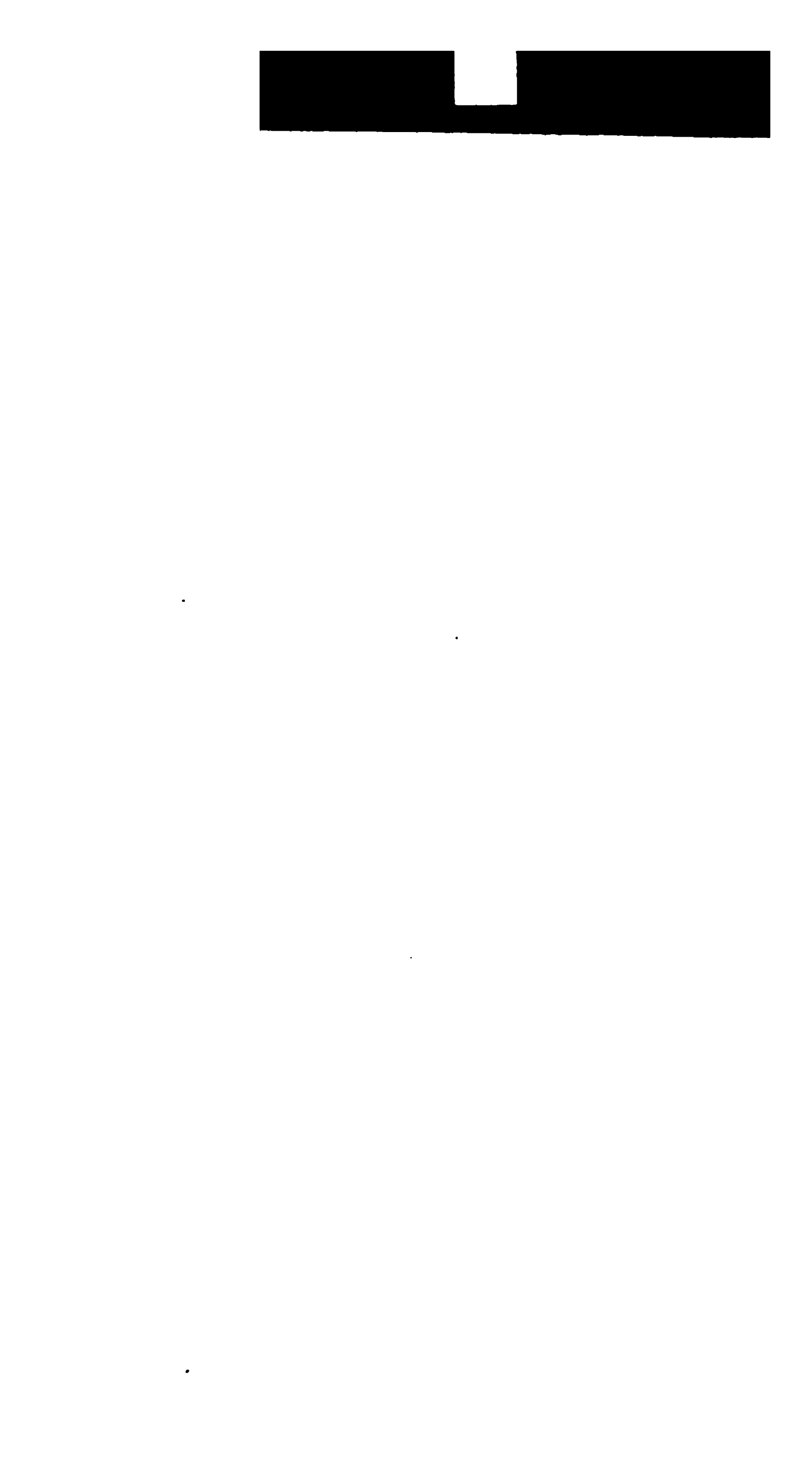

600051771R







ESSAI

SUR L'HISTOIRE

DE LA

CÔTE SAINTE-CATHERINE

et des

FORTIFICATIONS DE LA VILLE DE ROUEN

SUIVI DE

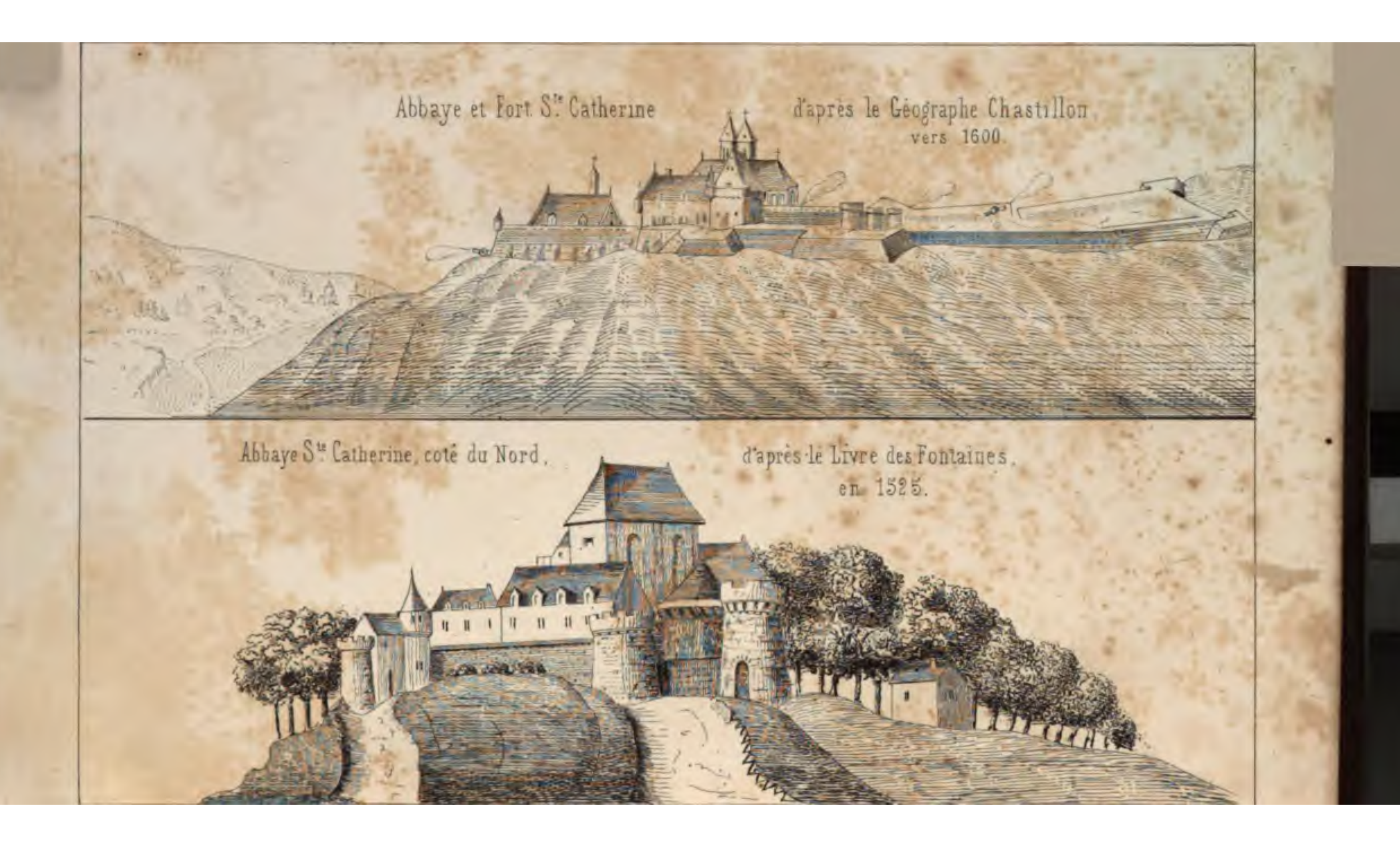
MÉLANGES

RELATIFS A LA NORMANDIE

[redacted]

ROUEN. — IMPRIMERIE DE ALFRED PÉRON
Rue de la Vicomté, 55


BIBLIOTHECA · BODLEIA


Abbaye et Fort S.te Catherine d'après le Géographe Chastillon, vers 1600.
Abbaye S.te Catherine, coté du Nord, d'après le Livre des Fontaines, en 1525.

ESSAI

SUR L'HISTOIRE

DE LA

CÔTE SAINTE-CATHERINE

et des

FORTIFICATIONS DE LA VILLE DE ROUEN

SUIVI DE

MÉLANGES RELATIFS A LA NORMANDIE

PAR

Léon DE DURANVILLE

Membre de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, et de la Société des antiquaires de Normandie, Membre correspondant de la Société impériale académique de Cherbourg, etc.

(Orné de planches et de vignettes.)

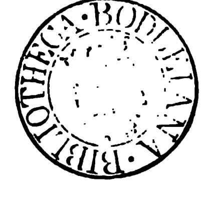
Carpit apis studiosa thymos.

SE VEND :

A ROUEN
Chez LE BRUMENT, Libraire
Quai Napoléon, 55

A PARIS
Chez AUBRY, Libraire
Rue Dauphine, 16

1857


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·

[redacted]

I.

COTE SAINTE-CATHERINE.



COTE SAINTE-CATHERINE.



UEL que soit le mérite des ouvrages fondamentaux dans lesquels on trouve l'historique de l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont, tracé par la plume de Dumonstier ou par celle de dom Pommeraie, il faut avouer que leur format in-folio ne convient guère à des hommes du monde. Tous les hommes n'ont pas le goût de pâlir sur de volumineux recueils ; la plupart aiment mieux voir les événements dégagés de cette poussière qui entoure

souvent les ouvrages d'étude proprement dits. Nous pensons donc qu'il existe un avantage réel à donner des résumés de ces ouvrages en faveur du commun des lecteurs. Nous pensons qu'il est bon, non seulement de reproduire la substance de ce que l'historien des trois abbayes de Rouen et le récollet cité plus haut ont écrit sur la côte Sainte-Catherine, mais aussi de consacrer quelques pages à la forteresse construite sur la montagne. Cette forteresse a joué son rôle, et cependant ni Farin, ni les autres auteurs de l'*Histoire de la ville de Rouen*, ne lui ont consacré aucun article, quoiqu'ils parlent des châteaux construits par Rollon et par Richard Ier, du château construit par Philippe-Auguste, du Vieux-Palais et de la Barbacane. Nous osons espérer que ce livre appellera les regards de quelques habitants de Rouen vers cette montagne que le moyen-âge orna d'un triple diadème, où l'on a tantôt prié, tantôt combattu ; où l'on a vu s'avancer soit de pauvres pélerins cheminant avec beaucoup de peine sous le poids de leurs infirmités, soit des processions déployant toutes leurs pompes, soit des bandes de guerriers gravissant la pente abrupte avec cette détermination que donne le courage.

La religion et la chevalerie, ces deux reines du

moyen-âge, avaient élevé sur la côte Sainte-Catherine des monuments bien remarquables. Les uns abritaient la prière, et la prière a certainement beaucoup de poésie ; à quelques pas des deux temples placés sous les vocables de Saint-Michel et de la Sainte-Trinité, des constructions militaires protégeaient ceux qui voulaient conquérir des lauriers et payer à l'honneur un large tribut; le vent agitait les bannières, et les lances scintillaient au soleil. Le chevalier du guet, s'appuyant sur son arme pendant le silence de la nuit, se plaisait à considérer les beaux effets de la lune sur les constructions de la ville de Rouen ; il comptait les tours de l'enceinte urbaine ; il saisissait avidement les sons de l'airain religieux, quand la main du temps frappait l'heure dans les hautes pyramides.

Que de voix différentes se sont fait entendre sur cette côte Sainte-Catherine, et la voix du religieux, qui, sous les voûtes romanes de son église, célébrait les vertus et les gloires de la patronne de la montagne, et celle du pieux fidèle qui faisait une halte auprès de la statue du prince des archanges, avant d'arriver à la châsse de la vierge-martyre d'Alexandrie, et la voix du Bourguignon et celle de l'Armagnac, et le cri de guerre du ligueur, et celui du soldat d'Henri IV !

Les hauteurs qui environnent la ville de Rouen sont ornées de futaies majestueuses, ou sont diaprées agréablement d'habitations, de jardins et de bosquets ; seule, la côte Sainte-Catherine, ce témoin des faits les plus graves de l'histoire urbaine, n'a pour ornement que quelques vieux débris ; elle semble avoir craint qu'une végétation riante, une agglomération de maisons et d'arbres n'effaçassent les vestiges de son ancienne existence.

Les promeneurs qui la considèrent de la rive gauche de la Seine, trouvent quelque chose de pittoresque dans ces blocs de marne inégalement découpés. L'aspect n'a pas toujours été le même, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les anciens tableaux ou dessins de la ville de Rouen. L'espace de terrain, compris entre la porte Martainville et la côte Sainte-Catherine, n'était qu'un marais au XVe siècle ; les eaux débordées des rivières de Robec et d'Aubette formaient le *Vivier de Martainville ;* une chaussée de peu de largeur conduisait à la montagne. Plus tard, quelques dessèchements durent être opérés ; avant la fin du XVIIe siècle, il y avait des jardins. En 1692 et 1693, le blé se trouvait d'un prix exorbitant : comme une calamité vient rarement sans l'accompagnement d'une autre, ou même de plusieurs autres, le travail, qui, dans les temps

de disette a besoin d'être plus fort et peut rétablir la compensation, grâce à quelques fatigues de plus, grâce à quelques moments pris sur le sommeil, le travail manquait. Une révolte pouvait devenir le résultat de cet état de choses: cinquante-cinq années ne s'étaient pas encore écoulées depuis celle des *Nu-pieds*, et beaucoup de témoins oculaires s'en rappelaient encore les scènes lamentables L'autorité municipale prit le parti d'établir un chemin neuf, pour lequel on employa des matériaux fournis par la partie de la côte Sainte-Catherine voisine de l'église Saint-Paul. « Quand on fut parvenu au rocher, lisons-« nous dans l'*Histoire de la ville de Rouen*, on y « fit faire des sapes taillées au ciseau, on y attacha « la mine, et l'on fit sauter en différents endroits « cette côte, ce qui coûta la vie à plusieurs « hommes, avec nombre de blessés, et on porta « toutes ces pierres dans l'endroit de ce chemin. »

Saluons cette vierge d'Alexandrie, dont l'auréole lumineuse brille au-dessus de tant de ruines, et dont le peuple connaît si bien le nom. Sa légende, du reste, n'est pas admise sans contestation : elle renferme des choses extrêmement merveilleuses. On peut faire bien des réflexions sur la vie d'une sainte issue de sang royal, et dont la rare science était un prodige

dans l'Athènes de l'Eglise. Dès sa plus tendre enfance, elle eut, dit-on, des visions célestes. « Elle étoit douée, suivant Ribadeneira, de « toutes les grâces qu'on sçauroit souhaiter en « une fille parfaitement belle et encore plus « honneste ; elle étoit accoste et d'un bel esprit, « fort savante aux lettres humaines et en philo- « sophie...... On la peint ordinairement avec « une épée en la main et la tête d'un empereur « sous ses pieds, pour montrer qu'elle acquit, « par le tranchant de l'épée, la couronne du « martyre et la victoire du tyran qui la marty- « risa...... Les Grecs la nommèrent la Forte, et « l'appelèrent la grande Catherine, à cause des « grands bienfaits qu'ils reçurent de Notre Sei- « gneur par son intercession (1). » Les légendaires rapportent qu'elle ne craignit pas de paraître devant l'empereur Maximin et de lui reprocher hautement le culte qu'il rendait à de fausses divinités. Ils ajoutent que cinquante philosophes réunis ensemble par ordre de l'empereur, ne purent résister à ses raisonnements ; elle disputa

---

(1) Ribadeneira renvoie aux *Martyrologes romains* de Beda et d'Adon, aux additions d'Usuard sur le texte de Molanus, aux annotations du cardinal Baronius sur le *Martyrologe*, et au tome III[e] des *Annales* de ce savant auteur.

contre eux en public, et refuta tellement leurs objections, qu'ils embrassèrent le christianisme et versèrent leur sang pour ses dogmes. Ils ajoutent également qu'elle convertit l'impératrice, le capitaine des gardes Porphyre et quatre cents soldats, qui devinrent aussi des martyrs. Catherine fut décapitée le 25 novembre 307 : mais une gloire immortelle resplendit sur cette tête tranchée par le fer du bourreau, et la palme déposée dans la main de la Sainte ne se flétrira jamais. Une roue dont on avait voulu faire usage pour son supplice, fut, dit-on, brisée par la main d'un ange, et son corps fut transporté par des messagers célestes sur la montagne de Sinaï, célèbre par la promulgation de la loi mosaïque. Glacés, comme nous le sommes, par le souffle aride de la critique, ne devons-nous pas, au point de vue de l'imagination, regretter ces mille fleurs de poésie chrétienne dont nos pères entouraient l'existence et le trépas des saints? Oh! non, certainement, tout n'a pas été heureux dans les progrès de la critique : à force d'être rationaliste, elle n'a su que dessécher.

Peu de personnes savent pour quel motif le nom de Catherine sert de désignation à cette montagne, et presqu'aucune ne sait les circonstances admirables de cette existence de jeune

fille, existence sur laquelle les poètes écriraient des volumes entiers, et pour laquelle il faudrait un Homère catholique. Puisse ce nom ne pas être changé ! Puisse la funeste manie des innovations sacriléges ne pas le remplacer par un nom profane ! Ce nom, d'ailleurs, n'est-il pas joint à l'histoire d'une des plus grandes illustrations de la France ? Jeanne-d'Arc, tout enfant, suspendait des guirlandes de fleurs en l'honneur de sainte Catherine (1) ; elle alla prendre une épée de taille sur le tombeau d'un chevalier, dans le temple de Sainte-Catherine de Fierbois (2). Qui sait si la Pucelle, détenue par les Anglais, à peu de distance de la côte Sainte-Catherine, n'invoquait pas, du fond de son cachot, la protection de la vierge-martyre d'Alexandrie !

Cette montagne, avant de porter le nom de Sainte-Catherine, portait celui de Saint-Michel. Il existait une chapelle en l'honneur du prince des Anges Dom Pommeraie veut que sa fonda-

---

(1) Déposition de Jean Moreau, dans le procès de révision de Jeanne d'Arc. (*Notice des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. III, p. 474.)

(2) La Société française pour la conservation des monuments a voté des allocations pour la restauration de ce temple, qui doit être cher à tout cœur français. (*Bulletin monumental*, t. V, p. 472 ; t. VII, p. 474.)

tion ait été contemporaine du berceau de cette fameuse abbaye, sise au péril de la mer, qu'il regarde comme une des merveilles du monde. On peut supposer que, lors de la fondation du prieuré de Saint-Michel, une partie de la montagne prit le nom de Mont-Gargan. Il existe, en effet, sur son revers septentrional, une rue et un cimetière de ce nom. Quelques uns pensent que Gargan est une abréviation de Gargantua, et qu'on a pu dire Mont-Gargantua, de même qu'on dit encore Chaise-de-Gargantua, en désignant un point abrupte des rives de la Seine. De même qu'on a souvent comparé les châteaux-forts à des géants redoutables pour les plaines d'alentour, on a pu dire que le roi des géants, celui dont les Cyclopes n'approchèrent jamais, avait sa demeure sur cette montagne, couronnée de fortifications, et que, au lieu de s'y laver nonchalamment les pieds dans la Seine, comme il pouvait le faire auprès de Duclair, il se posait là comme un pourfendeur invulnérable. Cela n'aurait rien de plus fantastique que ce que nous lisons dans les *Métamorphoses* d'Ovide; mais il est beaucoup plus simple de chercher l'étymologie du Mont-Gargan dans une analogie catholique, et d'amener auprès de Rouen quelques reflets et quelques parfums de la belle Italie méridionale.

C'était un diminutif de ce *Monte-Gargano*, ce pélerinage fameux de la Pouille, qui se trouvait, au XI[e] siècle, dans les possessions du chef normand Raynolphe (1).

Il semblait que l'archange saint Michel, ayant coutume de planer dans les régions les plus hautes, et différant de ces bienheureux qui foulèrent autrefois notre sol et partagèrent les occupations de ses habitants, ne pût arrêter son vol que sur quelque cîme.

L'archange saint Michel était considéré comme le gardien de la Normandie ; il fallait que son culte s'annonçât de loin aux populations. On vit, dans le XI[e] siècle, un moine partir de la côte Sainte-Catherine pour fonder, au Tréport, une abbaye sous le patronage de saint Michel ; là, dans cet ancien port ultérieur de la période gallo-romaine, le prince des Anges devait rencontrer une situation pittoresque, non pas, toutefois, au péril de la mer, comme aux confins de la Normandie et de la Bretagne.

Le moine Alvarède choisissait peut-être saint Michel pour patron de la nouvelle abbaye, à cause du prieuré voisin de Rouen. La côte du Tréport

---

(1) *Histoire de Normandie*, par Licquet, t. II, p. 53.

ne porte plus le nom de l'archange : on lui préfère un nom qui n'a qu'une importance géographique.

La partie occidentale de la montagne dont nous écrivons l'histoire porte encore le nom de saint Michel. C'est une excellente chose que de conserver ces noms de saints que nos pères employaient parfois avec tant d'à-propos, et dont leurs fils, sceptiques et frondeurs, se sont dégoûtés, non précisément parce qu'ils les rencontrent partout, mais bien plutôt parce qu'ils ne comprennent plus les belles harmonies du culte des bienheureux.

Le duc Richard fait mention de la chapelle de saint Michel dans une charte de 996. Il est certain qu'elle devint, plus tard, un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Ouen. A quelle époque? c'est ce que nous ne trouvons ni dans la *Neustria pia*, ni dans l'*Histoire de Rouen* par Farin, ni dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen ;* mais on sait que le prieuré dépendait de cette abbaye dans la seconde moitié du XIIe siècle, puisque l'abbé Rainfroi, après avoir été, pendant seize ans, à la tête d'une nombreuse réunion de Bénédictins, déposa la crosse en 1141 pour passer le reste de ses jours dans le prieuré de la montagne, en y gouvernant un petit nombre de religieux. En l'année 1190, sous l'abbatiat de

Nicolas Ier, l'abbé de Saint-Médard, de Soissons, du consentement du roi, et sur les vives instances qui lui furent faites, ayant abandonné aux moines de Saint-Ouen le chef de saint Romain, un bras de saint Godard et d'autres reliques, ces objets furent déposés dans la chapelle du Mont-Saint-Michel, où l'archevêque Guillaume Bonne-Ame, l'abbé Nicolas, ses religieux et d'autres dignitaires ecclésiastiques les reçurent avec une grande pompe, pour les transporter en l'abbaye de Saint-Ouen. Ce fut une de ces cérémonies qui, dans les siècles de foi du moyen-âge, stimulaient vivement la pieuse curiosité des populations, et provoquaient une telle affluence que le souvenir en demeurait longtemps : les annalistes n'omettaient jamais de les consigner dans leurs recueils. Or, comment aurait-on choisi pour station la chapelle de Saint-Michel, si cette chapelle n'eût point été dès-lors une des dépendances de l'abbaye de Saint-Ouen ? Le respect dont on entourait les ossements des saints aurait désigné l'abbaye de la Sainte-Trinité comme un lieu beaucoup plus honorable, et celui qui tenait la crosse au haut de la montagne se fût empressé d'ouvrir les portes du temple commis à ses soins. Mais les religieux de Saint-Ouen voulaient que ces reliques entrassent immédiatement sur leur territoire. Là, dans

cette église du prieuré de Saint-Michel-du-Mont, « en présence d'une grande multitude de peuple, « dit dom Pommeraie (1), l'abbé Nicolas tira ces « saints ossements des caisses où on les avait « apportés, et les fit voir aux fidèles pour exciter « davantage leur dévotion, ce qui ne fut pas sans « effet, puisque nos mémoires nous assurent « qu'en ce jour mesme quelques troubles et dis- « sensions qui estoient parmi les habitants furent « apaisés, et quelques abus et désordres publics « corrigés par de salutaires ordonnances. »

La chapelle du prieuré de Saint-Michel occupait jadis un certain espace; le prieur habitait, dans l'enceinte claustrale, une maison assez grande pour qu'il pût y exercer l'hospitalité. Le *Livre des Fontaines* donne le dessin du prieuré de Saint-Michel, tel qu'il existait en 1525, ou du moins à peu près tel qu'il existait; car il ne faut pas demander à cet ouvrage une correction trop rigoureuse.

Les constructions disparurent en partie à la fin du XVIe siècle, et lorsque Farin composait son *Histoire de la ville de Rouen*, il n'y avait plus qu'une chapelle d'environ quatre mètres en carré. En jetant les yeux sur des gravures re-

---

(1) Ouvrage cité plus haut, p. 203.

présentant la ville de Rouen au XVIIIe siècle, on voit, à l'emplacement du prieuré de Saint-Michel, une chapelle entourée d'arbres et accompagnée d'une croix. Quoiqu'elle eût été complètement dévastée pendant la Révolution et qu'elle n'eût plus son entourage d'arbres dans les premières années du XIXe siècle, néanmoins les habitants de Rouen ont dû regretter sa disparition, car elle formait un point de rappel entre le roc abrupte et les vieux pans de muraille de la forteresse. On peut encore aujourd'hui mesurer la forme de la chapelle, dont les murs s'élèvent à un mètre au-dessus du sol, et l'on retrouve le socle du calvaire à la place qu'il occupait. Qui sait, du reste, s'il n'existerait pas encore, en 1857, un octogénaire pour qui la montée serait trop rude, mais qui, n'étant que septuagénaire, ne reculait pas devant la fatigue, et priait encore quelque fois à l'emplacement de cette chapelle où il s'était agenouillé dès son enfance. La ténacité religieuse est assez forte chez certaines âmes douées d'une foi simple et robuste, pour que cela n'ait rien d'invraisemblable.

On a dit mystérieusement, dans les veillées, qu'un trésor était caché sous les dernières pierres, mais que nul ne pouvait le découvrir, parce que des revenants veillaient à sa garde :

soit qu'ils fussent du nombre de ces morts qui, jadis, avaient reçu la sépulture dans le prieuré; soit que ce fût d'autres revenants, amis par nature de l'or, conservant dans l'autre vie les habitudes de la première, et faisant par conséquent un guet fort sévère dans les recoins où ils en avaient aperçu.

Venons maintenant à l'abbaye. Elle a eu l'avantage d'avoir un historien. Dom Pommeraie a rédigé quatre-vingt-dix pages in-folio sur l'abbaye de la Sainte-Trinité, dite depuis Sainte-Catherine-du-Mont. Elle remonte à ce XIe siècle, où l'on construisit tant de monastères, notamment en Normandie, peut-être parce que les hommes étaient revenus de ces vaines terreurs que leur avait inspirées l'an 1000 de l'ère chrétienne; ou peut-être, au contraire, parce que, ces terreurs durant encore, ils voulaient sanctifièr les dernières années du monde par un redoublement de ferveur. Ce fut le siècle où Guillaume-le-Conquérant et Mathilde construisirent, à Caen, deux abbayes fort célèbres, et dont les temples sont arrivés jusqu'à nos jours. Ce fut celui où beaucoup d'autres personnages remarquables en firent autant : Guillaume de Breteuil; la comtesse Adelise; Roger de Toesny; Robert de Beaumont; Roger de Montgomeri; Guillaume, comte d'Eu

et son épouse Lesceline; Robert, également comte d'Eu; Roger de Mortemer; Richard, comte d'Évreux; les Giroie; Roger, comte de Mareil; Hugues, depuis comte d'Excestre; Beaudouin de Reverse; Guillaume Talvas; Néel, vicomte du Cotentin, et Raoul Tesson.

Alors, la ville de Rouen vit naître deux abbayes, rameaux provenant de la même souche, et trouvant leurs premiers linéaments dans la pensée de Goscelin. Les trois abbayes de cette ville, Saint-Ouen, Sainte-Catherine et Saint-Amand, étaient soumises à cette règle de saint Benoît, qui a fourni tant de prélats, tant de bienheureux et tant de doctes investigateurs. Il faut être complètement désillusionné par le scepticisme pour ne pas songer aux merveilles venues du Mont-Cassin, quand on rencontre un pan de muraille, ou même l'emplacement d'une abbaye bénédictine.

Les noms de Goscelin et de son épouse Emmeline ont été bénis pendant quatre siècles au haut de la montagne Sainte Catherine. L'histoire nous apprend que le premier était vicomte de Rouen, sieur d'Arques et de Dieppe. « Ce « seigneur, dit M. Deville, passe pour être l'au- « teur des poids et mesures en Normandie....... « Les vicomtes ayant dans leurs attributions ce

« qui concerne les finances et le commerce, celui « de Rouen devint naturellement le gardien et « le régulateur des poids et mesures au pays « normand; non qu'on doive prendre ce mot « à la lettre, car Goscelin ne fit que succéder « probablement au vicomte sous lequel eut lieu « cette importante innovation. Peut-être, toute « fois, en régularisant ce service, ou en l'orga- « nisant sur une nouvelle base, a-t-il pu mériter « d'en être considéré comme le créateur. Gos- « celin étant passé plus tard à la vicomté « d'Arques, y transporta, à titre de propriété « féodale, le droit de garde et de vérification « des poids et mesures qui lui avait été précé- « demment attribué (1). » On désirerait naturellement avoir plus de détails sur lui : un sang généreux coulait dans ses veines; il descendait d'Heddon, seigneur de la cour des ducs Richard premier et second (2).

L'auteur de la *Neustria pia*, parlant de la fondation de l'abbaye de la Sainte-Trinité, s'appuie sur l'autorité d'un ancien manuscrit,

---

(1) *Histoire du château d'Arques.*

(2) Chartes pour l'abbaye de Saint-Ouen et pour celle de Fécamp, aux archives départementales, et *Thesorus novus*, de Martène, t. I, col. 166.

c'est-à-dire d'une de ces œuvres littéraires que certains bibliophiles aiment par-dessus tout, ne fût-ce qu'à cause de leurs années. Admettons que ces sortes de productions ne soient pas incontestablement l'expression de la vérité, quant à tous les détails; qu'on doive parfois y reconnaître le travail d'écrivains qui, dans le silence et le calme d'heures de loisir, s'amusaient à composer des fantaisies et à mettre leur imagination aux lieu et place de l'exactitude sèche et rigoureuse; admettons que, dans des siècles où les données sur certains faits n'existaient plus que par tradition, de jeunes religieux, exerçant leur plume à composer des amplifications latines, se soient donné toute carrière pour l'invention (1), cela n'empêche pas que des manuscrits anciens ne soient toujours doués de quelque valeur.

Un jour, deux religieux du Mont-Sinaï venant de l'Arabie, terre de merveilles, frappent à la porte de Goscelin et d'Emmeline ; ils ont reçu, de monastère en monastère, cette hospitalité pratiquée maintenant encore sous leur beau ciel comme au jour des patriarches Alors, la charité

---

(1) Voir l'ouvrage du cardinal Augustin Valerio, intitulé : *De rhethorica christiana*, ouvrage traduit en français, et imprimé à Paris en 1758.

chrétienne savait ouvrir un asile à celui qui n'en avait pas, et le pèlerin, déposant son bâton de voyage, lui donnait en contre-échange, avec de beaux récits des pays lointains, ces bénédictions que le ciel ne manque guère de sanctionner

Il n'est pas besoin d'admettre entièrement le récit de Dumonstier, qui commence par dire que la réputation de Richard II, quatrième duc de Normandie, s'étant propagée jusqu'aux extrémités du monde, les religieux du Mont-Sinaï lui envoyèrent une ambassade, en réclamant des largesses pour la restauration de leur église et les frais de leur subsistance. On sait que certains écrivains du moyen-âge, ou même qui ont simplement traité de choses du moyen-âge, mettent beaucoup de profusion, soit dans le blâme, soit dans les louanges. Quand ils ont pris le parti de mettre en relief les vertus de certains individus, ils sont toujours portés, quoiqu'historiens, à prendre un style d'oraison funèbre. Cela se comprend : ces écrivains étaient parfois des moines, aux maisons desquels les princes et les grands avaient fait beaucoup de largesses ; or, quand ils pouvaient dire d'un personnage qu'il avait été *pupilis et egenis non mediocriter dapsilis*, ils se croyaient suffisamment autorisés à glisser rapidement sur des défauts qui leur semblaient plus

que compensés par les aumônes. Puis le style des écrivains qui ont vécu dans le moyen-âge se trouve naturellement dirigé vers l'exagération : les redoutables pourfendeurs des romans de chevalerie n'avaient pas leurs pareils dans le monde ; Roland, le neveu de Charlemagne, cet Achille du IXe siècle, avait été la terreur des Sarrasins, et le bruit de sa mort au val de Roncevaux retentissait encore, au bout de longues années, chez les chrétiens et chez les infidèles qui l'avaient transmis à leurs frères d'outre-mer. Mais comment croire que la réputation du duc Richard fût parvenue jusqu'aux pôles du monde? On peut tout au plus admettre que quelques pèlerins étant allés en Orient pour visiter les saints lieux, en avaient parlé aux moines du Sinaï. En Orient comme en Occident, les récits des pèlerins étaient admis facilement ; il suffisait que ces récits vinssent de plages lointaines pour obtenir créance. Les religieux du Mont-Sinaï donnent leur commission au moine Siméon, homme recommandable par sa prudence et sa haute sagesse ; quatre moines et quelques serviteurs l'accompagnent. Ce n'est point le moine quêteur, tel que Manzoni nous le représente dans ses *Fiancés*. Siméon se dirige vers une cour ducale ; il remplit une véritable ambassade ; il

lui faut une certaine pompe. Richard recommande lui-même le voyageur à Goscelin. Celui-ci, quoique grand seigneur, menait, ainsi que sa digne compagne, une vie tout exemplaire, ayant l'un et l'autre beaucoup de gravité dans leurs mœurs. Goscelin et son épouse Emmeline avaient, à ce qu'il paraît, une propension notable à l'hospitalité; la morale du moyen-âge prescrivait d'accueillir favorablement les pèlerins et les voyageurs, et conservait en cela quelque chose des mœurs antiques. Aussi, l'une des plus grandes flétrissures qu'on pût imprimer à la mémoire d'un châtelain féroce, c'était de dire que son pont-levis se relevait toujours aux approches des pèlerins, et que leur pieux costume ne trouvait jamais place à son foyer. Encouragé par les bons accueils que lui font Goscelin et son épouse, le moine Siméon séjourne chez eux pendant deux années.

Le narrateur ne donne aucun motif du prolongement de ce séjour qui nous semble présenter quelque chose de très caractéristique. Un aimant secret pouvait attacher Goscelin à ses hôtes, sans qu'il pût s'en rendre compte; l'importateur des choses bonnes et utiles n'a-t-il pas ses inspirations, de même que l'artiste a les siennes? C'est ce que ne comprennent pas ceux qui, faisant tout mathématiquement, n'obéissent

qu'à la froide raison. Il est des indices dont l'intelligence est réservée à une vocation spéciale : les belles créations, en fait d'institutions religieuses, aussi bien qu'en fait de sculpture, de peinture ou de musique, proviennent d'un instinct qui a ses secrets, ignorés complètement du vulgaire, mais saisis en un clin d'œil par les initiés. Chez eux, les idées naissent et se développent instantanément, et souvent au contact du moindre objet ; de là, viennent ces prédilections particulières où les profanes ne voient que des enfantillages ou d'inconcevables bizarreries. La pensée dominante et pour ainsi dire artistique du moine Siméon, c'était la propagande cénobitique ; ses vertus excitent la pieuse confiance de ceux qui voient en sa personne un ange tutélaire ; ils lui ouvrent leurs cœurs, et lui communiquent le projet de consacrer une portion de leur fortune à la construction d'un monastère. C'est une véritable joie pour Siméon que d'en avoir communication ; il y reconnaît une disposition providentielle, qui peut fournir au culte de la vierge d'Alexandrie un point d'appui en Occident ; il déposera dans le nouveau monastère une relique de la sainte, et, semblable à la semence qui prend des racines vigoureuses sur un sol nouvellement remué, le nom de Catherine ac-

querra promptement, sur les rives de la Seine, une célébrité durable. « Persistez, leur dit-il, « dans votre pieuse résolution : autant d'assises « de pierres, autant de degrés qui vous élève- « ront au Ciel. » Ces paroles agissent sur l'esprit de Goscelin et sur celui d'Emmeline; peut-être, dans leur pieux enthousiasme, ils croient voir réellement une échelle de flammes célestes à chacun des degrés de laquelle des anges soutiennent leurs pas.

Pour un homme tel que le vicomte de Rouen, ce n'était pas assez que d'avoir fait de riches largesses : il voulut, après avoir donné de l'or et des fonds de terre, se donner lui-même à Dieu. Il prit donc l'habit monastique dans l'abbaye de la Sainte-Trinité ; ce fut là qu'il rendit le dernier soupir. Emmeline et sa fille Béatrix se retirèrent dans celle de Saint-Amand, où elles reçurent le voile. Quant au moine Siméon, dont les paroles avaient échauffé le zèle des fondateurs, il mourut à Trèves, et son nom fut placé dans un martyrologe.

Quoique les pieux instincts de Goscelin et d'Emmeline les eussent séparés de leur vivant, la religion les réunit après leur trépas, et voulut que l'ancien voile nuptial abritât leurs cendres. Du reste, la sépulture immédiate d'Emmeline au

haut de la montagne n'est pas un fait incontestablement admis, et dom Pommeraie dit que, suivant la plus commune opinion, son corps y fut apporté plus tard : ce fut peut-être au commencement du XIIe siècle, quand Hélie, le quatrième abbé, fit transporter celui du fondateur devant le maître-autel d'un nouveau temple.

Les religieux avaient placé sur le tombeau de Goscelin des vers qui sont reproduits dans l'in-folio de dom Pommeraie. Plus exacts observateurs des lois de la reconnaissance que de celles de la vérité historique, ils lui avaient octroyé des armoiries longtemps après sa mort ; ces armoiries ne dataient bien probablement que de l'épitaphe. Les voici telles qu'elles sont représentées sur un rituel manuscrit : au premier, d'azur semé de trois fleurs de lis d'or ; au second, de gueules à trois léopards d'or ; au troisième, de gueules à cinq châteaux d'or ; au quatrième, palé d'argent et d'azur de quatre pièces. On les voyait également à Saint-Amand, ainsi qu'au prieuré de Saint-Julien-aux-Bruyères. Dom Pommeraie, quoique vivant dans un temps où l'on était moins difficile sur les preuves qu'on ne l'est maintenant, ne croit pas à l'authenticité de l'écusson attribué à Goscelin. « Outre que de son vivant, dit-il, il n'y » avoit point d'armes affectées aux familles, cet

« assemblage d'armes si différentes me fait croire « que ceux qui firent repeindre ou réparer son « tombeau, où elles estoient, qui fut, selon ma « conjecture, environ le temps que le roi Saint-« Louis faisoit son voyage de la Terre-Sainte, « et que Blanche, sa mère, estoit régente de « France, ceux, dis-je, qui voulurent donner « des armes à leur fondateur, prirent celles que « ceux de sa famille avoient portées depuis, qui « sont celles du quatrième quartier palé d'or et « d'azur de six pièces, ou d'argent et d'azur, et « les joignirent à celles du roi, de la reine « régente, et à celles de la province de Nor-« mandie, ce qui donne sujet à ce poète, dont j'ai « rapporté les rimes, de faire descendre Goscelin « des rois de France et d'Espagne ; c'est ce que « j'estime de plus probable. »

Dom Pommeraie donne le nom de vingt-huit abbés qui ont gouverné l'abbaye de la Sainte-Trinité. Le premier, suivant l'ordre chronologique, c'est Isambert, homme recommandable non-seulement par sa piété, mais aussi par sa science. Cette seconde qualité ne se rencontrait pas toujours chez les moines du XI[e] siècle; l'ignorance avait commis de grandes invasions, et l'on sait que l'abbaye du Bec fut fondée par un homme qui n'avait pas même appris à lire : elle devint

toutefois, du temps de Lansfranc et de Saint-Anselme, un lieu fort célèbre pour les études. L'Allemagne était la patrie d'Isambert. D'abord moine de Saint-Ouen, il reçut la consécration abbatiale dans l'abbaye de Fontenelle et par le ministère de Gradulphe, abbé de ce lieu. Le duc Robert, conformément à l'usage reçu, lui mit entre les mains l'anneau pastoral : puis Gradulphe l'accompagna sur la montagne choisie par le vicomte de Rouen, pour lors entièrement inculte et tout obstruée de ronces et d'épines. On veut que le nom d'Isambert se retrouve encore dans un lieu des environs de Duclair nommé le Bosc-Isambert. Il fut inhumé devant l'autel de la Sainte-Vierge, après un gouvernement de vingt-un ans; or, cet espace de temps est bien plus remarquable chez un homme qui a présidé à la naissance et au progrès d'un établissement, que chez un homme qui, trouvant l'impulsion donnée, n'a pas autre chose à faire qu'à continuer l'œuvre d'un prédécesseur.

Ce fut précisément le cas du second abbé, nommé Rainier, qui tint la crosse pendant vingt-quatre ans. Aussi ne vante-t-on autre chose de lui que ses vertus privées; son éloge est court et se résume en ces quelques mots : « Il vécut « en simple et fervent ermite au milieu de ses

« frères. » Son successeur Gauthier tint la crosse pendant quarante années, c'est-à-dire dix ans de plus que ce que les anciens appelaient un âge d'homme. Originaire du pays de Caux, il avait été grand chantre de l'abbaye de Fontenelle. Les louanges décernées à sa vertu et notamment à sa prudence peuvent avoir été parfaitement méritées: toutefois, il faut remarquer que les moines, soit dans les chroniques, soit dans les inscriptions, étaient prodigues de ces hommages plus ou moins vrais, plus ou moins prescrits par l'usage. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le texte d'Orderic Vital ; le moine de Saint-Evroul fournit le type de l'ancienne rédaction monastique.

L'auteur du *Chronicon triplex et unum* dit que l'abbé Gauthier assistait, en 1090, dans l'église abbatiale de Saint-Ouen, à la réception du chef de Saint-Romain et d'autres reliques. En la même année 1090, l'abbé Gauthier, faisant reconstruire auprès de Pavilly l'église de Sainte-Austreberte, donnait un asile au corps de la patronne dans l'abbaye de la montagne. On ne saurait douter que les pèlerins, qui vénéraient avec tant de piété les trois doigts de la vierge-martyre d'Alexandrie, contenus dans un vase de verre, n'aient aussi rendu leurs hommages aux

précieux restes de sainte Austreberte. Fille d'un comte palatin de Dagobert et pouvant tenir un rang distingué sur la scène du monde, sainte Austreberte, après avoir reçu le voile à Saint-Omer, vint en Normandie, conduisant une colonie de religieuses, pour obtempérer aux désirs de Saint-Philbert. La maison fondée par ses soins n'existe plus depuis longtemps; ses pierres furent dispersées lors de l'arrivée des hommes du Nord : mais le souvenir d'Austreberte vit encore le long des rives de l'Esne, qui porte maintenant son nom? Que sont devenues ses reliques, dont l'importation fut une gloire pour l'abbatiat?

Gauthier jeta les fondements d'un nouveau temple sur la côte Sainte-Catherine en 1107. Un chapiteau déposé au musée départemental de Rouen provient de cette église du XIIe siècle, et nous pouvons l'envisager comme un souvenir de Gauthier. Dom Pommeraie dit que ce temple avait de l'analogie avec celui de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville, cette œuvre admirable des chambellans de Tancarville, l'un des ornements des rives de la Seine. On y voyait probablement les trois absides semi-circulaires, symbole de la Trinité divine. On ne saurait penser qu'il y ait eu moins de magnificence d'architecture

dans l'abbaye fondée par le vicomte de Rouen, et si hautement protégée par d'illustres personnages, même par des ducs de Normandie, qu'il n'y en avait au-delà de la forêt de Roumare, au bas d'un vallon peu fréquenté, dans un lieu qui n'était guère visité que par des chasseurs ou par des pâtres. On sait que les moines donnaient souvent eux-mêmes les plans des constructions qu'ils faisaient élever. Il existait peut-être des traditions architecturales pour certains ordres religieux. L'architecte prenait ses inspirations soit dans l'abbaye-mère, soit dans les maisons qui étaient filles de cette abbaye : quand celles-ci se trouvaient à peu de distance, il les visitait fréquemment, il les examinait avec une attention scrupuleuse, il interrogeait leurs moindres détails, et quand elles étaient éloignées, sa curiosité s'enflammait encore davantage. Il entreprenait alors avec ardeur des voyages de longue haleine, et mettait d'autant plus de zèle à scruter minutieusement leur ensemble qu'il voyait de mérite à les reproduire. L'abbé Gauthier assistait à ces obsèques de Guillaume-le-Conquérant, qui réunirent tant de prélats et de hauts barons sous les voûtes de l'église abbatiale de Saint-Etienne-de-Caen. Il fut un de ceux qui entendirent la voix d'Herluin éclater comme la foudre au milieu

des pompes funéraires, et réclamer, au nom de Rollon, le prix du terrain destiné à la sépulture. Gauthier mourut le 26 août 1120.

Citons encore Hélie, Gauthier II, Drogon, Remy et Roger, mais il faut s'arrêter devant le huitième abbé, Adam Bacon, surnommé le Reclus. Natif de Hardinville, successivement abbé de la Sainte-Trinité-du-Mont et de Saint-Ouen, il prend le parti de la retraite la plus sévère, et rappelle, au XIIIe siècle, la ferveur des plus austères pénitents de la Haute-Egypte. Une petite hutte construite sur la côte Sainte-Catherine, à peu de distance des murailles claustrales, devient le refuge de ses vertus solitaires et de ses rudes exercices. Les macérations auxquelles il se livre font frémir la nature; aussi, sa réputation de sainteté ne tarde pas à se répandre au dehors. Louis IX, se trouvant à Rouen, gravit la pente raide de la montagne, et s'entretient avec l'anachorète normand. C'est dommage qu'il ne soit rien resté de leurs pieuses paroles. Peut-être, le monarque sentant tout ce qu'il y avait d'épines sous la couronne de France, dit-il, comme autrefois Alexandre, mais par un tout autre motif et avec le sentiment d'une haute perfection chrétienne : « si je n'étais roi, je voudrais « être cet homme. » Il eût sacrifié bien volon-

tiers la pourpre au bonheur d'une vie contemplative. La retraite d'Adam Bacon fut volontaire; c'est bien à tort que quelques-uns ont supposé qu'il subissait une punition infligée pour une faute grave. C'est une interprétation purement maligne; elle est de même nature que cette autre interprétation donnée par le vulgaire à l'un des tombeaux de la cathédrale de Rouen: le vulgaire veut apercevoir dans ce tombeau un prélat homicide, qui, n'ayant pu dormir sous les dalles du temple, n'ayant pas été relégué au dehors à cause de son caractère épiscopal, fut placé sur un point intermédiaire, entre l'intérieur et l'extérieur de la basilique, c'est-à-dire à même de la muraille. Quant à la vie érémitique d'Adam Bacon, ce n'est pas le seul exemple qu'en ait fourni l'ordre de Saint-Benoît. Des personnes de toutes les conditions s'acheminaient vers la montagne pour le voir, ou pour se recommander à ses prières; comment l'exemple du saint roi n'aurait-il pas été suivi par ses sujets? Quelque concours que puissent attirer des reliques, lorsque la voix publique leur attribue des miracles, le concours ne devait pas être moins nombreux vers un personnage vivant, qui, lui aussi, opérait des miracles et donnait l'exemple de vertus éminentes. Nous voulons bien que la

curiosité en ait appelé quelques-uns, qu'ils aient été voir Adam Bacon uniquement pour en parler ; mais on ne saurait douter que d'autres personnes n'aient gravi la montagne dans un but différent, celui de s'édifier par un exemple extraordinaire, et même de demander à l'abbé Adam quelque communication de cette seconde vue que le Ciel accorde aux vertus, et parfois même au génie.

Les chroniques de l'abbaye de la Sainte-Trinité mentionnent que Guillaume Ier fit construire le cellier, la grande salle et les remparts, et couvrir de lames d'argent la châsse de saint Benoît ; que Jean Ier de Sotteville enrichit l'église de vases et d'ornements magnifiques ; que Robert de Plainbosc ajouta beaucoup de constructions, notamment le cloître et l'infirmerie. L'usage voulait que les annalistes des maisons claustrales enregistrassent les faits avec une ponctualité minutieuse. Maintenant, certains détails peuvent fort bien ne pas captiver l'attention des lecteurs ; ils avaient de l'importance aux yeux de moines accoutumés à considérer comme leur propre famille l'Ordre qui avait reçu leurs vœux. Les limites de cet Ordre, et peut être celles de la maison conventuelle, semblaient à chaque chroniqueur monastique celles du monde

entier; il y vivait, il devait y mourir; ceux qui l'entouraient devaient y mourir également. La précision des renseignements fournis par ces chroniqueurs a quelque chose de très caractéristique. Les chroniqueurs indiquent fort exactement à quelles époques on construisit de nouveaux édifices, on plaça de nouvelles cloches dans les tours; ils disent aussi quand les vents commirent de cruels ravages, et racontent mille autres faits qui, malgré le laps des années, conservaient à leurs yeux de l'importance, parce qu'ils en avaient eu jadis sous leurs prédécesseurs. Ils se disaient : « les générations religieuses « qui se succèdent dans un monastère, forment « une chaîne non interrompue, et jusqu'à l'ex- « trémité de laquelle les plus légers bruits « doivent arriver sans éprouver le moindre affai- « blissement. »

Les abbés commendataires de l'abbaye de la Sainte-Trinité furent au nombre de sept. Jean VI du Mesnil, docteur *in decreto*, avait été vicaire général de l'archevêque de Rouen. Jean VII de Laistre eut pour successeur Antoine de la Barre, qui monta plus tard sur le siége épiscopal d'Angoulême, puis sur celui de Tours, et mourut en 1546. Cet Antoine de la Barre avait pris part, le 10 mars 1520, à la fulmination d'une bulle

relative aux Palinods de Rouen (1) : car le pape Léon X, ce grand protecteur des lettres et des arts, souriait aux louables délassements littéraires organisés en l'honneur de l'immaculée conception. Jean IX Monadier, dit de Brynes ou de Brives, fut aumônier de François Ier. L'abbé Henry d'Escoubleau de Sourdois était évêque de Maillezais : son siége fut transféré à la Rochelle ; il autorisait, en 1582, l'érection en église paroissiale de la chapelle Sainte-Catherine de Dieppe. Après avoir possédé la commende de l'abbaye de la Sainte-Trinité, depuis 1577 jusqu'au 22 juin 1594, il permuta pour l'abbaye de Saint-Jouin de Marnes. Les deux derniers commendataires furent Charles Ier et Charles II de Bourbon, l'un et l'autre archevêques de Rouen. Nous en parlerons avec quelques détails.

La côte Sainte-Catherine conserva jusqu'à la fin du XVIIe siècle la relique que lui avait donnée le moine Siméon. Cette relique venait de loin : cela contribuait à lui donner du renom. Les pérégrinations des reliques leur communiquent toujours beaucoup de poésie ; les hommages qui leur sont décernés, une fois qu'elles sont fixées quelque part, s'accroissent de ceux qu'elles ont

---

(1) Notice de M. Ballin sur les *Palinods*.

reçus auparavant ; l'esprit de ferveur des pèlerins éloignés s'introduit en quelque sorte dans l'esprit des pèlerins des pays où ces reliques se trouvent pour le moment, et redoublent leur ferveur. Les malades allaient fréquemment visiter la relique de sainte Catherine. Leur affluence devint telle, et obtint un tel retentissement à l'entour, que le nom de la martyre devint plus tard celui de l'abbaye, quoique son véritable vocable fût celui de la Sainte-Trinité. Ce changement de nom est un témoignage en faveur du pèlerinage ; il n'aurait pas eu lieu sans une raison aussi forte que cette coutume, contractée par le peuple de Rouen, de songer à la relique aussitôt que l'abbaye de la montagne se présentait à son esprit.

La voix du peuple, en cela comme en beaucoup d'autres circonstances, est devenue prépondérante. Un ancien manuscrit de l'abbaye contenait l'énonciation de beaucoup de cures attribuées à l'intercession de sainte Catherine : l'abbé Isambert lui-même se serait applaudi d'avoir eu recours à la protection de cette vierge-martyre.

Le *Chronicon triplex et unum* nous apprend qu'en l'année 1276, Marie de Brabant, seconde femme de Philippe-le-Hardi, passa deux jours à l'abbaye de la Sainte-Trinité. Ce séjour coïncide

précisément, quant à l'année, avec l'accusation intentée contre cette reine. On sait qu'elle était belle, qu'elle avait de l'esprit et des instincts littéraires; qu'élevée dans une cour où les lettres étaient en honneur, elle s'efforçait de transformer celle de France en une espèce d'académie, et plaisait aux ménestrels par ses doctes entretiens. On sait aussi que, victime d'une horrible calomnie, elle fut accusée d'avoir empoisonné le fils aîné d'Isabelle d'Aragon, première femme de Philippe; que des gens prétendus inspirés intervinrent dans cette affaire; que l'accusation fut intentée contre elle par Pierre Delabrosse; qu'un chevalier se présenta pour la défendre en champ clos; que l'accusateur, traduit quelque temps après devant une commission qui le jugea mystérieusement, finit ses jours aux fourches patibulaires de Montfaucon. Marie de Brabant ne serait-elle pas venue faire un pèlerinage dans le but d'obtenir une justification pleine et entière, soit quand les premiers bruits commencèrent à circuler, soit quand, après le supplice de l'accusateur et une réponse favorable obtenue de la béguine, elle ne craignait plus le supplice du feu mais voyait toujours Pierre Delabrosse en faveur? Quoi qu'il en ait été, quand même le séjour de Marie de Brabant sur la montagne se trouverait

antérieur de quelques semaines, ou même de quelques mois, à ce nuage qui vint obscurcir son existence, sa date serait toujours remarquable.

La distance de la ville de Rouen à l'abbaye de la Sainte-Trinité, vu la raideur de la pente, était pénible pour des pèlerins; quelques-uns ayant de douloureuses infirmités n'arrivaient qu'avec une grande fatigue, et parfois ne pouvaient arriver jusqu'au sanctuaire, qu'ils envisageaient comme le terme de leurs souffrances. Ils durent savoir reconnaissance à l'homme puissant qui, dans le XIV[e] siècle, eut la pensée de leur en faciliter l'accès, en faisant construire des degrés en pierre de liais depuis le bas de la montagne jusqu'à l'entrée du monastère. Cela dut occasionner une grande dépense, et, pour y faire face, il fallait un homme pourvu d'une fortune considérable, et sachant en user avec libéralité. Celui dont nous parlons portait un nom fort connu dans notre histoire de France, et la Normandie, dont il était originaire, lui fut redevable de plusieurs bienfaits. Mais, toutes les fois qu'on parle d'Enguerrand de Marigny, on ne manque pas de se rappeler sa fin tragique. Possesseur des terres de Marigny, d'Ecouis et de Rosay, enfant gâté de la fortune, devenu successivement titulaire des premières charges de la cour, il avait toute la

confiance de Philippe-le-Bel. Ce fut en 1312, quand il était à l'apogée des honneurs, et qu'il ne prévoyait en aucune manière la terrible vengeance que Charles de Valois devait tirer, trois ans après, de ses manières hautaines, qu'il fit cet acte de libéralité. Grande dut être la désolation des moines, quand ils apprirent la fin tragique de leur bienfaiteur au gibet de Montfaucon, mais ils durent applaudir plus que d'autres à la satisfaction accordée par le propre instigateur de sa mort, ainsi qu'à ces paroles, conservées dans l'histoire : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand et pour monseigneur Charles.* Vous aviez déjà prié, moines de la côte Sainte-Catherine, et vos souhaits pour la réhabilitation de l'innocent, injustement mis à mort, furent exaucés. Partout où l'on apprend l'histoire du surintendant des finances de Philippe-le-Bel, on accorde une larme à sa mémoire, et l'on gémit sur les résultats déplorables des passions humaines. Les degrés de pierre eurent besoin de grandes réparations, et pour lors Jean Boursier, écuyer, seigneur d'Esterney, les fit refaire à ses frais, en 1466 (1). Dumontier dit qu'il les a vus jadis

---

(1) *Neustria pia*, p. 416; *Histoire de la ville de Rouen*, in-4°, t. II.

dans leur entier; il en existe encore quelques vestiges dans la rue du Haut-Mariage (1).

La même chronique citée plus haut nous apprend que Philippe-le-Bel, après avoir soumis les populations remuantes de Flandres, vint en pèlerinage à l'abbaye de la Sainte-Trinité, en 1314, l'année même de sa mort : il cessa de vivre en novembre. On sait combien les Flamands lui avaient donné de mal. S'étant soulevés dès l'an 1302, et s'étant mis sous la conduite de Guillaume de Juliers, ils avaient massacré la garnison française. Robert d'Artois, suivi de quarante mille hommes, fut défait; il en laissa vingt mille sur le champ de bataille. Philippe-le-Bel se mit lui-même en campagne; il réunit la plus forte armée qu'on ait vue depuis longtemps, une armée renforcée d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens. Il dirige une flotte contre les Flamands, gagne sur eux la bataille de Mons-en-Puelle, et leur fait perdre vingt-cinq mille hommes, non toutefois sans courir lui-même un grand danger. Les Flamands, fermant leurs comptoirs et réunissant un effectif de vingt mille combattants, n'en exigent pas moins la paix. Elle se conclut : mais, au bout de quelques années,

(1) *Recherches historiques sur Rouen*, par M. Richard, p. 82.

« genets, dit M. Deville, prennent indifféremment « dans leurs diplômes les qualifications de ducs, « de comtes, de marquis, de princes, et quelque-« fois même celles de patrices et de consuls. » Pourquoi ce changement sous les Plantagenets ? C'est peut-être parce qu'ils se trouvaient plus affermis que leurs prédécesseurs. On pensait probablement, avant leur avénement, que dès lors qu'on voulait exprimer une idée de prééminence, peu importait que ce fut par un mot ou bien par un autre : ceux qui s'inclinaient devant un duc s'inclinaient également devant un comte. Quant aux titres romains de consuls et de patrices, ils se rattachaient à cette habitude qu'avaient les clercs chargés de la rédaction des actes, de songer aux vainqueurs du monde. Les écrivains qui voulaient s'énoncer avec quelque élégance, préféraient des expressions connues du temps des Césars à des expressions plus récentes que la langue latine n'avait jamais admises dans son domaine; ils ressemblaient à ceux qui, maintenant, écrivant en latin, aiment mieux désigner la France en se servant de la seule expression reçue dans la ville éternelle pour désigner notre pays, que de recourir à un mot réservé pour les rives du Wéser, et que les Francs n'ont pas entraîné à leur suite quand ils ont envahi les Gaules.

Une donation faite par Guillaume-le-Conquérant fut accompagnée d'une circonstance fort notable. On sait que jadis, les formes juridiques n'étant pas fixées comme elles le sont aujourd'hui, on avait recours à des choses qui frappaient les sens et se gravaient aisément et profondément dans la mémoire. Un objet matériel déposé sur un autel avait une grande signification, et le don d'un petit morceau de bois indiquait le don d'une forêt tout entière. On allait plus loin, et quelquefois un soufflet, infligé à l'une des parties contractantes, équivalait à une forme sacramentelle ; cela se passait en présence de témoins, qui apposaient leur signature, ou plus souvent une simple représentation de la croix. Le duc Guillaume, aumônant à l'abbaye de la Sainte-Trinité une terre considérable, brandit un couteau dont il menaça la main de l'abbé. Dom Pommeraie dit bien qu'un couteau fut employé : mais il atténue le sens de la charte, en se contentant de ces mots « donation que le roi fit en mettant un « couteau entre les mains de l'abbé Raynier, « pour marque de possession. » Certes, le texte de la charte en dit bien davantage, et prouve que, quant aux faits historiques, quels qu'ils soient, il n'est rien tel que de recourir aux pièces authentiques, qui valent beaucoup mieux que

des copies ou des analyses plus ou moins incomplètes. Le geste de Guillaume devait mnémoniser d'autant plus fortement la donation, que son visage mâle et ses paroles fortement accentuées semblaient annoncer une intention positive de verser le sang. Or, la menace ne saurait s'oublier, quand elle vient d'un homme qui a toute puissance, et dont les jeux peuvent en un clin-d'œil devenir chose sérieuse.

Les chartes étaient ordinairement passées devant des personnes de qualité : souvent, les femmes et les enfants intervenaient, afin de les rendre plus authentiques. Les bienfaiteurs avaient coutume de déposer eux-mêmes, sur le maître-autel du monastère, l'acte de leur donation, après y avoir apposé leur signe et le sceau de leurs armes. Etaient-ils éloignés ou dans l'impossibilité de venir eux-mêmes, un de leurs amis les suppléait. Sous l'abbatiat de Raynier, on voit Anfroi, fils d'Osberne, vicomte d'Eu, faire de grandes largesses de ses biens de fortune, puis offrir à Dieu son fils unique, pour vivre suivant la règle de Saint-Benoît. Il s'appuie sur le consentement d'Emme, sa mère, et aussi sur celui de ses frères Guillaume et Osberne le jeune, et de son épouse Emme. Cet abbé Raynier, qui reçoit des donations, fait aussi des acquisitions.

Raould de Varenne lui vend les bois de la côte Sainte-Catherine et du mont de Blosseville, ainsi que plusieurs autres terres et héritages situés audit lieu de Blosseville et à Eauplet; il lui vend des prés situés à Sotteville. Il cède, du consentement d'Emma, son épouse, les cures d'Aimanville, d'Anglesqueville, de Flamanville et de Motteville, y compris les dîmes de ces deux dernières paroisses, et six acres de terre contiguës à chacune des quatre églises. Il reçoit une somme d'argent de l'abbé Raynier. Cela se passe en 1059, et reçoit la confirmation ducale. Raynier acquiert d'un Hugues de Flamanville, et d'autres personnes, quelques dîmes des paroisses sus-nommées : Raould de Varenne consent comme seigneur.

Maintenant, on a d'autres formes de rédaction pour les actes : c'est précisément parce que ceux qui les passent devant les tabellions modernes emploient un langage différent, que nous trouvons du plaisir à voir passer devant nous ces donateurs du XI[e] et du XII[e] siècle; nous étudions leurs actes ligne par ligne, et nous les épelons en quelque sorte mot à mot, parce que chaque mot peut nous révéler un secret historique, parce que nous sommes heureux d'en sonder toute la signification, et de recueillir des nuances de

style, des documents généalogiques ou des traits de mœurs.

En remuant la poussière des archives, il ne faut pas seulement déchiffrer les mots, il faut examiner les sceaux employés par les personnages dont il s'agit dans les actes. Les sceaux paraissent précieux aux antiquaires : ils y trouvent des emblêmes dont le sens a de la valeur ; ils y trouvent même, parfois, plus que des emblêmes, car les personnages eux-mêmes réapparaissent avec leurs armures et leurs costumes. Dom Pommeraie a reproduit le sceau de d'Osberne de Cailly, qui représente un chevalier brandissant une longue épée de taille ; deux panonceaux accompagnent son casque fermé.

Outre Goscelin et son épouse Emmeline, les ducs Robert-le-Magnifique et Guillaume-le-Conquérant, Robert, comte d'Eu, et sa femme Béatrix, Lesseline, comtesse d'Eu, de Varoufle et de Chèvreville, Robert et Richard, comtes d'Evreux, l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont comptait encore, au nombre de ses bienfaiteurs, Guillaume, fils d'Osberne, Anfroi, fils d'un vicomte d'Eu, Guillaume, seigneur d'Eschauffou, Raould de Varenne et son épouse Emma, qui donnèrent l'église d'Auzouville ; Roger de Montgommeri, Gautier Giffard, les seigneurs de Tan-

carville, de Cailly et d'Esneval. Plusieurs de ces derniers furent inhumés dans l'église abbatiale, pour laquelle leurs cendres formaient une illustration. M. Deville ne doute pas qu'il ne faille encore ranger au nombre des bienfaiteurs, Mathieu de Trye, maréchal de France sous Charles-le-Bel, Isabelle de Dreux sa femme, Robert de Flocques, bailli d'Evreux, tué à la journée de Montlhéry, dont l'église abbatiale gardait également la dépouille mortelle.

L'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont avait haute, moyenne et basse justice, à cause du fief de la Fontaine-Jacob, nommé aussi de l'Aumônerie. Il s'étendait sur la paroisse de Blosseville, dite de Bonsecours, et avait été donné, en 1075, par un seigneur des plus considérables de la cour de Guillaume-le-Conquérant.

L'abbaye possédait également, à Rouen, un hôtel, rue des Crottes, qu'elle tenait de la libéralité de Thomas de Gades-Renicourt, chevalier, seigneur de Canteleu et de Montigny. L'*histoire de l'abbaye de la Sainte-Trinité* et la *Neustria pia* fournissent quelques renseignements sur ce personnage. Thomas de Gades-Renicourt était chevetain ou châtelain du châtel et fort du pont de Rouen (*castellanus fortalicii pontis Rothoma-*

gensis), c'est-à-dire de la Barbacane, qui existait dès le XIIe siècle (1).

Comme il ne laissait pas de postérité, il pouvait plus qu'un autre faire des largesses aux établissements religieux. Il joignit donc à sa maison de la rue des Crottes le moulin des Planches situé rue Malpalu. L'*Histoire de la ville de Rouen* (2) nous apprend qu'il est fait mention de Thomas de Gades-Renicourt et de son épouse, Alinor Alorges, dans les archives des Cordeliers de Rouen. « En son vivant, lisons-nous, il fut homme de bien, et alla deux fois outre-mer contre les Turcs avec le roi saint Louis, et portait en ses armes de gueules au sacre d'or à membres clos et yeux percés, et pour sa devise avait : *Tenir son droit.* » L'auteur énumère ensuite divers bienfaits de Thomas de Gades-Renicourt envers le couvent des Cordeliers de Rouen, celui du Mont-aux-Ladres (le Mont-aux-Malades), et d'autres maisons religieuses ; puis il mentionne plusieurs individus du même nom. Suivant son désir, Thomas de Gades-Renicourt fut inhumé sur la montagne dans le chapitre.

---

(1) *Histoire de la ville de Rouen*, t. 1er, p. 120, édition de 1668.

(2) *Id.*, sixième partie, p. 54, édition de 1738.

Plusieurs bénéfices se trouvaient à la collation des religieux de l'abbaye de la Sainte-Trinité. C'étaient les prieurés de Sainte-Austreberte, de Saint-Nicolas, de Caude-Côte et de Saint-Aubin-de Villaines, tous trois situés au diocèse de Rouen, les cures de Saint-Jacques et de Saint-Remy de Dieppe, celles de Notre-Dame et de Saint-Jacques de Neufchâtel, celles de Boisguillaume, de Saint-Jacques-sur-Darnétal et dix-neuf autres. Il y avait aussi quelques bénéfices situés dans les diocèses d'Evreux, de Lisieux et de Beauvais. Le don d'une église fait à un monastère impliquait toujours pour ce monastère le droit de patronage, en d'autres termes celui de nomination à la cure, quelquefois aussi celui de percevoir les dîmes. Beaucoup de seigneurs, possédant des églises construites à leurs frais, ou bien à ceux de leurs prédécesseurs, abusaient de leur position en nommant des prêtres au gré de leur seul caprice, en les déposant de leur chef sans le consentement des évêques, en ne prélevant sur les revenus et les ablations qu'une somme fort mince pour les besoins du culte. L'abus était fort grave; aussi des seigneurs consciencieux, reconnaissant tout ce qu'il avait de funeste, et craignant que leurs héritiers ne s'en rendissent coupables, se désistaient en faveur de monastères qui présentaient

plus de garanties, et dont les abbés ou prieurs devaient agir avec plus de discernement que des patrons séculiers.

Les religieux de l'abbaye de la Sainte-Trinité possédaient : mais, comme dit le proverbe, la propriété amène des guerres, et les guerres de voisinage deviennent souvent des plus fâcheuses. On en rencontre de fréquents exemples; quelques-unes prêtent à rire, et valent beaucoup mieux que celles qui deviennent tragiques. Des poètes ont composé des épopées sur des faits de ce genre : si Tassoni chanta l'enlèvement d'un sceau, dont la perte mit en feu Itali, Despréaux composa des vers immortels sur le renversement d'un lutrin. Or, l'abbaye de la montagne avait souvent maille à partir avec la ville de Rouen, soit pour des moulins, soit pour des prises d'eau, soit pour des redevances. On trouve dans les archives municipales de Rouen les traces d'un épisode qui vint peut-être à la suite d'un démêlé de ce genre. Le voici tel que nous le trouvons énoncé dans une délibération des échevins : nous l'insérons ici d'après l'acte d'accusation, sans que rien ne nous apprenne si les prévenus furent dûment atteints et convaincus du méfait.

Un moine nommé Jean Legrand, dont l'humeur taquine forme un contraste avec la gravité de son

état, conçoit le projet de jouer un mauvais tour à la ville de Rouen. Il s'associe plusieurs complices, et, dans le courant du mois de mai 1406, ces hommes mal intentionnés se rendent, à minuit, auprès de la porte Martainville, brisent l'écluse qui retient la rivière d'Aubette dans son lit, et démolissent une partie de la porte. La sentinelle ne donna point l'éveil lors de cette insolente expédition, soit qu'elle fût endormie, soit qu'il y eût connivence de sa part, soit que le bruit de quelque raffale ait été favorable aux mauvais desseins. Le lendemain, on vit l'Aubette, au lieu de pénétrer dans la ville comme auparavant, se rendre par les fossés à la Seine, et les moulins qu'elle alimentait manquer d'eau. On se trouvait au moment où les riverains de Robec allaient curer cette rivière, et par conséquent suspendre les moulins de la ville. Jean Legrand pensait-il qu'en matière de voisinage on pouvait recourir aux mêmes tactiques qu'à la guerre, et que, la famine lui présentant des chances de succès, il pouvait employer un moyen auquel le Béarnais eut recours lorsqu'il vint assiéger la ville de Rouen (1)? Ce serait conclure trop rigoureusement

(1) Les deux petites rivières, qui sont maintenant deux pactoles, furent détournées, l'une en 1406, l'autre en 1590 ;

que de prêter à Jean Legrand l'intention d'affamer la ville. Les sourdes menées de ce joueur de mauvais tours ne pouvaient réduire les habitants à vivre de l'herbe des fossés ; le cours de l'Aubette se trouvant détourné, rien n'empêchait de nouer quelque négociation avec les riverains de Robec, pour qu'ils voulussent bien différer le curage annuel de leur rivière. Mais il est incontestable que les habitants, tout en n'étant pas assiégés, tout en ayant liberté complète d'aller chercher du pain au dehors, étaient dans le cas d'éprouver une véritable gêne. L'espièglerie dépassait les bornes. Des recherches furent prescrites par les échevins pour découvrir les coupables. Ceux-ci trouvèrent-ils le moyen de se soustraire ? Jean Legrand fut-il désavoué par les moines de son couvent? Ceux-ci offrirent-ils quelque dédommagement? c'est ce que nous ignorons.

Maintenant il règne un profond silence au haut de la montagne, et, parmi ceux qui la gravissent, quelques rares amateurs examinent avec attention les vestiges des anciennes fortifications. C'est à peine s'il s'en rencontre un ou deux qui

---

c'est donc une erreur que d'attribuer au cardinal Georges d'Amboise leur introduction dans l'enceinte de Rouen; une charte de saint Louis, en date de 1254, démontre cette erreur à propos de l'Aubette.

s'enquèrent de l'emplacement de l'abbaye, ou même qui sachent son existence. Ce point élevé convenait au recueillement de l'étude; les bruits si distrayants de ce que nous nommons aujourd'hui l'actualité, semblaient n'y parvenir que difficilement, et les religieux purent se livrer à l'étude, cette source intarissable de bonheur. Les auteurs de la *France littéraire* disent que l'abbaye de la Sainte-Trinité fut longtemps célèbre par la culture des lettres (1). Son premier abbé n'était pas moins versé dans la littérature profane que dans la littérature sacrée. Elle devint un sanctuaire d'études artistiques, de même que l'abbaye du Bec était un sanctuaire d'études philosophiques. Si cette dernière vit sortir de son enceinte des hommes tels que Lanfranc et saint Anselme, l'abbaye fondée par Goscelin posséda des hommes remarquables par leurs talents. Le premier abbé, Isambert, qu'on eût pu surnommer le docte, avait de l'instruction et de l'aptitude pour les arts; il enseignait le chant avec gloire; il forma, sur la côte Sainte-Catherine, des élèves habiles; il popularisa, par ses mélodies, l'histoire de saint Nicolas pour lors inconnue dans nos contrées, et qui, maintenant,

(1) T. VII, p. 70.

obtient tant de succès dans les églises rustiques et sous les toits des plus humbles hameaux. Poète et musicien, Isambert mit également en vers et en chant une vie de saint Ouen (1).

Hugues, neveu du vicomte Goscelin, reçut son éducation dans l'abbaye de la Sainte-Trinité; il y prit du goût pour la vie claustrale. Citons encore Lambert, fils d'Osberne d'Eu, Thibau Bame et Durand, neveu de l'abbé Gérald : ils y étudièrent d'abord la plus importante de toute les sciences, celle de la loi divine, puis la musique et la philosophie ; on sait combien, autrefois, l'acception de ce dernier mot avait d'étendue.

« Le moine Aynard, dit M. Deville en parlant « de l'abbaye de la Sainte-Trinité, en sortait, en « 1403, pour aller bâtir l'église de Saint-Pierre- « sur-Dives ; Alvarède, en 1050, pour construire « celle du Tréport; Robert, en 1053, pour con- « struire celle de Cormeilles. Ces pieux céno- « bites en furent en même temps les premiers « directeurs spirituels. » Orderic Vital parle d'une histoire d'un évêque, d'une vie de sainte

(1) Mémoire de M. l'abbé Langlois, inséré dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, année 1852, et dont l'auteur renvoie au *Chronicon triplex et unum*, f. 40-1, ainsi qu'au mémoire de M. Chéruel *Sur l'Instruction publique au moyen-âge*.

Catherine et de plusieurs poèmes dus à la plume du moine Aynard, dont l'épitaphe a été composée par Durand, abbé de Troarn (1).

Un moine de l'abbaye de la Sainte-Trinité, Guillaume Le Forestier, qui vivait en 1304, composa un poème latin sur les quatorze premiers abbés ; il fit pour eux ce que le conseiller au Parlement de Normandie, Le Chandelier, fit pour les premiers membres de cette Compagnie.

L'abbaye de Sainte-Catherine était fortifiée ; ce qu'on avait fait pour sa défense donna peut-être l'idée du château-fort qu'on établit plus tard. On sait que d'autres lieux claustraux se trouvaient jadis munis de fortifications, l'abbaye du Bec notamment, et même celle de Saint-Germain-des-Prés, à laquelle rien ne manquait, ni hautes murailles crénelées, ni fossés remplis d'eau, ni ponts-levis. Les fortifications ont quelque chose qui semble être fort peu analogue avec les habitudes calmes d'hommes destinés au recueillement de la prière et de l'étude ; mais elles présentaient une grande utilité dans le moyen-âge, quand il y avait tant d'aventuriers, *cottereaux*, *routiers*, *pastoureaux*, *tard-venus* et autres. Combien d'abbayes avaient été la proie

(1) P. 544 du recueil de Duchesne.

des flammes et livrées au meurtre et à la dévastation lors des invasions normandes ! Combien n'y en eut-il pas de détruites, au XVe siècle, par Charles-le-Téméraire ! On vit les moines de Fécamp monter sur leurs remparts l'arquebuse au poing, faire le guet avec les soldats, et repousser courageusement l'ennemi commun.

Quelques abbayes avaient ce qu'on nommait un avoué, c'est-à-dire un homme puissant, un grand seigneur ou même un prince, chargé de les protéger. L'église, qui a toujours horreur du sang, et qui, même dans le XIIIe siècle, n'approuvait pas les talents stratégiques et la bravoure des Guérin de Senlis (1) et des Philippe de Beauvais, employait ce moyen. Les fossés à fond de cuve de l'abbaye de Sainte-Catherine nécessitaient des défenseurs. Or, les habitants des paroisses de Notre-Dame-de-Saint-Pierre-de-Franqueville, de Celloville, de Saint-Jacques-de-Darnétal, de Quévreville-la-Milon, d'Anceaumeville, du Tot,

---

(1) « Le principal succès de la bataille (de Bouvines) est dû à « Guérin, chevalier du Temple, qui s'était distingué dans les « guerres d'Orient, et qui était nommé évêque de Senlis. Chargé « de ranger l'armée en bataille, il eut l'adresse de mettre le soleil « dans les yeux de l'ennemi ; ce qui contribua beaucoup à la « victoire. Philippe, évêque de Beauvais, se servit, dans cette « journée, d'une masse de fer, avec laquelle il assommait ses « ennemis. » (Anquetil, *Histoire de France*.)

du Hamel, de Notre-Dame-de-Franquevillette et de Monville, étaient astreints, *en tant qu'il y avoit parmi eux gens tenans d'icelle abbaye*, d'y venir faire le guet, et cette charge était d'ancienne date. Le guet se faisait-il régulièrement et chaque jour, ou bien dans certaines saisons de l'année, quand les nuits présentaient plus de longueur et par conséquent plus d'embûches, et que cela devenait aussi moins onéreux pour ces villageois, ou seulement dans les temps de guerre, quand les moines avaient adressé une requête formelle? Il est probable qu'il ne se faisait pas en 1260, lorsque des voleurs pénétrant à la faveur des ténèbres dans l'église de l'abbaye de la Sainte-Trinité, s'emparèrent de trois parements d'autels ornés d'argent : ils auraient commis d'autres vols, s'il s'était trouvé sous leurs mains quelque autre objet précieux. Dans le XVe siècle, sous l'abbatiat de Jean V, le capitaine des châteaux de Rouen voulut empêcher les habitants des susdites paroisses de payer aux moines cette dette de service, à laquelle ils étaient astreints sous peine d'amende pour les délinquants. Ce fait du capitaine des châteaux de Rouen, était-ce une rivalité d'homme d'épée contre les hommes d'église? Ou bien messire Pierre de Brézé voulait-il convoquer ces communes à la

décharge de la milice urbaine? il y eut procès devant l'échiquier : un arrêt de 1469, les déclarant exemptes de la garde des châteaux de Rouen, laissa toujours à leur charge la garde de l'abbaye. Mais comme dit le bon La Fontaine :

> On rencontre sa destinée
> Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter.

Ce fut à cause de ses fortifications que l'abbaye du Mont-Sainte-Catherine fut rasée.

Avant de suspendre notre récit sur cette abbaye de la montagne, insérons quelques lignes sur des personnages qui vinrent y reposer après leur mort. Jadis on aimait à placer les tombeaux sous la protection monastique, à l'abri de ces remparts privilégiés, que les passions humaines respectaient quelquefois au milieu des plus grands écarts. Des noms illustres et des écussons embellissaient les dalles.

Un des meilleurs résultats de cet usage, c'était de transformer les dalles des temples monastiques en autant de pages d'un livre d'or, où l'on voyait l'historique de la noblesse, pages souvent plus durables que les parchemins des archives. Les pierres tumulaires ont disparu ; les édifices qui les contenaient ont également disparu ; mais les historiens de la Sainte-Trinité ont conservé les

noms dignes de l'être ; Dom Pommeraye énumère les principales sépultures d'après un manuscrit de Bigot-Sommesnil. On y trouve les noms de Robert-de-Flocques, bailli d'Evreux, l'un des compagnons de Dunois et l'un des preux de Charles VII; de Pierre Brezé, de Renaud de Trye, de Mathieu de Trye, tous trois maréchaux de France; de l'épouse de ce dernier, Isabelle de Rouy, comtesse de Dreux; du chevalier Jean de Canteloup, de Vincent Filleuil, de plusieurs membres de la famille Le Roux d'Esneval, tous sires de Pavilli et vidames héréditaires de Normandie. Sous l'abbatiat de Raould, dixième abbé, l'un d'eux, Robert, en faisant une donation, avait fait choix de sa sépulture dans l'église et devant la porte du chœur qui regardait le couchant. On ne doit pas être surpris de rencontrer parmi ces noms celui de Thomas de Gades-Renicourt, qui avait fait don de sa maison et du moulin des Planches.

Les forteresses, et même les tours qui font partie d'un système de défense, sont dignes des honneurs de la monographie : elles ressemblent souvent aux soldats qui n'ont guère de part individuelle de gloire, à moins qu'on ne les isole de leur corps d'armée, s'ils le méritent. Du reste, il est un bon nombre de guerriers qui peuvent fournir au moins une page, à cause de dangers

personnels, de traits de bravoure, ou du moins du voisinage des héros. Oh! que n'avons-nous l'historique de chaque pan de muraille, se déchiquetant de jour en jour sous les efforts des raffales! Pour se faire une idée de l'aspect militaire d'un pays, on n'envisage que les points importants de défense; il faut suivre une autre méthode quand on veut ressusciter les temps anciens, et donner aux événements d'une ville ou d'une province quelque apparence d'actualité. Ce n'est pas, il est vrai, ce qu'on nomme, en fait d'étude, une méthode philosophique, mais c'est une manière de s'intéresser fort agréablement à certains lieux. Il s'en trouve vers lesquels nous nous sentons attirés par une sorte d'attrait irrésistible et souvent par le côté pittoresque; vingt fois nous y revenons, et, chaque fois, à mesure que l'astre du jour s'élève ou s'abaisse suivant le plus ou le moins de variété que ses rayons répandent sur le paysage, nous sentons de nouvelles inspirations venir en nous. Elles sont encore bien plus diversifiées quand nous possédons minutieusement l'histoire locale : autant de pierres qui brillent au soleil, autant de faits d'armes qui se réveillent; chacun d'eux scintille pour ainsi dire et provoque une attention particulière. Quelques pages donc sur le fort Sainte-Catherine.

L'époque de la construction du fort Sainte-Catherine ne nous est pas connue. Dans un temps où l'on écrivait l'histoire avec une crédulité dont nous nous amusons maintenant, Noël Taillepied, après avoir donné plusieurs opinions sur l'étymologie du nom de la ville de Rouen, ajoute ce qui suit : « Les autres ont songé que Jules César, « après avoir vaincu Rutubus, seigneur de Rouen, « usurpa la tyrannie sur ladite uille et rasa la for-« teresse qu'il auoit édifiée au sommet de la « montagne où est l'abbaye de Sainte-Catherine.» Semblable opinion n'a pas plus de poids dans la balance historique que l'assertion d'Orderic Vital, qui veut que ce même Jules César ait été le fondateur de la ville de Rouen, et que l'œuvre de ce nouveau Romulus ait été nommée le *séjour des Romains;* ni que l'assertion de ceux qui voulaient que le premier des rois très chrétiens eût été le fondateur du prieuré de Saint-Michel, dès l'année 484, en reconnaissance de son sacre dans la cathédrale de Reims. On pense bien que dom Pommeraie s'est montré trop judicieux pour s'en rapporter à ces derniers. « Ils établissent, dit-il, « leur sentiment sur une vieille poésie en forme « d'épitaphe, qui estoit écrite en cette chapelle, « que j'ai bien voulu rapporter, afin que le lec-« teur judicieux voie si ce fondement est suffisant

« pour appuyer cette opinion. Voici cette pièce « d'antiquité, que je donne pour ce qu'elle vaut, « et non plus :

Je suis Clouis, le premier roy chrétien,
Qui ay fondé cette dévote place ;
Semblablement j'ay fondé Saint-Ouën :
Entre les deux n'y a pas grand espace.
Je régnois lors par la divine grâce,
L'an quatre cens quatre-vingts et quatre ans.
  Priez Dieu pour moy qu'il efface
Tous mes péchés et ceux de mes enfants.

« Il y a grande apparence, poursuit le Béné-« dictin, que, comme ce poète s'est trompé en « ce qui regarde l'abbaye de Saint-Ouen, dont il « attribue la fondation à Clovis, il n'a pas mieux « rencontré à l'égard de l'église de Saint-Michel. » Or, la côte Sainte-Catherine fournit assez de faits avérés pour qu'on n'ait pas besoin d'y chercher les traces du vainqueur de Tolbiac, ni celles du conquérant des Gaules. Jules César, dans ses *Commentaires*, ne fait pas la moindre mention de son séjour à Rouen; par conséquent, cela peut grossir le nombre de ces fables qu'on rencontre parfois aux premières pages des chroniques locales. Toutefois, ce qu'il y a de fabuleux, c'est la présence de Jules César; car M. Richard considère comme indubitable l'existence de

camps retranchés sur le Mont-de-Rouen (Sainte-Catherine) et sur le Mont-de-Thuringue (Bonsecours), à l'origine des premiers développements de la ville. « Le fort Sainte-Catherine, « dit-il, était moderne sans doute, mais il peut « fort bien avoir été construit sur d'anciens « retranchements, et l'examen des lieux, l'évi- « dence de la nécessité où était la ville d'avoir, « sur ce sommet menaçant, de vigilantes senti- « nelles, donnent à cette supposition tous les « caractères de la certitude (1). »

Dudon de Saint-Quentin, qui entre ordinairement dans beaucoup de détails sur ce qui concerne les premiers ducs normands, ne désigne pas positivement la côte Sainte-Catherine comme le point où Guillaume-Longue-Épée se serait retiré lors de l'arrivée de Rioulf, comte de Cotentin. Orderic Vital et Guillaume de Jumiéges ne fournissent pas là-dessus de renseignements plus précis; mais quelques chroniqueurs, écrivant d'après Dudon de Saint-Quentin, et commentant deux mots de cet historien, relatifs à la montagne

---

(1) *Recherches historiques sur Rouen*, p. 10. (*V.* dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, année 1835, un Mémoire de M. L. Fallue *sur les travaux militaires antiques des bords de la Seine*.)

qui dominait le plus la ville de Rouen, n'ont pas craint de désigner la côte Sainte-Catherine (1); ils nous autorisent donc suffisamment à chercher sur la côte Sainte-Catherine l'empreinte du passage de Guillaume Ier. Il est donc permis de rappeler le fait, et, comme nous permettons à tous ceux qui voudront faire des objections, d'en faire tant que bon leur semblera, personne ne saurait nous accuser de grossir outre mesure le contingent historique de la montagne. Il peut y avoir contestation sur le lieu : il y a déjà contestation entre les écrivains sur le sentiment auquel le duc obéit Les uns pensent que, malgré la longueur de son glaive, il fut accessible à la frayeur, et recula devant l'ennemi, dont les forces surpassaient énormément les siennes. D'autres pensent qu'il jouait un rôle afin d'éprouver ceux

---

(1) « *Urbe exiit, montisque procliva civitati imminentioris* « *subiit, cupiens exercitum inimicorum suorum intueri.* » (Dudon de Saint-Quentin, édit. de Duchesne, p. 95.) « Lidus ot pour, « hors de la ville s'en issi par devers Sainte-Katerine par sorveoir « l'ost de ses ennemis. » (*Les Chroniques de Normandie*, 1839.)

« Lidus issi de la ville et a la a mont Sainte-Katerine, si « esgarda l'ost de ses ennemis. » (*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, 1840.)

« Le duc Guillaume yssi hors de la cité par devers le mont « Saincte-Katherine pour voir l'estat de ses ennemis. » (*Chronique de Normandie*, *M. de la Bibliothèque de Rouen.*)

V. les *Recherches historiques sur Rouen*, par M. Richard, p. 12.

qui l'entouraient : cette ruse a pu se rencontrer quelquefois ; elle nous semble être du nombre de celles qu'un homme de cœur emploie difficilement, parce qu'elles peuvent faire en quelque sorte ricochet contre lui-même. Sous quelque influence que le duc ait agi, Dudon de Saint-Quentin disant qu'il monta sur une côte voisine de la ville, il est assez rationnel de penser que ce fut sur celle dont la plus grande hauteur permettait d'observer les ennemis. La côte Sainte-Catherine aurait été d'autant plus convenable, que, se trouvant à une extrémité opposée de la ville, elle pouvait avoir des restes d'anciens retranchements. De là, Guillaume, conservant son courage, s'il n'a pas cessé d'être le digne fils de Rollon, ou bien le reprenant et réparant par de l'héroïsme une faiblesse de peu de durée, se serait élancé, suivi d'un petit nombre de braves, et, comme un nouveau Charles-Martel, il aurait écrasé les soldats de Rioulf.

Geoffroi, comte d'Anjou, le second mari de l'impératrice Mathilde, ayant traversé la Seine à Vernon à la tête d'une armée nombreuse, vint camper auprès de l'abbaye de la Sainte-Trinité. « La bourgeoisie jugeant toute résistance impos- « sible » dit M. Depping « se présenta le lende- « main dans son camp, disposée à lui rendre

« hommage comme au duc de Normandie.
« Geoffroi fit, en effet, le jour suivant, son entrée
« dans la capitale. »

Voici une preuve positive que le fort Sainte-Catherine existait au XIVe siècle. Guillaume de Bellengues, chambellan du roi, fut nommé capitaine de Rouen et de Sainte-Catherine le jour de Pâques 1382. On le vit intervenir dans des délibérations du 2 décembre 1396, du 12 octobre 1397, et des 12 et 13 juillet 1398, devant Jean de la Tuile, bailli de Rouen (1).

Noël Taillepied, dans son livre des *Antiquitez et singularitez de la ville de Rouen*, après avoir énuméré ses boulevards, ses châteaux et ses tours, ses bastions et ses fossés, dit que cette ville « se peut estimer estre digne de deffence, « et principalement pour avoir en sa garde le Mont « de Sainte-Catherine, qui la préserve, comme « feroit une citadelle, à Metz en Lorraine. » L'éloge est grand, et lorsque le livre des *Antiquitez et singularitez de la ville de Rouen* fut dédié à Charles, cardinal de Bourbon, les vains efforts que Charles-Quint avait faits pour s'em-

(1) Ces actes, qui sont conservés aux archives municipales, sont reproduites par M. Richard, dans son volume des *Fortifications de Rouen*, p. 195 et suivantes.

parer de Metz n'étaient pas encore oubliés, et l'on parlait de la belle résistance opposée par François de Lorraine.

Nous arrivons à ce xve siècle qui vit tant de combats, où la France éprouva l'une des plus grandes calamités, celle des guerres civiles.

En 1417, les troupes royales occupaient le fort Sainte-Catherine. Une émeute eut lieu à Rouen, et le bailli Raoul de Gaucourt fut massacré, ainsi que Jean Léger, son lieutenant, et quelques autres Armagnacs. On sait que ce nom servait à désigner les partisans du Dauphin, qui fut depuis Charles VII; ils étaient, par conséquent, opposés aux Bourguignons et aux Anglais. Leurs exactions ayant soulevé le peuple de Paris, on en avait fait un horrible massacre. L'exaspération parisienne arriva jusqu'à Rouen par les diverses ramifications du parti bourguignon; car les crises politiques sont comme certaines maladies qui suivent le sang, et se communiquent de membre à membre dans les familles. Le dauphin Charles vint au fort Sainte-Catherine. Le prince était accompagné du jeune duc d'Alençon, des comtes d'Aumale et d'Harcourt, de Charles de Bourbon, du maréchal de Rieux et de trois mille hommes d'armes. Le commandant du fort se nommait Pierre de

Bourbon, sieur de Préaux. Il fit entrer les gens du Dauphin par la grosse tour du château, afin de le rendre imprenable; ce n'était pas suffisant : il fallait que les portes de Rouen s'ouvrissent. Trois mille hommes renfermés dans une forteresse pouvaient y attendre sans crainte les événements; toutefois, le rôle de Charles ne devait pas être seulement un rôle passif : « il espérait » dit M. Chéruel (1) « que la vue de son armée « intimiderait les bourgeois, et les déciderait à « lui ouvrir les portes. Mais le parti bourguignon « s'y refusa; il prit pour prétexte la présence des « *étrangers* qui se trouvaient en grand nombre « dans l'armée du Dauphin. On désignait sous « ce nom d'*étrangers*, ces bandes mercenaires « qui étaient la terreur des campagnes et des « villes; les habitants de Rouen repoussaient, « avec raison, ces pillards loin de leurs murs. « Quelques bourgeois ne partagèrent pas les sen- « timents de la majorité; ils sortirent de la ville, « et, conduits par le capitaine Guillaume de « Cramesnil, ils se rendirent à la forteresse de « Sainte-Catherine, désapprouvèrent hautement « devant le Dauphin la conduite de la commune, « et en rejetèrent la faute sur la populace, et

(1) *Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, p. 28.

« principalement sur la corporation des dra-
« piers (1). » Cette protestation d'une minorité impuissante n'eut aucun résultat, sinon de procurer une satisfaction stérile à celui qui la recevait : les affaires n'en avancèrent pas d'une ligne. Le Dauphin quitta le fort Sainte-Catherine pour le château de Rouen, également placé sous le commandement de Pierre de Bourbon, puis il se rendit à Déville, où on lui offrit du vin et divers présents, signes de moins d'effervescence dans les mauvaises passions et d'une propension à céder.

Au commencement de l'année suivante, les Bourguignons deviennent maîtres de la ville ; Guy Lebouteiller y est introduit avec ses troupes, mais le fort de Sainte-Catherine demeure toujours au pouvoir des Armagnacs. Cependant, au bout de quelques jours, le sire de Braquemont, son gouverneur (2), voyant que Jean de Harcourt n'a pu tenir plus de cinq jours dans le château, manquant peut-être de vivres, ou ne se voyant

---

(1) Voir l'*Histoire et Chronique de Normandie*, édition de 1610, p. 169. « Néanmoins, y lisons-nous, allèrent à Sainte-
« Catherine aucuns des bourgeois de Rouen eux excuser que par
« eux n'étoit pas cette rébellion faite, ains par gens de menus
« mestiers, comme drappiers et autres. »

(2) La *Chronique de Normandie* lui donne le prénom de Robert et la dignité d'amiral.

soutenu que par des défenseurs peu nombreux, prend le parti de se rendre.

C'est une époque bien mémorable dans les annales de la ville de Rouen, que celle de ce siége fameux, où le roi d'Angleterre eut pour auxiliaire une affreuse famine. L'invasion des insulaires a laissé des souvenirs qui ne disparaîtront jamais de l'histoire de France. De là vient la haine que les Français ont portée longtemps à leurs voisins d'outre-Manche. Ceux-ci, sous le règne de Philippe-de-Valois, avaient pu se présenter sur le territoire français avec quelque apparence de droit : tout en admettant la loi salique, leurs rois pouvaient en donner une autre interprétation que celle qui appela sur le trône la branche collatérale des Valois; il s'agissait alors d'un point contestable; les motifs sur lesquels avait été basée cette loi salique n'existaient dans aucun texte; il fallait deviner à quel point de vue les premiers Francs, auteurs de cette loi salique, s'étaient placés. Les partisans de Philippe leur attribuaient certains motifs, tandis que les partisans d'Edouard leur en attribuaient d'autres. Le but qu'on voulait atteindre par ce code invoqué depuis dix siècles, était-il de ne placer le sceptre que dans des mains robustes, accoutumées à manier la hache d'armes et non

la quenouille, ou bien d'écarter de la succession au trône l'étranger qui voudrait s'appuyer sur le sang maternel? Ce qu'il y a peut-être de plus vrai à dire, c'est que la loi des Saliens ne regardait pas spécialement la couronne, que c'était une loi civile ayant pour but de réserver les fonds de terre aux seuls héritiers mâles : on avait voulu, par extension ou par analogie, en faire la base du droit public. Mais, en 1418, la cause de la nationalité française se trouvait attaquée d'une manière révoltante : l'Anglais n'arrivait pas sur le territoire en vertu d'une interprétation aussi susceptible d'être admise qu'une autre ; il venait à la voix d'Isabeau de Bavière, d'une femme qui trahissait son propre fils, et livrait la couronne de France pour obéir à de mauvaises passions.

Le 29 juillet 1418, à minuit, Henri V ouvrit la tranchée devant Rouen avec une armée nombreuse. Le fort Sainte-Catherine fut le premier point d'attaque : il avait alors pour gouverneur Jean Noblet, lieutenant de Guy-Lebouteiller, et probablement, comme lui, chaud partisan de la maison de Bourgogne. Le septième corps d'armée enveloppa la montagne. Le comte de Mortagne s'établit entre le fort et la ville ; Thomas de Montagu, comte de Salisbury, assiégeait la montagne de l'autre côté. Sir John de Gray se plaçait

avec ses troupes au pied de la côte Saint-Michel Nous devons chercher ses traces au faubourg d'Eauplet et dans les abords de l'église Saint-Paul. Ces troupes devaient spécialement surveiller la Seine et empêcher les communications entre le fleuve et le fort. Henri V avait fait placer des chaînes au-dessous de la ville, et construire au Port-Saint-Ouen un pont de bois qui le rendait maître du fleuve. Mais le fort, au moyen de quelques nacelles, et à la faveur des ténèbres, pouvait recevoir des secours de l'autre rive, sa garnison n'étant pas assez considérable pour qu'il fallût parcourir un grand rayon afin de lui trouver des vivres; un léger ravitaillement pouvait prolonger la résistance. Il est certain que des Anglais investissaient également le fort vers sa partie orientale. Jean Noblet se défend avec courage. Les ennemis tentent une escalade à la faveur de la nuit; marchant dans un profond silence, afin de ne pas être plus entendus que vus, ils parviennent à franchir les fossés, et même des échelles sont déjà appliquées contre les murailles. Il faut une tactique bien prudente dans une saison où les entreprises de ce genre ne sont guère favorisées par des raffales. Enfin ils sont entendus, et il était temps, car malheur à la garnison; suivant les lois cruelles de la guerre,

elle périssait : mais c'est souvent dans les plus grands périls qu'on trouve le plus grand courage ; les soldats bourguignons repoussent l'escalade. Leur héroïsme eut un mois de durée. Si l'ennemi du dehors se pouvait repousser par la valeur, il y en avait un autre beaucoup plus redoutable au dedans de la forteresse. C'était le manque de vivres, obstacle devant lequel fléchissent les déterminations les plus énergiques. Le fort ne contenait pas de bouches inutiles qu'on pût expulser de son enceinte, comme on le fit à Rouen. Noblet n'eut pas recours à cet expédient infernal, et fut contraint de se rendre plus tôt que Jean Le Bouteiller. Les comtes de Mortagne et de Salisbury, Henri Fitz-Hugh, chambellan du roi d'Angleterre, réglèrent les conditions avec Jean Noblet et deux de ses lieutenants, Jean Dubuisson et Pierre de Graville. « La capitulation, « dit M. Chéruel (1), fut signée le 30 août 1418. « On convint que si, avant le jeudi suivant, à « midi, le fort n'était pas secouru, Jean Noblet « le livrerait aux Anglais, ainsi que les armes et « les chevaux ; la garnison s'engageait en outre, à « ne pas porter les armes contre Henri V avant la « Saint-Michel ; Guillaume Dubuisson, Jean

(1) Ouvrage déjà cité, p. 45.

« Dumoulin, Louis de Franqueville, Jean de « Frémont, Guillaume Le Roy et Colin Le Fort, « devaient rester en otages entre les mains des « Anglais. De son côté, Henri V garantissait la « vie sauve à tous les soldats de la garnison, à « l'exception des transfuges anglais, irlandais, « gallois ou gascons. La garnison n'ayant pas reçu « de secours avant le jour fixé, sortit du fort, « dont les Anglais prirent possession. »

Les religieux de l'abbaye voisine craignant, avec juste raison, le pillage, avaient déposé leurs reliques et autres objets précieux dans le château de Rouen. Malgré l'héroïsme de Jean Le Bouteiller, la valeur d'Alain Blanchard et d'autres hommes de même trempe, la ville fut obligée d'en venir à capitulation : elle était aussi vaincue par la famine. Les malheurs de la guerre sont déjà bien grands ; mais, comme si ce n'était pas assez pour les pauvres habitants d'une ville assiégée que de voir les armes des ennemis scintiller auprès d'eux ; que de se demander chaque matin si quelque trait ne tarira pas dans leurs veines la source de l'existence ; s'ils ne perdront pas un de leurs parents, peut-être un fils bien cher, l'espoir de leurs vieux ans ; il faut encore quelquefois que le spectre épouvantable de la famine vienne se placer auprès de celui de la

guerre. Les siéges où la famine joue son rôle, laissent dans l'histoire des traces bien profondes; on se les redit de père en fils. Toutes les classes de la société ne comprennent pas l'importance qui peut se trouver au triomphe ou bien à la défaite d'un parti; beaucoup de personnes y demeurent même complètement indifférentes; peu leur importe que les lois soient exécutées au nom d'un Valois ou bien au nom d'un Lancastre. Quand aux braves, ils ne pensent pas qu'il y ait sujet de s'attrister, s'il y a péril pour leurs vies: leurs enfants reçoivent un coup mortel sous leurs yeux, et leur cœur paternel fait preuve d'une résignation noble et mâle, parce que ces enfants périssent au poste de l'honneur; quant à la faim, elle déconcerte les caractères les plus intrépides. Il y eut, dans l'acte de capitulation de la ville de Rouen, un article spécial conçu en ces termes: « Convenu que toutes et « chacunes les reliques, joyaulx et aultres biens « à l'abbaye de Saincte-Catherine appartenans, « estans dedens la dicte ville et chasteau, entière- « ment seront délivrées à celuy à qui, après « la rendue de la dicte ville, le dit seigneur roy « ordonnera. »

Pendant plus de trente années, le drapeau britannique ondoya sur les tours de la ville de

Rouen. La domination des Lancastre a laissé des empreintes bien profondes dans l'esprit de ses habitants; elle est mnémonisée par le supplice de Jeanne-d'Arc. Les soldats du fort Sainte-Catherine durent applaudir en apercevant au-dessus des forts la flamme qui consumait la victime, ou du moins les tourbillons de fumée.

En 1449, les bourgeois de Rouen tournent leurs regards vers leur monarque légitime, et leurs armes contre les étrangers. Charles VII arrive accompagné de Dunois, de Pierre de Brézé, ainsi que d'autres capitaines de renom. Il somme les cent vingt Anglais qui composent la garnison du fort Sainte-Catherine de se rendre. Ceux-ci ne font aucune résistance, moins peut-être parce qu'ils voient devant eux des forces considérables, que parce qu'ils connaissent l'esprit des habitants de Rouen, qui ont déjà cerné le château, le Palais des rives de la Seine, et la Barbacane. Ils ne stipulent pas d'autres conditions que la vie sauve, et permission leur est donnée de se retirer vers le Pont-de-l'Arche, qui, depuis un an, est rentré sous la domination française. Le Roi leur recommande de ne rien prendre sans le payer. En effet, c'était bien la moindre chose que d'interdire la maraude à des ennemis. Ils n'étaient pas prisonniers de guerre; le roi de

France, pour assurer leur retraite, leur donnait un héraut. Ces soldats anglais exposent leur détresse : comment paieront-ils les dépenses, ils n'ont rien? Autant vaudrait leur dire, en propres termes, qu'ils sont condamnés à mourir de faim. Charles leur donne donc 100 livres, somme équivalente à plus de 1,500 francs de nos jours. Puis il s'installe dans le lieu qu'ils occupaient, tandis que Dunois et d'autres capitaines s'avancent vers la porte Martainville, où le clergé, les nobles et les bourgeois se portent à leur rencontre : car il y a dans la ville réaction complète contre ces insulaires, souillés du sang le plus pur de la France ; ils ne conservent dans cette ville, témoin du supplice de la Pucelle, que le château et ce Vieux-Palais, trophée des succès de Henri V ; ils sont obligés de parlementer. La *Revue rétrospective Normande* renferme, entr'autres documents inédits, un mémoire concernant la réduction de la ville de Rouen en 1449. Ce mémoire, malheureusement incomplet, contient les préliminaires de la capitulation entre le duc de Sommerset, gouverneur de la ville, et le roi de France. Ces préliminaires se rattachent à notre sujet. « Le 23 octobre 1449, lisons-nous, vint « devant le Roy, à Sainte-Catherine-du-Mont « de Rouen, Edmond, duc de Sommerset, et en

« sa compagnie Mᵉ Ros, Mᵉ Osmond, Mᵉ Thomas « de Sainte-Barbe, le trésorier du dit duc de « Sommerset; estant le Roy en une chambre « basse du lieu de Sainte-Catherine, avec luy le « roy de Sicile, et messires de Maine, de Nevers, « de Clermont, d'Eu, de Lomeigne, de la Marche, « de Saint-Paul, de Tancarville, de Dunois son « lieutenant, de Culant grand-maistre d'hostel, « de Lafayette et de Jaloignes, maréchaux de « France, de Blainville maistre des arbalestriers, « de la Varenne, de Brétigny, le bailly de Lyon, « le bailly de Berry, le bailly de Rouen, Jacques « Lecœur et le Chancelier. »

Des pourparlers s'établirent entre les deux partis et durèrent plusieurs jours. Le chef anglais faisait des propositions inacceptables : il tenait à conserver les deux forteresses pendant trois semaines, avec le droit réservé pour les siens d'aller et venir, sous la protection des vainqueurs, dans la ville redevenue française; le tout pour vaquer au recouvrement de choses qui leur appartenaient. Le duc de Sommerset réclamait aussi le droit d'emporter toutes les couleuvrines, pièces d'artillerie et arbalètes, afin de les remettre à son souverain. On comprend aisément l'inopportunité de semblables conditions. Sommerset parlait presque en maître, tant il voulait conserver

ses avantages. Il lui fallut se contenter de moins. Les Anglais abandonnent leur artillerie, rendent tous les prisonniers et les villes de Honfleur, Caudebec, Lillebonne et Tancarville; le célèbre Talbot étant livré comme ôtage, le lundi 10 novembre, Charles VII, *tout armé en blanc, sur un coursier couvert jusques aux pieds de velours azuré, semé de fleurs de lys d'or, et en sa teste un chapeau de velours vermeil,* s'avançait sur le pont-levis du fort pour faire son entrée triomphante. Ce cortége, brillant de tout le luxe féodal, nous a été décrit, et, si l'on trouve du plaisir à lire cette description dans le silence du cabinet, on en trouve encore plus à la lire quand on se promène sur cette montagne maintenant si solitaire. Alors on évoque les ombres de ces vainqueurs, heureux d'escorter leur prince à travers les rues et les places de la cité reconquise, au milieu des ovations décernées par une population redevenue française, après avoir gémi trente ans de ne l'être plus.

Louis XI, étant venu visiter la ville de Rouen, gagne les bonnes grâces de la bourgeoisie. Les Normands adoptaient la cause royale, à l'exemple de leur sénéchal, Louis de Brézé; mais, celui-ci ayant été frappé mortellement sur le champ-de-bataille de Mont-Lhéry, les Normands chan-

gèrent de conduite, et trouvèrent de l'avantage à se ranger sous les bannières de la cause féodale connue sous le nom de Ligue du bien public. Louis, en signant le traité de Conflans, obtempéra, comme on sait, à toutes les conditions voulues par les princes, et l'une des conditions fut que le duché de Normandie deviendrait l'apanage de son frère Charles, pour lors duc de Berry. Depuis le fils du roi Jean, qui devint ensuite Charles V, il n'y avait pas eu de duc de Normandie; on conçoit la satisfaction que les habitants de Rouen durent éprouver en voyant reparaître une dignité dont ils n'avaient pas perdu le souvenir, et qui leur faisait espérer une sorte d'émancipation. Le nouveau duc arrive donc accompagné du duc de Bretagne et d'une escorte de Bretons. Il s'installe au fort Sainte-Catherine, en attendant que les préparatifs de sa réception soient achevés. Un différend s'élève malheureusement entre lui et le duc de Bretagne; ils avaient pu être parfaitement d'accord, quand il s'agissait de tenir ferme contre le monarque, et de contribuer à la formation d'un réseau puissant pour la défense de leurs prétentions; les circonstances n'étaient plus les mêmes, et les alliances politiques, dès-lors qu'elles ne sont plus nécessaires, cessent fort souvent de subsister; les

rivalités, les calculs particuliers, ces ambitions dont on avait fait le sacrifice au besoin d'union, ces mauvais germes de divisions comprimés pour quelque temps, mais non pas étouffés, il s'en faut, réapparaissent avec plus de vitalité que jamais. Ce n'est pas l'histoire de la Ligue du bien public, c'est l'histoire d'une foule de conventions qui ne durent que pendant la guerre, et disparaissent après la conclusion de la paix. Le duc de Calabre, témoin du conflit, en prévient les habitants de Rouen : ceux-ci, craignant que le projet du duc de Bretagne ne s'exécute, ou du moins, que ce duc ne nuise en quelque manière à leurs intérêts, soit en réclamant des charges provinciales pour quelques-uns des siens, soit autrement, n'ont rien de plus pressé que de monter au fort. Ils arrivent en armes, et probablement en bon nombre : les Bretons ne sauraient leur faire résistance. Ils s'emparent donc promptement de leur duc, le placent sur un palefroi, le conduisent dans l'enceinte de leur ville : c'est là que, en l'absence de leur archevêque, le cardinal d'Estouteville, il reçoit la consécration religieuse des mains de Guillaume de Harcourt, évêque de Bayeux. Le duc de Bretagne eut beau s'indigner du procédé, les choses n'en eurent pas moins lieu, et, probablement,

il dut s'éloigner promptement d'une ville qui ne l'eut pas souffert longtemps dans son voisinage. Quant à Charles, on sait qu'il ne jouit de sa dignité que pendant deux mois, et qu'il fut obligé de se sauver dans un piteux équipage.

La seconde moitié du XVe siècle et la première moitié du XVIe devaient se passer sans qu'il y eût de combats sur la côte Sainte-Catherine. François Ier eut un grand projet sur la forteresse : nous en retrouvons encore les preuves matérielles aux archives municipales ; ce projet ne fut pas mis à exécution. François Ier voulait, en 1520, établir sur la montagne une citadelle imprenable, et, le 17 août suivant, une assemblée se réunissait à l'Hôtel-de-Ville pour examiner s'il ne serait pas possible de comprendre la côte Sainte-Catherine dans l'enceinte de la ville. Le projet ne fut pas jugé praticable : il eût été fort dispendieux.

De quelque point de la Normandie qu'on écrive l'histoire, il est rare de n'avoir rien à dire sur ces années malheureuses où le symbole religieux servait d'étendard, où les frères s'armaient les uns contre les autres au nom des croyances. La côte Sainte-Catherine était trop voisine de Rouen pour que les religionnaires pussent l'oublier : ils apercevaient auprès du fort une maison claustrale : il n'en fallait pas tant pour exciter

leur ardeur. Ils se transportèrent pendant la nuit sur la côte Sainte-Catherine, et scièrent un calvaire en vénération, remarquable par sa grande hauteur (cinquante mètres environ), véritable merveille élevée aux frais d'un changeur de Rouen, qui avait rivalisé de zèle avec le constructeur des degrés en pierre de l'abbaye. C'était chose étonnante que les vents n'eussent pas renversé ce calvaire ; il devait obtenir grâce à cause de sa résistance contre les ouragans : les dévastateurs furent impitoyables ; puis ils allèrent ravager l'église de Bon-Secours. Afin d'expier cette excursion sacrilége, l'archevêque de Rouen, Charles I[er] de Bourbon, celui que les ligueurs voulaient placer sur le trône, prescrivit une cérémonie religieuse ; plus de cinquante mille personnes y assistèrent ; dom Pommeraye porte même leur nombre à plus de quatre-vingt mille (1). Les religieux voyant cette procession nombreuse, durent certainement rendre grâces au Ciel de ce que leur maison n'avait pas été attaquée : plus tard, en l'année fatale 1562, elle devait recevoir de terribles visiteurs.

---

(1) *Histoire des archevêques de Rouen*, p. 611 ; *Histoire du Parlement*, tome II, p. 239 ; *Relations des troubles excités par les Calvinistes*, dans la *Revue rétrospective normande*, p. 7. *Histoire de la ville de Rouen.*

Les calvinistes s'étant emparés de la ville de Rouen le 15 avril 1562, se saisirent le lendemain des armes et des munitions déposées en l'Hôtel-de-Ville, à l'aide desquelles ils se rendirent maîtres du château du Vieux-Palais et du fort Sainte-Catherine (1). Ils gravirent donc la montagne le mercredi 29 avril, pénétrèrent dans l'abbaye dont ils prirent les reliques, les papiers et tous les actes publics (2). Ils ne perdirent pas un seul moment pendant les quelques mois que dura leur règne. Ils construisirent sur la montagne un nouveau fort, connu sous le nom de Montgommery, leur chef, et sous celui de Saint-Michel, à cause de sa proximité du prieuré. Du reste, ce fort ne devait être construit qu'en bois et en terre ; il ne consistait donc qu'en redoutes, dans lesquelles on pouvait placer de l'artillerie ; elles servaient à protéger l'ancien fort, qui reçut aussi des augmentations de même nature (3).

Le duc d'Aumale, accompagné de Villebon-Etouteville, bailli de Rouen, du seigneur de Clères, du seigneur d'Alègre, d'Ausebosc, de Haucourt et d'autres personnages distingués,

---

(1) Masseville, t. V, p. 134.

(2) *Relations des troubles*, p. 19.

(3) *Neustria pia*, p. 415, L'auteur renvoie à D. Bigot.

ainsi que de sept à huit mille hommes tant d'infanterie que de cavalerie, vint camper le jour du Saint-Sacrement auprès du fort Sainte-Catherine. Les habitants de Rouen sommés de se rendre, s'y refusent. Alors le fort est attaqué plusieurs fois avec une grande vigueur. Il eût été pris immanquablement si les rebelles qui le défendaient n'eussent montré cette bravoure désespérée, ressource ordinaire des gens dans leur position, parce que pour eux les réactions sont choses fort à craindre; ils se défendent donc jusqu'à la dernière goutte de leur sang, précisément parce que leur cause est mauvaise.

« De rechef, dit le chanoine Nagerel, est venu « le dit seigneur le 29 de juing avec unze grosses « pièces d'artillerie, battre ledit fort, dont ceux « de la ville ont soutenu lesdits assauts, et y eut « plusieurs vailiants capitaines tuez, entre autres « le seigneur de Haucourt, et furent canonnez « d'une galère qui était sur la rivière de Seine. « Pour laquelle cause se délibéra ledit seigneur « d'Aumale se retirer, et faire sçavoir au roy qu'il « ne pouvoit prendre la ville à si peu de gens. »

Suivant Masseville, qui ne cite pas ses autorités, il y eut division dans le conseil du roi. Les uns jugeaient convenable de diriger sur Rouen l'armée qui, pour lors, se trouvait dans le Berry; d'autres

opinaient, au contraire, pour qu'on assiégeât Orléans ; « cette ville étant au cœur du royaume « et vers le milieu de la Loire, tiendrait en res- « pect les provinces des environs. » Le premier sentiment fut adopté : on pensa que Rouen étant capitale de la Normandie, sa réduction amènerait celles de Caen, de Dieppe et du Hâvre-de-Grâce (1).

L'armée royale, forte de vingt-huit mille hommes (2), sous la conduite d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, du duc de Guise et du connétable de Montmorency, arriva devant Rouen le 25 septembre 1562. Farin ne donne pas beaucoup de détails sur le siége ; il ne parle pas de la prise du fort Sainte-Catherine, qui fut un prélude important. « Les protestants, dit « Servin, avaient logé leurs meilleures troupes « dans les forteresses de Sainte-Catherine et de « Saint-Michel, les deux citadelles que la nature « a données à la ville de Rouen, et ils les avaient « bordées de leur plus forte artillerie. »

---

(1) *Histoire sommaire de Normandie*, t. V, p. 140.

(2) Suivant Masseville, mais de seize mille hommes de pied et deux mille chevaux suivant Farin et l'auteur des *Beautés de la Normandie*. Nagerel dit qu'il y eut bien quarante mille hommes qui cernèrent la ville de tous côtés.

« Le jour de Saint-Michel audit an, dit Nage-« rel, furent faites des tranchées qui estoyent « commencées depuis le camp du roi, et venoient « finir au bord du fossé du fort Sainte-Catherine, « où il y eut grand nombre de pionniers tuez en « faisant les dites approches. » Cet auteur ne nous dit pas où se trouvait le camp du roi : mais nous savons que le seigneur de Martigues-Luxembourg, chargé d'attaquer le Mont-Sainte-Catherine, s'empara d'abord du chemin de Paris, qui ne suivait pas la direction que nous lui voyons aujourd'hui : il passait auprès du cimetière du Mont-Gargan. L'attaque par conséquent fut dirigée contre le versant septentrional de la montagne. « Le seigneur de Martigues-Luxem-« bourg, colonel général de l'infanterie, dit « Masseville, ... y monta peu à peu à la faveur « des tranchées qu'il poussa autant que le terrain « put le permettre ; mais ce ne fut pas sans perdre « du monde par les feux d'artifice et par l'artil-« lerie des assiégés, par leurs fréquentes sorties, « et par les pluies qui faisaient couler de gros « ruisseaux sur les assaillants. Ces obstacles firent « croire à ceux-ci qu'ils n'emporteraient pas cette « forteresse aussitôt qu'ils l'avaient espéré, et, « en effet, elle les aurait occupés encore long-« temps sans la découverte que fit le colonel

« Villers. Il apprit d'un capitaine protestant qui « avait été fait prisonnier dans une sortie, que « les assiégés craignaient si peu la prise du fort, « que la plupart s'allaient promener dans la ville « tous les jours vers midi. Villers en avertit en « même temps les généraux, qui résolurent de « profiter de cet avis. Ils firent disposer secrète- « ment des échelles et les autres choses néces- « saires pour attaquer la place dans l'heure « marquée. Martigues et Villers conduisirent « cette affaire si heureusement, qu'ils prirent le « fort d'assaut. Ceux qui étaient dedans le défen- « dirent autant qu'ils purent : mais leur résistance « ne servit qu'à les faire tailler en pièces. » L'auteur des *Lettres sur Rouen* dit que cet assaut se donna le 6 octobre et dura toute la journée ; que tous les défenseurs furent passés au fil de l'épée, et que trois cents bourgeois, sortis de la ville pour les secourir, eurent le même sort (1).

Servin dit que les deux forts de Sainte-Catherine et de Saint-Michel furent emportés en même temps, l'un par le connétable, l'autre par le duc de Guise, et que les garnisons de l'un et de l'autre furent passées au fil de l'épée. Suivant l'auteur des *Troubles excités à Rouen au sujet des Calvi-*

---

(1) Consulter, du reste, Nagerel.

nistes, « ledit fort (de Sainte-Catherine) fut « battu sept ou huit jours, et pris par les gens du « roy ; et il y eut plusieurs hérétiques tués ou « blessés, avec un capitaine nommé Louis qui « gardait ledit fort. »

La prise du fort Sainte-Catherine fut d'un heureux augure pour l'armée royale ; elle prit possession de la ville, où Dubosc d'Emendreville et Guillaume Marlorat régnaient depuis six mois. Le catholicisme fut rétabli dans Rouen par Charles IX, qui, n'ayant pour lors que treize ans, fit son entrée dans cette ville avec sa mère Catherine de Médicis, son frère Henri de Valois, et le prince de Condé. Mais après l'édit d'Amboise, cette ville retomba au pouvoir des religionnaires, puis la nomination du duc de Bouillon à la charge de gouverneur leur fut avantageuse. Le 10 avril 1564, les conseillers échevins reçurent l'ordre de procéder à la démolition du fort Sainte-Catherine ; néanmoins, cet ordre ne fut exécuté que bien imparfaitement.

En 1588, après la journée des Barricades, Henri III, contraint de s'éloigner de la capitale, où il ne devait jamais rentrer, parce que le duc de Guise, devenu l'idole de la populace, devait y régner à sa place, s'était retiré d'abord à Chartres. Il vint ensuite dans sa bonne ville de Rouen,

sur l'assurance que lui donna le premier président Claude Groulard. Ce fut au haut de la côte Sainte-Catherine que le lieutenant-général et les conseillers de ville, accompagnés de cent des plus notables bourgeois, montés tous sur des chevaux ornés de housses, allèrent à sa rencontre : ils étaient escortés par la Cinquantaine, ce corps de cavalerie rouennaise qui a subsisté jusqu'à la révolution. On sait que pendant le XVI[e] siècle il n'exista pas de maire à Rouen ; la charge de maire, supprimée par Charles VI, ne fut rétablie que sous Louis XIV, en 1692 ; les affaires de la ville étaient administrées par des conseillers échevins, au nombre de six. Ceux qui se trouvaient en fonctions le 13 juin 1588, jour de l'arrivée du monarque, étaient Thomas Dupont, Octavien Bigot, sieur d'Esteville, Pierre de Guillot, conseiller, notaire et secrétaire du roi, Guillaume Colombel, Simon Le Pigné et Michel Erambourg. Dans les cérémonies publiques, ces magistrats portaient des toques de velours noir et des robes courtes de soie de même couleur. Ils étaient précédés de l'huissier sergent de la ville, tenant une masse. C'est au haut de la montagne que Messieurs du corps de ville se trouvent en face du monarque ; ils fléchissent le genou ; maître Jean Cavelier, lieutenant-général

[redacted]

du bailli, prononce une harangue. Nous ne doutons pas que ces obséquiosités n'aient eu pour accompagnement le son des cloches de l'abbaye de la montagne et la voix tonnante de l'artillerie du fort : car ce fort n'avait pas entièrement disparu ; nous avons la preuve de son existence en 1591, dans un fait que nous allons raconter.

La ville de Rouen se trouvait alors au pouvoir des ligueurs. Comme certains partisans du Béarnais laissaient un libre cours à leurs sentiments, et que chaque jour les vœux les plus ardents étaient exprimées en sa faveur, l'effervescence ne pouvait être comprimée que par une pression très vigoureuse : aussi les complots, lorsqu'ils étaient découverts, étaient-ils toujours punis fort sévèrement. « En 1591, dit M. Floquet, « le caporal Lafrappe, de la garnison du château-« fort de Sainte-Catherine, *convaincu de complicité* « *à la conspiration, trahison et entreprise faicte* « *par les ennemys sur cette forteresse, et d'avoir* « *reçu argent pour le faire*, avait été pendu au « Vieux-Marché en vertu d'un arrêt du parlement, « et on n'aurait guère plaint peut-être cet homme, « mu seulement par la soif de l'or, si, avant de « le hisser à la potence, on n'eût vu l'exécuteur « des hautes-œuvres *le tenailler et pincher d'ung*

« *fer chauld par les mamelles.* La France répu-
« gnerait maintenant à ces atrocités inutiles. Mais « le Parlement, las de tant de tentatives répétées, « avait voulu effrayer ceux qui pouvaient machi- « ner encore d'autres complots. Pour encourager, « au contraire, les révélations, par lesquelles « avaient toujours échoué jusqu'à présent les « entreprises de ce genre, un office de la valeur « de cent-vingt écus fut donné par le Parlement « au soldat Jacques Vallée qui avait tout découvert. « La tête du caporal supplicié parut, le jour même, « au haut d'une *estamperche*, sur la *tour carrée* du « château qu'il avait voulu livrer. Cette fois encore, « des processions sortirent, bannières déployées, « comme cela avait déjà eu lieu en des cas sem- « blables. Cette fois encore, *le principal conduc- « teur et payeur du complot s'estoit échappé*, comme « le dit Valdory avec regret, et il fallut laisser « aller cinq ou six autres prisonniers arrêtés avec « Lafrappe, mais que les juges n'avaient pu « convaincre (1). » Ainsi nous apprenons par ce récit que la tour carrée du fort Sainte-Catherine fut ornée de ce hideux trophée que les Turcs

(1) *Histoire du Parlement de Normandie*, t. III, p 361. L'auteur renvoie en note aux registres des 14, 17, 18 mai et 17 juin 1691.

placent au château des Sept-Tours : tant le Parlement ligueur jugeait convenable d'épouvanter ceux qui, pour un motif quelconque d'attachement ou d'intérêt pécuniaire, donneraient à la royauté d'Henri IV quelque chance de succès.

Le Béarnais n'allait pas tarder à venir sous les murailles du fort Sainte-Catherine : mais il devait se retirer sans avoir pu s'en rendre maître. Le duc de Mayenne avait remis le gouvernement de la province aux mains du sieur de Villars, un des plus vaillants hommes du parti de la Ligue. On dit que ce fut à la prière des habitants de Rouen, qui savaient tout ce que le sieur de Villars avait fait pour la ville du Hâvre, lorsqu'il était pourvu de son gouvernement (1). Quant au fort Sainte-Catherine, le duc de Mayenne le remit à la garde d'un gentilhomme du Dauphiné, Aimar de la Chatte, sieur de Gessen. Son nom se rattache à une époque bien importante de notre histoire urbaine, puisque, ayant eu l'honneur d'avoir pour adversaire Henri IV, il ne fut pas vaincu. C'est beaucoup : car lorsqu'on fait l'éloge d'un guerrier, il faut commencer par considérer en face de qui ce guerrier se trouvait : si c'était d'un

---

(1) Pleuvry, *Histoire de la ville du Hâvre*, p. 113.

assaillant redoutable, ou bien d'un homme de mince valeur.

Villars, ayant plusieurs fois visité la côte Sainte-Catherine, trouva qu'il était urgent d'augmenter son système de défense. Elle pouvait encore protéger la ville, et on se rappelait que, dix-huit ans auparavant, l'armée royale ne s'en était emparée qu'avec peine. En conséquence, Villars eut recours aux conseils d'un nommé Charlemont, et s'occupa de construire un nouveau fort. Les bourgeois rivalisèrent de zèle pour les travaux. Cela se voit souvent, lorsque les villes ont à redouter un siége : les habitants, craignant de voir détruire leurs foyers domestiques, s'empressent de devenir pionniers, et sont prêts à se faire soldats. Les bourgeois de Rouen, au XVI[e] siècle, jouissaient de priviléges qu'ils appréhendaient de perdre. Quant aux paysans des environs qu'on requérait pour les mêmes travaux, ils s'y rendaient de mauvaise grâce ; ils éprouvaient un mécontentement véritable d'être employés à la défense de gens qu'ils considéraient d'un œil jaloux, et qui ne leur tiendraient aucun compte de leurs sueurs.

Nous trouvons des détails très précieux et très circonstanciés dans un livre intitulé : *Discours sur le siége de la ville de Rouen, par le sieur Valdori,*

capitaine au service de la Ligue, cet ouvrage sorti des presses de Victor Lallemand, *et avec la permission de Monseigneur le duc de Mayenne, lieutenant-général de l'Estat et couronne de France*, en 1592, c'est-à-dire un an environ après la levée du siége. Il est regrettable que nous n'en ayons pas autant pour chacun des siéges de Rouen.

« Le roi, dit Sully (1), ne s'était pas encore « vu à la tête de forces aussi considérables. Il lui « était arrivé quatre mille Anglais, conduits par « Roger Williams, et l'on attendait encore dans « peu un second renfort, qui débarqua pendant le « siége sous les ordres du comte d'Essex, ministre « et favori de la reine Élisabeth. Les Provinces-« Unies, outre les deux régiments qu'elles entre-« tenaient à ce prince, avaient fait marcher vers « les côtes de Normandie une flotte de cinquante « voiles, bien équipée et portant deux mille cinq « cents soldats, que commandait le comte « Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon (c'est « ainsi qu'on appela le vicomte de Turenne « depuis son mariage) avait si bien négocié en « Allemagne, qu'il en avait ramené cinq ou six « mille reîtres, outre quelques compagnies de

(1) *Mémoires* de Maximilien de Béthune, duc de Sully, *Liège*, 1788, t. II, p. 41.

« lansquenets, ayant à leur tête le prince d'Anhalt.
« Ces secours étrangers, joints aux six mille
« Suisses à la solde du roi, aux différents renforts
« qui vinrent de plusieurs endroits, surtout de
« la Normandie, et aux troupes, soit catholiques,
« soit protestantes, que le roi avait en sa dispo-
« sition, composaient une armée de quarante
« mille hommes. » Cet effectif était considérable. Du reste, toutes ces troupes ne durent pas se trouver en même temps sous les murs de Rouen : mais celles qui essuyaient le feu de l'artillerie rouennaise, se ressentaient de l'appui moral et même matériel que les autres pouvaient leur prêter, soit en intimidant les assiégés, soit en leur donnant à elles-mêmes quelque chose de plus redoutable dans leur choc, et surtout en leur promettant de l'appui en cas de besoin

La côte Sainte-Catherine fut un des points où il se passa le plus de choses pendant la durée du siége. Armand de Gontaut, maréchal de Biron, était arrivé le 11 novembre 1591 avec dix mille hommes de pied et quatre mille chevaux : le siége dura jusqu'au 15 avril de l'année suivante. Comme des troupes retranchées dans un lieu nommé Le Fresne-l'Eplan pouvaient s'élancer au premier instant sur le fort Sainte-Catherine, avant qu'il fût mis en état complet de défense, Villars

jugea convenable de prendre l'initiative. En effet, le 15 novembre, sur les cinq heures du matin, il en fait sortir un certain nombre de fantassins, et même de cavaliers. Les ténèbres leur sont favorables, ils débusquent les soldats d'Henri IV, et, sans l'amour du pillage qui arrête les vainqueurs dans leur poursuite, ils vont obtenir de plus grands avantages. Cette sortie ne fut pas la seule. Pendant les mauvais mois d'hiver, il y eut des pluies excessives, de grandes neiges, des gelées incroyables : sans la présence du Béarnais, toujours si puissante sur son armée, les assiégeants eussent peut-être perdu courage. Quinze cents hommes travaillaient aux fortifications de la côte Sainte-Catherine sous les yeux de l'ennemi, qui ne se trouvait pas éloigné de plus de cent pas; la nuit n'amenait pas la discontinuation de leurs travaux. Villars, homme infatigable s'il en fut jamais, allait et venait sans cesse de la ville à la montagne et de la montagne à la ville. De leur côté, les assiégeants construisaient des tranchées: quelques pièces de canon, placées au bois de Thuringue, les protégeaient. Il serait beaucoup trop long de mentionner toutes les canonnades et les différentes péripéties de ce long drame guerrier. Disons seulement que quatre ou cinq cents ennemis parvinrent à se loger dans le fossé

du fort. Henri les commandait en personne. Voici ce que nous lisons dans les mémoires de Sully (1) qui fut plus que témoin oculaire : « Le roi choisit « la nuit qu'il était de tranchée avec ses trois cents « gentilshommes armés de toutes pièces. Outre « les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous « une hallebarde à la main et des pistolets à la « ceinture, et il joignit à cette troupe quatre « cents mousquetaires ou poquiers. Ce fut à minuit, « par un froid excessif du mois de décembre, que « nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs « endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut « opiniâtre avec une égale animosité de part et « d'autre. Nous fîmes des efforts considérables « pour gagner le bord, et les assiégés nous « repoussèrent plusieurs fois J'y fus renversé « deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes « détachées ou mises en pièces. Maignan, que « j'avais obtenu la permission d'emmener avec « moi, me releva, rajusta mes armes et me donna « sa hallebarde. Enfin, la tranchée fut emportée « de vive force, et nous la nettoyâmes de plus « de cinquante morts ou mourants des ennemis, « que nous jetâmes dans le précipice de la colline. « Cette tranchée était vue à découvert par le

(1) Même édition, p. 36.

[redacted]

« canon du fort : mais le roi avait eu la précaution « de faire apporter quantité de gabions, de « barriques et de pièces de bois, qui couvrirent « les Anglais, auxquels il la donna à garder. » Ces Anglais, au nombre de huit cents hommes, avaient pour chef le colonel Roger Williams. Le lendemain, la position fut reprise par les assiégés; puis les royaux la reprirent encore et surent s'y maintenir.

Quoique les bourgeois de Rouen fussent toujours en présence de la mort, ils ne laissèrent point le 5 janvier, *selon la bonne coutume*, dit le capitaine Valdori, de crier : *adieu Noël* et *le roy boit.* Ils tenaient beaucoup à cette *bonne coutume*, d'une origine si respectable, qui se transmet de génération en génération, en rappelant à l'aïeul cette joie innocente qu'il éprouvait jadis, lorsqu'il n'était que petit-fils. Cela ne ressemble-t-il pas à ces épisodes qu'on rencontre dans les récits des combats antiques, épisodes admirablement propres à reposer l'esprit du lecteur fatigué du carnage? Si la fête des rois eût existé du temps d'Hector et d'Achille, le chantre d'Ilion n'eût pas manqué de la mentionner. Il y a quelque chose d'une naïveté vraiment homérique dans ce passage du chroniqueur rouennais, qui, parlant d'événements bien graves, de canonnades et

d'escarmouches sanglantes, distrait l'imagination de ses lecteurs et se distrait lui-même avec le souvenir de bonnes et joyeuses fêtes de familles.

Henri IV, ayant appris l'arrivée du duc de Parme, n'eut rien de mieux à faire que de se diriger promptement vers la Picardie, en emmenant avec lui le baron Charles de Biron, Bellegarde, grand écuyer de France, Rambures, Praslin, Montigné, Chaulivant et l'élite de ses braves. Il fallait couper le chemin à ces nombreux renforts d'Espagnols, d'Italiens, de Français et de Lorrains, qui venaient grossir les forces du duc de Mayenne. Le commandement des troupes assiégeantes fut laissé au maréchal Armand de Biron. C'était le plus ancien chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il passait pour traîner la guerre en longueur; témoin un propos qu'il tint, dit-on, à son fils et qui prouve combien, chez quelques hommes, l'intérêt personnel est plus puissant que celui de l'Etat. Armand de Gontaut eut la tête emportée par un boulet de canon au siége d'Epernai, le 26 juillet de l'année suivante. Quant à son fils Charles, celui qui, après avoir reçu trente-deux blessures au service de son prince, fut condamné par le parlement de Paris comme coupable de trahison, et décapité à la Bastille, quelques-uns des chefs d'accusation

dirigés contre lui se rapportaient au fort Sainte-Catherine. Nous extrayons ce qui suit d'un ouvrage intitulé : *Histoire de la vie, conspiration, prison, jugement, testament et mort du maréchal de Biron*, 1602, et inséré dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* (1). Entre autres dépositions, il y avait celle-ci que, « lorsqu'il fut question de « prendre le fort Sainte-Catherine, ledit mares-« chal advertit celui qui le commandoit de faire « promptement des palissades hors le fort, d'au-« taut qu'ayant esté reconnu qu'il n'y avoit que « quatre cents hommes dedans, le sieur de Vitri « avoit offert au roy de l'escalader en plein jour; « qu'il avoit aussi adverti ledit gouverneur du fort « Sainte-Catherine de pointer ses pièces, et « qu'il mèneroit le roy le lendemain recoingnois-« tre la place, où, afin qu'on ne le tuast lui-même, « il se feroit signaler par un panache noir; mais « que, si ce dessein failloit, il estoit aisé de mettre « hors du fort quelques chevaliers en embuscades « à la faveur du fossé, qui pourroit facilement se « saisir du roy, parce qu'il le mèneroit si avant « lui troisième qu'il ne s'en pourroit dégager. » On sait que son dénonciateur était le sieur de Lafin, un de ses confidents, qui avait trempé

---

(1) Voir dans la 1re série, t. XIV, p. 123 et 132.

lui-même dans le complot ourdi contre Henri IV, et s'en était retiré parce qu'on allait trop loin. Lorsque Charles de Biron comparaît, dans la chambre dorée, en présence de cent douze magistrats de la Cour souveraine, voici ce qu'il répond sur ce chef d'accusation : « Il supplie Sa « Majesté d'implorer sa mémoire pour se ressou- « venir que luy seul le divertit contre le dessein « que Sa Majesté en avoit d'aller voir et reco- « gnoistre ledict fort, sur ce qu'il luy représenta « qu'il y avait dans ladite place d'extrêmement « bons canonniers, et qu'il n'y pouvoit aller sans « grand hazard; que, sur ce qu'il lui représenta, « Sa Majesté rompit son voyage, lui offrant, s'il « désiroit d'en avoir le plan, le luy apporter le « lendemain; et mesme proposa avec Sa Majesté « de prendre la place avec cinq cents harquebu- « siers, et qu'il iroit le premier à l'assaut. »

Le maréchal Armand de Biron ne pénétra ni dans la ville, ni dans le fort Sainte-Catherine en l'absence d'Henri IV. Les assiégeants tenaient bon, et Villars établissait un jeu de bagues en dehors des remparts de Saint-Hilaire : les guerriers ligueurs, en faisant leur partie, criaient aux assiégeants de venir essayer leur adresse. Toutefois la famine se manifesta dans la ville, et probablement aussi dans le fort Sainte-Catherine :

Villars, depuis le retour d'Henri IV, eut la pensée de se rendre, s'il ne lui arrivait pas de secours. Le duc de Mayenne, averti de sa détresse, s'empressa de traverser la Somme. Comme il se trouvait à peu de distance de Rouen, Henri jugea qu'il était de bonne politique de lever le siége; la bravoure dont il avait fait preuve en payant de sa personne, lui permettait de le faire en tout honneur. Lorsque les assiégeants commencèrent à se retirer, ceux qui étaient postés devant le fort Sainte-Catherine demeuraient fermes pour donner le temps à tous les soldats de leur parti, tant fantassins que cavaliers, de se réunir. Ce jour-là, lundi 20 avril, plus de quatre mille coups de mousquets et d'arquebuses furent tirés de part et d'autre, et cependant, chose remarquable, aucun des défenseurs du fort ne fut blessé, tandis que leurs projectiles arrivaient mieux au but. Le lendemain, MM. de Mayenne, de Guise, d'Aumale, le prince de Parme, le cardinal de Plaisance, légat du pape, arrivaient à Rouen. Le duc de Guise, avant de faire son entrée par la porte Martainville, voulut visiter le fort, où tant de faits d'armes s'étaient passés. Il le méritait bien, de même que ses ruines, quoique arrasées, méritent que les touristes viennent s'asseoir auprès d'elles, pour y penser à leurs anciens souvenirs

de gloire, encore plus que pour admirer le vaste et magnifique panorama qui se déroule sous leurs yeux.

Les siéges et les batailles présentent toujours des épisodes plus ou moins dignes d'attention. L'historien aime à les recueillir : mais la plupart de ces faits, après avoir circulé pendant quelque temps dans les familles, après même s'y être grossis, après y avoir acquis peut-être des proportions exagérées, s'amoindrissent, s'obscurcissent et disparaissent entièrement, de telle manière que ce n'est plus toujours dans les familles qu'on les aperçoit en dernier lieu. Lorsqu'un peintre exécute le tableau d'un événement militaire de grande dimension, il place en évidence deux ou trois personnages sur lesquels il désire appeler les regards. Il en est des champs de bataille où de nombreuses phalanges se sont trouvées en présence, comme des ouvrages littéraires de longue haleine, dont le lecteur ne se contente pas de saisir le plan et d'admirer l'ensemble, mais où il choisit certains passages remarquables par leurs détails.

Parmi les défenseurs du fort Sainte-Catherine auxquels le sort fut fatal, il faut citer le capitaine Gorju, qui fut tué d'un coup d'arquebuse lorsqu'il voulait sauver un de ses compagnons d'armes,

puis un autre capitaine nommé Boisrosé. De Thou parle d'un chevalier de Varneville, qui fut mis en pièces par un boulet, en causant avec le capitaine Picard. Quelques jours après, ce capitaine Picard eut la cuisse brisée : il mourut de sa blessure. Valdori dit que le capitaine Picard voulut être inhumé dans l'abbaye voisine du théâtre de sa valeur et de son dévoûment à une cause qu'il jugeait bonne et honorable. Il fait son éloge en ces termes : « Le chevalier Picard est un gentil-« homme assez cognu par toute la France et pays « estrangers. Sa race, ses vertus et zèle à ce party « et autres perfections nées avecques lui le ren-« dront immortel à la postérité. » Guillaume de Bauquemare, écuyer, sieur de Branville, jeune homme de vingt-deux ou vingt-trois ans, fut blessé d'un coup d'arquebusade à la tête sur le parapet du vieux fort, et mourut au bout de quelques jours Un capitaine nommé Bartholomé fut tué d'une arquebuse, pendant qu'il mettait sa main à une embrasure. Des squelettes trouvés au XIX[e] siècle sur la côte Sainte-Catherine n'appartenaient-ils pas à quelques-uns de ces braves? Nous signalons Gorju, Boisrosé, le chevalier de Varneville, le chevalier de Branville et Bertholomé : mais combien d'autres défenseurs périrent au fort Sainte-Catherine! Ils furent nombreux.

puisque Sully rapporte que, dans un seul engagement, la tranchée fut encombrée de plus de cinquante cadavres du parti des ligueurs.

Comme les assiégés pratiquaient des mines et des sapes, et que les assiégeants contreminaient, il en résultait souvent des rencontres où l'on combattait de fort près avec l'épée, le pistolet, le mousquet ou l'arquebuse. De part et d'autre, on montrait une grande ardeur. Le feu que les assiégeants mettaient aux étançons ne leur procurait pas toujours beaucoup d'avantages, et, pour leur riposter, on n'épargnait ni les lances à feu, ni les grenades, ni les cercles, ni les fascines, ni les barils pleins de combustibles.

Le capitaine Valdori raconte qu'un soldat du fort, qui haussait un baril de cette sorte pour le jeter sur l'ennemi, ayant été renversé par un coup de feu, le baril demeura suspendu sur le parapet : au lieu d'être funeste pour les ennemis, il allait au contraire le devenir pour les assiégés Dans cette occurrence, afin de s'opposer à ses terribles effets, il faut du courage et surtout beaucoup de promptitude : à l'aide d'une pertuisane, ce baril est poussé dans un groupe d'assiégeants et commet parmi eux de grands ravages. Ce fait, il faut l'avouer, ressemble à des milliers d'autres faits qui surviennent à la guerre ; maintes fois la

[redacted]

présence d'esprit de celui qui a le temps d'enlever la mèche d'une bombe rend un service véritable : néanmoins le lecteur trouvera quelque chose d'original à ce baril qui demeure suspendu aux créneaux avant de parvenir à son but. Il donnera aussi quelque attention à cette neige qui tombait à gros flocons, lorsque Villars, averti par un prisonnier irlandais, de l'existence d'une mine plus dangereuse que les autres, commande d'opérer une sortie ; les ennemis sont débusqués, on s'empare de leurs baraques de bois, et, comme le froid est fort intense, on obtient dans le fort un ravitaillement de combustible.

D'Aubigné, dans ses mémoires, rapporte un trait qui fait beaucoup d'honneur au courage d'Henri IV, et dont Villars était grand admirateur : l'exemple de ce prince le stimulait à ne pas montrer moins d'héroïsme aux yeux des siens. Plus d'une fois, Sully se vit dans l'obligation d'engager Henri IV à moins exposer sa personne. Une sortie venait de s'effectuer par la porte Saint-Hilaire. Henri, se trouvant sur la côte Sainte-Catherine, aperçoit les siens qui sont aux prises et dans une proportion numérique extrêmement inférieure ; suivi de d'Aubigné, dont le témoignage nous présente une garantie infaillible, et d'un seul gendarme, il descend à cheval, et avec la plus grande vitesse,

de la partie nord-est de la montagne, arrive en un clin d'œil à la rivière d'Aubette ; elle est grossie par les eaux de la rivière de Robec, dont on a détourné le cours, afin d'arrêter les moulins. Il la traverse et pense y périr ; le danger est tellement imminent que ses deux compagnons ne peuvent le suivre, et sont contraints de chercher un autre point pour traverser. Henri rejoint les siens, qui, dit-on, ne sont pas plus de cent contre deux mille, il les harangue, et sa présence seule fait retirer les ligueurs, qui, le reconnaissant, ne peuvent croire à toute sa noble audace, et ne doutent pas qu'il ne soit suivi d'une troupe considérable. Cela se passait le 23 janvier.

Les ligueurs faisaient des vœux à Notre-Dame de Lorette. Leur chef, Villars, se trouvant un jour au fort Sainte-Catherine, faillit être emporté par un boulet. Mais on sait que les projectiles épargnent souvent les chefs lorsque leur salut est utile à leurs soldats ; une providence invisible les protège contre les coups mortels : dans le XVIe siècle comme au XIXe, et comme aux jours d'Horace, la mort se montre impitoyable à l'égard des lâches. Cette remarque peut se faire en lisant l'histoire de tous les peuples : lorsque Louis XII disait que les canons n'oseraient toucher un roi de France, lorsque Napoléon disait qu'on n'avait pas encore

fondu le boulet qui devait le tuer, l'un et l'autre avaient conscience de ces plans arrangés au Ciel, que rien ne saurait changer, et qui déconcertent toutes les prévisions humaines. Quant au maréchal de Biron, il fut un jour blessé à la jambe droite, en exécutant une charge à la tête d'un gros bataillon d'infanterie.

Jusqu'à la fin du siége de Rouen, Villars donna des preuves de courage et d'une infatigable activité. Il ne fut pas vaincu par Henri IV : mais, en 1594, des pourparlers qu'il eut avec Sully, des promesses considérables qui lui furent faites l'amenèrent à prendre l'écharpe blanche. L'artillerie du fort Sainte-Catherine salua la soumission de ce gouverneur. Villars mourut en 1595, et ses restes furent déposés pendant quelques jours dans l'église de l'abbaye de la Sainte-Trinité. Beaucoup d'habitants durent gravir la pente rapide, en se rappelant combien Villars avait su se multiplier pendant le siége de Rouen, et combien de fois il avait encouragé par sa présence ceux qui travaillaient à la tranchée devant le fort. Villars n'appartient pas seulement à la ville de Rouen ; il semble qu'il appartienne spécialement au fort Sainte-Catherine. Nous croyons donc qu'il est convenable d'insérer ici les principaux traits d'une vie terminée par une mort glo-

rieuse, et suivie de grandes démonstrations d'honneurs.

Villars descendait d'une ancienne maison d'origine napolitaine, et remontait, dit-on, à Burrhus Brancasius, qui gouvernait, en 1006, la république de Naples. Cette famille, devenue française, a possédé les titres de prince de Nisare, de comte de Forcalquier, de duc et pair de Villars-Brancas, de duc de Lauragais, la grandesse d'Espagne, etc. Elle a fourni des cardinaux, un maréchal de France, des gouverneurs de province, des chevaliers des ordres de la Toison d'or et du Saint-Esprit, etc. Elle subsiste encore, et son chef s'intitule : premier gentilhomme chrétien.

Il existe une brochure, devenue assez rare, imprimée à Rouen chez Richard L'Allemand, au portail des Libraires, en 1595, sous le titre de *Discours véritable de la mort, funérailles et enterrement de deffun messire André de Brancas, en son vivant chevalier, seigneur de Villars, conseiller au conseil d'estat et privé du roy, cappitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté es villes et bailliages de Rouen, Caux, Havre-de-Grâce, et admiral de France, par N. R. sieur du Plessis.* Elle est dédiée au duc de Montpensier, gouverneur général de la province. Villars, en faisant

sa soumission à Henri IV, et en stipulant pour lui de belles et bonnes récompenses, avait tenu notamment à ce que, pendant trois années, il fut complètement indépendant de ce gouverneur. Cette brochure renferme quelques détails intéressants. Elle est ornée d'une gravure sur bois représentant Villars tel qu'il était avec son écharpe et sa cuirasse damasquinée ; on lit au-dessus de son portrait ces mots : « agé de trente-quatre ans. » L'auteur du discours, après avoir dit que son héros, dès l'âge de dix-huit ans, était mestre de camp, et commandait, en Provence, un régiment de mille hommes de pied ; que, chargé du commandement de plusieurs places, il n'en perdit jamais aucune, « ayant été infiniment bien servy, « parce qu'il sçavait très bien commander, » évite de dire un seul mot de son service dans les rangs de la Ligue. « Il est grandement louable, lisons-« nous, du soin qu'il a eu des peuples commis à sa « charge, lesquelz il n'a jamais pillez, ruinez, n'y « tirannisez, ains doucement gouvernez par bonne « et saige police, et enfin heureusement conduitz à « la recongnoissance de leur roy naturel et légitime. « A quoy de longue main il aspiroit par une géné-« reuse inclination qu'il a eue, au restablissement « de ceste belle et magnifique monarchie françoise, « soubz l'authorité et obéissance de sa Majesté. »

Henri IV, après la tentative faite sur sa personne par Jean Chastel, pouvant soupçonner que l'assassin avait été d'intelligence avec les Espagnols, leur déclara la guerre. Villars partit de Rouen dans le courant du mois de juillet 1595; ayant été fait prisonnier au siége de Doullens, il fut lâchement mis à mort, ainsi qu'un chevalier nommé d'Hacqueville, qui l'avait suivi courageusement au plus fort du péril. On comprend aisément que les Espagnols aient eu beaucoup de haine pour un homme qui, après avoir combattu avec eux, devenait leur adversaire, et reconnaissait le panache blanc du Béarnais. Villars, accablé par le nombre et désarmé, reçoit vingt-sept blessures, et meurt en chrétien, comme Bayard. Ses entrailles et celles du sieur d'Hacqueville furent inhumées dans l'église des Célestins d'Amiens. Le cœur de Villars fut porté dans son ancien gouvernement du Havre-de-Grâce, et son corps fut déposé dans la chapelle de la Sainte-Vierge de la cathédrale de Rouen, où, du reste, il ne tarda pas à être oublié, comme beaucoup d'autres. Quelques fouilles, opérées dans cette chapelle en 1737, firent découvrir le caveau et le cercueil de cet ancien gouverneur (1). Quant au

(1) *Tombeaux de la cathédrale de Rouen*, par M. Déville, p. 279.

sieur d'Hacqueville, il devait avoir reçu la sépulture au Neubourg, auprès des siens. Les dépouilles mortelles de ces deux personnages arrivèrent aux portes de Rouen, et furent transportées sur la côté Sainte-Catherine le 30 juillet 1595; il fallait quelques jours pour faire les préparatifs nécessaires aux funérailles de Villars, et dans l'église de Notre-Dame-du-Val, où son corps devait faire une halte, et dans la basilique métropolitaine. « Je ne puis me représenter assez patétiquement « le dueil et desconfort de ce pauvre peuple, » lisons-nous dans la brochure en question, » et la « triste contenance que chascun avoit à telle « arrivée; la seule souvenance de ce que je veis « me comble le cœur de douleur, et, en l'escri- « vant, je ne puis retenir mes larmes : car aucuns « de ses propres ennemis ont regretté et ploré le « dict seigneur comme les autres. A l'arrivée, et « comme ils approchoyent du dict fort Saincte- « Catherine, furent au devant recevoir les dicts « corps les quatre ordres mendiennes de la dicte « ville de Rouen avec leurs croix, et les religieux « de l'abbaye de Saincte-Catherine revestus de « chappes honnorables, suyvis du sieur de Boni- « face, capitaine du dict fort, accompaigné de « tous les chefs des compaignies de la garnison « d'iceluy estans soubz sa charge, tous revestus

« en dueil. Et au rencontre fust le brancart ou « lictière (auquel estoit le corps du dict seigneur « admiral) couvert d'un grand et riche poisle de « velours cramoisy violet brun, semé de fleurs de « lys en broderie d'or, ayant une croix de drap « d'or, puis conduict en l'église Saincte-« Catherine enclose dans ledict fort, où les « services ont été faits tous les jours jusques au « samedy ensuyvant cinquiesme aoust, que les « dicts corps furent apportez en la ville de Rouen. »

Les habitants de Rouen sollicitèrent eux-mêmes d'Henri IV la destruction du fort Sainte-Catherine, comme pouvant favoriser les projets des factieux. Leur demande fut octroyée ; elle entrait d'ailleurs dans les vues du prince qui déclarait ne vouloir d'autres forteresses que les cœurs de ses sujets, et qui savait ce que les fortifications des villes et des châteaux présentaient de ressources à une noblesse turbulente toujours désireuse de la guerre. Plus tard, le maréchal d'Ancre voulut relever les ruines du fort et s'en faire un moyen direct et sûr de comprimer les efforts de la ville de Rouen ; il voulait aussi s'en former un rempart contre l'autorité royale (1).

(1) *Apologie particulière pour M. le duc de Longueville par un gentilhomme breton*, Amsterdam, 1650.

Quant à l'abbaye fondée par le vicomte Goscelin et par son épouse Emmeline, le voisinage de la forteresse lui fut fatal. Elle fut condamnée presqu'en même temps que le fort : mais celui-ci fut plus d'années à disparaître; il en subsiste encore quelques débris. Dom Pommeraye pense qu'en demandant la destruction des murailles fortifiées de l'abbaye, après avoir demandé celle du fort, on n'avait pas uniquement l'intention de délivrer la ville de Rouen d'un motif d'inquiétude ; qu'on profitait d'une occasion favorable, et qu'on espérait arriver, par la mutilation de l'abbaye, à sa suppression et au transfert de ses revenus entre les mains des chartreux de Gaillon. Quoique ses adversaires ne fussent pas gens contre lesquels il fallut se défendre avec le canon, néanmoins, quand elle fut démantelée, elle eut de la ressemblance avec le lion édenté de la fable. Cette affaire aurait été poursuivie par quelqu'un qui avait rendu de grands services à Henri IV dans le tiers parti, lors de la rupture de son mariage, et qui, par conséquent, devait obtenir gain de cause plus facilement qu'un autre. Observons que dom Pommeraie, religieux bénédictin de Saint-Ouen, ne se trouvait pas tout à fait désintéressé dans cette question, et pouvait concevoir quelques préventions ; l'esprit de corps ne devait pas l'abandonner ; il aimait l'abbaye de

Sainte-Catherine comme soumise à la règle de Saint-Benoît ; il devait l'aimer même de prédilection, parce qu'il en écrivait l'histoire et s'identifiait à son existence. Suivant dom Pommeraie, l'abbé commendataire, Henri d'Escoubleau, fils du maréchal de Sourdie, et pour lors évêque de Maillezais, aurait cessé d'avoir intérêt à défendre son abbaye, parce que le cardinal de Bourbon faisait échange avec lui de celle de Saint-Jouin, en Poitou. Quoi qu'il en ait été, les échevins de la ville de Rouen, dans le courant du mois de juin de l'an 1597, reçoivent du roi l'ordre de procéder à la démolition des bâtiments de l'abbaye de la Sainte-Trinité. Le pape Clément VIII ordonne la suppression et l'extinction totale de cette abbaye ; il en incorpore les revenus à la chartreuse de Gaillon. Du reste, il ne veut pas que les noms des fondateurs Goscelin et Emmeline, ni ceux des bienfaiteurs, soient livrés à l'oubli ; les chartreux devront acquitter la dette de la reconnaissance ; le prieur et les moines de Gaillon sont astreints à célébrer hebdomadairement des messes en compensation de toutes les œuvres pies qui se seraient faites sur la montagne. Quant au roi de France, il va droit au but, et montre le plus grand intérêt à la chartreuse fondée par son oncle sous le titre de Notre-Dame-de-Bonne-

Espérance. Les descendants des premiers bienfaiteurs, et notamment les sires d'Esneval, réclament en faveur des cendres de leurs aïeux. Les réclamations de ces laïcs se fondent sur la destination des biens donnés, non pour des chartreux, mais pour des bénédictins, destination sur le maintien de laquelle ils se croient astreints en conscience à veiller. Leurs aïeux, en voulant dormir sous les dalles de l'abbaye, avaient espéré que les pieux cantiques des moines retentiraient toujours auprès de leurs cendres. Les arrière-neveux des bienfaiteurs soutenaient chaleureusement une cause sainte, en faveur de laquelle ils entendaient retentir la voix du sang qui coulait dans leurs veines. Leurs réclamations furent inutiles, et les religieux dépossédés firent une transaction. Le titre de l'abbaye demeure transféré à la chartreuse de Gaillon; les biens seront partagés entre les chartreux et les prieurs et moines de Sainte-Catherine; ceux-ci garderont le nom de la montagne. Ils s'étaient retirés à Rouen dans leur hôtel de la rue des Crottes; ils auront le droit de fixer leur résidence où bon leur semblera, de relever les ruines de leur maison, ou bien d'en construire une autre, soit dans l'enceinte des murs de Rouen, soit auprès de cette ville, et les chartreux contribueront aux

travaux pour la somme de mille écus. La confraternité chrétienne réunit les deux maisons. Les disciples de Saint-Bruno ne paieront pas seulement le titre de l'abbaye en gardant le souvenir de Goscelin, d'Emmeline et des bienfaiteurs ; ils feront plus : de leur côté, les religieux de Sainte-Catherine feront mention dans leurs prières des chartreux de Gaillon ; puis les images de la vierge sainte Catherine et de saint Bruno seront placées sur les autels des deux monastères. Moyennant ces conditions, les chartreux seront dispensés des messes stipulées antérieurement pour chaque semaine. Le concordat des deux maisons fut homologué par le même pape Clément VIII, qui avait supprimé l'abbaye ; il fut enregistré par cette même cour de Parlement, qui avait passé outre aux réclamations des héritiers et des bienfaiteurs. Henri IV donna de nouvelles lettres, qui annulèrent les premières. Cette charte royale, datée de Paris et de l'année 1602, fut scellée en lacs de soie rouge et verte de grand scel en cire verte. Un arrêt du conseil fut rendu pour la même cause en 1603. Le prieur de Sainte-Catherine demeurait prieur claustral, et jamais le souverain, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourrait donner la maison en commende.

Aujourd'hui, les touristes qui se promènent sur

le terrain occupé jadis par l'abbaye de la Sainte-Trinité, y rencontrent le vide le plus complet. Il n'existe plus sur le planître de la côte Sainte-Catherine une seule muraille, pas même une seule pierre, du temple ni des bâtiments claustraux : mais les chartreux de Gaillon ont fait leur temps aussi bien que les moines de Sainte-Catherine, et l'on peut méditer sur les ruines des maisons conventuelles des uns et des autres, tout aussi bien que Marius méditait sur celles de Carthage.

Lorsque les pèlerins revenaient jadis de l'abbaye de la Sainte-Trinité, ils devaient s'entretenir de la vierge-martyre d'Alexandrie, de Goscelin, d'Emmeline, de l'abbé Adam ; ils trouvaient du bonheur à s'entreraconter de merveilleuses histoires. Les récits poétiques des pèlerins avaient un mérite qu'on sait encore apprécier de nos jours. C'étaient des fleurs qu'ils semaient sur leur route, et dont notre vieille terre normande devait être couverte autrefois. Un écrivain du XVII[e] siècle, parlant de notre belle province, vante beaucoup son importance religieuse. Après avoir dit que l'église de Rouen a fourni des cardinaux, des docteurs, des papes, des apôtres aux infidèles et des saints au ciel, il ajoute ce qui suit. « Tant de « belles fleurs n'ont pas esté sans roses et sans

« lys. Elle s'est vue teinte du sang des martyrs. ..
« Elle a porté tant de solitaires et de parfaits
« religieux, qu'au jugement d'un ancien auteur
« elle a eu en cela du rapport avec ces déserts
« d'Orient, qui furent autrefois tout remplis de
« laures et de monastères (1). »

Nous avons déjà parlé de plusieurs souverains qui vinrent sur la côte Sainte-Catherine. Nous ne voulons pas oublier de dire quelque chose sur l'arrivée de Louis XIV. Ce monarque, accompagné de la reine régente, de son frère, de Mademoiselle et de plusieurs personnages remarquables, vint à Rouen le 5 février 1650, c'est-à-dire lorsqu'on était en pleine Fronde. Il traversa la côte Sainte-Catherine, et ce fut au haut de cette côte que se rendit le corps de ville, conduit par M. de Varengeville, lieutenant-général au bailliage. Les formalités et obséquiosités d'usage se renouvelèrent. La montagne était couverte d'une foule nombreuse : on se précipitait au-devant d'un monarque dont on ne devinait pourtant pas l'avenir glorieux, les rapides conquêtes, mais dont on savait que la majorité calmerait bien des troubles, ferait rentrer dans l'ombre beaucoup d'ambitions. « Le roi et la

---

(1) Dom Pommeraie, préface de l'*Histoire des archevêques de Rouen*.

« reine, dit Madame de Motteville, furent reçus à « Rouen avec de grandes marques de joie, tel « que le méritait un jeune roi, dont la beauté et « l'innocence devaient plaire à ces peuples. Ils « ne l'avaient jamais vu, non plus que la reine, « qui, ayant voyagé par toute la France, n'avait « pas encore été dans cette grande et importante « ville (1). »

Les querelles de préséance se rencontrent fréquemment lors des réceptions qu'on fait aux grands; ceux qui sont déjà constitués en dignité veulent le paraître davantage, ou du moins ils ne veulent perdre rien de leurs droits; le plus léger amoindrissement leur semblerait chose fâcheuse; ils y verraient d'ailleurs un précédent dont il serait aisé de se prévaloir plus tard; alors, pour peu qu'une nouvelle usurpation se présentât, l'importance des charges disparaîtrait presque complètement, et tel fonctionnaire qui marchait jadis à la tête des autres marcherait au second rang, et, d'échelons en échelons, arriverait au rang du vulgaire. Or, la côte Sainte-Catherine fut le théâtre d'un petit épisode qui eut son retentissement à l'hôtel abbatial de Saint-Ouen, résidence du souverain, et dans les divers quar-

(1) Collection Petitot, 2me série, XXXIV, 16.

tiers de la ville. Le marquis de Beuvron, gouverneur de la province, serait venu se placer devant le sieur de Varengeville, pour présenter le corps de ville au roi; il aurait même été plus loin, et, abusant de sa haute position, se serait servi de quelques paroles injurieuses et méprisantes. Le corps de ville, prenant le parti du sieur de Varengeville, déclarait s'associer aux plaintes que celui-ci pourrait adresser. Qu'en advint-il? Nous ne savons. Cet épisode avait certainement moins de gravité que ces épisodes belliqueux qui s'étaient passés lorsque la forteresse subsistait, et que ligueurs et royalistes avaient des sentiments exaltés jusqu'à la fureur. C'est le dernier fait que nous ayons à signaler sur la côte Sainte-Catherine.

Des tours nombreuses et des murailles épaisses du fort Sainte-Catherine, il n'est arrivé jusqu'au XIXe siècle que deux pans de murailles, semblables à deux sentinelles debout au point culminant de la montagne et veillant sur les cendres des braves. L'un a disparu depuis quelques années, l'autre ne tardera pas probablement à disparaître; il a déjà perdu considérablement de ses dimensions: car le fort des guerriers voit ses dernières pierres détachées par la main de l'oisif, ou par celle de l'écolier en vacances, qui s'en

[redacted]

fait un projectile d'amusement. Il est à regretter que le lierre n'ait pas étendu son manteau protecteur sur ces débris ; il leur eût communiqué quelque chose de pittoresque, tandis qu'ils sont froids et n'appellent jamais les dessinateurs. La nature semble les dédaigner ; elle ne veut pas y placer ces beaux effets de verdure qu'on rencontre souvent auprès des ruines, et qui donnent de la poésie même à celles qui sont complètement dépourvues de reflets historiques. Toutefois nous éprouvons quelque surprise de ce que des artistes ne s'en sont pas servis comme de repoussoir pour des fonds de paysage : les lointains qu'on découvre de la côte Sainte-Catherine sont si admirables et en même temps si variés ! Nous regrettons que quelque riche amateur de souvenirs ne les ait pas pris sous sa protection, ne leur ait pas prodigué ses soins, et n'en ait pas fait le plus bel ornement d'un parc. Des bois plantés sur la pente leur eussent fourni des accompagnements, et là, sous des ombrages touffus, on eût pu rêver aux hommes d'armes, à la gloire, au courage, aux horreurs mêmes de la guerre, qui deviennent belles quand on les voit dans l'éloignement à travers le prisme des âges ; on eût pu rêver à tout ce que le XV[e] et le XVI[e] siècle, celui de Charles VII et celui d'Henri IV, ont fourni pour l'histoire du fort Sainte-Catherine.

Pour se faire une idée des constructions de la côte Sainte-Catherine, il faut recourir à d'anciens plans, à d'anciens dessins, et les comparer entre eux. Au milieu des variantes, on aura peine à rencontrer la vérité bien exacte. N'importe, les moindres linéaments, quelque défigurés qu'ils soient, demandent à être recueillis. Il existe des dessins dans le *Livre des Fontaines*, un plan annexé à la relation du capitaine Valdori, une vue fournie par le géographe Chastillon. Nous reproduisons une note de M. André Pottier, conservateur de la bibliothèque publique de Rouen, laquelle note donne l'explication d'une planche insérée dans la *Revue de Rouen et de Normandie*.

« Les différentes vues de l'abbaye-forteresse de « Sainte-Catherine, quoique exécutées à des « époques assez rapprochées les unes des autres, « sont cependant assez peu concordantes entre « elles ; ce qu'on doit attribuer à l'inhabileté des « dessinateurs topographes du temps ; toutefois, « la seconde, à cause de la précision de ses détails, « présente un caractère de vraisemblance qui doit « la faire considérer comme un portrait assez « fidèle. Il ne serait pas même difficile, malgré « l'absence de complète similitude, d'établir que « ces différentes vues procèdent bien réellement

« d'un même original, et que la différence de « projection, jointe à quelque liberté d'exécution, « est la seule cause des différences les plus « notables. Ainsi, l'absence de tour, dans la « première de ces vues, s'explique par la suppo- « sition que le point de vue de l'artiste était très « rapproché du pié des édifices, et que cette tour « occupait un emplacement reculé vers le nord. « En effet, dans une autre vue, tirée, ainsi que « la première, du *Livre des Fontaines*, et que « nous regrettons de n'avoir pu faire entrer dans « notre planche, on voit représentée la masse des « édifices du côté du nord, et une tour domine « l'ensemble.

« Voici, du reste, l'indication des sources d'où « nous avons tiré ces différentes vues.

« La première nous a été fournie par le curieux « manuscrit conservé aux archives municipales « de Rouen, connu sous le titre de : *Livre des* « *Fontaines*, et dont M. de Jolimont a reproduit « avec une grande exactitude les détails princi- « paux (1). Ce curieux monument, œuvre d'un « honorable magistrat municipal, nommé Jacques

---

(1) Les principaux édifices de la ville de Rouen, en 1525, d'après le *Livre des Fontaines*, reproduits en *fac-simile* par de Jolimont. Rouen, A. Péron, 1845, in-4°.

« Le Lieur, qui l'exécuta ou le fit exécuter pour « être offert au conseil de ville, est daté de l'année « 1525. En tête de ce volume figurait, en guise « de frontispice, une vaste vue générale de la « ville de Rouen, qu'on a retranchée pour l'en- « cadrer à part par mesure de conservation. C'est « de cette grande vue perspective qu'est extraite « la vue partielle que nous publions. Une seconde « vue de l'abbaye, comme nous l'avons dit, prise « du côté du nord, se trouve dans les plans « développés qui accompagnent le volume ; elle « a été reproduite dans l'ouvrage de M. de Joli- « mont, planche XIII. Cette vue présente une « masse de bâtiments fort élevés, appuyés par de « hauts contreforts, et qui rappellent, par leur « aspect, la partie septentrionale de l'abbaye- « forteresse du Mont-Saint-Michel, appelée la « *Merveille*.

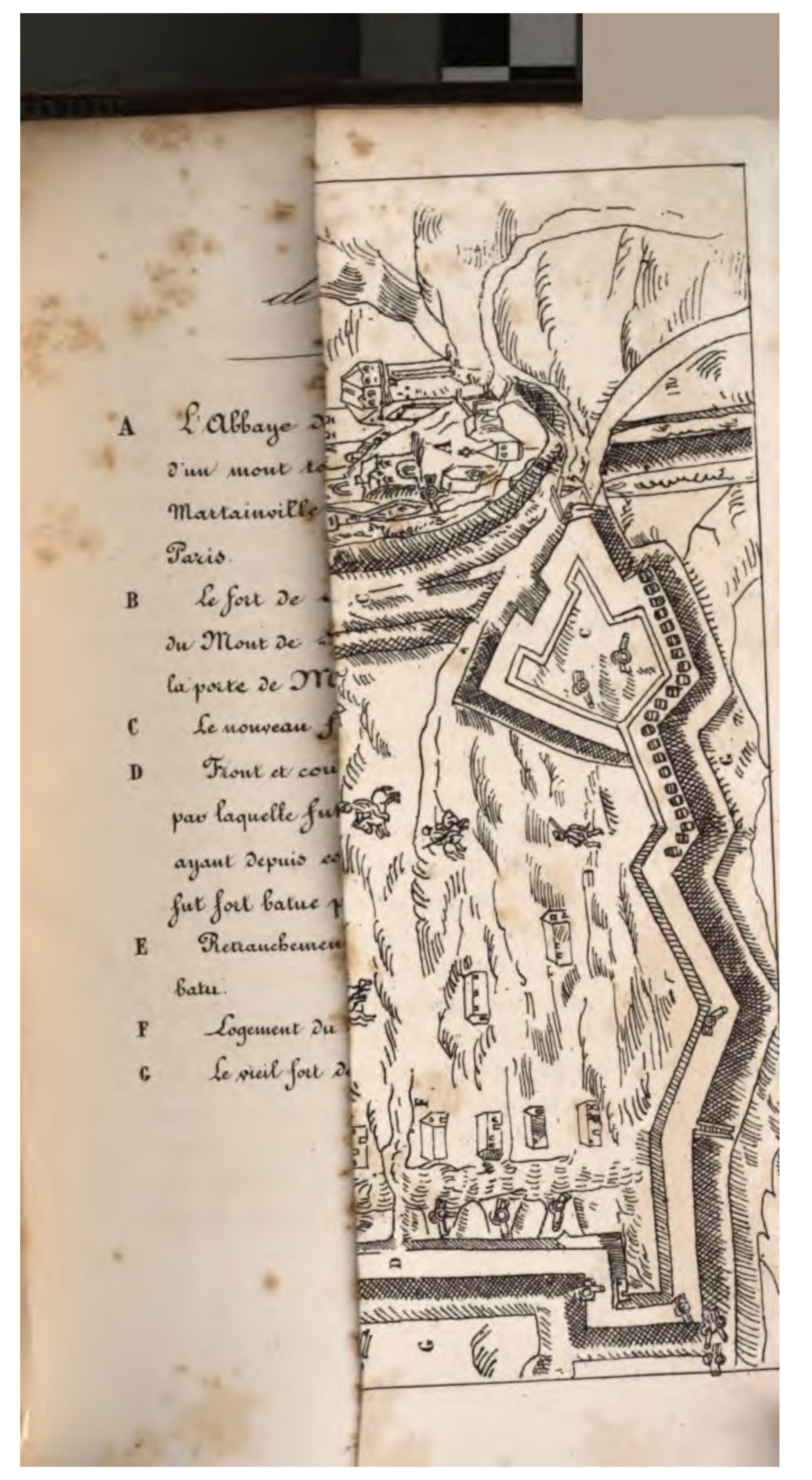
« La seconde vue est tirée d'une collection « géographique assez rare, intitulée : *Topogra- « phie françoise ou représentations de plusieurs « villes, bourgs, plans, etc. de France, dessignez « par défunct Claude Chastillon et autres, et mis « en lumière par Jean Boisseau*, in-folio. La « publication de ce recueil ne date que de 1648, « mais il est évident que l'exécution de la plupart « des vues qu'il renferme est beaucoup plus

« ancienne, car Claude Chastillon, mentionné dans « le titre, vivait sous Henri IV et Louis XIII. La « précision d'exécution qui distingue cette petite « planche, dont nous n'avons reproduit que la « partie principale, nous la fait considérer comme « un portrait probablement fidèle.

« Indépendamment de la différence que nous « avons signalée au commencement de la présente « note, entre cette vue et celle qui précède, « différence qui consiste principalement dans « l'absence de tour ou de clocher surmontant les « bâtiments de l'abbaye, il en est une autre non « moins digne de remarque, et qui tient à la « distance qui sépare les deux époques auxquelles « ces vues furent faites. Nous voulons parler de « l'introduction, dans la plus récente, de remparts « et glacis dans le système de la fortification « moderne; muniments dont l'absence est facile- « ment constatée dans la plus ancienne, ainsi que « dans tous les plans développés du *Livre des* « *Fontaines*. C'est qu'en effet c'est entre ces deux « époques que s'introduisit dans l'art de la guerre, « ce système de défense dont l'emploi de plus « en plus fréquent de l'artillerie avait provoqué « les savantes combinaisons, et dont l'application « à la défense de la forteresse Sainte-Catherine « ne fut sans doute faite que lors des différents

« siéges que celle-ci subit à l'époque de la Ligue. « On sait que, de toutes les constructions dont « le moyen-âge jusqu'à son déclin chargea le « sommet de la montagne Sainte-Catherine, ces « terrassements, ces fossés, ces parapets, ces « bastions, sont aujourd'hui les seuls qui subsis- « tent encore presque en leur entier. Ce serait « une œuvre véritablement digne d'intérêt que de « faire relever par un topographe exact, avec des « cotes scrupuleusement mesurées, la figure, les « dimensions, les coupes, etc., de toute cette « vaste circonvallation, avant que la main des « hommes et les envahissements de la culture « n'aient achevé d'en faire disparaître les derniers « vestiges.

« Enfin, pour revenir à notre planche, le « dernier document est un fragment du plan, « aussi rare que curieux, *du vieil et du nouveau « fort Sainte-Catherine*, qui a été joint par le « capitaine Valdory, à sa curieuse relation inti- « tulée : *Discours du siège de la ville de Rouen, « au mois de novembre mil cinq cens quatre-vingt- « onze* (Rouen, Richard Lallemant, 1592, in-8°). « Ce précieux monument de topographie rouen- « naise, qui fournit de si intéressants renseigne- « ments sur l'état ancien de la côte Sainte-Cathe- « rine et des lieux environnants, a malheureuse-



de

A L'Abbaye du
d'un mont
Martainville
Paris.

B Le fort de
du Mont de
la porte de M

C Le nouveau f

D Front et cou
par laquelle fut
ayant depuis
fut fort batue p

E Retranchemen
batu.

F Logement du

G Le vieil fort d



« -ment disparu de la plupart des exemplaires de « l'ouvrage que nous venons de citer; à tel point « qu'il est aujourd'hui pour ainsi dire introuvable. « Nous avons cependant été assez heureux pour « en recouvrer une épreuve du temps, au moment « même où nous concevions le désir d'en opérer « la reproduction.

« Ces documents sont, à notre connaissance, « les seuls à peu près authentiques qui puissent « servir à nous retracer la disposition et l'impor- « tance de cette abbaye-forteresse. Nous avons « bien rencontré quelques autres plans assez « anciens, exécutés à la main, et qui semblent « différer à quelques égards de ceux que nous « publions, mais nous pensons qu'ils ne sont que « des copies plus ou moins déguisées du plan de « Valdory. »

On a fait en 1813, et l'on a fait encore en 1851 des fouilles sur la côte Sainte-Catherine. Elles ont amené la découverte de quelques sépultures. Parfois ceux qui travaillent, soit pour ouvrir de nouvelles routes, soit pour chercher quelque source de fortune, se trouvent en présence d'hommes d'autres temps, qui, eux aussi, faisaient des projets d'avenir, pensaient à la gloire ou à l'agrandissement de leur position, et qui maintenant dorment dans la poussière du tombeau.

Quant à la côte Sainte-Catherine, il n'est pas surprenant qu'on ait rencontré des sépultures là où tant d'hommes se sont battus, là où la mort amoncelait ses victimes. La pioche des ouvriers a mis à découvert des souterrains au fond desquels on s'imaginait découvrir des trésors. Presque toutes les anciennes forteresses avaient des souterrains, mais le vulgaire voulait qu'ils passassent quelquefois sous des fleuves, comme le tunnel de Londres, la gloire de Brunel; qu'ils fussent un moyen de communication entre des châteaux voisins, tandis qu'ils n'avaient guère d'autre destination que celle de recevoir des approvisionnements et des munitions, ou peut-être de communiquer d'une partie d'une forteresse à l'autre. L'un des continuateurs de l'*Histoire de la ville de Rouen* a pris la peine de prémunir ses lecteurs contre une découverte de cavités souterraines qu'on pourrait faire un jour dans les flancs de la côte Sainte-Catherine, et dont on amplifierait l'importance fort minime en elle-même. « Vers l'an 1680, » lisons-nous, « un très riche marchand de Rouen, « nommé Legendre, fit bâtir une fort belle maison « de campagne sur la paroisse de Saint-Paul, tout « proche et au-dessous des deux chemins qui se « partagent l'un pour aller à Notre-Dame de « Bon-Secours, et l'autre qui conduit au port

« Saint-Ouen, au pied de la côte Sainte-Catherine; « quand elle fut bâtie, il jugea à propos, pour « rendre cette maison encore plus agréable, d'y « faire faire des jets d'eau : pour réussir à ce « dessein, il fit faire un bassin ou réservoir, lequel « contient trois cent soixante muids au moins, « et il fallut trouver le moyen d'avoir de l'eau « qui vint de beaucoup plus haut que son terrain, « afin de donner de la force à ces jets d'eau. « Pour y parvenir, il fit faire deux voûtes ou « souterrains taillés au ciseau dans cette côte, « lesquels passent sous les deux chemins nommés « ci-dessus, dont les ouvertures sont vis-à-vis du « dit bassin. Celui qui est sur la droite va droit « sous cette côte jusqu'au milieu, et celui qui « est à gauche va aussi sous cette côte en biaisant « jusque sous la chapelle Saint-Michel, laquelle « est au milieu : ce qui produit des eaux suffi- « samment pour ces jets d'eau. J'ai mis ceci dans « cette histoire, pour que la postérité sache la « raison pour laquelle on a fait ces deux souter- « rains, si la succession des temps qui détruit toute « chose changeait de face cet endroit. » Eh bien! ces souterrains auraient paru faits pour aller jusqu'au fleuve, en cas que les provisions d'eau eussent manqué dans le fort, et l'on aurait donné des louanges à la sage prévoyance de celui qui avait

plus redouté la soif que les projectiles pour la garnison. L'auteur a rendu service en dévoilant ce que les apparences auraient de faux.

Le terrain de la côte Sainte-Catherine est fort accidenté. Que de travaux n'a-t-il pas fallu pour élever tous ces mamelons, creuser tous ces fossés! Il ne faudrait pas de moindres travaux de terrassement pour égaliser le sol et le remettre dans son état primitif. Espérons qu'on n'aura jamais la pensée de le faire, et que, malgré tous les avantages amenés par des défrichements, l'agriculture, qui déjà s'est emparée de l'emplacement du prieuré Saint-Michel, n'ira pas plus loin. Ah! respectez cette côte Sainte-Catherine, vers laquelle les yeux de vos pères furent appelés si souvent, tantôt par l'airain religieux, tantôt par le bronze des batailles, par la voix du christianisme et par celle de la gloire! Si elle ne sert pas de rendez-vous aux plaisirs populaires, elle attire les amateurs de points de vue. Quand on s'assied sur sa cime, on peut y rêver pendant des heures entières, sans que la fatigue vienne à l'esprit : deux villes, un beau fleuve sont aux pieds de l'observateur; ces montagnes de Bonsecours, de Saint-Adrien, du Port-Saint-Ouen, de Canteleu, cette forêt de Rouvray forment un vaste cadre. On peut y placer beaucoup de personnages célèbres depuis saint Romain

affrontant la Gargouille, depuis les Enervés dont les flots de la Seine emmenaient doucement la nacelle, jusqu'au duc Henri II qui possédait un parc à Quevilly, jusqu'au Béarnais qui, le 16 octobre 1596, s'acheminait à travers le faubourg d'Emendreville vers la Barbacane et l'ancien pont de pierre, en tournant probablement quelques regards vers ce fort de Sainte-Catherine, dont il n'avait pu s'emparer.





II.

CHATEAUX DE ROLLON ET DE RICHARD Ier.



[redacted]

CHATEAUX

DE ROLLON ET DE RICHARD Ier.



ORSQUE l'ancienne ville de *Rothomagus* fut devenue la capitale du duché de Normandie, Rollon eut un puissant intérêt à la rendre redoutable : car, ce n'était qu'à regret que le roi de France lui avait concédé une partie de son territoire, et les successeurs de Charles-le-Simple devaient toujours épier l'occasion favorable de la ressaisir. Les chroniqueurs nous apprennent que Rollon fit construire un château-fort, sur l'emplacement duquel on vit

s'élever plus tard un monastère de Cordeliers, ainsi qu'une église paroissiale placée sous le vocable de saint Pierre. Il s'agit de savoir s'il se contenta d'une enceinte entourée de palissades, comme il en existait un si grand nombre au xe siècle, et si les constructions en pierres furent l'œuvre de ses successeurs. Ce qui est certain, c'est que ce château occupait un vaste parallélogramme, borné, vers l'est, par ce que nous nommons la rue des Cordeliers, touchant vers le sud à la rue des Templiers, aujourd'hui partie de la rue des Charrettes, et flanqué de quatre tours. L'entrée faisait face à la Seine. La superficie de ce château construit par Rollon était moins considérable que celle de chacun des trois autres châteaux construits postérieurement à Rouen, celui de Richard Ier, celui de Philippe-Auguste, celui d'Henri V, et n'équivalait pas même au tiers du second. On a remarqué que les hommes du Nord choisissaient volontiers et de préférence le voisinage des fleuves : une raison politique pouvait les y engager ; le motif de leur préférence se conçoit. Ils avaient pénétré dans l'intérieur de la France en remontant le cours de la Seine, de la Loire et de la Garonne ; ailleurs, ils avaient remonté l'Escaut ; rois des mers, tant qu'ils ne s'étaient pas conquis par les armes une demeure fixe, ils habitaient

dans leurs embarcations. En considérant les eaux de la Seine, ils se rappelaient les phases mémorables de leur vie de pirates, leurs expéditions aventureuses, les menaces des ouragans, les combats, le sac des monastères, l'imprévu de leurs cruautés : car c'était toujours pour marcher dans le sang que leurs pieds s'étaient posés sur le sol : puis ils entrevoyaient l'arrivée de nouveaux Scandinaves, leurs compatriotes, leurs parents peut-être.

Nous ne connaissons aucun fait d'armes qui se rattache à ce château. De là sortirent probablement plusieurs de ces lois, modèles de sagesse, qui ont immortalisé le nom de Rollon : il les méditait à l'ombre d'une enceinte qui lui rappelait la guerre; il apercevait au sud-ouest la vaste forêt de Roumare, et peut-être l'arbre auquel, suivant la tradition, il suspendit son collier comme un défi jeté aux voleurs. Ce fut aussi là probablement qu'il rendit le dernier soupir : l'histoire, qui nous a fourni des détails sur sa vie, si pleine d'intérêt, ne nous en a pas laissé sur sa mort. De ce château, Guillaume Longue-Epée devait distinguer les bandes nombreuses de Rioulf, comte de Cotentin, dans cette partie de la vallée qu'occupent maintenant l'avenue du Mont-Riboudet et le Champ-de-Foire, et où l'on trouve une rue désignée sous le nom de Pré-de-la-Bataille.

Il fallait que ce château n'eût pas été construit avec une grande solidité pour être en ruine dès le XIIIe siècle. Du temps de Saint-Louis, le sire de Tancarville et un sire du Châtel, propriétaires de l'emplacement, firent cession du terrain sur lequel s'établirent des Cordeliers. Il dépendait, quant au spirituel, d'une paroisse Saint-Clément, située dans une île de ce nom. On voyait encore au dernier siècle, dans le jardin des religieux, les restes de l'ancien donjon. Suivant Farin, le château construit par Rollon aurait eu deux chapelles : l'une de ces chapelles aurait été l'origine de cette église Saint-Pierre-du-Châtel, dont la tour, ornée des statues du roi David et d'autres saints personnages, produit un assez bon effet au haut de la rue Nationale. Maintenant que l'église Saint-Pierre-du-Châtel n'appartient plus au culte, ses murailles parlent encore aux passants de ce premier duc Rollon, qui se soumit au dogme chrétien et déposa toute sa férocité septentrionale aux pieds de l'évêque Francon. C'est dommage que la rue qui porte le nom de Nationale n'ait pas reçu de préférence celui de Saint-Pierre-du-Châtel. Le monument religieux mérite d'tre conservé : le nom mérite de l'être autant parce qu'il doit lui survivre.

Les écrivains qui se sont occupés de la ville de

Rouen, nous apprennent que le duc Richard Ier fit construire une grosse tour au lieu maintenant occupé par les halles. Il y habitait : ses successeurs Richard II, Richard III, Robert-le-Magnifique et Guillaume-le-Conquérant y habitèrent également. Ce château fut le théâtre de plusieurs scènes de violences ou d'infamie.

Dans les dernières années du xe siècle, et dans les premières années du xie, les populations rurales de la Normandie se soulevaient contre la féodalité. Mais, quoique de terribles représailles aient été exercées contre des paysans cauchois après une révolte, on ne voit pas qu'aucun de leurs chefs ait été renfermé dans le château ducal. Pendant la période du Moyen-Age, les vaincus étaient souvent relégués dans des espèces de basses-fosses, et pour ainsi dire retenus sous les pieds de leurs ennemis, comme dans des serres de vautours ; toutefois, ces sortes de vengeances devaient être réservées pour les nobles et surtout pour les félons. Quant aux révoltés du pays de Caux, c'étaient des gens attachés à la glèbe, qui voulaient s'affranchir du joug des seigneurs, user librement des bois et des eaux, sans avoir égard aux règlements qui le leur interdisaient : des tortures plus raffinées les unes que les autres furent inventées pour ces vils coupables ; on leur

arrachait tantôt les dents, tantôt les yeux, quelquefois on les empalait, ou bien on les brûlait vifs, ou, ce qui était pis que la mort, on leur coupait les mains et les pieds, et suivant l'expression énergique d'un historien, *on les renvoyait inutiles*.

Richard Ier, surnommé Sans-Peur, avant de rendre le dernier soupir dans son palais de Fécamp, avait désigné, pour lui succéder, son fils, également nommé Richard, avec l'obligation de fournir des apanages à ses frères. Guillaume, né d'une seconde femme, reçoit le comté d'Exmes. L'année suivante, le duc, parfaitement fondé dans son droit, lui ayant demandé le serment de fidélité, Guillaume le refuse. Les négociations s'entament, et n'aboutissent à rien. Alors Raoul, comte d'Ivry, celui qui a châtié si rigoureusement les paysans cauchois, est chargé de forcer Guillaume dans sa capitale; il y réussit et le remet entre les mains de Richard II, qui le condamne à une longue détention dans le château nouvellement construit à Rouen (1). « Il n'en sortira pas avant sept ans, « dit-il, peut-être même y demeurera-t-il dix « ans, et davantage (2). » Ainsi, ces murailles cons-

---

(1) *Roman de Rou*, vers. 6, 143 et suivants.

(2) *Chronique du trouvère anglo-normand Benoist.*

[redacted]

truites par le père commun du vainqueur et du vaincu servaient de théâtre au triomphe de l'un et à la captivité de l'autre, présentant ainsi l'un de ces contrastes affligeants qui se rencontrent souvent dans les vicissitudes humaines. On a, du reste, signalé Richard II comme un prince excellent et qui méritait parfaitement le surnom de *Bon* : la conduite qu'il tenait envers Guillaume d'Exmes était peut-être moins une vengeance qu'une mesure de prudence commandée par le caractère du vaincu. Le père Anselme place cet événement à l'an 998; M. A. Le Prévost pense qu'il eut lieu l'année précédente. La captivité dura cinq ans, au bout desquels Guillaume d'Exmes, à l'aide d'une corde que lui fournit un chevalier, descendit par une fenêtre et recouvra sa liberté. Que va-t-il devenir? Il ne saurait gagner ni le Poitou ni l'Anjou, situés à de trop grandes distances. Quant aux Etats du roi de France, il n'y saurait songer à cause de l'attachement que Robert professe pour le duc. Comme les animaux sauvages, il va chercher un refuge au fond des bois. Des racines arrachées au sol, ou des animaux saisis par hasard composent toute sa nourriture, à moins que des âmes bienfaisantes, déterminées par les recommandations de celui qui l'a fait évader, ne lui apportent furtivement quelques

aliments. Quand le soleil luit, et quand tous les humains vaquent à leurs affaires ou bien à leurs plaisirs, il demeure tapi derrière un buisson, et il ne s'endort, la nuit, que dans une mortelle inquiétude. Un jour, rencontrant son frère dans le bois de Verney, voisin de Bayeux, il se précipite à ses pieds et lui demande pardon. Ce qui prouve qu'il y avait préméditation de la part de Guillaume d'Exmes, et que ce ne fut pas le hasard qui le mit en face de son frère, c'est que, à défaut de préméditation, il aurait cherché une retraite dans un autre bois que dans ce bois de Verney où les ducs avaient plusieurs habitations, et où ils chassaient souvent. Le trouvère anglo-normand Benoist lui attribue un de ces discours souvent arrangés après coup, et qui se rencontrent dans les pages des historiens du Moyen-Age, de même qu'ils se rencontrent dans les pages de Tite-Live ou de Tacite. Ce ne sont pas les points les plus authentiques de leurs écrits; afin de communiquer du dramatique à leurs narrations, les écrivains se mettaient à la place des personnages et les faisaient parler comme ils eussent eux-mêmes parlé dans des circonstances analogues. « C'est votre frère, » se serait écrié Guillaume d'Exmes, « c'est votre frère que vous avez tenu « cinq ans dans les angoisses de la captivité. Je

« viens chercher mon pardon. Je m'étais évadé, « je pouvais fuir plus loin ; mais je préfère m'en « remettre à votre éminente générosité. Vous « pouvez m'avoir de nouveau et faire de moi « votre possession. Pardonnez-moi, je vous jure « que jamais personne ne sera meilleur homme « lige ni plus soumis à vos ordres. » Richard II apparaît dans le texte de Robert Wace comme ayant déjà le pardon formé dans le cœur; aussitôt qu'il aperçoit son frère, il lui fait grâce, l'emmène, lui assure une existence honorable, et le conserve auprès de lui pendant un temps assez long. Richard suivait les conseils du comte Raoul, celui même qui avait fait le siége de la ville d'Exmes. Raoul était un homme de guerre, il savait que parfois on peut tirer parti d'un ancien ennemi, quand on se le concilie par des bienfaits. Il insinue donc au duc de remettre entre les mains de Guillaume le comté d'Eu. Signalons une inexactitude dans l'ouvrage intitulé : *Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*, et publié par M. Francisque Michel. L'auteur indique la donation du comté d'Eu comme ayant précédé la révolte, et place à une date postérieure la donation du comté d'Hyesmois. Le contraire eut lieu précisément. On trouve dans le recueil de Duchesne la dynastie de ces comtes d'Eu descen-

dant de Richard Sans-Peur, qui furent au nombre de cinq. Le duc de Normandie alla plus loin, et fit épouser à son frère Guillaume une très belle personne, nommée Lesceline, fille d'un puissant seigneur nommé Turquetil. Quelques écrivains, et notamment l'auteur de l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* (1) disent que Turquetil avait été chargé du commandement du château de Rouen, et par conséquent de la garde de celui qui devint plus tard son gendre. Il était seigneur de Turqueville, de Turqueraie et d'autres lieux, et, suivant Guillaume de Jumiéges, frère de Théroulde, du Pont-Audemer. Orderic Vital dit que, plus tard, il devint gouverneur de Guillaume II, et fut assassiné, ainsi qu'Osbern de Crespon, Gilbert de Brionne et d'autres hommes dévoués à la cause du bâtard de Robert Courte-Heuse (2) ; Lesceline, étant fille unique, avait en perspective une fortune considérable : on vantait ses excellentes qualités et même son grand savoir, chose rare au xe siècle, surtout dans les châteaux des grands et chez le sexe féminin. Si l'on s'en

(1) Tome II, p. 493.

(2) La mère de Lesceline se nommait Anceline de Montfort. Les armoiries de Turquetil étaient de gueuls à une fasce de deux pièces d'or. Celles de sa femme étaient de gueuls à un sautoir d'or.

rapporte à la tradition de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, fondée par Lesceline, comtesse d'Eu, la fille du gouverneur aurait elle-même ménagé l'évasion du prisonnier (1). En admettant cette circonstance, on ne serait pas obligé de ravir au chevalier le mérite d'un acte de dévoûment : la jeune fille aurait pu le mettre à l'œuvre.

D'autres personnages remarquables furent détenus dans ce même château. Mentionnons Odon, évêque de Bayeux, dont Guillaume-le-Conquérant, son neveu, voulait avec raison punir les intrigues. Odon y demeura pendant quelques années. Après la mort de Guillaume, les portes de sa prison s'ouvrirent; il put contempler de nouveau les riches pacages du Bessin. Il devint conseiller de Robert Courte-Heuse. La délivrance d'un homme aussi turbulent était un malheur pour le pays.

Mais voici dans cette vieille tour, Conan, fils de Gilbert Pilate et l'un des plus riches habitants de Rouen. Il y eut, en l'année 1090, une émeute

---

(1) « *Turchitillo cuidam viro illustrissimo servandus traditur.* « *Erat autem eidem Turchitillo filia pulchritudine corporis et* « *sapientiâ animi, sed et morum honestate præcellens, Lescelina* « *nomine, cujus industriâ idem Guillelmus posteaquam de* « *vinculis quibus tenebatur evasit, quum, in fratris sui gratiam* « *revocatus, ab eo etiam esset consulari honore donatus, eam* « *sibi matrimonio sociavit, genuitque ex eâ viros temporis sui* « *clarissimos.* » Gallia christiana, instrumenta, p. 153.

considérable à Rouen : un parti voulait substituer Guillaume-le-Roux au duc Robert Courte-Heuse. Les seigneurs étant divisés entre eux, les habitants de Rouen éprouvaient une grande fatigue des combats qui se livraient dans leur voisinage, et Robert Courte-Heuse ne leur paraissait pas homme à maintenir les choses dans l'ordre. La grande fortune de Conan lui avait procuré du crédit parmi ses concitoyens ; il jouissait de cette assurance que donne souvent une position plus opulente que celle des autres; le plus grand nombre des bourgeois déféraient à ses ordres; une troupe de satellites l'accompagnait dans les rues et semblait menacer le duc. Malgré l'opposition qu'il a rencontrée chez quelques individus, il fixe le jour d'une prise d'armes, et convoque, pour ce jour, des soldats de Guillaume de Gournay et d'autres seigneurs. Robert Courte-Heuse prend le parti de la retraite, et se retire au prieuré de Notre-Dame-du-Pré. Quant à Conan, il combat vaillamment et ne ressemble pas à certains chefs de parti, tels qu'on en rencontre assez fréquemment, qui, toujours esclaves d'une poltronnerie décorée du nom de prudence, se contentent d'envoyer les autres au plus fort du péril ; Conan paie de sa personne Il est fait prisonnier ; plusieurs habitants de la ville tombent également au pouvoir

des vainqueurs : ils sont conduits à la Vieille-Tour. Henry, comte de Mortain, avait amené des secours à son frère, Robert Courte-Heuse. Tout échauffé de l'ardeur du combat, il conduit Conan sur la plate-forme de la tour et l'insulte cruellement. Le vainqueur ne doit jamais abuser de sa position, n'étant souvent le supérieur du vaincu que par le caprice d'une fortune sujette aux revirements : « Considère attentivement, lui dit-il, « ce beau pays dont tu espérais devenir maître. « Vois-tu ce parc magnifique, dont l'étendue se « développe vers le midi? La forêt voisine est « pleine d'animaux de venaison et promet aux « chasseurs de nombreux plaisirs. La Seine est « un fleuve où les poissons abondent; ses eaux « baignent les murs de Rouen et lui amènent « chaque jour des navires chargés de marchan- « dises. Cette cité populeuse est remarquable « par ses murailles, ses temples et d'autres « édifices; depuis longues années, la Normandie « la considère comme sa capitale. » Ces paroles établissent un contraste entre la position actuelle de Conan et celle qu'il a rêvée, entre sa défaite et cette victoire qu'il a tant désirée. Elles font comprendre à Conan combien la perte de la vie lui sera pénible, s'il faut dire adieu pour jamais à ces beaux sites. Quand même on lui

laisserait la vie sauve, il n'apercevra les alentours de Rouen qu'au travers des barreaux d'une prison. C'est une très bonne œuvre que de cacher aux yeux des mourants les beautés de ce qui les environne; ne pas tirer le rideau sur ce qui doit redoubler leurs regrets, c'est manquer aux égards commandés par leur triste position : si l'on va jusqu'à commenter les détails de ces beautés, jusqu'à mettre en relief ce qu'elles ont de regrettable, c'est une ironie barbare et criminelle, c'est en quelque sorte s'acharner sur les mourants, comme si le trépas était trop doux pour eux. Conan comprend parfaitement la signification des paroles d'Henri : elles sont le préliminaire d'un arrêt de mort. « Seigneur, » s'écrie-t-il, « ma propre conscience me condamne; mais, au « nom du Dieu créateur de toutes choses, accor- « dez-moi merci. Pour le rachat de mes jours, « je vous donnerai de l'or, tout ce que je pourrai « trouver dans mes trésors et dans ceux de mes « parents, et de plus je réparerai ma félonie en « vous servant fidèlement jusqu'à mon dernier « soupir. »

« Par l'âme de ma mère, » répond Henri, « il « n'y aura pour le traître aucun moyen de se « rédimer de la mort; il l'a méritée, elle lui « arrivera bien vite. »

« Pour l'amour de Dieu , « dit Conan , « per-
« mettez-moi de me confesser. »

Henri le saisit par les épaules et le précipite du haut de la tour. Le corps du malheureux Conan est horriblement mutilé; on en attache les lambeaux à la queue d'un cheval ; on les traîne dans les rues de Rouen. Si Robert se fût trouvé dans la ville, il n'aurait pas tranché de cette manière les destinées de Conan ; car, quand il y fut rentré , il inclina vers la clémence, et les grands de sa cour lui firent des observations en faveur de la justice. Robert de Bellesme et Guillaume de Breteuil emmenèrent même avec eux plusieurs prisonniers pour les détenir derrière les murailles de leurs donjons , et, de cette manière, se procurer de fortes sommes. Ces prisonniers se seraient trouvés dans des chances plus favorables en restant au château de Rouen : le duc aurait vu, dans le souvenir de la mort tragique de Conan , un épouvantail suffisant pour contenir des esprits enclins à la révolte , et cela d'autant plus que la partie du château d'où Conan fut précipité porta longtemps, et portait encore du temps d'Orderic Vital, le nom de *Saut de Conan* (1).

---

(1) Consulter pour ces faits l'*Histoire de Normandie*, par M. Depping, t. Ier, p. 224 ; l'*Histoire de la commune de Rouen*, Introduction, Orderic Vital, dans le recueil de Duchesne, p. 690.

Henri, comte de Mortain, était l'inférieur de son frère Robert Courte-Heuse, par sa position politique, en 1090, lorsqu'il lui avait amené des secours à Rouen. Les choses étaient bien changées en 1106 : ce même Henri, devenu roi d'Angleterre après la mort de Guillaume-le-Roux, combattait contre son frère, s'emparait de sa personne à la bataille de Tinchebrai, et l'emmenait à sa suite dans l'enceinte de Rouen. Les habitants de cette ville auraient dû, ce semble, éprouver un sentiment fort pénible en voyant une aussi grande métamorphose dans la fortune de chacun des deux frères ; mais le maintien de leurs priviléges par Henri allait donner à l'intérêt personnel plus de force qu'à la commisération pour la splendeur déchue. Le commandement du château construit par Richard Ier se trouvait pour lors entre les mains de Hugues de Nonant de Quengu, l'un des favoris de Robert Courte-Heuse, et aussi l'un de ceux qui souffrirent le plus des brigandages de Robert Talvas, comte de Bellesme. La reconnaissance prescrivait à Hugues de Nonant de faire quelque résistance ; avant que Robert Courte-Heuse l'eût investi d'un poste aussi important, il n'était qu'un pauvre châtelain. Mais Robert Courte-Heuse lui ayant enjoint de se rendre, il fit donc sa soumission. Il n'eut pas lieu de s'en

repentir au point de vue de ses propres avantages, puisque Henri le fit rentrer en possession de tout ce que le comte de Bellesme lui avait enlevé. Ne pas obéir aux injonctions de son duc légitime et refuser d'ouvrir les portes du château, c'eût été faire preuve d'une fidélité mal entendue et compromettre le sort du captif.

Henri I[er] fit faire des augmentations considérables au château construit par ordre de Richard I[er]. Tout en conservant la grosse tour et en lui donnant quelque chose de plus robuste qu'auparavant, il y joignit un palais qui, du reste, fut muni de murailles fort épaisses (1). Il songeait à l'agrément. C'est une chose qu'on peut hésiter à croire; cependant, il est vrai que les jardins placés auprès des habitations du Moyen-Age avaient parfois de l'élégance ; on renouvelait fréquemment la verdure des préaux (2). Les flots de la Seine, si l'on en croit un passage de la *Philippide*, remplissaient les fossés et les laissaient à sec deux fois par jour. Une inondation de quelques heures n'entravait pas entièrement les opé-

(1) Robert du Mont, *Appendix ad Sigibertum; Recueil des historiens de France*, tome XIII, p. 285.

(2) *Essai sur la condition de la classe agricole en Normandie*, par M. Léopold Delisle; *Annales archéologiques*, tome XII, p. 193.

rations des assiégeants, mais les forçait à se retirer de temps en temps; il leur fallait recommencer sur nouveaux frais, sans avoir gagné un pouce de terrain dans une descente antérieure, et c'était beaucoup que de les avoir interrompues.

Lorsque la ville de Rouen se rendit à Geoffroi d'Anjou, l'époux de l'impératrice Mathilde, Guillaume de Varennes, sincèrement dévoué à la cause d'Etienne de Blois, refusa de rendre le château. Si l'on prend à la lettre le texte d'une *Chronique de Normandie* insérée dans le recueil de Duchesne, cette ténacité aux serments devait moins s'attribuer à Guillaume de Varennes qu'à ceux qui étaient placés sous ses ordres, tous chevaliers élevés dans les principes rigides de l'honneur, et disposés à se défendre jusqu'au dernier moment. Sans rien ôter du mérite de Guillaume de Varennes, il est de toute raison de laisser à chacun de ses braves au moins quelque part de cette gloire que procure la fidélité: *Homines comitis Warennæ, qui noluerunt turrim reddere;* ce sont les paroles de l'auteur, et nous croyons convenable de les insérer ici. Les bourgeois de Rouen s'étaient portés en foule au-devant de Geoffroi d'Anjou; pendant qu'il traversait les rues de leur ville, une violente tempête déracinait les arbres et renversait plusieurs mai-

sons : des esprits faciles à s'alarmer croyaient y voir une désapprobation du Ciel ; les soldats de Guillaume de Varennes étaient probablement de ce nombre ; ils espéraient que le Ciel viendrait en aide à la cause d'Etienne de Blois. Le château dut être assiégé dans les formes ; il fut investi ; des machines furent dressées à l'entour, on livra des attaques vigoureuses ; Valérien de Neulan, Rotrou, comte du Perche, et d'autres barons y figuraient au premier rang. Les assiégeants ne purent forcer les remparts, et le comte du Perche, qui avait épousé l'une des sœurs de l'impératrice, trouva la mort sous les murs du château.

L'investissement dura trois mois ; le courage des assiégés ne succomba point sous les coups des armes, mais sous l'affreuse pression du manque de vivres. Le château fut rendu le 21 mai 1144 : tous ceux qui formaient sa garnison eurent la vie sauve ; ils le méritaient.

Le comte Geoffroi trouva la forteresse dans un état déplorable : les murs tombaient en ruines ; dès l'année précédente, ils offraient un état de délabrement que la guerre augmenta. Geoffroi y fit faire des réparations considérables ; il en fit faire également sur d'autres points de la ville, il ne devait pas s'occuper d'embellissements,

comme son beau-père Henri Ier, mais redonner de la force à des murailles nécessaires pour la défense. Sans le savoir, il travaillait à la prison de son petit-fils : la captivité d'un Plantagenet, intéressant par son âge et par ses malheurs, fut l'épisode le plus sinistre qui se rattache au château construit par Richard 1er.

Dans le courant du mois d'octobre de l'an 1200, il y eut à Rouen un incendie considérable : il avait commencé auprès de la porte de Robec ; les flammes qui détruisirent l'église Saint-Maclou et presque toutes les maisons de la paroisse Saint-Denys, arrivèrent auprès de la Vieille-Tour (1). Cependant Jean Sans-Terre y demeure ferme, tout en se voyant placé au milieu d'une espèce de fournaise, enfer anticipé, qui peut et même doit lui en faire craindre un autre Ses sujets, le maudissant, lui souhaitent peut-être les supplices éternels : car alors, Jean Sans-Terre, en protégeant les Juifs, que sa grande pénurie d'argent lui rendait indispensables, s'aliénait l'esprit des bourgeois. Le meurtre d'Arthur de Bretagne lui aliéna celui des nobles.

La naissance d'Arthur ayant coïncidé avec

(1) *Normanniæ Nova chronica*, p. 51, Labbe, *Nova Bibliotheca manuscripta*.

l'anniversaire de la résurrection du Christ, les Bretons avaient pensé qu'un sauveur temporel leur arrivait le propre jour de Pâques : les grandes solennités auxquelles la religion catholique convie ses enfants à cette époque de l'année, les prédisposaient aux impressions vives. « Depuis Nantes jusqu'à Saint-Pol-de-Léon, » dit un historien, « toute église fut remplie d'en-« cens, de chants et de prières ; toute chapelle « se vit ornée de feuilles et de fleurs ; toute vierge « des bois, tout patron des saintes fontaines « reçurent un habit neuf et un cierge. Henri II « prétendit infliger son nom au nouveau-né : mais, « tout d'une voix, la Bretagne le nomma Arthur. « Les nations sont comme les individus : les illu-« sions de l'enfance les bercent jusque dans l'âge « mûr. Le fameux Arthur de la Table-Ronde, le « compagnon d'Hoël-le-Grand, n'était pas mort, « disait le peuple avec les bardes. Guéri par les « fées de ses nombreuses blessures, c'était lui « qui, sous la forme d'un enfant, revenait, après « des siècles, affranchir la Bretagne. Ainsi, plus « d'étrangers, plus d'Anglais. Vive Arthur, duc « des Bretons ! En vain le Plantagenet furieux « paya les moines de Glastonbury pour déclarer « qu'ils avaient trouvé le tombeau d'Arthur, les « acclamations populaires couvrirent la parole des

« moines comme celle du roi (1) » On avait vu Arthur, marchant à la tête de cinq cents cavaliers et de quatre mille hommes de pied, mettre le siége devant Mirebeau : ce guerrier, bouillant d'une ardeur généreuse, ne comptait que seize printemps. La trahison le fit tomber entre les mains de son oncle, qui donna sa parole de ne lui faire aucun mal : mais, comme Arthur tenait à ses droits et ne voulait pas résigner sa couronne, Jean Sans-Terre jura sa perte, et, pour l'avoir entièrement à sa disposition, le fit transférer du château de Falaise au château de Rouen. Il disparut, suivant l'expression énergique d'un historien, *evanuit* (2), et l'imagination s'est exercée sur les circonstances de sa disparition. On a dit que, dans une des premières nuits du mois d'avril 1203, Jean Sans-Terre, accompagné d'un écuyer entièrement dévoué à ses ordres, vint prendre le jeune prince, et le fit monter dans une nacelle; que l'écuyer, ayant commission de le poignarder, ne le fit pas; qu'alors l'oncle plongea lui-même le fer dans le sein de son neveu et

---

(1) *Le Bretagne ancienne et moderne*, par M. Pitre-Chevalier, p. 293.

(2) « *Sed non multò post, idem Arthurus subito evanuit, modo « feri omnibus ignoto : utinam non ut fama refert invida!* » (Mathieu Paris.)

livra le cadavre aux flots de la Seine. Ce récit eut cours en France avec quelques variantes, mais avec unanimité pour le fond : du reste, des écrivains anglais prétendent que le duc de Normandie fut horriblement calomnié en France. Ce qui est certain, c'est que les pairs le condamnèrent par contumace, et pour non-comparution. Le bruit courut qu'Arthur s'était noyé dans les fossés du château en cherchant à s'évader par une fenêtre. Il était naturel que l'imagination s'exerçât sur un canevas de ce genre : on a même été jusqu'à préciser les moindres détails! Guillaume-le-Breton représente Jean Sans-Terre se préparant à son crime en passant trois jours dans les vallons de Moulineaux, comme s'il voulait s'initier aux exemples de Robert-le-Diable, et rendre sa main plus ferme pour le crime en évoquant devant ses yeux l'ombre de ce grand scélérat. Ces trois jours furent peut-être employés à de grossières débauches, digne prélude du meurtre. Puis, comme les comparaisons tirées de l'histoire religieuse abondent toujours chez les écrivains du moyen-âge, Guillaume-le-Breton assimile Jean Sans-Terre à Néron, qui perça le sein maternel; au roi Hérode, meurtrier de ses propres enfants, aux Juifs, qui crucifièrent le Rédempteur parce qu'ils redoutaient sa royauté

temporelle, et qui, plus tard, perdirent leur patrie (1).

Jean Sans-Terre cessa d'être duc de Normandie : la bannière azurée de Philippe-Auguste flotta sur les créneaux de Rouen. Le vainqueur ordonna de démolir le château construit par Richard Ier.

Avant la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste, c'était toujours là que les délégués du Chapitre métropolitain venaient choisir un prisonnier, pour lui octroyer le bénéfice de la Fierte. Le Chapitre, en le saisissant en quelque sorte dans les bras du duc, montrait toute la puissance de son privilége. Pendant que Richard-Cœur-de-Lion était prisonnier de l'empereur Henri VI, les délégués du Chapitre ne se présentèrent pas à la Vieille-Tour; on ne songea point à la délivrance d'un criminel : c'était une manière d'exprimer le deuil du pays ; d'ailleurs, la délivrance aurait présenté quelque chose de moins solennel que les autres années. Jusqu'en 1789, la procession de la Fierte se rendit à l'emplace-

(1) Pour Arthur de Bretagne, consulter Guillaume-le-Breton, Mathieu Paris, Roger de Hoveden, Rigord, le *Chronicon anglicanum*, dans le tome XVIII des historiens de France, le *Chronicon Rothomagense*, Mathieu de Westminster, Raoul de Cogeshale.

[redacted]

ment de la Vieille-Tour, et les criminels y voyaient leurs fers remplacés par des couronnes de roses.

L'ancien palais des ducs de Normandie était voisin de l'église Saint-Cande-le-Vieux, maintenant détruite. Cette église, primitivement chapelle ducale, communiquait au palais par une galerie : c'est pour cela qu'on la désignait, en 1508, sous le nom de Saint-Cande-du-Sollier ; la galerie subsistait encore, et fut détruite dans le cours du xvime siècle. Cette église était exempte de la juridiction épiscopale, et ne relevait que du souverain-pontife : un semblable privilége n'avait rien de surprenant ; quel lieu consacré au culte aurait été pourvu d'exemptions en Normandie, si une chapelle ducale ne l'eût pas été?

Le souvenir de la Vieille-Tour, construite par Richard Sans-Peur, se retrouve dans les noms de deux places de Rouen. La plupart de ceux qui les traversent ne songent guère probablement à Guillaume d'Exmes, à l'évêque Odon, au riche bourgeois Conan, au jeune Arthur. Il est donc à propos de signaler ces personnages, afin qu'ils réapparaissent en même temps que les murailles de la Vieille-Tour.





III.

BARBACANE OU PETIT-CHATEAU.



III.

BARBACANE OU PETIT-CHATEAU.





BARBACANE OU PETIT-CHATEAU.



A Barbacane était située à l'extrémité méridionale de l'ancien Pont-de-Pierre. On sait qu'on donnait autrefois le nom de Barbacane aux ouvrages avancés d'une place de guerre (1). L'époque de la construction du Pont-de-Pierre, dit de Mathilde,

---

(1) *Le Dictionnaire de l'Académie française* ne donne que les significations adoptées dans la langue actuelle, savoir. « Une « petite ouverture verticale pratiquée dans les murs des châteaux « et des forteresses pour pouvoir tirer à couvert sur les ennemis. » Puis : « Des ouvertures qu'on laisse aux murs d'une terrasse pour « l'écoulement des eaux. » Les auteurs du *Complément* de ce dic-

est l'objet de quelque dissentiment entre les érudits. Il n'en est pas des constructions

---

tionnaire, publié en 1842, ajoutaient : Barbacane, ancien terme « militaire. Il s'est dit primitivement d'un ouvrage extérieur percé « de meurtrières, qui servait à couvrir le pont-levis ou l'entrée « d'une poterne.» Nous lisons dans le *Manuel-lexique*, au mot Barbacane : « C'était autrefois un petit fort qui se trouvait à l'en- « trée du pont d'une ville » Citons l'autorité du *Glossaire de la langue romane :* Barbacane, *barbaquane*, *barbecane*, *barbo-* « *canne*, parapet ou partie la plus élevée d'un mur; fente faite dans « les murs d'une fortification pour tirer à couvert sur les ennemis; « créneaux, avant-mur, cloison de planches ou de pierres qu'on « fait devant les murailles et les portes des villes. En basse lati- « nité, *barbacana* ; en ancien provençal, *barbacano*.

La ville ont bien fermée et bien édifiée,
Et fu la Barbacane contreval tresbuchiée.
(*Vie de Duguesclin*).

Enfin, le *Dictionnaire d'architecture du moyen-âge* de M. Adolphe Berty nous fournit une définition parfaitement conforme à celle que nous avons adoptée : « Barbacane, dit-il, était le nom « d'un ouvrage avancé, placé au-devant de la porte principale « d'un château, ou de toute autre édifice dont on voulait défen- « dre l'entrée. On disait également : *antémural*, et cette déno- « mination, comme la première, s'appliquait aussi à des palissades « entourant les fossés de la principale enceinte d'un château, et « qu'on appelait *barrières*. »

On lit dans la *Bibliothèque archéologique* de M. Jules Gaillabaud, que certaines forteresses avaient une barbacane, qui se liait au corps de la place. « C'était comme un long passage entre « deux murs quelquefois flanqués de tours et se terminant par « une sorte de fort détaché. » L'auteur parle de forteresses situées en plaine. Or, la ville de Rouen se trouvant dans des conditions différentes, et sur la rive d'un fleuve, il faut considérer le pont comme remplaçant ce passage étroit entre deux murs.

[redacted]

contemporaines de nos anciens ducs comme des constructions postérieures, dont on peut vérifier la date certaine en consultant les devis conclus avec les maîtres en œuvres de maçonnerie. M. Deville pense que l'origine de ce pont, dont nous avons vu disparaître les dernières piles il y a peu d'années, se trouve comprise entre les années 1151 et 1167 : il aurait remplacé un autre pont construit probablement en bois sous l'un des deux Richard, fils ou petit-fils de Guillaume-Longue-Épée (1).

Lorsque Philippe-Auguste vint mettre le siége devant la ville de Rouen, où l'élite de la noblesse provinciale se trouvait enfermée, il s'empara d'abord d'Emendreville, aujourd'hui le faubourg Saint-Sever, puis il se rendit maître de la Barbacane. Farin veut que ce n'ait été pour lors autre chose qu'un retranchement formé de terrasses et de simples palissades, et destiné, non pas à faire une très longue résistance, mais à suspendre un peu les efforts des assiégeants. S'il y a eu un pont de bois construit antérieurement au Pont-de-Pierre, il est présumable que ce retranchement existait en même temps que le Pont-de-

(1) Voir la notice de M. A. Deville, insérée dans le *Précis de l'Académie de Rouen*.

Bois, et que Farin a pu se tromper en ne l'indiquant que comme contemporain de ces arches de pierres élevées à si grands frais; car entre les années 1151 et 1167, époque que M. Deville assigne à la construction du pont dit de Mathilde, on avait adopté pleinement l'usage de construire en pierres. Les habitants de Rouen, assiégés par Philippe-Auguste, rompirent plusieurs arches du pont, et néanmoins furent contraints de capituler. L'acte de la capitulation, signé le 1er juin 1204, contient une clause conçue en ces termes, placés dans la bouche du roi de France : « Les « soldats et bourgeois mettront en nos mains la « Barbacane, qui est au bout du pont, du côté « où nous sommes campés, et dix pieds d'eau « de la Seine au-delà de ladite Barbacane, en « long, vers le pont, pour y faire une forteresse « quand bon nous semblera, et, au-delà des dix « pieds, les bourgeois pourront ruiner quatre « arches du pont et boucher la porte vers la ville, « lorsqu'il nous plaira.» Or, il ne résulte pas seulement de cette clause que les bourgeois devront livrer aux troupes françaises l'entrée de la Barbacane, y laisser arborer la bannière d'azur aux fleurs de lys sans nombre, mais il en résulte surtout qu'ils en abandonneront la possession au roi, et qu'il en pourra disposer d'une manière

[redacted]

absolue. Cette condition est imposée aux bourgeois de Rouen moyennant un droit en leur faveur, dont l'exercice sera soumis, il faut l'observer, au bon vouloir du souverain. Philippe-Auguste et ses successeurs n'en usèrent pas, du moins dans toute l'acception des termes ; car, au XIVe siècle, la Barbacane primitive était remplacée par une porte à double pont-levis, nommée la porte du Bout-du-Pont.

Nous avons fait mention plus haut d'un Thomas de Gades-Renicourt, garde et chevetain (1) du châtel et fort du pont de Rouen, au XIIe siècle, qui fut inhumé dans l'église de l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont.

Lors de la sédition de la Harelle, en 1382, il n'est aucunement question de la Barbacane. La ville entière tombe au pouvoir des révoltés. Ils sont fort mal accueillis par l'artillerie du château. Ils trouvent un grand intérêt à braver cette artillerie, dans l'espoir d'occuper une position redoutable. Mais à quoi bon marcher sur la Barbacane, qui ne leur fournit qu'un passage fort inutile vers Emendreville ?

---

(1) Chevetain, *chefvetain*, *chefetain*, *chefetaine*, *chevetaigne*, etc., chef, commandant, capitaine, de *caput* ; en basse latinité, *capitaneus*. (*Glossaire de la langue romane*, par Roquefort.)

Lorsque la ville de Rouen fut investie par les troupes d'Henri V, les défenseurs de la Barbacane étaient recrutés également parmi les troupes royales et parmi les bourgeois. Peut-être ne s'y trouvait-il simplement qu'un poste relevé à des intervalles fixes. Ce qui nous conduit à cette supposition, c'est que l'auteur de l'*Histoire de Rouen sous la domination angloise*, donnant les noms de ceux qui furent alors chargés du commandement sur divers points de la ville, ne nomme pas, toutefois, le chef auquel la Barbacane aurait été remise Un nommé Henri Chauffour, qui commandait à la porte Grand-Pont, pouvait avoir également la responsabilité du Pont-de-Pierre et celle de la Barbacane. Ce pont était fortifié, soit par des tourelles placées de distance en distance, ainsi que cela se voyait quelquefois, soit par des parapets plus exhaussés et dans les fissures desquelles on pouvait disposer des engins. Sur la rive gauche du fleuve, vis-à-vis de la Barbacane, il se trouvait un corps d'armée commandé par John Holland, fils du comte de Huntingdon, et qui devint plus tard duc d'Exeter. Il avait sous ses ordres Néville, Unfréville, et Richard Arondel. Dans l'acte de capitulation de la ville de Rouen, signé en 1418, il n'y eut aucune clause spéciale au sujet de la Barbacane.

[redacted]

Le roi d'Angleterre n'en avait besoin d'aucune pour un emplacement sur lequel il existait depuis longtemps des constructions militaires, et dont aucun propriétaire ne devait être expulsé. Henri V entrait dans le droit concédé, en 1204, à Philippe-Auguste. Une charte datée du 28 janvier 1424, en remettant aux bourgeois la garde de toutes les portes et poternes de leur ville, excepte la porte du Bout-du-Pont et celle de la Barbacane : cette dernière, étant placée en dehors de l'enceinte murale, leur échappait naturellement.

La Barbacane devint, sous la domination anglaise, beaucoup plus importante qu'auparavant. Les barques en pouvaient faire le tour ; elle occupait deux îlots. La *Vue générale de Rouen en* 1525, publiée par M. de Jolimont, d'après le *Livre des Fontaines*, n'établit pas cela d'une manière complète ; mais elle l'établit toujours assez pour ne pas contredire les plus anciens plans de la ville. En arrivant du faubourg Saint-Sever, on accédait d'abord par un pont à un premier îlot ; puis un second pont conduisait à un second îlot, où se trouvaient des bâtiments destinés au logement d'une garnison. Le souverain avait coutume de pourvoir à la capitainerie du Petit-Château : c'était plus que la garde d'une simple porte de ville ; or, nous voyons qu'en certains lieux, à

Lyons, par exemple, et à Louviers, la garde d'une porte était dévolue à telle famille noble, qui s'en faisait un titre d'honneur, et considérait la confiance qu'on lui témoignait comme un bel et riche héritage à transmettre des pères aux enfants.

La construction de la Barbacane avait-elle semblé chose pénible aux bourgeois, ou bien s'alarmaient-ils beaucoup de son voisinage ? Ce qui pourrait faire croire qu'ils s'en alarmaient, c'est que Charles VII, en adhérant aux conditions moyennant lesquelles on lui ouvrira les portes de la ville, promet la destruction de cette Barbacane. « Pour entretenir la ville en sûreté, « disait-il, et afin que, au temps à venir, n'en « puisse venir inconvénient, que le pont et forti- « fications qui est contre ladicte ville, en la tour « que fist faire sur le pont de Seine feu le roy « Henri d'Angleterre, soit changié au contraire « de ce qu'il est de présent. » Les conditions plurent aux bourgeois. Les insulaires se concentrèrent sur certains points, où ils espéraient faire encore un peu de résistance ; quelques-uns s'établirent dans la Barbacane, mais ce fut pour un temps fort court.

Henri IV vint assiéger Rouen en 1591. Villars avait pris toutes les précautions imaginables pour

empêcher la place de tomber au pouvoir des assiégeants. Quatre gentilshommes, offrant toutes les garanties, et désignés pour chaque quartier de la ville, devaient assister aux gardes de jour et de nuit, en se faisant accompagner de plusieurs autres gentilshommes et de gens de toute qualité. Certainement le château du Bout-du-Pont était alors un poste très significatif, le roi de France, maître du Pont-de-l'Arche, ayant un point d'appui sur la rive gauche. Plusieurs compagnies furent donc désignées pour y tenir garnison, et Villars y plaça un capitaine nommé Marc, sieur de la Ferté, ainsi qu'un lieutenant nommé Langonne. Il jugea convenable de munir de fascines et de terrasses ce poste avancé : les nouvelles redoutes se trouvaient en face du faubourg Saint-Sever, au-delà des fossés remplis par les eaux du fleuve. Des hommes armés pourraient suspendre pendant quelques jours le choc des assiégeants, principalement si ceux-ci n'étaient pas trop nombreux, et, quand la position ne leur semblerait plus tenable, ils rentreraient dans le fort sous la protection du pont-levis. La charge de veiller sur la Seine tant au-dessus qu'au-dessous du pont fut remise à un capitaine nommé Laurent Anquetil, homme parfaitement au courant de la navigation Il y avait, dans le voisinage

de la Barbacane, des embarcations de guerre. En un mot, tout était disposé pour le grand drame qui allait se passer entre un roi s'appuyant sur un droit légitime, et des hommes attachés fortement à leurs convictions religieuses ou stimulés par des passions ardentes. Villars songe à un moyen qu'on emploie souvent avant les siéges : la démolition des maisons du faubourg ; sans cette démolition, les soldats d'Henri de Navarre s'embusqueront à peu de distance, trouveront une retraite facile, s'ils sont repoussés par les défenseurs de la Barbacane ; puis, après avoir recueilli leurs forces, pour s'élancer avec plus d'impétuosité qu'auparavant, ils arriveront aussi vite que la foudre. Des demandes sont adressées aux habitants du faubourg, du moins à ceux qui sont les plus voisins de la Barbacane : on les exhorte, dans l'intérêt de la sainte cause de l'Union, dans l'intérêt d'une ville dont les murs renferment leurs parents et leurs amis, à faire un sacrifice dont on leur saura gré, que la conscience semble leur prescrire. « Aucuns, dit le « capitaine Valdori, prindrent telles remontrances « en bonne part. » Elles ne provoquèrent pas chez eux l'attitude défensive des autres ; ils ne murmurèrent pas contre le pouvoir qui leur faisait une semblable proposition ; ils acquiescèrent

et mirent peut-être eux-mêmes les mains à la destruction de leurs propres foyers. Les opposants pouvaient avoir de plus fortes raisons pour ne pas obtempérer : des propriétés plus considérables, ou même la situation de toute leur fortune dans le faubourg Saint-Sever. Ce conflit élevé entre l'autorité publique et la propriété individuelle donne le temps à l'ennemi de s'emparer de la majeure partie du faubourg. Le sieur de la Ferté, dont les habitudes ont l'impétuosité militaire, ne s'arrête pas aux objections de ceux qui se concentrent dans leur mauvais vouloir; son inflexibilité s'accroît par la résistance; il ordonne à ses hommes de mettre le feu aux maisons, et les flammes dociles exécutent ses volontés beaucoup plus promptement que n'eussent pu le faire des escouades nombreuses de pionniers. Au nombre des constructions qui deviennent la proie de l'incendie, il faut citer le monastère des religieuses dominicaines des Emmurées, établies à Rouen depuis le règne et par la bienveillance particulière de saint Louis. Déjà, lors du triomphe des protestants en 1562, leurs bâtiments avaient été ruinés en partie. Ceux qui portaient les armes pour la défense de la foi catholique, amenèrent à ces religieuses un second désastre. Il est vrai que la ville, lorsque les projectiles ne furent plus à

craindre, leur donna pour asile, dans son enceinte, l'hôtel Saint-Wandrille. Néanmoins, elles furent inconsolables tant qu'elles ne virent pas se relever ces murailles si chères à leurs cœurs, et dont elles tiraient leur nom vulgaire. Comme les ressources manquaient à leurs désirs, et qu'elles avaient beaucoup d'empressement pour arriver à bonne fin, on vit, plus tard, ces pauvres filles se placer sur le chemin auprès des pierres dispersées de leur maison, et réclamer les oboles de la charité chrétienne. Ce spectacle attendrissait tellement les passants, qu'il valut, pour la reconstruction, des sommes considérables.

Il y eut plusieurs escarmouches dans le faubourg Saint-Sever : elles furent presque toujours à l'avantage des Ligueurs et ne leur coûtèrent que peu de combattants. Au nombre de ceux qui harcelèrent les soldats d'Henri IV dans ce faubourg, il faut citer un nommé Belard, originaire de Rouen, homme pourvu de bravoure et d'autres excellentes qualités. Il fit passer de mauvais quarts-d'heure à Le Blanc du Rollet (1), gou-

(1) Le Blanc du Rollet remit au Béarnais la ville du Pont-de-l'Arche, dont il était gouverneur (*Journal de Pierre de l'Estoile*, août 1789.) S'étant emparé de Louviers par surprise, de concert avec le maréchal de Biron, il fut pourvu du gouvernement de cette place, tout en conservant celui qu'il avait auparavant. Il

verneur du Pont-de-l'Arche, qui se trouvait en face de Rouen, et n'attendait que l'occasion de se rendre maître de la Barbacane. Il arrive un jour que ce capitaine Belard reçoit une blessure. Le comte de Soissons (1) accourt avec des troupes et renforce celles de Le Blanc du Rollet : une négociation s'entame avec le lieutenant Langonne, qui propose de livrer la Barbacane. Il va plus loin : il a, dit-il, des intelligences avec un soldat du Vieux-Palais : il y conduira le comte de Soissons, et, grâce à la trahison, l'escalade s'exécutera facilement, pendant que Le Blanc du Rollet demeurera chargé de la Barcacane. Le rôle de chaque acteur est donc fixé ; Langonne annonce qu'il se réserve celui du traître ; il joue réellement un double personnage ; mais ce sont les assiégeants qu'il va conduire dans un piége. Soit

---

se trouvait à la bataille d'Ivry. L'*Armorial universel* de M. Jouffroy d'Eschavannes donne les armoiries de sa famille : d'azur à trois licornes effarées d'argent, posées deux et une.

(1) Le comte de Soissons, fils de ce Louis Ier, prince de Condé, qui fut tué à Jarnac par le capitaine des gardes Montesquiou, fut sur le point d'épouser, à l'insu d'Henri IV, la sœur de ce prince. Cela faillit avoir lieu par les intrigues de Corisande d'Audouin, comtesse de Guiche, que le Béarnais avait aimée, puis abandonnée. L'orgueil blessé de cette femme voulait se venger en donnant à l'infidèle un beau-frère qui pouvait devenir puissant, et par là même redoutable.

que ses intentions fussent changées, et qu'après avoir prêté l'oreille aux ennemis, il voulut revenir à résipiscence et réparer ses torts vis-à-vis de la Ligue en donnant un avertissement salutaire, soit (ce qui est plus vraisemblable) qu'il ne se fût mis en rapport avec le comte de Soissons et Le Blanc du Rollet qu'afin de les tromper, le lieutenant Langonne fait connaître l'état des choses à MM. de Villars et de la Londe : ils lui recommandent de poursuivre ce qu'il a commencé. Langonne se fait donc accompagner d'un soldat sur lequel il compte entièrement ; ils se rendent l'un et l'autre, sans armes, à une entrevue dont le jour a été fixé avec les partisans du Béarnais ; ils prennent seulement la précaution de se munir, sous leurs pourpoints, chacun d'une jaquette de mailles ; cette cuirasse invisible ne saurait éveiller le moindre soupçon. Les décombres amoncelés dans le faubourg Saint-Sever, par suite de l'incendie, fournissent des conditions favorables aux embûches. Langonne a pris soin de placer douze ou quinze soldats dans la cave d'une maison en ruine située un peu au-dessus du lieu fixé pour la conférence, c'est-à-dire auprès du couvent des Emmurées. Le comte de Soissons demeure appuyé sur une muraille de ce couvent ; quant à Leblanc du Rollet, il s'avance vers Langonne

[redacted]

avec d'autant plus de confiance que Langonne et sa faible escorte d'un seul homme paraissent être sans armes. Le Blanc du Rollet a conservé son épée, mais il n'est pas plus tôt auprès du lieutenant, que celui-ci le saisit au collet. Le Blanc du Rollet tire son glaive ; il en assène un coup vigoureux à son adversaire, que sa jaquette de mailles protège. Les douze ou quinze soldats sortent au même instant de leur embuscade. Le Blanc du Rollet est entrainé. Le comte de Soissons commande à quelques hommes de faire feu : les projectiles lancés par leurs arquebuses n'ont pas même pour résultat de blesser un seul de ceux qui emmènent le prisonnier, en gagnant, au pas de course, le pont de la Barbacane. Le Blanc du Rollet, conduit devant le gouverneur, est enfermé au Vieux-Palais.

L'astuce du lieutenant Langonne est un épisode pour la Barbacane. Le capitaine Valdori raconte tout au long ce qui se passa, les pourparlers qui eurent lieu, et combien peu il s'en fallut que Langonne ne fit deux prisonniers au lieu d'un seul, en s'emparant du comte de Soissons. Le lieutenant Langonne est certainement l'un des personnages les plus remarquables qui aient eu autorité dans la Barbacane. Nous nous graderions bien de dire qu'il en ait été le héros ; car ce n'est

jamais dans l'astuce qu'on doit reconnaitre l'héroïsme. Les hommes de son parti lui décernèrent probablement de grandes félicitations ; puis, probablement aussi (juste retour des choses d'ici-bas), quand la cause qu'il avait servie fut vaincue, quand le Béarnais régna paisiblement, Langonne passa pour avoir fait une mauvaise action.

Les troupes qui assiégeaient Rouen levèrent le siége au bout de quatre mois d'investissement. Elles étaient arrivées le 15 novembre 1591. Or, le lundi 20 avril 1592, sur les cinq heures du matin, celles qui se trouvaient sur la gauche, et contre lesquelles les Ligueurs avaient eu quelques escarmouches à Grammont et à Bonne-Nouvelle, partirent avec huit enseignes et soutenues par deux gros escadrons de cavalerie. Il est surprenant qu'aucune tentative n'ait été faite par ces troupes sur la Barbacane, d'autant plus qu'elles semblaient avoir un motif particulier, celui de venger un de leurs chefs, victime d'un véritable guet-apens. Il est probable que ces troupes n'avaient pas d'artillerie, et qu'elles étaient envoyées dans le faubourg Saint-Sever afin d'empêcher l'arrivée de renforts ou de convois ; leur attitude semble s'être bornée à cela pendant le siége.

« Le Pont-de-Pierre étant devenu pour ainsi

« dire impraticable en 1619, » dit Licquet, dans l'ouvrage intulé *Rouen*, « le roi, par lettres-pa- « tentes du 12 janvier, permit aux échevins de « faire démolir le Petit-Château, et fit don à la « ville de Rouen de l'emplacement aussi bien « que des matériaux, à condition que tout servi- « rait à la réparation du pont. Cette mesure ne re- « çut pas d'exécution. » Nous trouvons ailleurs que la ville donna pour cela une somme de 6,000 fr. Le projet de reconstruire le pont fut abandonné. Le dernier continuateur de l'*Histoire de la ville de Rouen* dit que la Barbacane se trouvait, en 1738, entre les mains du gouverneur, qui n'y résidait jamais. Les lettres-patentes de 1619 n'avaient donc plus leur effet. Toutefois, en 1764, c'était aux échevins que le gouverneur de la province reprenait la Barbacane.

Un dessin de Le Carpentier (1) donne une idée de ce qu'était la Barbacane au moment où sa démolition fut définitivement résolue. Les toits sont élevés et les murailles percées de fenêtres; disposition qui n'avait peut-être pas toujours existé.

---

(1) Il appartient à M. Frère, membre de l'Académie de Rouen, qui a bien voulu nous en donner communication.

La partie septentrionale est flanquée de tours aux angles, et l'une de ces tours est ruinée dans sa partie inférieure. On remarque auprès du pont-levis de petites constructions qui devaient être moins anciennes que les autres, et qui furent faites probablement lorsque l'accès au Pont-de-Pierre eut cessé. La partie méridionale de la Barbacane est irrégulière ; elle avait indubitablement deux tours auprès de la porte du sud. Le dessin indique clairement que les eaux du fleuve ne baignaient pas immédiatement les murailles, du moins vers l'est ; qu'il se trouvait au pied une espèce d'îlot formé peut-être par des atterrissements, et sur lequel des arbres s'étaient développés. Le Carpentier, dans son *Itinéraire de Rouen*, a donné une eau-forte réduite aux trois-huitièmes de son dessin. » Une gravure du seizième siècle, intitulée *le Triomphe de la Seine*, et représentant des réjouissances données à l'arrivée d'un roi de France (1), nous offre la Barbacane, toutefois avec des différences bien notables : au lieu de quatre tours placées aux angles du château du nord, ce ne sont que des espèces d'échauguettes

(1) Cette gravure a été reproduite dans les *Monuments de la monarchie française* de dom Bernard de Montfaucon.

ou de tourelles en encorbellement. Il est étonnant qu'un point aussi pittoresque que cette forteresse en miniature n'ait jamais été gravé ni lithographié dans de bonnes proportions et d'une manière satisfaisante.

Nous avons remarqué sur plusieurs anciens plans de Rouen, et notamment sur les planches du *Livre des Fontaines*, que le pont-levis du premier îlot se trouvait à droite de l'axe de l'entrée des bâtiments construits sur le second îlot, en venant de Saint-Sever ; c'était, il nous semble, l'équivalent d'une disposition stratégique dont Vitruve a parlé (1); ordinairement la porte d'une ville ne se trouvait pas dans l'axe du pont, mais à gauche de cet axe. « La porte s'ouvrait à « gauche, dit encore M. Gaillabaud, parce « qu'on obligeait ainsi l'assiégeant de présenter « son flanc droit, qui n'était pas couvert par les « grands boucliers nommés pavois, qu'on portait « dans les siéges. Cette disposition, que nous « avons remarquée déjà dans les fortifications

---

(1) « Curandum maximè videtur... ut portarum itinera non « sint directa, sed lœva; namque tùm dextrum latus accedenti- « bus, quod scuto non erit tectum, proximum erit muro. »

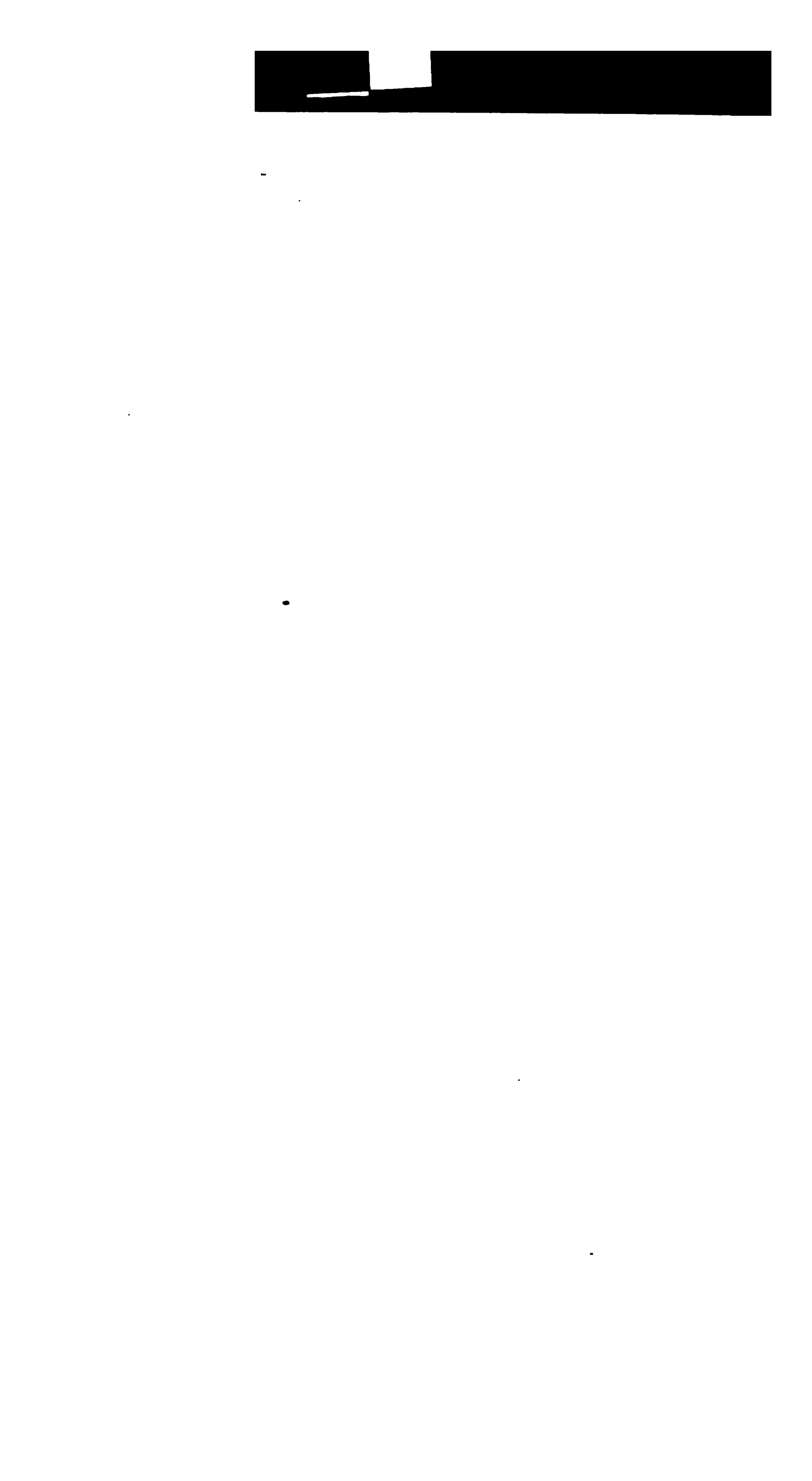
(*Vitruve*, *I*, 5.)

« des Romains, paraît leur avoir été empruntée, « ainsi que beaucoup d'autres, par les ingénieurs « du moyen-âge.»

En 1779, l'intendant Thiroux de Crosne, si connu pour le zèle qu'il mit à l'embellissement de la ville de Rouen, sollicita du duc d'Harcourt la permission de faire démolir la Barbacane, et les échevins firent les mêmes instances. Leur demande fut octroyée. Un plan de la ville et des faubourgs de Rouen, dédié à M. Thiroux de Crosne, en 1782, indique que les eaux de la Seine étaient refoulées dans leur lit. Il existe maintenant une caserne à quelques pas de l'emplacement de la Barbacane, et c'est une harmonie. Afin de l'indiquer aux passants ainsi qu'aux militaires, dont quelques-uns portent peut-être plus d'intérêt aux environs de leur caserne que beaucoup d'habitants de Rouen, il serait à souhaiter qu'une table commémorative fût placée à l'extrémité du Pont-Suspendu. Elle rappellerait non-seulement la Barbacane, mais aussi le Pont-de-Pierre, qui était une construction stratégique. Au commencement du seizième siècle, il y avait une porte sise au milieu. Une lithographie insérée dans les *Monuments de la ville de Rouen*, par M. de Jolimont, le représente muni d'une tour placée

sur l'une de ses arches. Le Pont-de-Pierre et la Barbacane ont l'un et l'autre le droit de réclamer une table commémorative, afin de réapparaître dans l'esprit de ceux qui aiment à s'enquérir des phases guerrières de la ville.





[redacted]

IV.

CHATEAU DE PHILIPPE-AUGUSTE,

OU

VIEUX-CHATEAU.

[redacted]

[redacted]

CHATEAU DE PHILIPPE-AUGUSTE,

OU

VIEUX-CHATEAU.



ous n'avons de Farin que de très courtes notices sur ce château dans son *Histoire de la ville de Rouen* et dans sa *Normandie chrétienne* ; Langlois, MM. de Jolimont et Ballin s'en sont également occupés ; mais ces auteurs n'ont pas épuisé la matière.

En se promenant sous les allées de platanes et d'ormes qui entourent l'ancienne cité de Rollon,

l'observateur pourra bientôt croire que cette ville n'a jamais eu de combats à soutenir, que jamais des hommes armés n'ont paru sur ses remparts, qu'elle n'a jamais eu d'enceinte fortifiée. L'amour des aises de la vie l'emporte, chez la plupart des hommes, sur les souvenirs; ils aiment mieux vivre uniquement de leur vie que de celle de leurs pères, s'occuper du présent que du passé, jouir plutôt que réfléchir : de là ce sang-froid avec lequel on a démoli des murailles imprégnées de gloire et cimentées du sang des braves. Heureusement, une tour de l'ancien château subsiste encore, et c'est un monument bien précieux à conserver. Elle forme contraste avec les maisons blanches qui l'avoisinent; belle à considérer dans l'encadrement que lui fournissent les arbres, elle est également belle à considérer du haut des collines; l'observateur, en la découvrant des environs du Mont-aux-Malades, songe aussitôt aux fortifications de la ville, dont la ligne verte des boulevards lui donne encore le tracé. Elle n'a pas, il faut en convenir, le pittoresque qu'avait la tour Bigot. Si quelque draperie de lierre se projetait sur ses flancs, si la teinte de ses pierres avaient moins de froideur, elle plairait davantage au premier aspect. Mais félicitons-nous de ce qu'elle n'est pas accompa-

gnée de ce pittoresque que lui donnerait une plus grande vétusté ; nous verrions des lacunes se former à chacune de ses assises, et nous aurions à gémir sur sa fin prochaine, comme on gémit sur celle d'un vieux brave succombant, après une longue paix, aux blessures qu'il reçut jadis au champ d'honneur. Semblable à ce guerrier du XVIIe siècle, à ce Ramsai, qui n'avait rien conservé d'entier que le cœur, ce château n'a gardé que son donjon pour rappeler son ancienne existence Semons des fleurs sur ce qui reste ; imitons la mère commune : n'en répand-elle pas sur les ruines et ne prend-elle pas plaisir à les orner ?

Ce Château fut construit par ordre de Philippe-Auguste, après la réduction de la ville de Rouen sous la domination française. Le nom du fondateur est glorieux, non-seulement pour la France, à laquelle il est arrivé comme souverain héréditaire, comme successeur légitime de Louis-le-Jeune, mais aussi pour la Normandie, à laquelle Philippe-Auguste est arrivé comme vainqueur. Quoique notre nationalité normande ait péri sous les coups de son redoutable glaive, venant à l'appui d'un arrêt de condamnation, néanmoins il faut s'incliner devant l'ombre de Philippe-Auguste. Un semblable triomphateur est honorable pour ceux qui se sont rangés sous

ses lois : puis, avec Philippe-Auguste, une nouvelle ère commençait pour la Normandie ; nos ancêtres se soumettaient avec résignation au roi de France, quand celui d'Angleterre les abandonnait, sans se préoccuper le moins du monde de la perte d'états considérables : Jean Sans-Terre ne quittait pas même une partie d'échecs en apprenant que la ville de Rouen se trouvait à à la dernière extrémité.

Philippe-Auguste voulut que les Rouennais se désaccoutumassent de voir dans le château construit par Rollon le pouvoir auquel ils devaient obéir. Les dynasties étrangères, dès-lors qu'elles veulent détruire une nationalité, désirent ordinairement que le souvenir de celles qui les ont précédées disparaissent. Ce château dont la destination était de tenir la ville en échec, avait tout ce qu'il fallait pour être redoutable : murailles épaisses, tours, fossés. Il fut le siége du gouvernement de la province jusqu'à l'époque de sa destruction, à la fin du XVIe siècle. Là, résidèrent, sous la domination française, les d'Harcourt, les Dunois, les d'Estouteville, les Luxembourg ; là, résidèrent également des gouverneurs anglais ; plus tard on y vit également les Brézé, les Valentinois, les Bouillon, les Joyeuse, les La Vallette, les Montpensier, personnages dont les noms seuls four-

nissent aux développements, car ils ont pour eux, et leurs propres actions, et le cortége brillant de leurs aïeux, gens vieillis dans les services publics.

L'échiquier de la province, cette juridiction imposante devant laquelle tous les fonctionnaires de la justice inférieure, baillis, lieutenants-généraux et particuliers, vicomtes, gens du roi, sénéchaux et verdiers, étaient tenus de comparaître, et qui se réunissait sous Guillaume-le-Conquérant et sous Richard Cœur-de-Lion dans le prieuré de Saint-Gervais, se réunit au Château depuis l'année 1207; l'archevêque Odon Rigaut, si fameux par ses visites pastorales, s'y enfermait pour y vaquer à l'interprétation des lois. « Quarante jours avant celui fixé par le roi pour l'ou- « verture », lisons-nous, « se faisait le *cri de* « *l'Echiquier ;* c'est à-dire que, pour les villes, « bourgs et villages de Normandie, des sergents « royaux allaient proclamant, à son de trompe, « au nom du roi, qu'à tel jour, à telle heure, la cour « de l'Echiquier du roi tiendrait sa première au- « dience ; que les prélats, barons et autres tenus « à comparence eussent à s'y trouver, ainsi que « les baillis, officiers de justice, les avocats, les « attournés et les parties. Au jour dit, toutes « juridictions, royales ou autres, devaient cesser

« en Normandie ; toutes *cohues* devaient être « closes : car juges, officiers, avocats, devaient « être à Rouen, *aux piez des seigneurs tenant « l'Eschiquier*. Cette énergique expression s'offre « à chaque instant dans les registres. A cette cour « souveraine seule il appartenait d'agir, de par- « ler, de rendre la justice pendant tout le temps « de sa solennelle assise ; et, à l'instant où les « maîtres montaient les degrés de leur tribunal, « tous autres magistrats, en Normandie, avaient dû « descendre de leurs *chaires;* devenus, à leur tour, « de juges qu'ils étaient tout-à-l'heure, justiciables « comme les autres, pour un temps » (1).

Les commissaires du roi étaient souvent vus avec défaveur quand ils arrivaient pour tenir l'Echiquier ; cela se conçoit : la Normandie, devenue simple province de France, s'était vue gouvernée pendant longues années par ses propres ducs. Les pères l'avaient dit à leurs enfants ; ceux-ci s'en souvenaient encore en 1292, sous le règne de Philippe-le-Bel. A l'impôt direct, dont le peuple subissait les charges, il fallait ajouter une nouvelle taxe mise sur les denrées, et principalement sur le sel. Des maîtres des comptes envoyés par le souverain viennent surveiller le

(1) *Essai historique sur l'Echiquier de Normandie*, p. 63.

[redacted]

receveur et activer la rentrée des fonds. Si l'homme du fisc a mis quelque condescendance, s'il a jugé convenable d'accorder quelques délais, l'état des choses va changer, la volonté du souverain sera exécutée dans toute sa rigueur. Une sédition éclate comme la foudre : la maison du receveur est forcée par la populace ; les deniers de sa caisse sont dispersés sur la place publique. Les maîtres des comptes, craignant avec raison pour leurs personnes et ne trouvant plus d'asile dans la ville, se réfugient au Château. Les séditieux les y poursuivent ; malgré l'appareil formidable de la forteresse, ils veulent s'en emparer. Heureusement le maire rassemble les hommes les plus riches de la ville, beaucoup plus intéressés au maintien de l'ordre que cette tourbe misérable, qui peut gagner tout au pillage et n'expose rien comme enjeu. Le parti de l'ordre reprend promptement le dessus. Les prisons royales reçoivent un grand nombre de mutins ; l'échafaud se dresse pour beaucoup d'autres (1). Telle est souvent la fin des séditions : dans les temps anciens, elles conduisaient leurs chefs aux Gémonies, quand ce n'était pas au Capitole.

---

(1) *Histoire de la commune de Rouen*, t. I. p. 195 et 196. Guillaume de Nangis.

En 1302, Philippe-le-Bel avait enjoint au sénat suprême de la province de se réunir à Rouen deux fois chaque année, huit jours après Pâques et huit jours après la fête de Saint-Michel, au lieu d'errer, comme il l'avait fait jusqu'à cette époque, soit dans la Haute, soit dans la Basse-Normandie. Ses fonctions ordinaires étaient d'expédier des causes. Alors la justice ne se bornait pas à recourir aux preuves; elle ne se contentait pas d'entendre des témoins, d'examiner attentivement les faits matériels et moraux sur lesquels on pouvait asseoir la conviction, en se tenant à l'intention positive et ferme de ne jamais condamner, à moins que cette conviction ne fût acquise. Le combat judiciaire semblait être un mode de constatation supérieur à tous les autres. Ainsi, l'on voit, en 1357, ce combat bizarre et contraire à toute espèce de raison ordonné par l'Echiquier entre le chevalier de Beuzeville et un Thomas du Fay dont il avait tué le père; il devait avoir lieu au Château, le mardi après la quinzaine de la Saint-Michel. Cette affaire ne fut pas la seule pour laquelle les juges remirent aux armes une décision que la conscience ne pouvait fournir. Dira-t-on que semblable dénoument, donné à l'instruction d'une affaire, était chose peu honorable pour l'Echiquier? Ce serait

juger trop défavorablement ; il faut faire la part des opinions du temps. Prononcer sur la magistrature du XIV[e] siècle sans tenir compte du milieu dans lequel cette magistrature se trouvait, et avec les opinions nullement superstitieuses de notre siècle, c'est se placer à un point de vue propre à fausser l'esprit. Le combat judiciaire était admis par les lois ; il ne restait plus qu'à distinguer les cas dans lesquels il était applicable ; le législateur était plus répréhensible que le magistrat chargé de mettre les lois à exécution.

Le combat judiciaire doit être considéré comme une chose funeste et bien funeste : on remettait au hasard ou bien à une confiance téméraire en la Divinité, ce qu'on ne pouvait découvrir après les plus longues investigations. L'arbitraire présentait aussi des inconvénients. Or, il existait de l'arbitraire toutes les fois que la vie d'un homme était abandonnée au caprice d'un seul homme qui se dispensait d'enquête ; il n'interrogeait pas l'accusé sur ses moyens de défense. Cela se vit en 1356, quand le roi Jean surprit plusieurs seigneurs réunis au Château. Ce fait appartient à l'histoire générale de France, et, quoiqu'il se soit passé dans les murs de Rouen, c'est peut-être à Rouen qu'il est le moins connu.

La France était alors fort malheureuse. A l'a-

vènement du roi Jean, elle avait à l'extérieur des ennemis fort redoutables, Edouard III d'Angleterre, et son fils le Prince-Noir. Toute meurtrie des blessures reçues à la bataile de Crécy, elle était aussi livrée à des ennemis intérieurs ; l'indiscipline existait parmi la noblesse ; l'esprit de faction envahissait la bourgeoisie ; un génie satanique, Charles-le-Mauvais, soufflait les haines et les discordes. Les habitants de Rouen refusaient obstinément de se soumettre aux impôts votés par les états provinciaux de l'année précédente. Le dauphin Charles venait de faire dans leur ville une entrée solennelle en qualité de duc de Normandie, et l'on avait placé sous son égide les franchises et les libertés provinciales. Après son couronnement dans la cathédrale, il se rend au Château, et le lendemain la grande salle de ce château voit arriver tous les feudataires du duché, qui viennent lui rendre hommage. De grands personnages s'étaient réunis souvent dans cette salle, mais jamais probablement pour une chose aussi importante. Un chanoine de Lisieux, nommé Simon Baudry, expose les droits et les libertés de la province ; il supplie très humblement Charles de les respecter lui-même et de leur assurer le respect d'autrui. La réponse de Charles est conforme à celle de ses prédéces-

[redacted]

seurs, les descendants de Rollon et de Geoffroy-Plantagenet : « Je maintiendrai l'Eglise et ses « ministres, les nobles, manants et habitants du « duché de Normandie dans leurs droits, privi- « léges, libertés et franchises. Je garderai les lois, « coutumes, chartes aux Normands et les fran- « chises dudit pays. Je ferai rendre à mes sujets « bonne et loyale justice, au pauvre comme au « riche; je les protégerai contre les oppressions « et les exactions. Je garderai le domaine du « duché de Normandie sans en faire aliénation, « et je révoquerai de tout mon pouvoir les alié- « nations faites au temps passé. » Le duc est engagé, le duc est devenu l'homme de la province ; les feudataires, à commencer par le comte d'Harcourt, s'engagent également; les abbés mîtrés prêtent serment pour leurs domaines féodaux. Des fêtes pompeuses suivent cette alliance contractée entre le duc et la province, alliance qu'on aimait jadis à considérer sous un jour mystique : on la comparait à celle qui perpétue la grande famille humaine, on y employait l'anneau, symbole du mariage. Quelques mois s'écoulent, et le mécontentement est toujours extrême à Rouen. Le roi Jean ne voit rien de plus opportun que de s'y transporter. Il y arrive dans la nuit du 5 avril, celle qui précède immé-

diatement le dimanche des Rameaux, époque où les règles de la discipline catholique, alors très en vigueur, interdisaient les joies bruyantes et les délices des festins non moins que les vengeances cruelles et les condamnations sans miséricorde. Le Dauphin, duc de Normandie, avait réuni les principaux feudataires à la table d'un festin somptueux; des jeunes gens passionnés pour les plaisirs, en épuisant les hanaps d'or, se livraient au délire de l'espérance, et souriaient peut-être aux nombreuses faveurs tombant de la main d'un roi plus jeune. La conduite du Dauphin est diversement interprétée par les historiens. Les uns veulent que ces convives aient formé sa cour, que ce prince ait prêté la main à leurs machinations, tandis que d'autres veulent que Charles ait été de connivence avec son père pour attirer leurs adversaires comme dans un guet-apens, conduite qu'il est difficile d'admettre chez le prince qui devint Charles-le-Sage. Il peut bien n'y avoir eu de sa part qu'un peu d'imprudence, ou tout au plus un peu de ces calculs politiques qui entraînent souvent au-delà même des désirs. Le roi de Navarre se trouvait là : des seigneurs de son parti s'y trouvaient également. On sait que les Navarrais prirent pour signes de ralliement des chaperons moitié rouges, moitié

[redacted]

blancs, sur les fermails d'argent desquels on lisait cette devise : *à bonne fin* ; cette bonne fin, c'était d'amener, n'importe par quelles voies, la couronne sur le front de Charles-le-Mauvais. Alors, en 1356, ils conspiraient dans l'ombre avec grand péril pour l'Etat ; si leur devise était déjà rédigée, ils n'en livraient certainement pas le sens à l'héritier légitime du trône.

L'histoire a donné au roi Jean le surnom de *bon*, et toutefois, il va faire preuve de la sévérité la plus grande et la plus implacable. Il est bien loin d'agir sous l'influence de ces paroles qu'il a choisies pour un ordre de sa création : *monstrant regibus astra viam*. On ne saurait justifier le roi Jean pour un acte qui a soulevé tant de blâme de la part des historiens ; on peut seulement dire qu'il agit comme on vit agir plus tard le dernier des Valois quand il fit massacrer les deux princes de Guise ; il agissait sous l'empire de mœurs qu'il faut improuver ; et, en les improuvant, il faut nous féliciter de ce que nos mœurs actuelles en sont à une aussi grande distance.

Au milieu des propos joyeux des convives, tout-à-coup la porte s'ouvre et laisse voir la figure terrifiante du roi de France. Il n'a pas franchi le pont levis de la porte principale, il est entré par une porte située du côté de la campagne, afin

d'arriver à l'improviste. Un chevalier, semblable à l'ange de la mort, le précède, portant une longue épée nue. La stupeur des convives ne se peut exprimer qu'avec ces couleurs dont se servent les romanciers pour dépeindre les apparitions les plus lugubres. Il existe plusieurs variantes, ainsi que cela se voit souvent dans les récits de ce genre; les faits se sont passés en présence de témoins dont les impressions allaient jusqu'au trouble, qui tenaient pour un parti ou pour l'autre, et dont quelques-uns avaient intérêt à modifier les circonstances au profit de leurs opinions, soit en les atténuant, soit en les augmentant.

Ce qui est certain, c'est que Jean saisit lui-même le roi de Navarre. On dit que Colinet-Doublet, écuyer de ce prince, ne craignit pas de tirer son épée contre le roi de France, ce qui, du reste, ne paraît pas vraisemblable; car, puisque celui-ci était accompagné d'une escorte nombreuse, comment vingt glaives n'auraient-ils pas réprimé sur-le-champ cette audace? Villaret, qui s'appuie sur des ouvrages contemporains (1), dit que plusieurs complices parvinrent à s'échap-

(1) *Chronique* de Froissard, *Spicilége* de Nangis, *grande Chronique*, *Chronique manuscr.te* du roi Jean.

per, en franchissant les murailles, et que le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et d'autres furent enfermés dans des appartements du Château. Il ajoute que le roi de France se mit à table : étonnant sang-froid ! On sait comment le comte d'Harcourt, Jean de Graville, Friquet de Fricans et Colinet-Doublet furent conduits, quelques heures après, à la lueur des torches, garottés sur une charrette, et décapités sans plus longue forme de procédure. L'affreuse sauvagerie de cet épisode semble avoir laissé jusqu'à nos jours sur le Champ-du-Pardon une longue traînée de sang. Du reste, si l'on interrogeait les ruines de toutes les anciennes forteresses, que d'atrocités se représenteraient à la mémoire !

Consternés en apprenant la mort du comte d'Harcourt, les Rouennais tournent douloureusement leurs regards vers ces tours, élevées pour comprimer tous leurs efforts, et se rappellent la coïncidence de la construction du Château avec la fin de la nationalité normande. L'historien Matteo Villani, dont l'autorité, du reste, ne semble pas incontestable, en cette circonstance, à l'auteur de l'*Histoire de la Commune de Rouen*, va jusqu'à dire qu'à la première nouvelle de l'arrestation des barons normands, les Rouennais, au lieu de s'en tenir à des gémissements stériles,

se réunirent sur une de leurs places avec l'intention d'opposer la violence à la violence, ne sachant pas, toutefois, que le roi Jean se trouvait auprès d'eux, et qu'ils comprimèrent leurs tentatives après l'avoir reconnu. On comprend ce zèle pour la cause de leurs défenseurs, et notamment pour celle de Jean d'Harcourt qui, l'année précédente, avait employé toutes les ressources de son éloquence dans l'assemblée des états de la province pour empêcher l'aggravation des impôts, suivant ainsi la ligne de conduite la plus propre à lui valoir de la popularité.

La réhabilitation des quatre seigneurs par Charles-le-Mauvais provoqua dans la ville une grande effervescence. Une réhabilitation produit toujours beaucoup d'effet : d'abord les partisans des victimes sentent les plaies de leurs cœurs se rouvrir, et, tout en étant heureux de ne plus voir les victimes sous le poids d'une condamnation, ils sont navrés de ce que des innocents ont péri; quant à ceux qui étaient demeurés neutres, ils sortent de leur indifférence, ils éprouvent toutes les impressions pénibles qui n'avaient été que pour les premiers, et quelquefois même sont impressionnés plus vivement; les adversaires deviennent parfois des partisans pleins d'ardeur, et veulent réparer leurs antécédents ;

[redacted]

comme leurs intérêts personnels sont changés, la justice se réveille au fond de leurs cœurs, et fournit l'occasion de rappeler ces vers de Corneille :

« Oh! soupirs! oh! respects! oh! qu'il est doux de plaindre
« Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre. »

Les événements de Paris retentissent à Rouen; les habitants de cette ville, sachant que le prévôt des marchands Marcel a fait assassiner les maréchaux de Clermont et de Champagne, prennent le signe de ralliement du roi de Navarre. Les bourgeois de Paris se sont emparés du Louvre : ceux de Rouen s'emparent du Château (1). Le commandant Jean Sonnain est absent. La garnison ne résiste pas. Existait-il quelque connivence de sa part, ou bien était-elle peu nombreuse? Les vainqueurs, se voyant maîtres d'une citadelle redoutable, se hâtent de profiter de leur courte domination : malheureusement ils agissent en furieux, et, s'ils emploient leur temps, c'est à se venger. Ils détruisent de fond en comble le prieuré de Saint-Gervais, qui entrave la juridiction de la ville. Ils livrent aux flammes le château de

(1) *Histoire de la Commune de Rouen*, t. II, p. 198 et suivantes. Secousses, *Histoire de Charles-le-Mauvais*, t. I, p. 201.

Jean de Biville, sieur du Vivier, situé dans la vallée de Darnétal, parce qu'ils ont eu probablement à se plaindre du châtelain. Le vent de la *Jacquerie* soufflait alors sur le nord de la France : cet incendie pouvait se développer et réduire en cendres tous les châteaux du pays, pendant que leurs propriétaires seraient massacrés avec le concours des circonstances les plus atroces.

Quand le régent fut rentré dans la capitale du royaume, il accorda une amnistie, ou plutôt une espèce de sauvegarde aux habitants de Rouen (1), dans laquelle il pallia le fait de leur révolte ; ses expressions laissaient entrevoir clairement que, s'il ne punissait pas, c'était, de sa part, manque de force autant et plus que clémence. Les pouvoirs très faibles font souvent de ces transactions pusillanimes.

L'établissement d'impôts onéreux provoque les soulèvements : telle fut la cause de la sédition de la *Harelle ;* elle éclata dans Rouen le 25 février 1382. Chacun sait qu'elle eut un caractère grotesque et qu'on vit, au bruit retentissant du tocsin, l'intronisation bizarre d'un prétendu monarque, véritable mannequin, auquel on venait demander l'abolition des impôts. On pousse

(1) Cette charte se trouve aux Archives municipales de Rouen.

des cris de mort contre les collecteurs royaux et contre les moines pourvus de grands priviléges ; les rebelles contraignent l'abbé de Saint-Ouen à renoncer aux siens et renversent les fourches patibulaires de Bihorel. Froissard dit que le châtelain royal est égorgé ; mais le Château, seul point dont la sédition ne se soit pas emparée, conserve encore, quoique privé de son chef, une artillerie formidable et de vigoureux défenseurs. Les gens honnêtes courent aux armes ; l'escalade est vainement tentée par les mutins ; leurs efforts se brisent contre les remparts de cette forteresse ; plusieurs d'entr'eux sont frappés mortellement, et les autres n'ont rien de plus prompt à faire que de se disperser.

En l'année 1417, pendant ce malheureux règne de Charles VI, qui plaça le royaume sur le penchant de sa ruine, le Château avait pour capitaine Guillaume de Cramesnil, issu d'une famille fort connue dans la province. Pierre de Bourbon, sire de Préaux, les sires de La Fayette et de Gaules y furent envoyés par Jean Sans-Peur, au mois de juin, pour tenir ferme contre les Armagnacs. Enfermés dans cette forteresse, comme dans un Louvre, ces nouveaux venus firent publier une ordonnance attentatoire aux droits de la ville, et qui substituait le despotisme aux libertés

communales. Si le Château n'avait pas été pourvu de remparts aussi redoutables, il est probable que le peuple les eût attaqués et leur eût même fait un mauvais parti. Le bailli Robert de Gaucourt paya pour eux. Comme sa demeure n'avait ni fossés, ni créneaux, et se trouvait située au centre de l'insurrection, il fut assassiné.

Néanmoins, le Château demeurait toujours au pouvoir de Pierre de Bourbon et de ceux qui avaient été chargés de l'accompagner. Le Dauphin, se trouvant pour lors à Angers, se hâte de se diriger vers Rouen avec ses troupes; les bourgeois refusant de lui ouvrir les portes, il entre dans le Château, dont le commandant Pierre de Cramesnil est toujours à sa dévotion; il y passe quelques jours : mais il ne s'y trouvait plus et s'était retiré à Déville, quand les bourgeois transigèrent.

Au commencement de l'année 1418, lorsque le bourguignon Guy Le Bouteillier fut introduit dans Rouen, avec ses troupes, par la porte Saint-Hilaire, le Château demeurait toujours au pouvoir des Armagnacs. Il n'y avait pas eu de trahison ni de complot pour les introduire dans cette forteresse; les armes leur en avaient ouvert l'entrée. Le château était commandé par Jean de Harcourt, qui s'y défendit pendant cinq jours. Le manque de vivres lui créait une situation plus

terrible que les attaques du dehors dirigées par un vaillant bourguignon, Laghen, bâtard d'Arli; nécessité fut donc de capituler.

Lorsque les troupes anglaises vinrent faire le siége de la ville, Guy Le Bouteillier était pour lors capitaine de la ville et du Château. Jacques du Val-Travers fut chargé de la porte de Bouvreuil. Elle n'avait aucune communication avec la forteresse : mais le voisinage rendait la destinée de l'une significative pour l'autre. Il n'est donc pas superflu, en écrivant l'histoire du Château, de rappeler cette porte Bouvreuil, et ces guerriers moins nombreux qui devaient combattre à si peu de distance.

Les détails sur le siége de Rouen par Henri V se trouvent consignés dans l'*Histoire de Rouen sous la domination anglaise :* bornons-nous seulement à rappeler ce qui concerne le Château. Un jour qu'un certain nombre de combattants voulaient tenter une sortie pour attaquer les Anglais, ils tombèrent dans le fossé avec le pont-levis, que ceux-ci avaient scié. Ce pont-levis était, à n'en pas douter, celui qui faisait face à la campagne. On sait que, le 19 janvier 1419, les assiégeants prirent possession de la ville. Henri V fit son entrée le lendemain, et fut prendre son logement au Château, dont il nomma capi-

taine lord Willougbhby. Une bannière aux armes de France et d'Angleterre fut placée sur ses créneaux, tandis qu'on plaçait aux portes Saint-Hilaire, Cauchoise et Martainville le symbole de la Trinité divine, les images de la Vierge Marie ou de saint Georges.

Une pensée religieuse et le désir d'attirer la protection céleste déterminaient le choix de ces bannières : on réservait pour le siége de la puissance royale celle qui formait une alliance monstrueuse du lion britannique et des armoiries françaises. La garnison du Château se réunit probablement à celle de la ville, et sort par la porte du pont, sans armes, exposée à toute l'insatiable avidité des commissaires d'Henri V, qui enlèvent aux guerriers tout ce qu'ils possèdent de précieux, leur or, leur argent, et jusqu'aux robes fourrées de martre des gentilshommes. Quatre-vingts otages, arrachés aux embrassements de leurs familles, les remplacent derrière ces épaisses murailles, où bientôt plusieurs doivent périr de misère. La tradition qui nous a transmis la conduite d'Alain Blanchard, ne nous apprend rien sur le lieu de sa détention avant son supplice : on peut présumer que ce fut au Château.

La *Chronique manuscrite d'Henri V* parle d'une nouvelle tour que ce prince y fit construire, pour

[redacted]

ménager une issue en cas de révolte des habitants de Rouen. Quelques braves pouvaient y demeurer jusqu'à ce que les autres fussent hors d'atteinte, et, se confiant ensuite à la fortune, toujours propice au courage, trouveraient eux-mêmes leur salut en rejoignant les autres avec promptitude. Cette disposition stratégique devenait d'autant plus opportune que le Château, d'abord isolé de la ville, avait fini par se trouver compris dans l'enceinte des murs bâtis sous Louis IX ; sa destination primitive était sinon oubliée, du moins modifiée ; les rois de France, se trouvant assurés de la ville et ne craignant plus de la voir rentrer sous la domination du fils de Jean Sans-Terre, avaient pensé probablement que cette ville, leur appartenant cordialement et d'affection, devait obtenir plus de moyens de défense. Il se trouva donc plus exposé à l'envahissement du côté de la ville.

Le fait le plus remarquable de l'histoire du Château sous la domination anglaise, c'est la captivité de Jeanne d'Arc. C'est là qu'elle subit de pénibles interrogatoires. C'est là qu'elle fut mise *au pain d'angoisse et à l'eau de douleur*. Elle n'en sortit que deux fois : l'une pour faire, sous peine de mort, amende honorable de ses vertus et de sa valeur devant l'abbaye de Saint-Ouen ; l'autre pour mourir en héroïne. Elle n'a pas péri moins

glorieusement sur le bois du bûcher qu'elle n'eût péri sur le champ de bataille. La flamme allumée par l'insulaire formait autour d'elle une auréole immortelle. Jeanne d'Arc rendant son âme au ciel sur la brèche de Gergeau, quand elle y fut atteinte d'une flèche, ou bien à la sortie de Compiègne après avoir conduit Charles VII dans la cathédrale de Reims, eût laissé dans les fastes de l'histoire un nom fort illustre : on l'eût citée comme les Jeanne de Montfort, les Jeanne Hachette et d'autres femmes guerrières : mais on ne la vénérerait pas comme martyre de sa foi française. Elle fut amenée au Château vers la fin du mois de décembre 1430. Cinquante-deux docteurs furent chargés de prononcer sur le sort de cette jeune fille suscitée pour le salut de la France, et néanmoins ceux qui trouvaient sa mort indispensable pour la réussite de leurs desseins politiques, ne voulurent pas qu'elle fût détenue dans les prisons de l'église : tant ils craignaient qu'elle ne leur échappât ! La crainte vivait au fond de leurs âmes; ils redoutaient la population rouennaise, douze années auparavant sujette du roi de France. Leur inquiétude se manifesta surtout par l'appareil extraordinaire de forces qu'ils déployèrent, quand ils contraignirent Jeanne d'Arc à faire amende honorable.

L'auteur de l'*Histoire de Rouen sous la domination anglaise*, après avoir parlé de la mort de la Pucelle, ajoute ce qui suit : « Le sang de Jeanne « d'Arc fut fécond, comme celui de tous les « martyrs. Son exemple enfanta de nouveaux « sacrifices, et bientôt Rouen fut le théâtre d'un « acte de courage et de dévoûment, qui faillit « délivrer la ville du joug anglais : Ricarville et « ses compagnons en furent les héros. » Cet épisode est d'autant plus intéressant qu'il se rattache au Donjon.

Un cordelier, qui a été détenu au château de Rouen, croit pouvoir rendre un émiment service au parti français en lui en fournissant l'entrée. Un nommé Pierre Audebeuf lui a promis de le seconder. Il entre donc en pourparlers avec le maréchal de Boussac, qui, pour lors, se trouve à Beauvais. Celui-ci ne songe guère à Rouen probablement ; ses regards se portent plutôt vers quelque autre point plus rapproché de lui. Mais l'entreprise est magnifique ; ses résultats doivent avoir une grande portée : le maréchal en est tellement convaincu, qu'il se met lui-même à la tête de six cents hommes, et se dirige sur Rouen accompagné du seigneur de Fontaines, de messire Jean Fouquet et du seigneur de Moy. Le jeune Henri VI se trouve alors à Rouen : on peut s'em-

parer de sa personne, peut-être même terminer la guerre, et, par ce moyen, immortaliser le nom de Boussac. Ce petit corps d'armée étant parvenu à s'approcher de Rouen sans encombre, et se tenant en embuscade dans un bois situé à peu de distance, Ricarville en est détaché avec cent vingt hommes choisis probablement comme les plus braves ; ils s'avancent jusqu'auprès de la forteresse, du côté de la campagne, sans être reconnus ; Pierre Audebeuf, qui les attend, les y introduit. Reste à savoir si c'est par escalade, au moyen de quelque câble descendu des créneaux, ou bien par ce même pont-levis qui a fourni passage au roi Jean : les deux moyens peuvent avoir été employés simultanément. Nous savons par les chroniqueurs que tous les Anglais rencontrés par les assaillants sont mis à mort ; que le Donjon, cette dernière ressource, est forcé ; que le comte d'Arundel, gouverneur, après s'être barricadé dans sa chambre, n'a d'autre moyen d'évasion que de se faire descendre dans les fossés : sans cela il eût immanquablement péri, à moins qu'on ne l'eût gardé comme otage en le remettant au corps de troupes de réserve, et en l'envoyant soit à Beauvais, soit encore plus loin. Certes, ce coup de main vient d'être exécuté avec beaucoup de bonheur et de promptitude.

Ricarville laisse donc ses compagnons dans le Château ; il va retrouver les autres, et les engage à marcher sur ses traces, à l'aider dans la conservation de la forteresse. Nous avons deux versions sur la conduite que tint Ricarville. Il faut les mentionner l'une et l'autre, tout en donnant la préférence à celle de la *Chronique de Normandie*. Quant aux minces détails, ce sont souvent les écrivains locaux qui fournissent les meilleurs, parce que, se préoccupant d'objets moins éloignés, ils les saisissent avec plus de netteté. Suivant Monstrelet, Ricarville, voulant faire un véritable coup d'aventurier, aurait laissé le maréchal avec le gros de la troupe, et, se réservant la gloire, aurait péri, lui et les siens, victime, non de sa bravoure personnelle, mais de l'injustice avec laquelle il excluait les autres. La *Chronique* fait jouer un beau rôle à Ricarville. Comme, pendant son absence, la division s'est mise parmi ceux qui entourent Boussac, et qu'ils se disputent sur la manière dont ils feront le partage du butin sans pouvoir s'entendre en aucune manière, Ricarville les harangue ; il les engage à fermer leurs cœurs à la discorde, à marcher tous, d'un commun accord, au secours de leurs compagnons, qui leur ont frayé le chemin ; il a recours aux prières, puis aux menaces. Après leur avoir

demandé, comme une grâce, de ne pas abandonner à leur malheureux sort et à la merci de l'ennemi, des parents, des amis, pour qui la mort va devenir immanquable, il donne un autre ton à sa voix, et leur représente les dangers qu'ils vont courir eux-mêmes, voyant leur nombre diminué, ayant un espace de terrain assez long à franchir, et d'autant plus que leur retraite ne sera pas protégée par le même secret que leur arrivée. Ses paroles demeurent sans succès; Boussac et les siens reprennent le chemin de Beauvais. Ricarville ne les suit pas ; l'honneur le rappelle auprès de ceux qu'il a conduits dans la citadelle ; il va combattre avec eux, il périra, dans quelques jours, avec eux. Ils sont en si petit nombre, qu'ils ne sauraient se répartir sur les différents points du Château ; ils se renferment dans le Donjon, pour lors entouré d'un fossé d'une certaine profondeur, et muni d'un pont-levis.

Les Anglais assiègent ce Donjon dans les formes : pendant douze jours, les cent vingt braves s'y défendent avec la plus grande vigueur; la prise de ce point semblait être d'une assez grande importance pour que, chaque jour, des courriers portassent à Paris, au duc de Betford, des nouvelles du siége. Les bourgeois de Rouen, dont un bon nombre ne devait pas avoir de sympathies pour la

cause anglaise, étaient d'abord demeurés indécis, ne sachant s'ils devaient lui prêter leurs bras. Une flèche lancée du Donjon ayant tué un enfant, leur parti est bientôt pris; ils considèrent ces Français comme des espèces de brigands, dès lors qu'ils ont des traits qui viennent jusqu'aux leurs. Dans plus d'une circonstance, un seul fait suffit pour décider toute une population; nous en avons eu des exemples de nos jours. Ricarville avait trouvé probablement des provisions de bouche et des munitions de guerre dans le château : ce ne fut ni le manque des uns ni le manque des autres qui le contraignit à se rendre. Le Régent avait écrit au comte d'Arundel de réunir les principaux bourgeois et d'employer tous les moyens propres à terminer le siége. On lisait ce qui suit dans une lettre, dont il existe deux copies aux archives de la ville de Rouen, et qu'un des derniers historiens de cette ville a livrés à l'impression : « Très cher et très amé « cousin, depuis le cas advenu au chastel de Rouen, « et que les ennemis de monseigneur le roy se « sont retrais en la grosse tour d'icelui chastel, « nous n'avons ouy que grand exploit ait esté fait « pour mettre en subjection lesdits ennemis, et « pour ce nous vous mandons et commandons « très expressément et de par mondit seigneur et

« de par nous sur la foy et loyauté que lui devez, « et si cher que vous voulez obéir à lui et à nous « que appelés avecques vous les baillis de Rouen « et de Caux, le conseil de mondit seigneur estant « à Rouen, et six bourgeois de la dite ville des « plus affectés à la seigneurie de mondit seigneur, « vous adviserez les plus hastives voyes et manières « que pourrez pour avoir et mettre en subjection « les dis ennemis, soit par miner icelle tour ou « autre manière, en mettant à bonne et briève « exécution sans délayer la conclusion que tous « ensemble y aurez prinse, et sitôt que des enne- « mis aurez la maîtrise ou domination, faites « incontinent de tous généralement sans excep- « tion ou espargne d'eulx ne d'aucun d'eulx, de « quelque estat ou condition qu'ils soient, telle « et si haulte et publique punicion que ce soit « exemple à tous autres, et que leurs complices « ne se enhardissent doresnavant de faire contre « mondit seigneur et nous si oultrageuses entre- « prises, comme ils ont voulu faire audit Rouen « et s'efforcent chaque jour de faire ailleurs, au « très grand préjudice de mondit seigneur. »

Ces ordres avaient un cachet de très grande sévérité ; le Régent était pressé de finir avec ceux qui s'étaient emparés du Donjon. Toutefois on ne pouvait penser qu'enfermés dans un espace

fort étroit, ils pussent tenir longtemps. Il ne fut pas besoin de recourir à la mine; quelques canons braqués sur la place de la Rougemare ne tardèrent pas à renverser le haut du Donjon, tellement que Ricarville et les siens purent craindre d'être écrasés sous les décombres. Ricarville demande donc à capituler, stipulant seulement la vie sauve pour lui et ses compagnons d'armes. La réponse est qu'il faut se rendre à discrétion : quoique cette condition soit la plus rude de toutes, il y consent. Il sait bien qu'il périra, que, s'il est un homme à qui la vie sauve puisse être refusée, ce seul homme, c'est lui; n'importe, il sort le premier; à l'instant même il est mis à mort; sa tête est séparée du tronc. Il se passe une de ces scènes féroces dignes de la Conciergerie du Palais de Rouen en 1572, dignes de l'Abbaye ou de la Force en 1792; on montre à chaque soldat le cadavre de son chef gisant auprès du pont-levis du Donjon, comme un avertissement infaillible de son sort. Tous les gens de Ricarville, sans autre forme de procès, sont conduits immédiatement à la place du Vieux-Marché, où leurs têtes tombèrent sous la hache. « C'estoit chose piteuse à « voir », dit Monstrelet, « tant de vaillants hom- « mes mourir en si peu d'heures; et, par mûre « délibération, une telle effusion de sang. »

L'entreprise audacieuse de Ricarville est du nombre de celles dont les romanciers savent tirer bon parti. On aime à suivre toutes les phases de ce coup de main. Les braves de Ricarville n'ont qu'une seule et même pensée ; la valeur personnelle d'un seul d'entre eux ne saurait être révoquée en doute ; ils sacrifient généreusement leur vie à la cause française. Beaucoup de faits des histoires grecques et romaines, que nous avons retenus soigneusement, ne présentent pas autant d'intérêt (1).

La tentative du maréchal de Boussac n'ayant pas été conduite à bonne fin, la ville de Rouen devait demeurer encore dix-huit ans sous la domination anglaise.

La reine d'Angleterre, en 1445, après avoir reçu des hommages pompeux dans la cathédrale, se rendit au Château (2). On peut s'étonner de ce que les membres de la famille royale anglaise ne logeaient pas dans ce palais, à la construction duquel Henri V avait attaché une si haute importance. Au bout de plus de vingt ans, il n'était pas

---

(1) Voir dans le *Précis de l'Académie de Rouen*, 1855-6, les *Notes* de M. Ch. de Beaurepaire, *sur la prise du Château de Rouen par Ricarville* ; on y trouve les noms de tous ceux qui furent mis à mort sur la place des exécutions.

(2) *Histoire de l'église métropolitaine*, t. 2, p. 433.

encore terminé ; Henri VI, en 1443, donnait des ordres pour son achèvement.

La ville de Rouen se rendit à Charles VII le samedi 8 octobre 1449. Les Anglais abandonnèrent successivement les tours qui défendaient les portes. Il leur restait le Château ainsi que le palais construit auprès du fleuve. Là, résidait le duc de Sommerset, qui fit un simulacre de défense, n'ayant plus à sauver que son honneur. Quant au roi de France, il ne logea pas au Château, mais au palais de l'archevêque.

En 1465, le duc de Bourbon, stimulé par la veuve de Pierre de Brézé, qui imputait la mort de son mari à la perfidie de Louis XI, vint proclamer le rétablissement du duché de Normandie. Il s'empara du Château et fit reconnaître Charles, duc de Berry, frère du roi, en qualité de duc des Normands.

Ce fut au Château que Charles VIII vint tenir l'Echiquier, en 1485. « L'immense salle d'audience « du Château, » lisons-nous (1), « offrit un « imposant spectacle. Tous les barons, les évê- « ques, les abbés, les prieurs de Normandie, les « doyens du chapitre, les baillis, les procureurs

---

(1) *Essai historique sur l'Echiquier de Normandie*, par M. Floquet, p. 268.

« du roi, les vicomtes, en un mot tous les officiers « de justice de la province ; au-dessus d'eux, les « maîtres de l'Echiquier, à leur tête Christophe « de Carmonne, l'évêque de Lombez : c'était là « déjà, sans doute, une solennelle assemblée. « Que fut-ce donc quand, plus haut encore, furent « assis, les uns auprès des autres, le duc d'Orléans, « qui, dans la suite, devait être roi de France et « père du peuple, le duc de Bourbon, connétable « de France, le duc de Lorraine, le sire de « Beaujeu, le comte de Richemont, qui, à quatre « mois de là seulement, devait vaincre Richard III « à Bosworth, et être proclamé roi d'Angleterre « en son lieu, sous le nom d'Henri VII ; puis les « comtes de Vendôme et d'Albret, le prince « d'Orange, le seigneur de Bresse, le comte de « Riquebourg, le duc de Nevers, Guillaume de « Rochefort, chancelier de France ; grand nombre « d'autres seigneurs et gentilshommes ; au-dessus « d'eux tous, enfin, sous un haut dais semé de « fleurs de lis d'or, le roi Charles VIII, séant « en son trône et lit de justice. On parlait tant au « monarque des rois ses prédécesseurs, qui « avaient pris plaisir à rendre eux-mêmes la « justice ; d'un Dagobert, qui, à Dijon, s'y était « livré au point d'en perdre la nourriture et le « sommeil ; d'un Charlemagne jugeant sans cesse

[redacted]

« au milieu même de ses batailles et de ses con« quêtes ; d'un Louis-le-Débonnaire, appliqué, « tous les jours de la semaine, à entendre et à « juger les différends nés entre ses sujets ; du bon « saint Louis et de son chêne de Vincennes ! « Ardent et enclin au grand, le jeune Charles « voulait suivre leurs traces et les imiter comme « justiciers, avant de les imiter comme guerriers « et conquérants. » Les chanoines y vinrent, en sa présence, insinuer le privilége Saint-Romain, et l'aréopage normand se montra favorable au Chapitre. En cette année 1485, sur la demande du monarque, la procession de la Fierte traversa les cours et les vastes espaces du Château.

Là se trouvaient, avec Charles VIII, sa sœur Anne de France, dame de Beaujeu, celle qui fit preuve d'une si grande sagesse en tenant les rênes de l'Etat, le comte de Richemont, des princes, des seigneurs, des chevaliers et de nobles dames, qui durent admirer ces pompes religieuses au milieu desquelles on remarquait l'archevêque Robert de Croixmare, et que dominaient les représentations de deux gargouilles aux gueules béantes. Ces gens de cour, accoutumés à voir tout fléchir devant la volonté du souverain, ne pouvaient assez admirer ce beau privilége accordé à l'église métropolitaine de Rouen. Ils ne cher-

chaient pas une signification symbolique dans ce monstre vaincu jadis par l'évêque saint Romain, et pensaient bien qu'en dévastant la plaine de Rouvray, en soulevant d'affreuses tempêtes sur le fleuve, il n'avait pas été moins funeste que cette idolâtrie dont les derniers restes disparurent à Rouen dans le VII[e] siècle. « Oh ! oui, » devaient-ils dire, « les meurtriers, pendant longtemps « encore, trouveront grâce auprès de la châsse « vénérée du vainqueur de la gargouille : la « récompense d'un semblable bienfait ne doit « jamais périr. » Le prisonnier qui, pour lors, le jour de l'Ascension 1485, marchait couronné de roses, et rendait grâces à monseigneur saint Romain et au Chapitre, était un jeune homme nommé Cornelai, dont la délivrance avait été d'autant plus entravée qu'il avait donné la mort à un des palefreniers de l'amiral de France : le prévôt de l'hôtel évoquait sa cause, voulant que l'exécution suivît immédiatement la condamnation. Mais chacun s'intéressait à Cornelai ; il s'était vu provoqué par deux fois, et, probablement sa main avait été plus loin que son intention.

Suivant le désir de Charles VIII, toutes les paroisses de la ville, avec leurs bannières, leurs croix et leurs châsses, au lieu de suivre leur route

ordinaire, prirent leur marche par la rue Grand-Pont et la rue aux Gantiers, entrèrent au Château par la porte du bailliage, défilèrent lentement devant la Cour, et revinrent à la cathédrale par la porte Bouvreuil.

Depuis la rentrée de la Normandie sous la domination française, aucun événement important ne se passa dans le Château jusqu'à la nuit fatale du 15 au 16 avril 1562. Le gouverneur de la province était pour lors Henri Robert de la Mark, duc de Bouillon : mais, en son absence, il était suppléé par un lieutenant, le sieur de Villebon-Estouteville. Les disciples de Calvin conspiraient depuis longtemps; le prince de Condé se mit à leur tête, et la France fut mise en feu. Le 16 avril, à minuit, cinq cents hommes armés se rendirent maîtres des principaux points de la ville. Ils avaient des intelligences avec des échevins, Cotton de Berthouville, Gruchet de Soquence et d'autres. Ils s'emparent du couvent des Célestins, puis, saisissant des armes déposées à l'Hôtel-de-Ville, et que les échevins, leurs complices, mettent à leur disposition, ils attaquent le Château, où se trouve le lieutenant du roi Villebon-Estouteville, ayant avec lui, pour toute garnison, sept ou huit serviteurs. Comment des hommes chargés de pourvoir au maintien de

l'ordre purent-ils s'endormir et se mettre à la merci de leurs agresseurs? C'est qu'il est des heures fatales, où l'aveuglement devient le partage des chefs; ils se trouvent enveloppés comme dans un filet, et se réveillent lorsqu'il n'y a plus moyen de s'en débarrasser. Ce Villebon-Estouteville était odieux aux religionnaires. « Outre son « zèle ardent contre eux, » lisons-nous, « qui lui « avait valu la qualification de *boute-feu*, il venait « de se signaler récemment dans plusieurs ren- « contres, en traitant publiquement de *rebelles* « tous ceux qui allaient à Orléans rejoindre le « prince de Condé, en faisant publier à Rouen, « de son autorité privée, une déclaration du roi « qui les dénonçait criminels de lèze-majesté; il « avait demandé, enfin, en pleine assemblée de « l'Hôtel-de-Ville, une garde de trois cents sol- « dats catholiques. Les religionnaires s'en prirent « à lui tout d'abord; assiégé à l'improviste, sans « armes, sans défense, sans vivres (car ils avaient « enlevé jusqu'aux mets préparés pour son repas), « Villebon, contraint de se rendre à leur merci, « sortit de Rouen devant les factieux, *qui le « meirent hors de la ville par la porte du pont assez « rudement*. Ils demeurèrent maîtres, à ce « moyen, du château de Rouen, très fort « alors »

On sait toutes les dévastations qui eurent lieu dans Rouen pendant les cinq mois que cette ville fut au pouvoir des religionnaires, tous les excès auxquels se livrèrent ces vainqueurs d'un jour, qui devaient les expier cruellement. Quand l'armée royale se précipita par la brèche le 26 octobre 1562, ce fut un sauve-qui-peut général : plusieurs cherchèrent un refuge au Vieux-Palais ou dans les clochers ; d'autres se réfugièrent au Château. Villebon-Estouteville ne tarda point à reprendre ses fonctions de lieutenant de roi, qu'il cumulait avec celles de bailli de Rouen. Il existait de la rivalité entre lui et le sieur de la Vieilleville, envoyé pour remettre l'ordre dans Rouen au moyen d'une autorité plus imposante par son prestige que celle d'un lieutenant de roi. Les deux rivaux se rencontrent dans l'abbaye de Saint-Ouen. A la suite d'une réconciliation apparente, une lutte s'engage ; ils en viennent tellement aux prises, que Vieilleville, pourvu d'une force musculaire supérieure à celle d'un homme plus avancé en âge, lui fait sauter, du premier coup de son glaive, la main droite et une partie de l'avant-bras. On le reporte à travers une foule de bourgeois, exaspérés de voir couler le sang de leur chef, dans ce Château, d'où il n'est sorti qu'avec l'intention de servir la cause catholique

et royale, et de n'employer son bras droit que pour elle. La fermentation monte à son comble. Les membres du Parlement et les conseillers de ville, craignant que Villebon ne soit attaqué, le supplient de convoquer le plus de fidèles qu'il lui sera possible, afin d'éviter toute surprise. Le soir, la ville est en armes, et le Château fournit son artillerie pour assiéger le maréchal. Six mille hommes, réunis par les neveux de Villebon, cernent l'abbaye de Saint-Ouen : mais l'action de l'artillerie fut entravée par de nombreux défenseurs; il fallut la reconduire au Château, après avoir perdu environ cent vingt de ceux qui l'entouraient.

Le génie de la discorde s'établissait dans l'enceinte de la ville : elle était littéralement partagée en deux camps, situés l'un au centre, l'autre au nord, et gardant chacun un mot d'ordre différent; dans l'un celui de Villebon, dans l'autre celui du maréchal de Vieilleville. Ce dernier conservait de grands griefs contre le Parlement, parce que cette Compagnie avait poussé les bourgeois vers les deux forteresses, afin d'empêcher les troupes royales de s'en emparer. La Cour envoya Brissac pour remplacer Vieilleville: celui-ci ne voulut pas céder son poste, et, pendant deux mois, ces rivaux furent logés dans

[redacted]

l'enceinte de la même abbaye. Villebon demeurait toujours au Château : beaucoup de gentilshommes, de magistrats, de bourgeois notables, mettaient un grand empressement à l'y visiter. Villebon annonçait hautement l'intention de prendre sa revanche. Qui se mit en œuvre contre lui ? Ce fut le nouveau titulaire Brissac : il voyait bien que Vieilleville refusait de se retirer, moins par attachement à sa position que pour ne pas reculer devant le commandant du Château. La manière dont Brissac écarta l'obstacle placé sur son chemin eut quelque chose de révoltant et provoqua des murmures légitimes. Ne fallait-il pas commencer par des pourparlers, engager Villebon à quelques sacrifices pour la paix, puis, en cas de refus, employer les moyens légaux, recourir au souverain, et surtout n'agir que d'après ses ordres ? L'auteur de l'*Histoire du Parlement* donne là-dessus des renseignements : « Un matin », dit-il, « une troupe de gens armés « alla comme assaillir le Château, pour con- « traindre Villebon d'en sortir sur l'heure. Le « maréchal de Brissac n'avait pas honte de com- « mander cette expédition, prétextant des ordres « du roi qu'il n'avait point reçus. Il fit sortir un « d'Estouteville, gouverneur de Rouen, grand « bailli, un vieux et renommé capitaine, che-

« valier des ordres, de la demeure que lui assi-
« gnaient son poste et les ordres de son roi ; il
« exposa ainsi un vieillard mutilé tout-à-l'heure,
« *tout malade qu'il estoit avec madame de Ville-*
« *bon, les damoiselles et toutes sortes de domes-*
« *tiques, qu'il mist dehors, en grande colère,*
« *disant (mensongèrement) qu'il avoit ordre du*
« *roy de le faire. Il fit jeter tous leurs meubles en*
« *la rue, devant le Chasteau, en quoy il y eut tant*
« *de cris, de mescontentement et de larmes, que*
« *c'estoit pitoyable à voir, dit Vieilleville, qu'on*
« *en peut bien croire.* » Oui, certainement, on peut bien croire le témoignage de Vieilleville : toutefois, il pouvait bien se courroucer contre Brissac, qui lui ôtait le prétexte sous lequel s'abritait son obstination, tout en se réservant d'invectiver en temps et lieu contre son premier rival. Quant au procédé, il était si brutal, qu'un ennemi même devait le désapprouver : il était indigne d'un gentilhomme d'alléguer une fausse mission. Les partisans du lieutenant de roi lui témoignaient leurs sympathies en se portant en foule auprès du Château, non pour tenter un coup de main, mais seulement pour qu'il pût reconnaître des visages amis et garder le souvenir d'une protestation contre la violence.

Le maréchal de Vieilleville ayant quitté Rouen,

[redacted]

et Brissac se trouvant en possession de la ville, celui-ci n'eut plus d'intérêt à empêcher le retour de Villebon, qui revint habiter le Château, où il mourut. Sa mort fut le résultat d'un dépit violent. Il avait fait condamner à mort un gentilhomme par le Bailliage pour port d'armes illicite, chose sur laquelle on se montre ordinairement fort sévère dans les temps de guerres civiles, et jusqu'à mettre en vigueur, au besoin, des lois draconiennes. Appel fut interjeté devant le Parlement, qui, demeurant saisi de l'affaire, allégea considérablement la peine. Villebon, après s'être donné beaucoup de mouvement pour empêcher ce résultat, en conçut un tel chagrin, qu'il en mourut peu d'heures après, ainsi que cela se trouve consigné dans les *Mémoires* de Pierre de Castelnau. C'était mourir à bon marché : chacun ici-bas est dominé par des passions, à la poursuite desquelles il attache plus ou moins d'importance ; chez quelques-uns, elles deviennent tellement impérieuses, que la mort suit la non-réussite.

Le maréchal de Brissac ayant aussi cessé de vivre peu de temps après (il mourut au mois de mars 1563), le duc de Bouillon, gouverneur en titre de la province, revient en prendre possession. Comme il voulait se tenir sur la défensive, il fit pratiquer au Château des tranchées larges

et profondes (1). Il ne tarda pas, du reste, à retourner dans son duché. Le Veneur de Carouge fut chargé de commander en son absence; il était pourvu de la lieutenance générale en avril 1571. Une dizaine d'hommes, arrêtés comme séditieux, attendaient leur jugement dans les prisons du Château. Le 4 avril étant le jour designé pour ce jugement, les arquebusiers, les gens de la Cinquantaine et tous ceux qui avaient, dans Rouen, le droit de porter les armes, reçurent ordre d'occuper les avenues du Château et du Bailliage, afin que la populace ne pût entraver la marche de la justice.

Le Parlement prenait des mesures nécessaires au maintien de la tranquillité publique; ses registres secrets fournissent là-dessus des renseignements. On ne put réunir qu'une centaine d'hommes, et parmi eux on voyait un nommé La Roche de Vandrimare, catholique très exalté, qui remplissait les fonctions de sergent-major de la ville; sa présence n'était pas une garantie bien solide pour le maintien de l'ordre. Des cris *aux armes*! retentissent, et une multitude armée de haches, de serpes, de marteaux, de leviers et de toutes sortes d'instruments tranchants ou con-

(1) *Histoire du Parlement*, t. III, p. 12 et suivantes.

tondants, arrive des rues voisines du Bailliage en proférant les menaces les plus épouvantables contre les magistrats. Ceux-ci n'ont que le temps de quitter leurs siéges, et cherchent un asile dans les appartements les plus secrets du Château : cinq prisonniers sont arrachés des prisons, et leurs libérateurs les font évader par-dessus les murailles.

Le Veneur de Carouge remplissait encore ses fonctions en 1588, lors du meurtre des deux princes de Guise. Henri III croyait étouffer la Sainte Union : elle reprit plus de vigueur que jamais ; sa cause fut entièrement perdue dans l'esprit des ligueurs. Un soulèvement semblait chose imminente à Rouen. Claude Groulart, premier président du Parlement, engageait Le Veneur de Carouge à quitter le logis abbatial de Saint-Ouen et à se retirer au Château, qui semblait offrir beaucoup de sûreté. Il est vrai que la populace avait été sur le point de s'en rendre maîtresse lors de la dernière émeute : peut-être n'avait-on pas eu recours à toutes les précautions nécessaires ; le Parlement, en ordonnant une prise d'armes, pouvait prendre des mesures de police contre des mutins plutôt que des dispositions de guerre contre un parti politique. Le conseil de Claude Groulart pouvait être bon,

mais les tendances de Le Veneur de Carouge se portaient vers la Ligue. Néanmoins, des barricades ayant été construites à Rouen en février 1589, comme il tenait une conduite mixte et qu'il hésitait à se prononcer, les ligueurs l'assiégent dans le manoir de Saint-Ouen, le somment, avec menaces de mort, de leur livrer incontinent les clefs des châteaux de la ville ; il demande quelques instants de délai : les ligueurs l'entraînent jusqu'aux portes de ces châteaux, se les font ouvrir en sa présence, et y mettent garnison (1).

Quelques magistrats du Parlement, arrêtés par ces vainqueurs, sont conduits au Château ; ils y sont retenus pendant un temps assez long, sans pouvoir communiquer avec leurs parents même les plus proches, et ne peuvent en sortir qu'en promettant des cautions considérables. L'un d'eux, le conseiller de Brinon, y tombe malade ; se voyant en danger de mort, ce n'est qu'à grand'peine qu'il obtient, sur l'attestation de deux médecins, ligueurs ardents, la permission de quitter les murs du Château, et d'achever sa maladie dans sa demeure, où il est obligé de solder ses gardes à un prix fort élevé. Il avait

(1) Consulter, pour ces faits et pour ceux qui précèdent, l'*Histoire du Parlement de Normandie*, t. III.

fallu, pour cela, une décision solennelle du conseil de l'Union. Les héros des barricades de 1589 avaient eu pour chef un nommé Pasquier, qui tenait sur l'Eau-de Robec l'hôtellerie des Trois-Sauciers. Cet homme, si fougueux alors, était, à ce qu'il paraît, d'un caractère tergiversant, peut-être un de ces hommes de désordre qui n'adoptent pas un parti plus que l'autre, et sont toujours prêts à prendre les armes, ou bien à ourdir des complots, toutes les fois qu'ils espèrent soit du pillage, soit quelque avantage personnel. Il entra dans la conspiration royaliste, et cette conspiration avait pour but d'introduire dans la ville le duc de Montpensier. L'entreprise manqua ; le drapeau des ligueurs flotta quelque temps encore sur les créneaux du Château.

Nous arrivons au dernier épisode militaire de ce Château. En 1590, le marquis d'Alègre voulut, en s'en emparant, rendre à la cause d'Henri IV un service signalé. L'auteur d'une brochure de l'époque (1) désigne ce personnage sous le nom

---

(1) *Discours véritable de l'exécution faicte de plusieurs traistres et sédicieux de la ville de Rouen, faict par le commandement de monseigneur le chevalier d'Aumale. A Paris, jouxte la copie imprimée à Rouen par Pierre Corant.* Cette brochure est mentionnée dans le catalogue de la bibliothèque de M. Richard, ancien conservateur des archives municipales de Rouen.

de *bâtard d'Alègre*, soit qu'il y eût réellement une tache imprimée sur sa naissance, soit que la haine politique eût imaginé de lui donner un surnom injurieux. « De son fort château de Blain-« ville, situé à quatre lieues de Rouen, » lisons-nous dans l'*Histoire du Parlement de Normandie* (1), « il courait chaque jour la campagne avec grand « nombre de gens armés, pillant, rançonnant, « emprisonnant les ligueurs; il n'était bruit alors « que de ses excursions dévastatrices. Le Par-« lement ligueur était souvent occupé à écouter « les plaintes amères de ses membres, de son « doyen Rassent de Bapaume entr'autres, dont « le marquis avait ravagé les domaines; et le « Chapitre avait à écouter aussi les plaintes non « moins vives des chanoines ligueurs que « d'Alègre avait détroussés et jetés dans les pri-« sons de son redouté manoir. Son nom, dans « ce temps-là, paraît à chaque page de leurs « registres. » Il acquit plus tard une célébrité déplorable par l'assassinat de Montmorency du Hallot, qu'il poignarda lâchement à Gisors. Il entretenait des intelligences avec des officiers et quelques soldats de la garnison du Château, notamment avec le capitaine Louis, qui en avait

(1) Tome III, page 347.

[redacted]

le commandement. Le lundi, 19 février, il y pénètre sans coup férir, suivi de soldats qui crient: Vive le roi. Le lieutenant n'a pas trempé dans le complot ; il est encore couché ; il n'a que le temps de sortir par une fenêtre, et de s'élancer dans les rues de la ville, en criant de toutes ses forces: « Aux armes, messieurs, barricadez-« vous, nous sommes trahis. » Il se souvenait probablement des barricades construites à Paris, deux années auparavant, et comment l'avis donné par le comte de Brissac à quelques étudiants d'en élever une, avait été le signal de mille autres barricades fort utiles à la cause de la Ligue. Il est surprenant que la brochure en question ne donne pas le nom de ce lieutenant, d'autant plus que, s'il était connu à Rouen, quand elle fut imprimée pour la première fois par Pierre Corand, il ne devait ne pas l'être à Paris, où elle fut réimprimée. Tout en répandant l'alarme sur son passage, le lieutenant arrive chez Bigards de la Londe, que les habitants avaient investi de la charge de sergent-major de la ville, charge alors très importante. Bigards de la Londe, issu d'une famille noble et ancienne, s'était voué depuis longtemps à la Ligue, et lui avait même sacrifié beaucoup de ses revenus. Il donne l'ordre de construire des barricades aux environs du Château; il y

envoie des mousquetaires et des arquebusiers avec injonction de faire feu dès qu'ils verront quelqu'un aux ouvertures. Plusieurs pièces de canon sont conduites sur le même terrain ; puis le chevalier d'Aumale, surnommé justement le bras droit de la Ligue, est averti promptement de ce qui se passe ; il arrive à Rouen le mercredi et se met à la tête des assiégeants, sur l'esprit desquels son exemple va faire encore plus que ses paroles. Quant à ceux qui se trouvent dans l'enceinte du Château, ils voient leur défaite écrite sur chacun des boulets lancés contre eux, et demandent à parlementer. Que peuvent-ils réclamer? La vie sauve et l'impunité pour leurs chefs : ce serait beaucoup, si cette stipulation devait protéger les traîtres. Mais leurs prétentions s'élèvent bien plus haut ; ils offrent de se retirer, pourvu qu'on leur donne la somme de vingt mille écus. « Je vais vous la faire compter tout-à-l'heure « à coups de canon, » répond le chevalier d'Aumale, et le bronze des batailles ne tarde pas à corroborer cette réponse d'une franchise toute militaire. Les assiégés deviennent plus accommodants ; ils abaissent leurs prétentions à mesure que les décharges deviennent plus nombreuses ; ils demandent dix mille écus, moitié moins que la première fois. La réponse du chevalier d'Au-

male est une répétition des termes déjà employés: « Je vais vous les faire compter à coups de canon. » Les instruments de guerre reproduisent leurs accents formidables, encore une troisième offre de capitulation; les assiégés évacueront la place moyennant quatre mille écus. Monseigneur d'Aumale leur affirme deux choses: qu'il ne leur donnera pas un seul écu, et qu'il fera pendre les traîtres. Il commande de mettre le feu aux amorces, disant qu'il tient à pénétrer, le premier de tous, dans le Château. La brèche ne tarde pas à s'ouvrir, et les chefs rendent leurs armes. Le chevalier d'Aumale tient parole; il s'élance à la tête des vainqueurs; mais, en entrant, il enlève une pierre des murailles, et, la montrant aux habitants de Rouen, leur prescrit d'abattre des constructions dangereuses pour leur ville. On était au jeudi 22 février.

Les troupes du marquis d'Alègre obtiennent la permission de se retirer; mais les traîtres Jean-Louis, capitaine du Château, un autre capitaine nommé Pierre Roussel et surnommé La Cave, Godefroy Ury, Jean Alexandre et Réné le Franc sont conduits à la Conciergerie, et le Parlement s'occupe immédiatement d'instruire leur procès. Du reste Valdory (1) dit que ce n'étaient pas *les*

---

(1) *Discours du siége de la ville de Rouen.*

principaulx conducteurs de l'affaire: les plus coupables sont parfois les plus habiles à se soustraire aux poursuites. « Convaincus du crime de lèze-» majesté, de conspiration contre la ville de « Rouen, d'avoir trahy et vendu le Château, et « iceluy livré entre les mains des hérétiques, ilz « furent trainez en chemise, testes et pieds « nudz, sur des claies, depuis la Conciergerie du « Palais jusqu'au Vieux-Marché. » Là, des potences les attendent; ils y sont suspendus « en « la présence des habitants de la ville, et pour « servir d'exemple à ceux qui veulent estre trai-« tres à la foy catholique et aux princes et sei-« gneurs de la Sainte-Union. » Toutefois, l'un d'eux, Réné le Franc, n'avait pas voulu attendre le supplice; on le trouva, le matin, étranglé dans son cachot; son cadavre fut attaché à l'une des potences. Valdory a soupçonné que sa mort pouvait bien ne pas être le résultat d'un suicide, et qu'une main étrangère en avait hâté le moment; ce qui, du reste, n'est guère vraisemblable. Pourquoi aurait-on abrégé son agonie? Il est aussi naturel de penser qu'il voulut échapper promptement à des transes plus affreuses que le supplice même. Le cadavre du capitaine Louis fut détaché de la potence pour être placé à l'une des tours du théâtre de sa trahison, probablement au

Donjon, à moins qu'on eût choisi la tour la plus voisine de la porte par laquelle d'Alègre et les siens étaient entrés. Remarquons qu'une quarantaine d'années après, Madeleine Raimbourg, veuve de ce capitaine Louis, et qui avait épousé en secondes noces un procureur au Bailliage nommé Charles Yon, était appelée comme témoin dans un procès où il s'agissait du Château. Sa situation était délicate ; elle devait parler de la prise du Château, de la fin tragique de son premier époux, des actes de paroissiens qu'ils faisaient l'un et l'autre dans l'église Saint-Godard ; mais les choses étaient changées depuis 1590 ; la Ligue avait été vaincue ; le parti royal était affermi sur le trône de France ; aux yeux de ceux qui reconnaissaient la pleine et entière légitimité de Louis XIII, ce ne devait pas être une tache à imprimer sur la mémoire du capitaine Louis que d'avoir voulu faire pour le Château de Rouen ce que Villars fit plus tard pour la ville, ce que Brissac fit pour Paris. Le crime du capitaine Louis était un crime politique, c'est-à-dire un de ces faits qu'un revirement d'évènements et d'opinions transforme promptement en actes d'héroïsme. Le Château ne devait plus voir de choses de ce genre : il n'avait que bien peu de temps à subsister dans son entier. Lorsque Henri IV vint

faire le siége de Rouen l'année suivante, on n'eut pas même besoin de désigner quelqu'un pour y commander. *Il n'y avait plus du tout que des ruynes*, dit le capitaine Valdory.

La brochure, précieuse par sa date, d'où sont extraits plusieurs de ces détails, se termine par une phrase qu'il est bon de transcrire, comme échantillon du style et des opinions du temps, et aussi comme ayant été inspirée par un des évènements arrivés au Château :

« Nous prions pour tous les princes catho-
« liques, à ce que Dieu les préserve et unisse
« ensemble en telle amitié et intelligence que le
« peuple, se ressentant de cette sainte union et
« concorde, puisse vivre en paix avec Dieu et son
« prochain.

« Nous prions pour le Conseil des princes, à
« ce que ceux qui ont eu l'honneur d'y estre
« appelez prévoyent si sagement et en toute
« loyauté aux affaires publiques, que nous puis-
« sions voir florir ce royaume en union et foy
« catholique, avec ferme paix, sans schisme,
« division ny partialité.

« Nous prions Dieu qu'il veuille recevoir en
« sa saincte protection la noblece de France, et
« la rendre si affectionnée envers le roy, Charles
« de Bourbon, son prince naturel et son seigneur

« souverain (soubs l'auctorité duquel elle porte « le glaive), que l'obéissance et force luy demeu- « rent partout au bien et repos du public.

« Nous prions pour la gendarmerie, à ce que « Dieu la préserve de tout encombre, et face la « grace de s'y bien s'employer au service des « princes catholiques et de la saincte union sans « oppression des subjetz, qu'elle en reçoive guer- « don immarcecible aux siècles des siècles. Ainsi « soit-il. »

Il est dit dans la brochure que le Béarnais, qui était parti d'auprès de Poissy pour profiter de l'entreprise de d'Alègre, rebroussa chemin jusqu'à Dreux, quand il eut appris la victoire remportée par le chevalier d'Aumale.

Le lendemain de l'exécution du capitaine Louis et de ses complices, il y eut une procession générale qui se rendit à l'église St-Laurent, et là le pénitencier, maître Jean Dadré, l'auteur de la *Chronologie historiale des Archevêques de Rouen*, fit un discours, dans lequel il rendit grâce au Ciel du succès des catholiques (1) : il dut y faire preuve de talent, car c'était un homme fort capable, et qui avait compulsé bon nombre d'ou-

---

(1) *Histoire de l'Eglise métropolitaine de Rouen*, par M. Fallue, t. III, p. 410.

vrages tant sacrés que profanes (1). Plusieurs pièces de canon devaient avoir été braquées auprès de l'église Saint Godard, car les vitres de cette église furent *cassées par l'étonnement du canon*. Une procession était sur le point de s'y rendre quelques jours après, probablement celle du Corps saint, fixée au dimanche de Pâques fleuries, et instituée pour dédommager la paroisse Saint-Godard des reliques de saint Romain qui lui avaient été enlevées sous l'épiscopat de Guillaume Bonne-Ame. Or, sur la demande du curé de Saint-Godard et des paroissiens, le Chapitre de la Cathédrale décida que cette procession aurait lieu à deux heures, afin qu'on eût tout le temps de recevoir les offrandes réclamées pour la restauration de la vitrerie (2). Ces vitres endommagées devaient être des vitres de couleur, car l'église Saint-Godard était riche en objets de ce genre; il fallut probablement des dépenses considérables; puis, même à la fin du XVIe siècle, était-il facile de rencontrer des artistes aussi habiles que ceux qui, sous les règnes de François Ier ou de Henri II, avaient conçu et fait les

---

(1) Voir son article dans l'*Histoire de la Cathédrale de Rouen* par dom Pommeraie, p. 284.

(2) *Histoire de l'Eglise métropolitaine, loco citato.*

[redacted]

belles verrières de la légende de Saint-Romain et de l'arbre de Jessé, des artistes capables de s'identifier an crayon de Raphaël, ou plutôt à celui de Lucas Penny, son élève (1)?

L'auteur de la *Normandie chrétienne* dit que la tour où la Pucelle d'Orléans avait subi sa douloureuse détention, fut considérablement endommagée par les boulets qui foudroyèrent alors le Château. Quoique ces boulets des ligueurs eussent avancé la destruction d'une tour si riche en souvenirs, néanmoins on dut peut-être leur savoir quelque obligation, s'ils révélèrent les profondeurs de cette tour aux habitants de Rouen, et firent réapparaître Jeanne d'Arc à leurs yeux. Quoique Farin n'ait pas été l'un des témoins oculaires, son témoignage est admissible; lorsqu'il écrivait, le souvenir de l'entreprise du marquis d'Alègre pouvait exister encore chez quelques personnes.

Plusieurs versions se sont accréditées sur l'emplacement de la prison de Jeanne d'Arc. L'erreur de ceux qui veulent le reconnaître dans la grosse tour devenue propriété des religieuses Ursulines, a été adoptée par M. Le Brun des Charmettes:

(1) Voir ce que Langlois dit de ces vitraux dans l'*Essai sur la Peinture sur verre*, p. 75.

il a joint, au tome troisième de son *Histoire de Jeanne d'Arc*, une *Vue de la grosse tour où fut enfermée la Pucelle*, et l'on y retrouve ce Donjon, dernier débris existant du Château. « Jeanne « d'Arc » dit-il, « fut enfermée dans la grosse « tour du Château de Rouen. On a longtemps « cru, et à tort, qu'une petite tour située non « loin de là, et maintenant détruite, avait servi « de prison à la Pucelle : on lui en donnait « même communément le nom. Quelques restes « de chaînes trouvés dans les fondements de « cette tour ont seuls donné naissance à cette « opinion. Plusieurs séances du procès se tinrent, « suivant les procès-verbaux, dans la chambre « de l'accusée ; quinze personnes assistaient à « celle du 17 mars 1430 ; assurément cela eût « été impossible dans un espace aussi étroit. Sa « chambre n'était ni dans une basse fosse, comme « l'ont cru les partisans de cette opinion, ni « dans la haute tour, elle se trouvait dans un « étage intermédiaire (*in quâdam camerâ mediâ*) ; « on y montait du Château par huit degrés. Cette « pièce était éclairée sur la campagne. »

En remontant aux sources authentiques, il est facile de démontrer les inexactitudes du texte de M. Le Brun des Charmettes. La Société de l'histoire de France a publié les pièces des deux pro-

[redacted]

cès de condamnation et de réhabilitation : leur examen attentif fournit des données importantes. Le biographe du XIX[e] siècle invoque le témoignage de Mauger Le Parmentier, contre lequel témoignage on peut en produire deux autres. On demande audit Mauger Le Parmentier, appariteur de la cour épiscopale de Rouen, s'il a connu la Pucelle d'Orléans, s'il peut fournir quelques renseignements sur la dure prison à laquelle Jeanne fut soumise ; Mauger Le Parmentier répond qu'il a connu ladite Jeanne depuis son arrivée à Rouen ; qu'il l'a vue dans le Château de cette ville, où il a été envoyé pour la mettre à la torture, qu'elle était dans la grosse tour, et que c'est là qu'il l'a vue (1). La déposition de Mauger Le Parmentier ne dit pas que l'interrogatoire en question ait eu lieu plutôt au premier étage qu'au rez de-chaussée du Donjon. Du reste, c'est présumable : la pièce inférieure servait probablement de corps-de-garde ou de magasin ; on n'y voit qu'une seule

---

(1) « *Deponit quòd eamdem Johannam novit à tempore quo* « *fuit adducta ad villam rothomagensem, et eam vidit in castro* « *rothomagensi, in quo loco fuerunt mandati ipse loquens et suus* « *socius ad ponendum eamdem Johannam in torturis.... Erat in* « *castro, in grossâ turri, et ibi eam vidit quando fuit manda-* « *tus, ut prædixit, ad ponendum eam in torturis, licet non fuerit* « *posita.* » (T. III, p. 185 et 186.

[redacted]

fenêtre, d'une assez grande dimension, il est vrai, mais qui annonce que cette pièce, ne recevant pas beaucoup de jour, ne convenait guère aux séances de personnages considérables. On peut remarquer, en examinant attentivement la salle du premier étage, que, tout en ne conservant plus qu'une uniformité bien grave, elle présente encore quelques légers vestiges d'ornementation. Oui, c'est là, dans cette salle, que la Pucelle d'Orléans fut mise en présence des instruments de torture. Mauger Le Parmentier déclare, il est vrai, qu'il a connu Jeanne depuis son arrivée à Rouen; mais il peut aussi l'avoir connue seulement pour l'avoir entrevue dans les rues de la ville quand les gardes la conduisaient au Château; il peut ne l'avoir vue dans l'intérieur de ce Château qu'au jour précisé clairement dans sa déposition. En recourant aux pièces du premier procès, nous voyons que ce jour était le 5 mai 1431 : l'interrogatoire eut lieu avec l'accompagnement des instruments de torture, que, du reste, les juges ne mirent pas en usage. Cet interrogatoire eut lieu dans la grosse tour du Château (1); là se trouvaient réunis plusieurs digni-

(1) « *Quintâ die maii, tormentis astantibus, in grossâ turri* » *castri rothomagensis fuit adducta dicta Johanna.* »

[redacted]

taires ecclésiastiques. C'étaient le révérend père seigneur abbé de Saint-Cormille de Compiègne, maître Jean de Castillon, Guillaume Erard, l'un et l'autre pourvus du grade de docteur en la théologie sacrée, André de Marguerie et Nicolas de Venderès, l'un et l'autre archidiacres dans l'église de Rouen, Guillaume Heton, bachelier dans la théologie sacrée, Aubert Morel, licencié en droit canon, Nicolas Loiseleur, chanoine de l'église de Rouen, et maître Jean Massieu, curé de Saint-Cande-le-Vieux. Parmi ces neuf personnages, distinguons-en trois, qu'il ne faut pas confondre avec les autres, parce qu'ils firent preuve d'humanité: André Marguerie, Nicolas Venderès et Jean Massieu.

Ce dernier fut entendu lors du procès de réhabilitation, et son témoignage peut d'autant plus s'opposer à celui du témoin cité tout-à-l'heure, que Jean Massieu, pendant tout le cours du procès, eut la charge de conduire l'accusée devant ses juges et de la ramener à sa prison. Or, Mauger Le Parmentier, quoique parlant avec toute la sincérité possible, a pu dire que Jeanne avait eu pour prison la grosse tour, parce que lui Mauger Le Parmentier ne l'avait vue que dans la grosse tour : il déposait comme déposent certains témoins de nos jours, qui apportent dans le

sanctuaire de la justice non-seulement ce qu'ils ont vu, mais aussi ce qu'ils ont cru; il s'en rencontre, au besoin, qui discutent les faits au lieu de les raconter, et commettent une véritable usurpation sur le domaine des magistrats et des jurés. La disposition intérieure du Donjon, qui ne présente qu'une seule pièce au rez-de-chaussée, puis une autre pièce aussi vaste au premier étage, ne laisse deviner rien qui ait pu ressembler à une prison. Mauger Le Parmentier déposait très pertinemment sur les instruments de torture et sur l'interrogatoire du 5 mai; il déposait à la légère sur une prison où il n'avait jamais pénétré.

Nous voyons, dans les actes du procès de condamnation, les lieux des diverses séances indiqués positivement : la salle ordinaire du jugement, la grosse tour du Château, la prison, ce sont trois lieux distincts. Ainsi, les 22, 24, 27 février, 1er et 3 mars 1431, les juges s'assemblent, et l'accusée comparaît dans la chambre du jugement, *ad cameram paramenti;* le 5 mai, jour où Mauger Le Parmentier est mandé, c'est dans la grosse tour, *in grossâ turri Castri rothomagensis;* le 17 mars, les juges, au nombre de quinze, visitent Jeanne d'Arc *in ipso carcere*, dans un lieu différent de la chambre du jugement et de la

[redacted]

grosse tour. Pour la fixation de l'emplacement de la prison, pas de meilleur témoignage que celui de Jean Massieu. Traduisons-le textuellement : « Il sait, à n'en pas douter, que Jeanne « était au château de Rouen, dans une chambre « intermédiaire, *in quâdam camerâ mediâ*, où « l'on accédait par huit degrés : il y avait là « un lit où elle couchait, il y avait aussi une « grosse poutre pourvue d'une chaîne de fer, à « laquelle Jeanne, retenue par des ceps égale- « ment de fer, était attachée par un cadenas « attenant à ladite poutre. Cinq Anglais, du plus « misérable accoutrement, qu'on eût nommés « en français des *houcepailliers*, la gardaient ; « ils souhaitaient ardemment sa mort, et lui « adressaient fort souvent des moqueries : ce dont « la prisonnière les reprenait (1). » Constatons

---

(1) « *Deponit quod, de carcere, scit veraciter, quòd ipsa Jo-* « *hanna erat in castro rothomagensi, in quâdam camerâ mediâ,* « *in quâ ascendebatur per octo gradus ; et erat ibidem lectus in* « *quo cubabat ; et erat ibidem quoddam grossum lignum in quo* « *erat quædam catena ferrea, cum quâ ipsa Johanna existens in* « *compedibus ferreis ligabatur, et claudebatur cum serrâ appo-* « *sitâ eidem ligno. Et habebat quinque Anglicos miserrimi statûs,* « *gallicè* houcepailliers, *qui eam custodiebant, et multùm desi-* « *derabant ipsius Johannæ mortem, et de eâdem sæpissimè deri-* « *debant ; et ipsa eosdem de talibus reprehendebat.* » (T. III, p. 154.)

que la tour du Donjon ne présente pas huit marches pour accéder au rez-de-chaussée, la porte ogivale qu'on voit encore était séparée de la cour du Château par un pont-levis ; le témoin Massieu n'eût pas manqué de le signaler. Quant au premier étage, on y accède par un nombre de degrés beaucoup plus considérable.

Voici encore deux autres dépositions. Raymond, sieur de Macy, appelé devant les juges de la réhabilitation, dit que Jeanne fut conduite au Château de Rouen, dans une prison vers les champs, et qu'une fois il y a pénétré avec le comte de Ligny (1). Pierre Cusquel, laïc et bourgeois de Rouen, y est entré deux fois : ce n'était pas un jour d'interrogatoire, il n'a pu faire confusion comme l'appariteur Mauger Le Parmentier ; il dit qu'on a déposé Jeanne dans les prisons du Château, dans une chambre sise sous un escalier vers les champs (2).

---

(1) « *Ipsa Johanna fuit ducta in castro rothomagensi, in quo-* « *dam carcere versùs campos; et in eâdem villâ, durante tem-* « *pore quo ipsa Johanna erat detenta in eisdem carceribus, acces-* « *sit, ipse dominus comes* de Ligni, *in cujus societate erat ipse* « *loquens.* » (Même tome, p. 121.)

(2) « *Deponit quòd ipsa Johanna fuit adducta ad villam rotho-* « *magensem ; fuit posita in castro rothomagensi, in carceribus* « *castri, in quâdam camerâ sitâ subtùs quemdam gradum versus* « *campos, ubi vidit eam et cum eâ locutus fuit binâ vice* (P. 180).

Ces mots latins *versus campos* indiquent la partie du Château la plus éloignée de la ville, et rien de plus: donc M. Le Brun des Charmettes a eu tort de conclure de ces mots que la prison était éclairée du côté de la campagne. Il s'est également trompé en disant que quinze personnes n'auraient pu se trouver réunies dans l'intérieur de la tour maintenant détruite, et connue pendant longtemps sous le nom de Tour de la Pucelle. Voici quelles étaient ses dimensions. Tandis que la tour du Donjon présente, à sa basse extérieure, un diamètre d'environ 15 mètres, des murailles de 4 mètres 20 centimètres d'épaisseur, puis à l'intérieur un diamètre de 6 mètres 60 centimètres, la tour dite de la Pucelle présentait, à l'extérieur de sa base, un diamètre de 12 mètres 50 centimètres; supposons à ces murailles 3 mètres d'épaisseur, nous trouvons à l'intérieur un diamètre de plus de 6 mètres, et par conséquent beaucoup plus d'espace qu'il n'en faut dans une pièce circulaire pour contenir quinze personnes. Puis, quand même cette pièce aurait été plus petite, quelques-uns des visiteurs se seraient tenus dans l'escalier, et, au besoin, ils auraient pu rester dehors et monter alternativement.

Il est incontestablement démontré que la dé-

tention de Jeanne d'Arc n'eut pas lieu dans le Donjon, et qu'il se trouve des inexactitudes dans le texte cité plus haut de M. Le Brun des Charmettes. Quant à la salle du jugement, l'ouvrage publié par la Société de l'histoire de France nous apprend qu'elle était située au bout de la grande cour du Château. Le plan déposé aux archives départementales indique l'emplacement de plusieurs bâtiments adossés aux remparts; Jeanne d'Arc, pour franchir l'espace compris entre sa prison et la salle du jugement, devait passer auprès de la chapelle du Château : ce qui résulte d'un fait déposé par Massieu, curé de Saint-Cande-le-Vieux, qui était chargé de l'amener à ses juges, et à qui elle demanda permission d'y faire une prière : la condescendance de cet ecclésiastique aux désirs de l'infortune lui valut des reproches.

Langlois, dans sa très courte notice sur le Château, dit que la tour de la Pucelle était la plus voisine de la porte Cauchoise.

M. Ballin, dans un mémoire communiqué à l'Académie de Rouen, dit que le feu prit au Château le 24 juillet 1542, et qu'il détruisit ou du moins endommagea considérablement les deux tours de l'ouest; il pense que la tour de la Pucelle, se trouvant au nord de cette porte, était la plus voisine du Donjon. L'auteur du

texte des *Principaux Edifices de la ville de Rouen* veut, au contraire, que cette tour ait été la plus éloignée du Donjon. Cette dernière opinion ne nous semble guère admissible, si la porte faisait vraiment face à l'ouest. En comparant le plan des archives et le dessin du *Livre des Fontaines*, on trouve des raisons pour croire que la tour de la Pucelle était la plus voisine du Donjon. Il existait à peu près une même distance relative pour aller du Donjon à la tour du Gascon et à la tour de la Pucelle. Chacune de ces tours devait se trouver à l'extrémité d'une des courtines, de celle du nord et de celle du nord-est. Une nécessité stratégique se fait comprendre des personnes les plus étrangères à la construction des forteresses : le mur de l'ouest réclamait deux tours ; faute de quoi, il y eût eu superfétation de défense vers le nord, et pas assez vers l'ouest. Puis l'existence d'une fausse porte laissait peu d'espace pour une tour qui aurait précédé celle de la Pucelle sur le côté nord ; des bâtiments du Château se trouvaient adossés à cette fausse porte. Nous pensons qu'il faut reconnaître la prison de Jeanne d'Arc dans cette haute tour à toit pyramidal, à laquelle Jacques Le Lieur donne quatre ouvertures, et dont une lucarne, placée dans le toit, domine la cour du Château.

Sous le règne de Louis XVI, la municipalité de Rouen ordonna la démolition de la tour de la Pucelle, parce qu'elle menaçait ruine. La démolition n'était pas encore terminée dans les dernières années du XVIIIe siècle ; une partie de cette tour existait en 1798 ou 1799. Pour lors, l'emplacement du monastère des religieuses du Saint-Sacrement, qui correspondait à la presque totalité de l'ancien Château, était occupé par une usine où fonctionnait une des premières pompes à feu qu'on ait vues à Rouen. Nous consignons ici quelques renseignements fournis par un observateur très digne de foi, qui nous a dit avoir visité ces lieux vers cette époque.

Ce qui existait encore de la tour de la Pucelle était recouvert par une masse de terre plantée d'arbustes d'agrément, avec des chemins tournants qui conduisaient au sommet. On pénétrait dans l'intérieur par une porte au niveau du sol. L'aire de cette pièce était sablé ; les murailles et la voûte ne laissaient voir aucune trace d'humidité. On voyait au milieu un puits en pierres de taille, qui pouvait présenter environ 2 mètres de diamètre. La voûte en pierres ne se trouvait pas à plus de 4 mètres du sol tout au plus. En s'acheminant par un des chemins tournants, on pénétrait, à l'est de la tour, dans deux petites pièces

placées à 2 mètres d'élévation au-dessus du jardin. C'était là, disait un *cicerone*, que Jeanne d'Arc avait été détenue. Il faut reconnaître que cette élévation se rapportait bien à l'espace nécessaire pour les huit marches dont parle Jean Massieu: mais, comme ces deux petites pièces n'étaient point placées sur d'autres et ne formaient pas un étage intermédiaire, on ne doit probablement les considérer que comme ayant fait partie non pas de la tour, mais des constructions adjacentes figurées dans le plan déposé aux archives départementales.

Lorsqu'on condamnait la tour de la Pucelle à disparaître, le goût pour les faits et les ouvrages du moyen-âge n'était pas encore développé; on ne les envisageait pas comme on les envisage maintenant: du moins on devait avoir le sentiment national; quel peuple ne l'a pas? Comment donc n'a-t-on pas conservé religieusement jusqu'à la dernière pierre de cette tour, en l'isolant s'il était nécessaire, en prenant des précautions, si l'on craignait des éboulements partiels? Cette tour présentait une large cicatrice: elle n'en était devenue que plus intéressante: en la considérant, on pénétrait mieux dans toutes les angoisses de Jeanne d'Arc. La puissance de l'imagination fait seule deviner dans un livre fermé, tandis que,

dans un livre ouvert, on voit réellement les choses. C'est précisément ce livre ouvert que nos pères ont détruit ; ils ont pour ainsi dire porté la main sur les faits; et non sur leur enveloppe. Quand tous ces faits étaient en quelque sorte devenus visibles, on leur a dit : « Disparaissez ; » on a dit aux personnages : « Rentrez dans « l'ombre », et même à ces rares consolateurs qui, malgré la haine britannique, au mépris des piques et des menaces proférées par les geôliers, étaient venus furtivement donner quelques consolations à la captive. Dût cette digression sembler un peu longue, ne manquons pas de mentionner le vœu formé par un touriste à propos de cette tour (1). Il eût voulu qu'on transformât l'ancienne prison de Jeanne en une chapelle, où les jeunes filles seraient venues faire de pieux pèlerinages. Ce vœu est vraiment patriotique. Quand même les murailles, en 1780, n'eussent plus été susceptibles de restauration, les pierres consacrées par la présence de l'héroïne eussent pu être employées à cette destination pieuse, et l'on eût écrit au-dessus de la porte d'entrée ces mots : « *Chapelle construite avec les débris de la « prison de Jeanne d'Arc.* » Puis, à ce jour de

(1) *Explorations*, par M. Walsh, p. 131.

la Saint-Jean, consacré jadis par des fêtes traditionnelles, de jeunes Françaises, mariant l'amour de la patrie aux chastes attraits de leur sexe, l'auraient ornée de fleurs. Nous avons des artistes qui reproduisent heureusement les formes élancées de l'architecture du XIII[e] siècle, il eût fallu là, non le beau style du XIII[e] siècle, mais le style de ce XV[e] siècle, où vécut et mourut la Pucelle d'Orléans.

Puisque la tour qui servit de prison à Jeanne d'Arc a disparu, nous devons, en la regrettant, éprouver quelque satisfaction de retrouver des souvenirs de cette héroïne dans le Donjon. A peine le sanctuaire de tant d'infortunes a-t-il disparu, qu'on prononce le nom de Jeanne en regardant la tour Bigot, qui toutefois ne fit jamais partie de la forteresse construite par Philippe-Auguste, mais se trouvait dans l'enceinte murale; quand cette tour Bigot cesse de poétiser nos boulevards, les amis de l'histoire considèrent avec respect le Donjon. Là certainement, se retrouve un fait authentique; Jeanne y a subi des interrogatoires. Il faut donc entourer ce Donjon de beaucoup de vénération. La permission de le visiter n'étant pas toujours facile à obtenir, nous devons nous féliciter très sincèrement d'avoir été du petit nombre des heureux, et d'avoir pu gravir

les cinquante-et-une marches qui conduisent à la salle de l'interrogatoire, et nous en remercions qui de droit. L'entrée de ce Donjon était autrefois isolé de la cour par un fossé sur lequel il existait un pont-levis. Une longue ouverture perpendiculaire, destiné à l'établissement de cet engin, se voit encore au-dessus de la porte étroite et ogivale par laquelle sortirent les soldats de Ricarville ; immédiatement au-dessus de la pointe formée par la baie, on remarque un écusson maintenant effacé. Il y a, dans les archives de la Commission pour la recherche des antiquités de la Seine-Inférieure, une note de M. Deville, que nous transcrivons : « La tour du Donjon, » dit-il, « est de forme circulaire, a deux étages voûtés, « et se termine en terrasse. Avant que ses fossés « fussent comblés et qu'elle eût perdu ses cré- « neaux, elle pouvait avoir une hauteur totale « de 30 mètres ; elle en a conservé les deux « tiers. Chaque étage a 9 mètres environ d'élé- « vation : six retombées en nervure, de forme « ogivale, contiennent les voûtes et se soutien- « nent de la manière la plus hardie et la plus « grandiose. Un escalier en pierres pris à même « la muraille, et qui se compose de cent trois « marches, conduit au deuxième étage et à la « terrasse ; il prend jour par de très étroites

« meurtrières. La tour est éclairée par un très « petit nombre de fenêtres également fort étroites. « (Elles n'ont guère que 50 centimètres de « large, et de 90 centimètres à 1 mètre 60 cen- « timètres de hauteur.) Il y en a cependant une « à l'est qui est plus large que la porte, et, « comme elle, de forme ogivale, aujourd'hui de « plein pied avec le sol environnant, mais qui « plongeait autrefois sur le fossé. (Cette porte a « 1 mètre25 centimètres de large et 3 mètres 20 « centimètres de haut.) » Il y a bien peu de chose à ajouter après M. Deville quant à la salle du premier étage. Elle est entièrement dépavée Nous avons remarqué une pierre encastrée dans la muraille auprès de l'entrée (nous ne disons pas auprès de la porte, car cette porte, où l'on aurait pu retrouver des ciselures contemporaines de la Pucelle d'Orléans, n'existe plus). On a sculpté sur cette pierre une petite corne d'abondance remplie de fleurs et de fruits, puis au-dessous une étoile à cinq rayons; à droite et à gauche, deux palmes servent d'accompagnements : comme cette pierre ne ressemble en rien à un écusson, que les objets ne sont surmontés d'aucune couronne ni d'aucun casque, on ne doit pas y reconnaitre un emblême héraldique, mais une espèce de rébus ou de figure de fantaisie.

On éprouve un sentiment pénible en pénétrant sous cette voûte audacieusement construite, et en pensant que là même les juges de la Pucelle d'Orléans furent sur le point de recourir aux moyens extrêmes. On devrait y placer, sur une table de bronze ou de marbre, l'interrogatoire du 14 mai 1431. Jeanne est interrogée sur divers points de son procès: on veut qu'elle ait faussé la vérité. Les instruments de torture sont en sa présence : on la menace de s'en servir faute d'une rétractation. Forte de sa conscience, elle fait cette belle et simple réponse : « Vraiement se vous « me deviez faire détraire les membres et faire « partir l'âme hors du corps, sy ne vous dirai-je « autre chose ; et se aucune chose vous en disoye-« je, après si diroy-je toujours que vous me les « auriés foit dire par force (1). » On lui adresse encore quelques autres questions: Jeanne continue à répondre, suivant cette conviction intime, d'où sont venus tous ses actes d'héroïsme ; elle est persuadée de ce que des voix célestes lui ont révélé ; c'est au Ciel qu'elle a toujours demandé conseil ; c'est du Ciel qu'elle a toujours attendu le secours nécessaire. Les juges comprennent que rien ne saurait fléchir une détermination aussi

(1) *Manuscrit de d'Urfé*, fol. 31 r°.

forte, et n'osent employer les instruments de torture.

On ne peut supposer que l'interrogatoire ait eu lieu dans la pièce du rez-de-chaussée, qui n'offrait rien d'assez honorable pour une salle de justice. Cette pièce, maintenant à usage de buanderie, est pourvue de plusieurs coins et recoins ; on a, pour la commodité des travaux domestiques, établi des planches et pris certaines dispositions qui ne permettent guère de bien saisir tout ce qu'il y a de largement conçu dans l'ensemble. Les marches de l'escalier, depuis le bas jusqu'en haut, sont dégradées : on peut admettre qu'elles n'ont pas été renouvelées depuis la construction de la tour. La plate-forme est pavée maintenant en cailloux des plus vulgaires : de cette plate-forme, on jouit d'un point de vue délicieux. Le contraste se fait sentir quand on considère, aux pieds du Donjon, le jardin du monastère avec ses larges allées, sa terrasse, son calvaire et sa petite chapelle consacrée à de pieuses méditations. Le sexe le plus faible est en possession de l'héritage des guerriers ; la douce quiétude des pensées chrétiennes y succède au bruit des hommes d'armes : après les guerres, la paix la plus complète. Du reste, l'alliance de la pensée religieuse et de la pensée chevaleresque ne date pas d'au-

jourd'hui. Le monastère et la forteresse subsistaient jadis dans les mêmes parages : les saints cantiques et les cris belliqueux s'entre-répondaient ; si les uns prenaient le dessus, les autres pouvaient faire silence pendant quelque temps, mais pour recommencer bientôt.

Les restaurations qui ont été faites au Donjon, assurent sa conservation pour un certain nombre d'années. Ces restaurations sont froides en comparaison de cette lutte qui s'établissait entre l'œuvre des hommes et la nature, celle-ci ayant assez de vigueur pour s'implanter sur les pierres amoncelées par Philippe-Auguste et n'en ayant point assez pour les renverser tant leur ciment était solide, tant les constructeurs du moyen-âge travaillaient pour de longues années.

Lorsqu'on eut commencé la démolition de la forteresse construite par ordre de Philippe-Auguste, des capucins vinrent s'y loger. Ils avaient fondé leur premier établissement à Rouen, en 1580, en un lieu nommé Jéricho, voisin de la Fontaine-Jacob. Les guerres ayant nécessité la destruction de leur maison, ils n'eurent pas de domicile fixe depuis 1591. En leur cédant des murailles élevées pour la guerre, on leur faisait une sorte de restitution, puisque c'était la guerre qui les avait contraints à s'éloigner du monastère de Jéricho.

Farin dit qu'ils construisirent une chapelle, et qu'elle fut bénite dans la Semaine-Sainte de l'année 1593. Quant à celle où Jeanne d'Arc ne put prier qu'une seule fois, il est certain qu'elle était disparue, ou du moins complètement en ruines; sans cela, les religieux n'eussent pas manqué de l'approprier à leur usage, d'autant plus qu'ils ne désiraient pas demeurer longtemps dans un espace aussi restreint, et craignaient probablement qu'on n'eût la pensée, d'un moment à l'autre, de redonner à la ville une citadelle; cette crainte ne tarda pas à leur faire demander l'autorisation de se transporter ailleurs. La compagnie des arquebusiers, établie l'an 1550 par Henri II, sollicita l'emplacement du Château pour y faire ses exercices, et sa demande fut octroyée Quelques années après, Faucon de Ris, premier président au Parlement de Normandie, Morant d'Eterville, trésorier général au bureau des finances, sollicitèrent, à leur tour, l'autorisation de faire construire des maisons sur une petite partie de cet emplacement, et leur requête fut entérinée en 1610. La famille Faucon a fourni quatre premiers présidents au Parlement de Normandie.

Messire Alexandre Faucon, sieur de Ris, l'acquéreur du terrain, était fils d'un conseiller d'Etat sous Henri III : c'était le plus ancien des

premiers présidents du nom de Faucon. Il devint titulaire de la même charge à Rennes, et mourut en 1628. Il fut inhumé dans l'église des Carmes-chaussés : Farin donne son épitaphe. Nous insérons ici ses armoiries, pour l'honneur et la plus grande gloire de la rue Faucon. Il portait *écartelé au premier et au quatrième de gueule à la patte de griffon d'or posée en bande, au deux et au troisième d'argent au taureau de sable rampant, portant au cou un écu d'argent à la croix de gueules.*

La rue *Morand* fut pendant quelque temps la rue *du Château*. Quelque honorable qu'ait pu être le trésorier général au bureau des finances Morant d'Eterville, on est toujours fâché de voir un nom de simple propriétaire s'implanter sur celui d'un monument. Plus tard, M. d'Hocqueville, ancien premier président en la Cour des Aides, fit construire un hôtel qui existe encore aujourd'hui rue Faucon. Puis M. de Mathan (1) racheta de MM. Faucon de Ris et Morant d'Eterville une portion de terrain sur laquelle il fit construire un hôtel. Les religieuses de l'Adoration

(1) On trouve, dans l'*Histoire de la ville de Rouen*, par Farin, un Mathan, maître des comptes en 1668 ; et dans l'édition in-4° de ce même ouvrage, un Jean de Mathan, sieur de Semilli, pourvu de la même charge en 1738.

perpétuelle du Saint-Sacrement achetèrent cet hôtel de Mathan en 1682.

« La chapelle du château de Saint-Romain, » lisons-nous, « leur servit à faire leur office jus-« qu'au 2 juillet 1684; qu'elles firent de la salle « de ce château leur chapelle, pendant qu'elles « commencèrent leur église d'à présent l'an 1687, « dont la première pierre fut posée le 2 novem-« bre de la même année par M. le président « d'Hocqueville, et bénite par M. de Fieux, « grand vicaire et official de M. l'Archevêque, « sous le nom de la Très Sainte Trinité et de « l'Immaculée Mère de Dieu, comme on le voit « sur une plaque d'étain à la porte de ladite « église, qui fut bénite le 9 juin 1689 (1). » Cette église eut à souffrir d'un incendie en 1738.

Les religieuses, en s'installant dans l'hôtel Mathan, durent profiter de constructions déjà existantes. L'intérieur de leur cour d'entrée a quelque chose de pittoresque : des cordons de pierre, des mascarons sculptés hardiment et présentant des figures âpres et grimaçantes, tranchent bien sur le rouge des briques; les tourelles des quatre angles ont leur aspect caractéristique; celles qui

(1) *Histoire de la ville de Rouen.*

sont voisines de la rue ont conservé leur encorbellement ; quant aux deux autres, comme chacune est au-dessus d'un perron, il a fallu les échancrer, et c'est dommage. On remarquait encore, au-dessus de la porte, il y a quelques années, les vestiges d'un écusson maintenant effacés, qui était supporté par des lions et surmonté d'un casque. Les emblêmes héraldiques étaient certainement ceux de la famille de Mathan, l'une des plus anciennes de Normandie, et qui se rattache à la croisade de Robert Courte-Heuse : *Parti au premier de gueules, à deux jumelles d'or, la première sommée d'un lion léopardé du même ; au deuxieme d'azur à cinq fleurs-de-lis d'or.* (1) La révolution vint, et les asiles ouverts par la religion furent évacués. Au commencement de l'année 1795, l'évêque constitutionnel Gratien prit possession de la chapelle avec les prêtres de son obédience, en attendant que la cathédrale et quelques églises pussent servir au culte. Puis, cette chapelle devint une filature. Puis, dans les premières années de notre siècle, madame Cousin, supérieure d'Ursulines, fit l'acquisition de l'ancien couvent du Saint-Sacre-

(1) *Dictionnaire universel de la Noblesse de France*, par M. de Courcelles, t. I, p. 16.

ment : il est occupé maintenant par les sœurs de sa règle, qui dirigent un pensionnat.

En 1855, le lundi 11 juin, un incendie considérable commit de grands ravages dans les bâtiments de ce monastère, et détruisit notamment les combles de la chapelle dont il ne resta que les murs. Ces dégâts ont été promptement réparés.

MM. Langlois et de Jolimont ont rendu véritablement service en reproduisant, l'un dans un des *Bulletins de la Société libre d'Émulation de Rouen* (1), l'autre dans les *Principaux Edifices* de cette même ville, le dessin du *Livre des Fontaines*, dans lequel Jacques Le Lieur donne une idée de ce qu'était le Château en 1525.

Quand on examine la vue du Château fournie par le *Livre des Fontaines*, on voit que la tour à gauche est celle de l'*Horloge* ou du *Beffroi*, placée devant la rue qui porte ce dernier nom. Vient ensuite la tour du *Gascon*, dont l'étymologie n'est pas connue, mais doit peut-être se rattacher aux prouesses de quelque brave des rives de la Garonne, ou bien à quelque constructeur originaire de la Gascogne. Les détails de ces deux tours ne se ressemblent pas. Le *Donjon*

(1) Année 1831.

apparaît au milieu : seul, il n'avait pas de toit conique en 1525; ceux qui le défendaient montaient probablement sur sa plate-forme. Une tour, dont on apercevait le toit accompagné de deux lucarnes, se trouvait de l'autre côté du Château, auprès de ce que nous nommons aujourd'hui la rue Morand, et défendait l'entrée principale. Une autre tour avait la même destination; le Donjon ne permettait pas de la voir du point de vue où se trouvait le dessinateur. Deux tours sont placées à droite de la gravure; entr'elles se trouve la porte des Champs, qu'on eût pu nommer aussi porte de Secours, comme cela se disait au château d'Arques et ailleurs. L'extrémité du pont contiguë à la porte était la seule partie qui se soulevât : le reste du pont était immobile et se trouvait partagé en deux par une espèce de guérite.

Le *Précis des travaux de l'Académie de Rouen pendant l'année* 1841 contient deux mémoires relatifs au Château. L'un de ces mémoires est une notice composée par M. de Stabenrath sur un travail autographe de Farin. Le manuscrit du prieur de Notre-Dame-du-Val est précieux : ce n'est pas une simple ébauche, au contraire, il a dû être composé avec beaucoup de soin, et pour le coup dans un intérêt de clocher, puisque

l'auteur, appartenant au clergé de la paroisse Saint-Godard, défend sa cause avec chaleur contre les prétentions de la paroisse Saint-Patrice. On y rencontre quelques documents inédits, des traits de mœurs. Que d'allées et venues, que de débats, que de préliminaires avant d'arriver au résultat! Le procès soulevé pour la délimitation des deux paroisses voisines dut avoir beaucoup de retentissement, puisque la poésie s'en mêla. En parlant de la propension des Normands à la chicane, nous sommes loin, bien loin de ces guerres d'Armagnacs contre Bourguignons et de catholiques contre religionnaires : n'importe, on rencontre partout de quoi faire des observations. Nos pères aimaient la gloire, nos pères aimaient les procès : chez eux une vertu, chez eux un défaut. Les vertus et les défauts, c'est ce qu'il faut saisir chez les individus, c'est aussi ce qu'il faut saisir dans les populations. Farin a été utile en rédigeant son manuscrit sur des démêlés de paroisses, comme d'autres ont été utiles en transmettant des documents sur des prises d'armes. On voit dans ces pages de Farin un exemple des habitudes religieuses telles qu'elles existaient autrefois; les petits clercs de Saint-Godard portaient, tous les dimanches, de l'eau bénite et du pain bénit

aux soldats qui faisaient le guet à la porte du Château.

M. Ballin, dans son mémoire additionnel, donne les dimensions de l'enceinte du Château, celles de l'escalier de pierre, celles du Donjon et de la tour de la Pucelle. Il cite un texte de Farin sur l'ancienne prison, démontre qu'il existait une porte de l'ouest flanquée de deux tours, dont l'une fut détruite et l'autre considérablement endommagée par un incendie, en 1542; que l'une de ces tours avait servi de prison à la Pucelle d'Orléans, et que c'était celle qui se trouvait au nord de la porte de l'ouest. Il constate que le vieux Château devait avoir sept tours.

Si le vieux Donjon n'apparaissait encore comme un de ces géants terribles debout, après une bataille sanglante, au milieu des cadavres de ses compagnons d'armes, presque personne ne songerait à ce Château où les membres de l'Echiquier de la province tinrent leurs assises, qui fut assiégé plusieurs fois, qui vit successivement dans son enceinte quelques rois de France, Charles-le-Mauvais ourdissant des complots, Jean d'Harcourt et la Pucelle d'Orléans, l'intrépide Ricarville, les religionnaires et les soldats du marquis d'Alègre. Le Château avait été

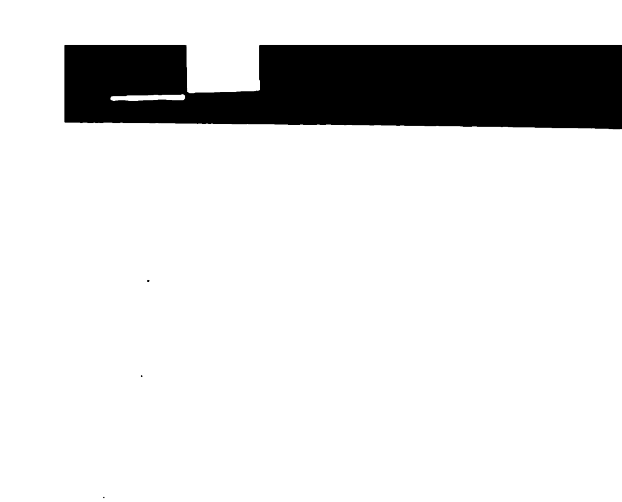
[redacted]

construit pour tenir la ville en respect : quoique compris postérieurement dans son système de défense, il la menaçait encore en février 1590. Sa condamnation fut prononcée même avant ces condamnations nombreuses que le Béarnais vainqueur prononça contre tant de forteresses : la sienne vint de la Ligue.



V.

LE VIEUX-PALAIS.



LE VIEUX-PALAIS.



l entre ordinairement dans les habitudes des vainqueurs de prendre des mesures pour assurer leur domination dans les villes dont ils viennent de s'emparer, principalement lorsqu'elles sont de quelque importance. La ville de Rouen se rendit au roi d'Angleterre Henri V, le 18 janvier 1418, et ce prince fit insérer dans l'acte de capitulation une clause portant expressément qu'on lui concéderait un espace de terrain, soit dans l'enceinte

des murailles, soit au dehors, afin de se faire construire un palais. Du reste, la pensée d'Henri V ne devait pas être identiquement la même que celle de Philippe-Auguste. Le terrain concédé se trouvait à l'angle sud-ouest de la ville, à sa partie la plus basse. Rouen, à cause de son importance, pouvait devenir une résidence royale, et les fortifications du Palais assureraient à la personne du souverain, ou bien à celle de son représentant, un lieu de sûreté, dans le cas où quelque révolte éclaterait au sein de la ville.

L'emplacement du Palais faisait partie des terres neuves que Rollon avait ravies à la Seine : car ce premier de nos ducs non-seulement maniait le glaive, rendait de sages ordonnances, assurait leur exécution ; il faisait, pour l'agrandissement de sa capitale, des conquêtes sur ce même fleuve dont les eaux l'avaient amené dans l'intérieur de la France.

L'orientation du Palais était la même que celle du château construit par Richard. Il était terminé par une tour à chacune de ses extrémités sud-est et nord-est. La Seine baignait la muraille méridionale ; de sorte que ceux qui auraient longé la ville parallèlement au fleuve, se seraient trouvés arrêtés, et n'auraient pu gagner ce que nous nommons aujourd'hui le boulevard Cau-

choise. Le Palais avait des fossés profonds, remplis d'eau. Une des tours située au nord-ouest, et tenant au mur d'enceinte, se nommait *Mal-s'y-frotte*. Les tours avaient jadis des noms de guerre aussi bien que les hommes. Ces noms n'étaient pas toujours donnés après les preuves que les hommes ou les choses fournissaient de leur force ou de leurs autres qualités remarquables : ils étaient aussi des bravades et des insultes. De même que la devise placée sur l'écusson du chevalier défiait l'ennemi, le nom de la tour altière défiait également ceux qui ne craignaient pas de s'en approcher dans une intention agressive. La trivialité du mot *Mal-s'y-frotte* produisait de l'effet en tant qu'épouvantail Les travaux de cette tour, commencés en l'année 1420, ne furent achevés que vingt-trois années après, soit qu'ils eussent été interrompus, soit que son épaisseur extraordinaire n'ait pu être obtenue qu'à force de temps, soit qu'on eût fait marcher de pair d'autres travaux. Du reste, il ne s'agissait que d'un remaniement considérable : elle existait auparavant, et faisait partie de l'enceinte de la ville, mais probablement avec de moindres dimensions. La concession qu'une charte de Charles VI, conservée aux archives municipales de Rouen, en avait faite aux arbalétriers dès l'année 1407,

pour s'y exercer à tirer de l'arc, semble nous indiquer que son état était voisin de la dégradation.

Le duc de Sommerset résidait au Palais, lorsque Charles VII vint faire le siége de Rouen. Le fort Sainte-Catherine s'est rendu: les insulaires, obligés de concentrer leurs forces de plus en plus, abandonnent la Barbacane, et ne conservent que le château construit par Philippe-Auguste et le Palais. Le duc de Sommerset entame des conférences, qui ne tardent pas à se rompre; en rentrant dans la ville, il voit les bourgeois munis de la croix blanche, emblême de Charles VII: mais en arrivant au Palais, c'est bien pis; la garnison est découragée, les vivres sont sur le point de manquer: la résistance ne saurait durer longtemps dans d'aussi mauvaises conditions. Cependant le duc affecte une bonne contenance; il se retranche dans ce Palais, comme pour y soutenir un siége: la tranchée s'ouvre du côté de la ville, redevenue française, et du côté de la campagne; quelques coups de canon sont tirés. Le duc de Sommerset a sauvé son honneur; personne ne saurait dire qu'il ait trahi la famille de Lancastre: mais il est contraint de demander à capituler. Après douze jours de discussions, il fut convenu que le duc de Sommerset, sa femme,

ses enfants et tous les Anglais, sortiraient librement, et qu'ils emporteraient les objets qui leur appartenaient, à l'exception de l'artillerie. Les armes ne furent pas déposées, et la garnison dut sortir avec tous les honneurs de la guerre.

L'historique du Vieux-Palais ne fournit qu'un bien petit nombre de faits. Lorsque la ville de Rouen fut prise d'assaut par les catholiques le 26 octobre 1562, il y eut un pillage général, comme cela, du reste, se voit souvent en de semblables occurrences. Le président Dubosq d'Emendreville, les échevins Gruchet de Soquence et Cotton de Berthouville, le ministre Marlorat et trois autres ministres, avaient été contraints de chercher promptement un asile, sachant bien que la réaction devait fondre sur eux de préférence à tous les autres. Dubosq d'Emendreville et Marlorat sont surpris dans le même lieu : le premier propose une somme considérable, deux mille écus d'or pour sa rançon et pour celle de son compagnon d'infortune. Leurs offres ne sont pas écoutées ; on les plonge dans les cachots du Vieux-Palais, ainsi que Gruchet de Soquence et Cotton de Berthouville. Transférés, dès le lendemain, dans la prison de la Conciergerie, ils sont traduits devant les magistrats de la Tournelle et condamnés à mort.

Lorsque la domination anglaise eut cessé dans Rouen, le Palais d'Henri V fit partie du système des fortifications de la ville. Le capitaine Valdori nous apprend que, le 13 janvier 1592, lors du siége de cette ville par Henri IV, vingt-sept navires, qui s'acheminaient vers le port, furent empêchés par le canon du Vieux-Palais. Ceux qui les montaient se proposaient probablement autre chose que de débarquer des troupes auxiliaires pour le Béarnais : car ils se seraient aventurés bien inutilement, pouvant les déposer sur la rive à une certaine distance. Ces navires se retirent à Croisset. Le Béarnais, ayant gagné ce hameau en prenant un détour par le Mont-aux-Malades, est salué par leur artillerie. Le gouverneur Villars, se trouvant pour lors au Vieux-Palais, comprend parfaitement la signification des salves; comme elles ont un air de provocation, il veut leur répondre par un langage analogue; la voix du canon du Vieux-Palais se fait entendre; Villars apprend aux partisans d'Henri de Navarre qu'il n'en est pas à ménager sa poudre, et que les démonstrations de ses adversaires ne l'épouvantent pas le moins du monde. Quelques jours après, des soldats royalistes s'établissent dans une île voisine; il y eut une escarmouche.

Les choses changèrent de face, et le Béarnais,

après avoir combattu pendant plusieurs années avec une bravoure qu'on admirera pendant longtemps, finit par voir toute la France soumise à ses lois. Malgré toute l'excellence de son caractère et tout ce qu'il avait fait pour amener à lui ses adversaires, il ne put échapper au poignard de Ravaillac. La nouvelle de sa mort produit, à Rouen, une grande émotion parmi ceux qui lui sont dévoués; on se demande si les anciennes ambitions ne vont pas réapparaître avec plus d'ardeur qu'auparavant, si les ligueurs ne vont pas relever leur drapeau. On avait quelque motif de se défier de Bauquemare, commandant du Palais, investi de ses fonctions par le duc de Mayenne, et seulement maintenu par Henri IV.

Quoiqu'on n'ait pas revu en Normandie, sous le règne de Louis XIII, ces guerres affreuses de la fin du XVIe siècle, néanmoins il existait toujours des esprits remuants; au lieu de chercher uniquement les avantages de leur pays, ils adoptaient le parti qu'ils croyaient le plus favorable à leurs intérêts personnels. Le prince de Condé veut engager dans son parti le Parlement de Normandie. Il lui adresse en conséquence des lettres datées de Mézières : les magistrats, à la seule vue du sceau, les envoient au roi sans les avoir ouvertes. En 1614, on ourdit un complot dans le

but de surprendre la ville : mais un chevalier des ordres du roi, nommé Montigni, est envoyé pour la mettre en état de résister. Concini, maréchal d'Ancre, qui tient la place de Marie de Médicis, lieutenante et gouvernante du roi en Normandie, et comme telle reconnue par le Parlement, emploie tous les moyens propres à se faire des partisans. On sait quelle était l'étendue de son pouvoir. Le maréchal d'Ancre songeait au rétablissement du fort Sainte-Catherine : puis il désirait que les clés du Vieux-Palais fussent remises entre des mains dévouées. Le commandant du Vieux-Palais, partisan du duc de Longueville, y fit entrer une garnison animée d'un esprit convenable aux intérêts de la reine-mère (1). Il y avait des chances pour que le duc de Longueville devînt maître dans Rouen. La fermentation se propageait chez beaucoup de gentilshommes ; ils entretenaient des menées séditieuses. Cette noblesse effervescente, soutenue de douze cents soldats, devait pénétrer dans la ville le 9 juillet 1620. Le Parlement, ayant à sa tête Faucon de Ris, faisait résistance. Un gentilhomme nommé Rouville, conseillait au duc de faire arrêter le premier président, et de poin-

(1) *Histoire du Parlement*, p. 333.

ter sur la ville le canon du Vieux-Palais (1). Cependant Louis XIII s'approche des murs de Rouen ; le duc de Longueville n'a rien de plus pressé que de lui céder promptement le terrain, et de faire retraite jusqu'à Dieppe. Le colonel d'Ornano, lieutenant général en Normandie, précède le monarque : chargé de lui préparer les voies, il emploie tous les moyens ; il a recours aux caresses et à l'insinuation. Voulant flatter l'amour-propre de Bauquemare, et croyant qu'on peut le prendre par cet appât, il lui dit en propres termes que le roi connaît sa fidélité, qu'il compte sur lui comme sur un dévoué serviteur. Ces paroles sont par trop fortes, Bauquemare sait ce qu'il doit en penser ; sa conscience lui rend témoignage ; il comprend parfaitement qu'on sollicite de lui une inaction complète pour le moment, mais que rien ne le garantit contre une destitution plus ou moins brusque, dès lors que la cour n'aura rien à ménager. Il ne délibère pas longtemps, et d'Ornano ne s'est pas plus tôt éloigné que Bauquemare se retire avec sa garnison;

(1) *Ibidem*, p. 345; *Mercure français*, année 1620, tome VI, p. 281, 295; *Mémoires du Cardinal de Richelieu*, collection Petitot, 2e série, t. XXII, p. 64; Bazin, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. II, p. 109, 110.

il va chercher ailleurs des chances plus favorables et un lieu où il n'ait pas à lutter seul contre son souverain (1). Il ne revint que trois ans après. Comme de violents orages avaient signalé la retraite et le retour de deux personnages de ses parents qui avaient également suivi le parti du duc de Longueville, les imàginations superstitieuses voulurent voir quelque chose de significatif dans le renouvellement du même phénomène lors du baptême d'un des fils de Bauquemare, le 26 juillet 1623. « Dieu commença » dit l'auteur d'un journal manuscrit, « à faire « voir ses feux : il sembloit que le ciel deust fon- « dre de fouldres et d'esclairs fort fréquents, et « pluyes en grande abondance. Le monde en « parloit fort diversement, disant : telle fut la « fuite de M. de Bauquemare et de son beau- « père et de son beau-frère ; tel leur retour ; « telle la resjouyssanc de son gendre (2). »

D'après les détails qui précèdent, on comprend parfaitement que le Parlement de Normandie et les échevins de Rouen aient fait des démarches auprès du souverain, pour obtenir la démolition

(1) *Mercure fr.*, tome VI, p. 291. *Mémoires de Richelieu*, p. 70, 71.

(2) Ce manuscrit appartenait à l'abbé Delarue.

du Vieux-Palais, qui leur donnait de l'inquiétude dans des temps où les esprits étaient divisés; s'il prenait fantaisie à un gouverneur de mettre à exécution des menaces qui, fort heureusement, étaient demeurées sans effet, la ville pouvait se trouver dans une mauvaise situation Le monarque hésitait avant d'accéder à cette demande, et ce n'était pas à tort; car le Vieux-Palais ayant voulu se rendre redoutable à la couronne, pouvait lui redevenir utile, et l'abus de son artillerie ne devait pas se confondre avec un usage bon et légitime.

Quant à Bauquemare, nous ajoutons que l'église des Cordeliers renfermait la sépulture de sa famille. L'épitaphe apprenait que messire Jacques de Bauquemare, seigneur du Mesnil et de Vittot, gouverneur du château du Vieux-Palais à Rouen, était fils de messire Jacques de Bauquemare, chevalier, seigneur de Bourdeny, conseiller du roi en ses conseils, et premier président du Parlement de Normandie. La sépulture des précédents gouverneurs du Vieux-Palais se trouvait précisément à l'emplacement de l'ancien château construit par le premier des ducs de Normandie.

En 1639, les *Nu-Pieds* se soulèvent, et la garnison du Vieux-Palais ne peut s'opposer aux

ravages commis dans son voisinage (1). Les mesures énergiques prises par le chancelier Séguier au nom de Louis XIII ne tardent pas à rétablir les choses dans l'ordre. Les rènes du gouvernement se trouvent alors entre les mains du cardinal de Richelieu ; les exécuteurs de ses ordres n'ont pas besoin de longs pourparlers. Le droit de répression n'est jamais entravé par des formes de procédure, quand il est écrit sur le fer des hallebardes. Le chancelier arrive donc armé de son omnipotence terrible : à son aspect les coupables sont glacés de frayeur ; les innocents tremblent également de crainte que quelque confusion ne s'opère dans l'esprit de ce juge sans appel, et que les uns et les autres ne soient condamnés aux mêmes peines. Or, le 19 janvier 1640, d'après les ordres du chancelier, tous les canons et toutes les armes des bourgeois sont portées au Vieux-Palais, et la porte du fleuve, fermée depuis un certain temps, est ouverte de nouveau : le souverain dut s'applaudir de n'avoir pas déféré, vingt années auparavant, au désir que le Parlement et les échevins lui manifestaient. La remise des armes coûtait beaucoup aux habi-

(1) *Journal d'un bourgeois de Rouen*, inséré dans la *Revue de Rouen*, 1840, 2e semestre, p. 43.

tants de Rouen ; elle n'eût peut-être pas eu lieu de la même manière, s'il ne s'était trouvé un arsenal tout prêt à les recevoir. Cet hôtel-de-ville, dont nous voyons encore quelques murailles, était une espèce de forteresse opposée au Vieux-Palais; son beffroi pouvait, en un clin d'œil, sonner l'alarme, soulever tous les bourgeois en état de porter les armes. Le pouvoir royal, comprenant cela, ne voulait pas demeurer sans défense; dans des années comme celles de la première moitié du XVII[e] siècle, une grande ville avait besoin d'être tenue en respect. Un commissaire du roi, l'abbé Rouxel de Médavy, fut chargé de faire percer le mur qui depuis longtemps interceptait la porte du fleuve : cela n'était pas moins significatif que le désarmement. Quoique la terreur sous l'impression de laquelle la ville de Rouen se trouvait, fût de nature à paralyser les langues, néanmoins le cas parut assez grave pour qu'on osât manifester ce qu'on appréhendait pour l'avenir, l'introduction furtive dans la ville de Rouen de ces garnisons dont le souvenir vivait toujours. La réponse de l'abbé Rouxel de Médavy fut brève et concise, telles que le sont ordinairement les réponses de ceux qui procèdent despotiquement. Il dit que « c'estoit « de vains ombrages, et que le roy n'avoit ac-

« coustumé d'entrer que par les portes ou-
« vertes. »

Du temps de la Fronde, les craintes devinrent encore plus fondées, et cette fois les craintes étaient entièrement dans les intérêts de la couronne; les conseillers au Parlement, opposés aux Frondeurs, entrevoyaient le moment où le duc de Longueville allait être introduit dans le Vieux-Palais, dont le gouverneur, le marquis de Beuvron, partageait les opinions. Ce gouverneur était absent et se trouvait à Paris; mais La Tour du Pin, qui le remplaçait, n'était pas engagé moins profondément dans la Fronde. Que le duc de Longueville se présentât, La Tour du Pin n'aurait rien de plus pressé que de lui remettre les clés. Le premier président l'engageait fortement à faire murer la porte du fleuve; il s'y refusait: « Je l'ai trouvée ouverte, » répondait-il, « un « ordre du roi pourrait seul me faire changer « l'état où je l'ai reçue. » Il refusait également, à moins d'un ordre du roi, de rendre à la ville les canons toujours renfermés au Vieux-Palais, et toutefois il était certain que cette infraction aux formalités ne lui aurait pas été imputée à faute par Louis XIV, ou par ceux qui dirigeaient les affaires pendant sa minorité, puisque c'eût été dans l'intérêt du trône et pour entraver les

rebelles. Les fonctionnaires, quels qu'ils soient, n'exécutent jamais mieux les ordres de chefs dont ils sont les adversaires que lorsqu'ils voient ces ordres devenir préjudiciables à ceux qui les ont donnés. La cour conçoit des soupçons : il est présumable que quelques membres zélés du Parlement lui ont fait connaître ce qui se passe. Vainement le marquis d'Epinai-Saint-Luc reçoit l'ordre de se rendre au Vieux-Palais, et s'y rend effectivement. Il est trompé par son neveu, le marquis d'Ecquetot et par La Fontaine du Pin. Le duc de Longueville traverse la Seine dans une petite barque à la Petite-Chaussée de la rive gauche ; puis il est introduit dans le Vieux-Palais par la porte du fleuve : l'artillerie ne tarde pas à faire savoir aux habitants de la ville ce triomphe momentané du parti frondeur. Cela se passait en plein jour, le dimanche 24 janvier 1649. La curiosité s'empare donc de la multitude ; elle veut se convaincre par ses propres yeux ; elle veut voir le duc, qui n'a rien de plus pressé que de se promener sur la terrasse et de satisfaire tant de regards avides. Des acclamations se font entendre Le peuple épouse déjà la cause du duc de Longueville, et le Parlement, entraîné par la force des circonstances, ne tarde pas à dire qu'il faut recevoir les ordres de ce nouveau venu. Les

différents corps se rendent donc au Vieux-Palais. Le duc y règne en despote: les échevins de la ville essaient inutilement de s'opposer à ses entreprises illégales: il y concentre son pouvoir et ses diverses menées contre le cardinal, tant qu'enfin, étant allé momentanément à Paris, il est arrêté, ainsi que ses beaux-frères les princes de Condé et de Conti, et conduit à la tour du Havre.

On sait combien de fois les Parlements de Normandie luttèrent contre la cour sous le règne de Louis XV: or, le gouverneur de la province était chargé de notifier au Parlement de Normandie les lettres de jussion et de faire enregistrer les édits: la guerre existait donc réellement entre le palais construit par Henri V et le palais de la cour souveraine.

En 1788, cette année fameuse par les bruits précurseurs de la grande commotion révolutionnaire, le marquis d'Harcourt donnait ordre au garde de l'artillerie du Vieux-Palais d'en vider les magasins, afin qu'on pût les métamorphoser en prisons; puis, il y faisait enfermer des gens suspects, que des commissaires interrogeaient. Mais le Vieux-Palais ne devait subsister que peu de temps. En effet, trois jours après la prise de la Bastille, le 17 juillet 1789, il fut investi par la garde urbaine et les volontaires du tiers-état. Le

marquis d'Harcourt fit une capitulation en règle, dans laquelle il prenait l'engagement de sortir sur-le-champ, et de remettre entre les mains des officiers de l'Hôtel-de-Ville le commandement de la milice bourgeoise, celui des arquebusiers et de la Cinquantaine, ce qui fut exécuté. Mille pamphlets avaient désigné le Vieux-Palais comme étant une nouvelle Bastille, et l'imagination s'était plue à la remplir de cachots, d'oubliettes et d'instruments de torture. Le peuple applaudit à ce qui venait de se passer; dans toute la ville il n'y eut que des cris de joie et des chants de triomphe, et tous ceux qui ne portaient pas encore la nouvelle cocarde, étaient assaillis par les huées de la multitude (1).

Il existe plusieurs dessins du Vieux-Palais. On en trouve un dans le *Livre des Fontaines*, il a été reproduit par la lithographie dans la *Revue de Rouen*, 1839, et le graveur Israël Sylvestre, justement célèbre par le goût, la finesse et l'intelligence dont il a fait preuve, a donné une eau-forte du Vieux-Palais au XVII[e] siècle. Il faut citer également un plan fait en 1694, déposé aux archives municipales, et reproduit dans le même tome de la *Revue de Rouen*, puis un dessin

---

(1) *Histoire du Parlement*, tome VII, p. 530.

accompagnant le texte des *Antiquités Anglo-Normandes* de Ducarel, et des *Antiquités nationales*, de Millin. Le Carpentier a joint, à son *Itinéraire de Rouen*, une eau-forte; M. de Jolimont a inséré dans ses *Monuments de la ville de Rouen* une lithographie. Millin a fourni, d'après un dessin de Garnerey, une gravure, celle qui offre certainement l'idée la plus exacte et la plus nette du Vieux-Palais. Les tours paraissent couvertes de toits en tuile dans le *Livre des Fontaines*, tandis que dans les gravures fournies par Ducarel et par Millin, elles sont surmontées de simples créneaux. Les toits n'étaient pas construits en matériaux qui eussent la même résistance que les pierres; ils eurent une moindre durée; ils disparurent progressivement; on les retrouve encore dans l'eau-forte de Le Carpentier et dans la lithographie de M. de Jolimont. En comparant le plan de 1694 avec la planche des *Antiquités nationales*, on voit que ce plan est tronqué; on y reconnaît bien, il est vrai, les deux tours du pont-levis, dont l'une a moins de diamètre que l'autre; mais il ne se trouve que trois tours sur le côté septentrional, tandis que Ducarel et Millin en donnent six. La lithographie que M. de Jolimont a faite d'après un dessin dont il ne nomme pas l'auteur, et l'eau-forte de Le Carpentier sont

prises l'une et l'autre de la rive gauche de la Seine. Pour la première, le dessinateur devait se trouver vis-à-vis du milieu de la façade méridionale, tandis que, pour la seconde, l'artiste devait se trouver plus à l'est. On reconnait dans cette lithographie et dans cette eau-forte des tours qui bordaient ce que nous nommons aujourd'hui la rue d'Harcourt. Le dessin lithographié par M de Jolimont, conservant encore une partie de la tour octogone du sud-est, nous semble indiquer les premières années du xviiie siècle, car la démolition de cette tour fut ordonnée en 1706. La porte qui se voit à quelques mètres et à l'est de la forteresse, c'est la porte Saint-Eloi : elle a perdu les deux petites tourelles et l'espèce d'échauguette dont elle est accompagnée dans le *Livre des Fontaines.* Cette porte avait été reconstruite en 1585: alors les villes de l'intérieur ne craignaient plus les siéges; il était superflu de songer aux moyens de placer des défenseurs à leurs portes. Puis on voit à l'extrémité occidentale un bastion construit en 1569 pour remplacer une des tours. Quant à l'eau-forte de Le Carpentier, si Ducarel a donné l'élévation du Vieux-Palais tel qu'il existait réellement de son temps, nous en concluons que cette eau-forte n'a pas été faite d'après nature, et que le dessin dont son auteur

s'est servi devait être de la première moitié du XVIIIe siècle; les trois tours y conservent encore leurs toîts coniques. Ducarel offrait son ouvrage à la Société des Antiquaires de Londres, en 1767; il était venu, en 1752, faire ses observations en Normandie. Examinons bien attentivement la gravure de Millin, si nous voulons que le Vieux-Palais de la fin du dernier siècle réapparaisse à nos yeux. La tour la plus voisine du port est semi-circulaire et semi-carrée: telle est la raison des deux apparences qu'elle a dans l'eau-forte de Le Carpentier et dans la lithographie de M. de Jolimont, les dessinateurs l'ayant prise de deux points différents. Des six tours construites pour défendre le côté septentrional du Vieux-Palais, trois ont perdu la moitié de leur hauteur, et sont arrivées au niveau du mur d'enceinte. Cette tour si forte qui vient après, c'est la tour *Mal-s'y-frotte*, et, rien qu'à son diamètre, on voit qu'elle pouvait défier l'ennemi. Les fossés du Vieux-Palais sont bordés de parapets en pierres. Le pont-levis touche à deux baies ogivales et jumelles comme on en rencontre parfois dans les anciennes forteresses: l'une est d'une assez grande hauteur; l'autre n'a pas osé s'élever autant: mais, nonobstant ses dimensions plus restreintes, elle n'en était pas moins à l'épreuve des assauts.

L'écusson fleurdelisé figure au-dessus des ouvertures du pont-levis; la verdure lui forme un dôme. Ce fut après la réduction de la Normandie, sous le règne de Charles surnommé *le Victorieux*, et, suivant d'autres, *le Bien-Servi*, qu'on plaça cet emblème, et qu'on le substitua probablement à l'écusson des rois d'Angleterre.

Les tours du Vieux-Palais présentaient une construction fort solide. Le sommet de quelques-unes était envahi, non par des lierres, mais par des arbres: ce qui produit toujours un effet pittoresque.

On retrouve sur la gravure de Millin la statue d'Henri IV, espèce d'Hercule vêtu de la peau du lion de Némie, ou bien la statue d'un Hercule, dont le vulgaire voulait faire un vainqueur d'Arques et d'Ivry. Cette statue a quitté la ville de Rouen pour un parc de Canteleu. De toutes les choses qui figurent dans la planche des *Antiquités nationales*, son piédestal est la seule que nous puissions voir encore sur les lieux. Nous exceptons les navires que l'on aperçoit encore de la place Henri IV. Mais quelle différence entre l'aspect que les quais présentaient aux navigateurs il y a soixante ans, et celui qu'ils présentent aujourd'hui!

Le Vieux-Palais, dans les dernières années de

son existence, avait une garde qui se recrutait parmi les bourgeois de Rouen, et même parmi les habitants des communes voisines. L'intérieur de la cour renfermait un grand nombre de boutiques. On peut faire sur une anomalie de ce genre des réflexions, qui du reste sont provoquées en d'autres lieux. Le menu commerce envahissait sur des terrains privilégiés qui appartenaient soit à des gens d'église, soit à des hommes de robe, ou bien étaient destinés à la guerre. Des propriétaires privilégiés se créaient des revenus aux dépens de la dignité de leurs domaines. Il y avait des boutiques le long des degrés du Palais-de-Justice et de plusieurs églises de Rouen. Des gens grevés de dettes venaient chercher un asile au Vieux-Palais: c'était un lieu franc, où les créanciers ne pouvaient les poursuivre. Etant exclus de la vaste enceinte de la ville, ils s'estimaient heureux de respirer un air pur dans un espace moins circonscrit que celui d'une prison, et dans lequel ils trouvaient une promenade, un beau point de vue sur le fleuve, en un mot une vie dont un débiteur poursuivi à outrance pouvait s'accommoder parfaitement. Il faut avouer que, pour un Palais destiné dans l'origine à recevoir des souverains, la déchéance était grande. Devenir un repaire de gens insolvables, après avoir vu

son enceinte remplie de vaillants chevaliers, c'était déroger, c'était prendre ce caractère vulgaire que certains monuments des plus splendides finissent par acquérir avec le temps, et que l'école de Walter Scott considère toujours comme admirablement propre aux descriptions et aux réflexions philosophiques.

Il existait une chapelle au Vieux-Palais. Comme ce Vieux-Palais remplaçait en un sens le Château, c'était là que l'un des chapelains titulaires du Château détruit s'acquittait de ses fonctions, tandis que les deux autres les remplissaient à Saint-Godard.

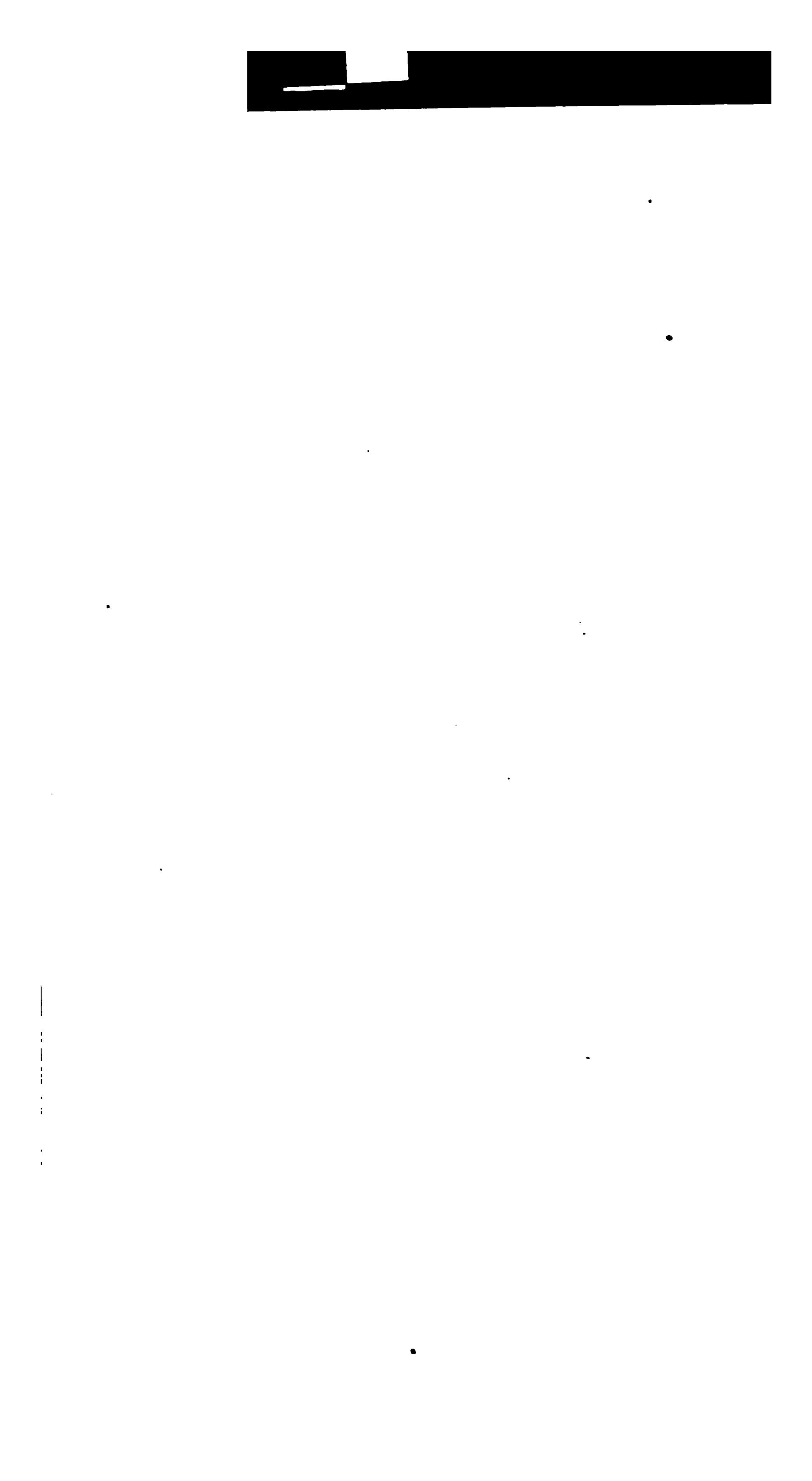
Le Vieux-Palais n'existe plus maintenant; les passants n'en retrouvent le souvenir que sur les écriteaux placés aux extrémités d'une rue voisine. Ceux qui considèrent les habitations qui le remplacent, peuvent admirer la beauté des quais de Rouen : mais là comme ailleurs le présent tue le passé; la génération qui s'agite sur l'emplacement du Palais et des forteresses connus de ses pères, s'inquiète peu de l'historique de leurs constructions, pas même de savoir si elles ont existé. Le nom de la rue du Vieux-Palais est, pour beaucoup de personnes, un nom fort insignifiant, et dont les préoccupations actuelles ne leur permettent guère de scruter l'origine. Cependant

ce n'est pas un nom sans portée. Une partie de l'histoire provinciale peut revivre dans la rue du Vieux-Palais, à compter depuis cette domination anglaise, qui pesa tant sur la France. Le nom des d'Harcourt, les glorieux châtelains de Tancarville, se retrouve aussi sur l'emplacement du Louvre d'Henri V. Leur nom était populaire, et plus que populaire, en Normandie. Salut donc aux ombres des d'Harcourt, et puisse leur souvenir être toujours respecté !



VI.

ENCEINTE MURALE.



ENCEINTE MURALE.



u temps des Gaulois, la ville n'était pas considérable. La nature s'était en quelque sorte chargée de sa défense en l'entourant de vastes forêts dont les profondeurs inextricables valaient autant que des remparts faits de main d'homme. Les choses prirent un autre aspect; elle devint une place importante : Guillaume le Breton, dans son poème de la *Philippide*, parle de ses fortifications, et dit qu'elle avait de doubles murailles et trois rangs de fossés à fond de cuve.

Le plan annexé à l'*Histoire de la Commune de Rouen* donne les trois enceintes successives de cette ville. On y remarque cinq portes de l'enceinte plus intérieure, savoir : les portes Massacre, à l'emplacement occupé maintenant par la voûte de la Grosse-Horloge; de Robec, à la jonction de la rue Caquerel avec la rue Impériale; de Saint-Léonard, vers les Boucheries de Saint-Ouen; de Sainte-Apolline, au carrefour de la Crosse; de la Poterne, à l'extrémité occidentale de la rue des Fossés-Louis-VIII; enfin, la porte Grand-Pont.

L'enceinte intermédiaire présente la porte du Pont-Offroi, dans la rue connue maintenant sous le nom de Martainville; la porte Saint-Ouen, dans la rue des Faulx, aux environs de la rue de l'Epée, ainsi que la porte d'Aubevoie, qui se trouvait au carrefour formé aujourd'hui par les rues Beauvoisine, du Cordier, et le prolongement de la place de la Rougemare.

Deux membres de l'Académie de Rouen, MM. Fallue et Ch. Richard, ont publié des dissertations sur les murs d'enceinte de Rouen (1). La fixation de la date de la seconde enceinte a toujours été considérée comme l'une des questions

(1) *Voir* la *Revue de Rouen*, 1846.

les plus épineuses qui concernent les fortifications de cette ville. M. Fallue veut qu'elle remonte à Jean Sans-Terre, et que, toutefois, ce n'ait été primitivement qu'une ligne de circonvallation faite assez légèrement, à laquelle il fallut des réparations au bout de quelques années. Quant à la troisième enceinte, suivant son opinion, elle ne remonterait pas, comme on l'a dit, jusqu'au règne de Philippe-Auguste, à qui la politique était loin d'en conseiller l'entreprise; ses successeurs, jusqu'à Philippe de Valois, n'y auraient pas non plus trouvé leur intérêt. La troisième enceinte se rattacherait au règne de Philippe de Valois; elle aurait été demandée par les bourgeois. Ces deux opinions ont été contestées par M. Ch. Richard; il y a vu des impossibilités dans le caractère peu entreprenant de Jean Sans-Terre, dans le peu de finances dont il disposait, dans la nécessité où il se trouvait d'emprunter à des juifs : il pencherait pour Geoffroi Plantagenet. A propos de la troisième enceinte, M. Ch. Richard fait observer que, si Philippe-Auguste fit détruire, en 1204, les fortifications de la ville de Rouen, plutôt par mode de punition que par mesure de prudence, il ne tarda pas à lui accorder ses bonnes grâces, et cela, dès l'an 1207; or, le plus grand souhait des habitants,

ce devait être de recouvrer leurs murailles; le roi de France avait au dehors des ennemis contre lesquels il lui importait de se tenir en garde. L'auteur de l'*Histoire de la Commune de Rouen* pense que cette troisième enceinte fut construite par ordre de saint Louis.

Dans le dernier siècle, il existait à Rouen, du côté des terres, cinq portes dites de Cauchoise, de Bouvreuil, de Beauvoisine, de Saint-Hilaire, de Martainville, et du côté du fleuve, les portes dites de Saint-Eloi, de la Vicomté, de la Harangueric, de la Bourse, du Crucifix, de la Boucherie, Grand-Pont, de Paris, du Bac, de la Vieille-Tour, d'Elbeuf, de Jean-le-Cœur et de Guillaume-Lion. Il ne s'en trouve que onze sur la vue générale donnée par Jacques Lelieur dans le *Livre des Font tines*. On en reconnaît plusieurs sur une vue de Rouen, annexée à la *Topographie* de Mérian. Chaque porte pouvait être envisagée comme ayant pour ainsi dire sa vie propre. Il s'en trouvait qui n'étaient que de simples ouvertures, notamment les portes du Crucifix et de la Haranguerie. D'autres les surpassaient en dimensions; elles se trouvaient pourvues d'un véritable système de défense. La porte du Bac offrait quelque chose de monumental; mais ceux qui occupaient ses deux étages, il y a une quarantaine

d'années, ne pouvaient pas dire que leur demeure eût été consacrée par la gloire militaire : la porte du Bac, telle que nous l'avons vue, avait été reconstruite sous le règne de Louis XIII. Ce monarque, se trouvant à Rouen, fut conduit dans l'une des pièces de cette porte pour assister à un feu d'artifice (1). La présence de Louis XIII produisait un grand enthousiasme dans la ville; les acclamations retentissaient de toutes parts, et les canons du Vieux-Palais y ajoutaient leurs sons graves.

Du temps de nos pères, l'aspect extérieur de la ville de Rouen était bien différent de ce qu'il est de nos jours. En se plaçant sur la côte Ste-Catherine ou sur quelque coteau voisin de la ville, on aimait à suivre des yeux cette longue enceinte de murailles, plus grave, si l'on veut, mais aussi bien plus poétique que ce cordon de feuillage qui date de la fin du XVIII[e] siècle. Des tours s'élevaient de distance en distance : autant de perles précieuses attachées à la ceinture de pierres. Chacune avait son historique, chacune avait ses jeux de lumière et d'ombre. Il y avait aussi des tourelles ou demi-tours; elles étaient

---

(1) *Revue de Rouen*, 1840, 2e semestre, p. 118, article de M. de Stabenrath.

nombreuses, puisqu'on en comptait, en 1410, plus de trente depuis la porte Cauchoise jusqu'à la porte St-Hilaire (1). Au commencement du XVIIe siècle, quand il existait de nombreux témoins oculaires du siége de Rouen par Henri IV et de la reddition de cette ville par Villars-Brancas, on aimait à redire les épisodes de chaque porte et de chaque tour. Malheureusement on s'est contenté de s'en entretenir pendant quelque temps, et nous avons à regretter qu'aucun chroniqueur de l'époque ne les ait recueillis. Ces faits sont tombés dans le domaine de l'oubli avant que les portes et les tours tombassent sous les coups des démolisseurs. Mais on garde toujours le souvenir du sieur de Civile, ce capitaine d'une compagnie de gens de pied, qui, pendant le siége de 1562, après avoir combattu vaillamment sur les remparts, auprès de la porte Martainville, fut réputé deux fois pour mort et parfaitement mort, et conséquemment inhumé deux fois: il revint à la vie et reprit le maniement des armes (2).

---

(1) Archives municipales, indiquées par M. Ch. Richard, dans la *Revue de Rouen*, 1846, p. 164.

(2) Ce fait est un des plus connus de l'histoire anecdotique de Rouen. Farin en parle avec détails ; rien ne manque à son récit, ni les noms des habiles médecins Le Gras et Guerente, ni celui du chirurgien Jacques Aveaux, ni l'établissement d'une ambulance

Les noms de plusieurs de ces tours sont connus. La tour aux Normands et la tour aux Galiots, voisines de la Seine, servaient de prisons avant la révolution. Personne ne sait l'origine du nom de la première. Quelques Normands l'auraient-ils défendue contre les ennemis avec un courage remarquable? L'auteur des *Lettres sur Rouen* hasarde une explication d'un passage de Noël Taillepied. « Au sujet de l'une de ces tours, » dit-il, « on trouve, dans les *Antiquités de Rouen* « par Taillepied, le détail suivant; mais il n'ap- « prend rien. *Autre porte dernière de la rivière,* « *qu'on appelle vulgairement porte de Guillaume-* « *Lion, où on met ceux qui délinquent gardant* « *ceux de la contagion quand il y en a.* Ce pas- « sage, qui n'est pas très clair, semblerait indi- « quer que cette tour (et non la porte, ainsi qu'il « le dit) servait à renfermer ceux qui, dans un

---

au couvent des Clarisses, ni la maison du sieur de Coqueréaumont, où le sieur de Civile fut transporté, ni les damoiselles de Vertbois, de Velly et du Val, qui s'intéressaient à sa guérison. Le sieur de Civile fut surnommé *le mort enterré et ressuscité.* Son portrait se voit à quelques myriamètres de Rouen, au château du Boishéroult, chez l'un des membres de sa famille: il est à regretter qu'on ne l'ait pas encore reproduit. Sous le règne de François Ier, un conseiller au Parlement de Normandie, nommé Postel, avait obtenu le même surnom, mais dans des circonstances bien différentes.

« temps de peste, volaient les malades confiés à « leurs soins. » Les Normands ayant perdu leur nationalité, auraient-ils fait construire cette tour à leurs seuls dépens, et en vertu de ces priviléges qu'ils ne laissèrent jamais tomber en désuétude? Le champ est entièrement ouvert à ceux qui veulent hasarder d'autres explications; l'imagination peut suppléer, si bon lui semble, aux documents positifs: c'est ce qu'elle fait parfois; elle est coutumière du fait; on a pu lui reprocher, dans maintes et maintes occasions, de s'être avancée par trop audacieusement sur le terrain qu'elle trouvait vide. Aux yeux des hommes graves, la stérilité peut valoir mieux qu'une végétation trompeuse: toutefois il arrive que, parmi les graines semées au hasard, quelques-unes produisent des fruits; les réalités sont parfois filles des hypothèses. Il y avait la tour d'Aubette; il y avait aussi la tour du Colombier, dont la base supporte un des bâtiments de l'Hospice-Général, et qui a été l'objet d'une note de M. Ch. Richard (1). La tour Bigot, qui produisait encore un si bon effet sur le boulevard Bouvreuil il y a quelques années, remontait aux premières années

---

(1) *Porte Martainville.*

[redacted]

du XVI[e] siècle, ou tout au plus aux dernières années du XV[e] (1). Les promeneurs aimaient à la considérer quand les rayons du soleil doraient son toit de tuiles, et surtout quand le printemps l'enveloppait d'une verdure naissante. Elle fut achetée, le 3 mai 1781, par le président Bigot, et ce nom qu'elle a reçu du vulgaire a rappelé, pendant soixante années, une famille qui figure honorablement dans les fastes du Parlement, et un personnage non moins honorablement connu dans la république des lettres. Emeric Bigot, remplissait, au XVII[e] siècle, des fonctions éminentes dans la haute magistrature provinciale, et correspondait avec les savants régnicoles et même étrangers; il avait formé une collection de livres et de manuscrits dont le catalogue est recherché par les bibliographes (2). La tour des Aliénés, devenue plus tard la tour Bigot, n'existe plus que dans deux lithographies publiées par la *Revue de Rouen* ou dans les albums de quelques amateurs.

---

(1) « L'époque de sa construction est déterminée par un bail du « 30 mai 1514, que constatent les archives municipales: *bail pour « trois ans, moyennant trois livres par an, d'une grosse tour « faite de nouveau derrière le cimetière de Saint-Patrice.* » (*Revue de Rouen*, 1839, 2[e] semestre, p. 205.)

(2) Voir l'article que lui a consacré Guilbert, dans ses *Mémoires biographiques*.

Elle a servi probablement d'asile à de malheureux humains privés de leurs facultés intellectuelles. Nous le supposons d'autant plus volontiers, qu'une tour voisine, dite du Gobelin, avait une destination presque analogue, et servait à loger des mendiants et des vagabonds Le nom de cette tour peut se rattacher à quelque croyance superstitieuse, à quelque mauvais tour de ce démon nommé Gobelin, dont les Normands aimaient tant à s'entretenir. « Les Gobelins, » dit l'auteur de la *Normandie romanesque et merveilleuse*, (1) « fréquentent particulièrement les « vieux châteaux, les lieux solitaires et mal famés, « les monuments druidiques, et tous les endroits « qui peuvent recéler les trésors cachés dont ils « prennent possession. » Plusieurs villes de Normandie avaient une tour Gobelin.

On peut suivre encore l'ancienne enceinte murale de Rouen, sauf quelques légères interruptions, depuis la rue des Espagnols jusqu'à la rue de la Glacière : mais depuis cette dernière rue jusqu'au bas du boulevard Cauchoise, on ne remarque pas le moindre vestige d'enceinte mu-

(1) Mlle Amélie Bosquet, page 135. M. Dubois a donné une notice curieuse sur le Gobelin ou cheval Bayard, dans les *Archives annuelles de la Normandie*, tome Ier.

rale. C'est un débris glorieux, qu'il faut conserver avec beaucoup de soin, mais en regrettant qu'il ne subsiste pas de débris semblables des autres châteaux dont nous venons de crayonner l'histoire.



MÉLANGES

RELATIFS A LA NORMANDIE.



[redacted]

I.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE ET CHRONIQUE

DE NORMANDIE,

ÉDITÉE

POUR LA DERNIÈRE FOIS EN L'ANNÉE 1610,

PAR MARTIN LE MÉGISSIER.

C'EST une belle chose qu'une vieille lettre, disait madame de Sévigné. Oui, certainement, car les vieilles lettres ressemblent aux vieilles gens : elles ont toujours beaucoup à raconter. Ce qu'on a dit des vieilles lettres, ce qu'on a dit des vieilles gens, on peut le dire des vieux livres ; ils sont dignes d'attention, ne fût-ce que sous le rapport du style, aujourd'hui surtout que plusieurs sommités de la littérature contemporaine ont soin de l'imiter : « Elles se sont fait, »

comme M. Michelet l'a dit quelque part, « une « langue qui est de notre temps, et qui cepen- « dant aussi est des temps anciens. » Quoi de plus gracieux que ce qu'on lit dans l'*Histoire et Cronique de Normandie* sur l'abbaye de Jumiéges ! « Aulcuns disent qu'elle estoit dite Jumiéges de « gemme : car ainsi, comme la gemme, c'est-à- « dire la pierre précieuse, est belle et plaisante, « aussi estoit Jumiéges beau lieu et somptueuse- « ment édifié, et en lieu délectable et bien « assis » Beaucoup de vertus et de repentirs s'exhalaient de la demeure monastique ; mais les parfums poétiques du narrateur n'ont pas moins de suavité. L'écrivain, parlant ailleurs d'un soulèvement du pays de Caux, sous la couduite du *sire de Monstiéraulier, le père des Cauchois* (1), dépeint la désolation de ce malheureux pays et la

(1) Ce fut sous le règne de Charles VII. L'opinion publique se soulevait de plus en plus contre les insulaires. Les Cauchois assiégèrent la ville d'Harfleur et la prirent d'assaut ; mais le chef qui avait montré tant de zèle pour leur cause, y perdit la vie. [*Histoire sommaire de Normandie*, t. IV, p. 177. *Annales des Cauchois*, t. III, p. 160.] Le véritable nom du sire de Monstiéraulier a brillé de nouveau dans le XIX[e] siècle : c'est celui d'un des héros de Friedland, de Wagram et de la Moskowa. « Jean de « Grouchy, qui, en trois rencontres, avait culbuté les Anglais, « devait verser encore un peu de sang et mourir sur leurs cada- « vres ; c'était sa tâche à lui et sa destinée. » Notice sur *Harfleur*, par M. Viau, dans le *Havre et son arrondissement*.

guerre d'extermination qui fut faite aux révoltés. Ses expressions toutes simples sont touchantes : « Aulcuns qui s'estoient chargés en navires, « comme ils pensoient se sauver, périrent par « le feu, et ce fut chose piteuse de voir grande « désolation comme il y eust. »

On a voulu que l'auteur de l'*Histoire et Cronique de Normandie* eût été Gilles Gassion, qui vivait au commencement du XIII[e] siècle : c'est une erreur ; son auteur est inconnu. « On trouve « dans la *Cronique de Normandie*, dit M. Francisque Michel, une foule de détails et d'anec« dotes qu'on chercherait vainement ailleurs, « et qui prouvent qu'elle a été composée bien « postérieurement à l'époque de Wace, et par « un homme familier avec les traditions popu« laires du pays. » Lorsqu'on eut découvert le moyen de multiplier à l'infini les œuvres de l'esprit humain, cet ouvrage fut un des premiers que l'art inventé par Gutemberg reproduisit à Rouen. Dans la même année 1487, et dans le même mois de mai, on le voit sortir simultanément des deux presses de Natalis de Harsy et de Guillaume le Talleur ; puis Richard Masse, Jehan Bruges, Pierre Regnault, Gaspard de Remortier et Marguerin d'Orival, le livrent successivement au commerce. Son dernier éditeur,

Martin le Mégissier, « libraire et imprimeur du « roy, tenant boutique au haut des degrés du « palais, » la reproduit quatre fois avec retouches et rajeunissement de style. La dernière édition est de 1610.

Dans une épître dédicatoire, l'éditeur de cette dernière époque prévient le lecteur qu'il a longtemps hésité, ne sachant s'il devait réimprimer un livre dont le style se faisait vieux : car alors, en 1610, Malherbe était venu. Puis, dans une pièce de vers, il suppose que la ville de Rouen lui apparaît, couronnée de tours comme l'était jadis Cybèle : *qualis Berecynthia mater.... turrita*, ayant un collier transparent comme le cristal, et dans lequel on distingue des poissons et des embarcations en grand nombre. Elle regrette de ne point avoir à sa disposition une de ces plumes du genre de celles de Xénophon et de Tite-Live, qui immortalisèrent les villes d'Athènes et de Rome :

« Car mes filz, Dieu merci, en prouesse guerrière,
« Parangonnez aux leurs, n'iront jamais derrière,
« Ni en sages conseils, en sainсteté de mœurs,
« En modestes ensemble et magnanimes cœurs. »

Le poète remarque au diadème placé sur le front de son interlocutrice le temple des lois,

ce monument qui n'avait point encore subi d'outrages. Il est remarquable par la richesse de son architecture, et parce que l'aréopage de la province siégeait dans ses vastes salles. Nous les vénérons encore au XIX[e] siècle. Quel Normand, quel voyageur même n'applaudit pas à sa restauration et à son achèvement? C'est un joyau de la couronne urbaine ; c'est un vieil édifice, et, de même que les vieilles lettres, les vieilles gens et les vieux livres, il a beaucoup à dire. Maintenant que le ciseau vient lui redonner une nouvelle existence, et que les dégradations sont réparées, n'est-ce pas avec plaisir qu'on le trouve mentionné comme une merveille dans une page imprimée du temps de nos cinquièmes ou sixièmes aïeux?

Les six premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à la vie du faux duc Aubert, ainsi qu'à celle de son fils Robert-le-Diable ; c'est la période mythique. On trouve des mythes au berceau de beaucoup de peuples, dans l'ancienne Phénicie, dans la Grèce, dans les Indes, dans la Chine. La morale s'en servait, de même que nous nous servons des contes pour bercer les enfants; car les peuples, dans certaines phases de leur existence, ont besoin de cela pour goûter quelque repos, tant leur couche est dure, faute

d'une civilisation parfaite! Devenus vieux, ils peuvent encore s'amuser des jeux qui plurent à leurs jeunes années : la vieillesse ne dédaigne pas de rétrograder, par ses souvenirs, jusqu'aux jours d'une éducation pénible. Si des Arioste ou des Walter-Scott s'en emparent, ils leur donnent une vie nouvelle. C'est après que les traditions calédoniennes ont circulé longtemps dans les clans, que le chantre d'Abbostford les touche de sa baguette enchanteresse, et les fait aimer de l'Europe entière. Meyerbeer est le Walter-Scott du bandit qui devient ermite.

A quelle époque remonte l'origine de ce conte divertissant de Robert-le-Diable, dont la scène s'est emparée? Est-ce le résumé de diverses traditions populaires, qui se sont fondues en une seule et même fiction? Est-ce le fruit de l'imagination d'un auteur qui voulait tout simplement réjouir le public? Y a-t-il quelque instruction sous ces apparences pleines de gaîté? Déjà ces questions ont été posées plusieurs fois (1). Ce mythe du duc Aubert, de la duchesse Inde et de Robert-le-Diable a bien la couleur du moyen-âge où l'on parlait tant de démons et de péni-

(1) Voir les dissertations de MM. Deville et A. Pottier, insérées dans la *Revue de Rouen*, novembre 1833 et mars 1836.

[redacted]

tences. Poursuivi par ceux dont il veut dévaster les possessions, maudit et mis hors la loi par l'auteur de ses jours, Robert est heureux de trouver un asile dans la cellule d'un solitaire. Cette sévérité paternelle ne semblait point un anachronisme dans un siècle voisin du siècle des Énervés. Qui croyait aux Enervés pouvait croire au hors la loi d'Aubert.

Ces premières pages de l'*Histoire et Cronique de Normandie* doivent donner le désir de faire plus ample connaissance avec elle ; c'est afin de fixer l'attention qu'elle dit des fables ; elle tient en dépôt, dans sa Minerve, et pour nous les communiquer plus tard, de bonnes et judicieuses pensées.

Le duc Richard succède au duc Aubert. Les faits qu'on lui attribue ne sont pas précisément au nombre des vérités incontestables. Sa vie, c'est encore un mythe, mais un mythe dont les circonstances ont beaucoup plus de vraisemblance que celles de la vie de Robert. On comprend que ce personnage ait eu pour le beau sexe un penchant très vif, et que néanmoins il ait eu la force de rester vertueux. On comprend que le génie du mal ait tâché de vaincre Richard, et qu'au contraire, Richard l'ait vaincu, sans qu'il soit besoin de recourir au merveilleux.

Mais, quand on a pu trouver en soi-même assez de ressources lors d'une première épreuve, la morale recommande d'éviter on ne peut plus soigneusement la seconde. Or, le héros ne se comporte point d'après cette règle; engoué de sa victoire, et persuadé que le triomphe de la veille garantit celui du jour suivant, il commet une étourderie grave, et cette fois la victoire ne lui demeure point. Le tentateur profite de l'occasion favorable, et la passion emporte Richard jusque dans l'île de Guernesey. Ce fut probablement dans l'intention d'expier sa faute qu'il entreprit un voyage en Orient; quoique le narrateur ne donne pas le motif de ce pèlerinage, cette supposition arrive naturellement à l'esprit. Là, dans ce pays lointain, il défit un géant mahométan, qui ne prenait jamais son repas sans avoir mis à mort un chrétien. Cet homme féroce était, à ce qu'il paraît, de même humeur que le Vieux de la Montagne : celui-ci appelait des séides à son secours, tandis que le premier n'avait besoin que de son bras. Ce trait de fanatisme oriental n'a rien d'inadmissible, puisqu'on sait, et d'après les écrivains les plus dignes de confiance, jusqu'à quel point les disciples du Croissant poussaient la fureur à l'égard des disciples de la Croix. La vie de Richard, entre-

[redacted]

mêlée de faiblesses et de repentirs, de combats et de prouesses admirables, était du nombre de celles qu'on redisait aux nobles aussi bien qu'au peuple. Probablement, les jongleurs, après avoir franchi les ponts-levis des châteaux, célébrèrent plus d'une fois le second fils d'Aubert, homme qui savait combattre ses mauvais penchants ou faire suffisante expiation de ses fautes, et qui se battait à côté de Roland dans le val de Roncevaux : redoutable pourfendeur, on le voit, comme les croisés du XII[e] siècle, tout prêt à secourir ceux qui réclament son bras. Si Robert-le-Diable est l'homme vicieux par excellence, son frère Richard est l'image de l'homme vertueux qui, parce qu'il tient à l'humanité, n'est pas exempt de faiblesses, mais se les fait pardonner en s'amendant. Afin de le rendre plus intéressant, on l'a dépeint malheureux et captif chez les Sarrasins. Il meurt en combattant contre les Danois (1).

---

(1) La *Bibliothèque bleue*, ce recueil dont Charles Nodier a vanté la simplicité gracieuse, place Robert-le-Diable et Richard au nombre de ses personnages célèbres : mais l'auteur inconnu de la biographie populaire de Richard Sans-Peur ne dit pas qu'il soit mort en combattant contre les Danois : sans préciser le lieu ni les circonstances du trépas de ce duc, il se contente de faire son éloge. « Depuis que le duc Richard fut revenu, il

Les crimes de Robert-le-Diable et les grands combats livrés par Richard sont un digne préliminaire des ravages commis par les terribles hommes du Nord. Quelle horreur que ce sacrifice humain, après lequel tous les compagnons de Bier Côte-de Fer sont marqués au front du sang de la victime! C'est le serment de Catilina, c'est la scène de l'Abbaye, quand Sombreuil l'héroïne sauve son père. Comment, après un semblable début, les Normands auraient-ils reculé devant les massacres? Comment la détermination généreuse des religieuses de Fécamp aurait-elle fait autre chose qu'enflammer leur rage? Aussi leur fureur dévastatrice va-t-elle en croissant. Jumiéges, la terre des gémissements, l'œuvre chérie de saint Philbert, tombe sous leurs coups. Les antécédents de cette maison cénobitique et

---

« commença, dit-il, à mener une vie très sainte, et gouverner « les pauvres de son royaume si honnêtement que par leurs « prières ses ennemis d'enfer ne lui purent aucunement faire du « mal; car ils lui firent plusieurs tentations diverses fois, mais il « s'est toujours échappé d'eux..... Il fit fonder un grand « nombre de monastères et abbayes; souvent il revêtait les « pauvres et leur donnait à boire et à manger, et tant qu'il a « vécu en ce monde, il a toujours été plein de fort bonnes mœurs. « Il trépassa de ce siècle à l'autre et est en la gloire du paradis, « comme nous devons croire. » *Nouvelle Bibliothèque bleue*, Paris, 1842, page 96.

sa situation pittoresque auraient touché d'autres conquérants, des guerriers du genre de ce Scipion-Emilien qui pleurait sur Carthage; mais des âmes de brigands, mais des sacrificateurs de victimes humaines n'étaient pas de nature à s'attendrir. Du reste, la marche de Bier Côte-de-Fer et de Hastenc fut signalée par plus d'un événement de cette sorte; nous pouvons, à la lueur des incendies, suivre les pas des hommes du Nord, ailleurs que dans la province à laquelle ils ont donné le nom de Normandie.

Ne soyons pas trop sévères à l'égard du chroniqueur, s'il a fait Rollon danois, au lieu de le faire norvégien; il n'y a pas bien des années que la critique est intelligente. Si l'on en croit l'*Histoire et Cronique*, Rollon se montra généreux à l'égard de la femme de Régnier, duc de Hainaut. Le fait est passablement suspect; Licquet n'a pas jugé convenable de l'admettre dans son *Histoire de Normandie*, non pas même pour le réfuter. Mais nous sommes encore sur les confins des temps fabuleux, et, par conséquent, il y a des points sujets à litige. Voici comme le fait se serait passé, « après que Régnier, duc de « Mont-en-Hainaut, que l'on appelait Long-Col, « qui estoit moult bon chevalier, eut été pris « dans une embuscade. Quand la femme de

« Régnier, qui moult aimoit son mary, sceut que
« son seigneur estoit prins, si fut moult dolente,
« et adoncques print les douze chevaliers que ses
« gens avoient prins, et les vestit tout d'une sorte
« de drap de soye, et leur fit bonne chère, et
« leur donna de l'or et de l'argent, et assembla
« grandes finances par emprunts et aultrement,
« et grand nombre de vaisselle d'or et d'argent,
« et d'autres joyaux comme or et argent monnoyé,
« et tout envoya à Rou avec les douze chevaliers
« dessusdits, en lui priant qu'il lui plust renvoyer
« son mary. Quand Rou aperçut le grand bien
« et honneur de cette dame, il lui renvoya
« Régnier son mary, et la moitié de l'argent
« qu'elle lui avoit envoyé, et si lui manda qu'il
« estoit son chevalier à lui faire service et hon-
« neur, tant comme il seroit en vie, pour l'hon-
« neur qu'elle avoit fait à ses chevaliers. »

Ainsi la duchesse avait espéré vaincre le mal à force de bienfaits. Mais comment s'attendre à générosité de la part de ceux que vomissaient les forêts de la Scandinavie? Dans le récit de Guillaume de Jumiéges, Rollon n'apparaît pas sous un si beau jour : il exige impérieusement, et ce sous peine irrémissible de décapitation pour Régnier, tout l'or et tout l'argent qui peuvent exister dans son duché, tout sans exception. Le

[redacted]

Hainaut devient aussitôt une terre de désolation; chaque habitant se voit enlever son pécule, les temples sont dépouillés; les douze chevaliers sont porteurs de grands trésors, et ce n'est qu'après avoir entendu des paroles suppliantes que Rollon veut bien renvoyer Régnier à la duchesse, et ne conserver, par faveur, que la moitié de l'or et de l'argent.

Rollon pénètre en France; il est accompagné, suivant l'*Histoire et Cronique*, d'une horde de *Sarrasins-Normands*. Cette réunion bizarre des noms propres de deux nations fort éloignées l'une de l'autre fait à elle seule comprendre l'épouvante que les pirates septentrionaux répandaient dans le pays. Qui disait Sarrasin disait quelque chose de pis qu'un brigand, une espèce de diable et de la catégorie la plus féroce : les souvenirs de tant de dévastations commises par les Goths, les Huns et les Vandales, se confondaient dans le mot *sarrasin*; c'était un terme de malédiction. Les épithètes de juif et d'arabe se prennent encore en mauvaise part : ce qui fait comprendre l'emploi du mot *sarrasin* pendant les siècles qui suivirent celui d'Abdérame. Les guerres que nous avions eues avec l'Allemagne, dans le dernier siècle, donnaient au mot allemand une acception défavorable. Nos soldats ayant eu pour

adversaires les bataillons germaniques, recouraient volontiers à ce mot. Si jamais la France (que Dieu la protége!) subissait une troisième invasion, et se voyait sillonnée par des maraudeurs étrangers, n'importe à quelque drapeau que ces maraudeurs appartinssent, les pères raconteraient à leurs enfants les événements de 1814 et crieraient : « au cosaque! » tant le vulgaire est mauvais géographe, et tant se prolonge le souvenir des grands épouvantements!

Les incursions des *Sarrasins-Normands* finirent en France d'une manière plus honorable pour eux que celle des Sarrasins-Musulmans. Depuis onze siècles que le rude marteau de Charles les a renversés dans les plaines de Poitiers, l'exécration pèse sur les cendres des seconds. Les premiers s'amendèrent et leur chef devint un grand législateur; ses lois et son administration furent proposées pour modèle. Notre auteur fait en ces mots l'éloge des courtes années pendant lesquelles il porta la couronne ducale : « Cinq ans vesquit le duc Rou, doué « de puissance surhumaine et de louables vertus, « et finit ses jours à Rouen, comme bon catho- « lique. »

Les dernières années du pirate, devenu protecteur de la justice, firent pardonner les pre-

[redacted]

miers pas qu'il avait faits dans notre province; mais elles furent insuffisantes pour guérir toutes les plaies que les hommes du Nord avaient faites et relever tout ce qu'ils avaient détruit. Lorsque Rollon descendit dans le tombeau, le sol gémétique était jonché de débris. Deux moines, Beaudouin et Godouin, s'établissent dans ce lieu de désolation. Guillaume Longue-Epée, touché de leur détermination généreuse, ne se contente pas de les seconder; il veut aller jusqu'à l'imitation et quitter les insignes ducaux pour le froc monastique. Ce n'est point assez que d'avoir appelé de Bourgogne l'abbé Martin et d'autres religieux, s'il ne se dévoue lui-même comme victime expiatoire des ravages commis par les Normands. Nos pères disaient, il n'y a pas longtemps : « Si veut le roi, si veut la loi; » Guillaume eut dit volontiers, aux moines qui refusaient d'approuver son pieux désir : « Si veut le duc, si veut la raison. » Sa résolution était inébranlable; mais l'abbé Martin, homme d'une rare prudence, *abbas sanctissimus et merito præcellentissimus*, dit Dudon de Saint-Quentin, sachant bien qu'à chacun est prescrite une route particulière, et que les pasteurs des peuples ne doivent point en abandonner le soin, lui dit : « Ah! seigneur, pardonnez-moi s'il vous plaist,

« cela ne ferez-vous pas par mon conseil; mieux « ne pourriez faire pour amender votre vie que « de garder justice, et rendre à chascun ce qui « lui appartient, deffendre les foibles de l'op- « pression des forts, supporter les pauvres, et « leur garder leur droict. Nous serons moynes « pour vous, et nous prierons pour vous, cepen- « dant que vous nous deffendrez et garderez : « ayez regard en vostre bon père Roul, qui, « par ses forces et vertus, a conquis cette terre, « qu'il vous a laissée pour en jouyr après luy. »

Notre basilique métropolitaine renferme les cendres de Guillaume Longue-Epée, de Guillaume, victime d'un lâche assassinat, et qui méritait un tombeau plus magnifique. *Guillelmus dictus Longa-Spata, Rollonis filius... proditoriè occisus.* Ce tombeau renferme peut-être son froc, qu'il gardait si soigneusement dans une cassette et qu'il voulait endosser à son retour de Péquigni. Guillaume avait aidé Beaudouin et Godouin dans la reconstruction de Jumiéges; il figure au nombre des bienfaiteurs de cette abbaye. Les moines lui devaient reconnaissance : les amis des arts lui en doivent également.

Si la Normandie garde les cendres de Guillaume et de plusieurs autres ducs, c'est sur une terre étrangère qu'il faut chercher celle de Robert-le-

Libéral et le Magnifique. La magnificence de ce prince était parfois bizarre, et même offrait, dit-on, quelque danger. Tel homme mourut subitement de satisfaction, après avoir reçu de sa main un présent d'une certaine valeur. Du moins les médecins, consultés, attribuèrent à la joie son décès inattendu : « disant que l'homme peut « mourir de trop grande joie, comme de trop « grand couroux. » Puissent tous ceux auxquels parviendra la connaissance de ce fait ne jamais encourir de chance fâcheuse en rencontrant semblable générosité sur leur passage ! « Telle cous« tume avoit le duc Robert, qu'il donnoit tout « ce qu'on lui présentoit à celui qui lui avoit fait « le premier don de la journée, et tenoit-on « qu'il n'avoit jamais été saoul de donner, ni « oncques ne plaignit don qu'il fit, combien « qu'il fut grand. » L'éloge est flatteur, mais l'exercice des vertus de Robert était trop périlleux pour les autres. Tel fut le père de Guillaume-le-Conquérant.

Les imaginations contemporaines ont entouré de merveilleux la naissance du vainqueur de l'Angleterre. On voyait des présages de sa grandeur, de même qu'on avait vu des présages de celle d'Alexandre, conquérant plus illustre que Guillaume, mais auquel nous devons moins

penser qu'au vainqueur d'Hastings : « J'ai songé, « disait Arlette, que de mon corps issoit un arbre « croissant vers le ciel, si grand qu'il ombrageoit « toute la Normandie. Aulcuns disent que ladite « Arlette étant grosse songea que ses entrailles « estoient répandues et traînées par tout le « pays de Normandie et d'Angleterre. » Déjà l'on devinait des choses admirables; Guillaume, c'est la principale gloire, c'est l'astre de la province.

Sous quels déplorables auspices lui advient la couronne! Des récits de meurtre occupent les premières lignes de sa vie. Un bourg, voisin de Rouen, rappelle le nom d'une victime; le Bourgtheroulde redit le nom de Theroulde, « pédagogue du duc Guillaume, mis à mort par « aulcuns meschants, ennemis de la patrie. » Cet éloge funèbre est court et simple; toutefois, il fait prendre intérêt à la mémoire de cet homme, martyr de son devoir et de son attachement à son seigneur, malgré les huit siècles qui nous séparent des jours néfastes où l'assassinat était si fréquent. L'illégitimité du nouveau duc soulevait beaucoup de haine, ainsi qu'on le suppose naturellement, et surtout de la part de ceux qui prétendaient avoir plus de droits au duché que le bâtard. On cite Roger de Toësny, porte-guidon de Nor-

mandie, qui appartenait à la famille de Roul; suivant la mode d'un siècle ami des coups de lance, il avait guerroyé contre les Sarrasins. Observons la singularité de ces mœurs. Des gens qui descendaient de brigands, et comptaient parmi leurs ancêtres des sacriléges et des pillards de profession : ces gens-là franchissaient des distances considérables, afin d'exterminer ceux dont leurs pères avaient été les dignes émules un siècle auparavant. Voulaient-ils expier les temps passés en portant, contre les ennemis du Christianisme, ces mêmes armes que leurs pères avaient portées contre les Chrétiens? Ce n'est pas ce qu'on présume d'un Roger de Toësny, d'après la couleur du XI[e] siècle : il n'obéissait qu'à l'esprit batailleur.

Guillaume, homme de guerre, prend donc la couronne ducale au milieu d'une génération belliqueuse, toujours prête à mettre le glaive hors du fourreau. Il sera le chef providentiel; il tirera parti de ces inclinations turbulentes; il conduira de l'autre côté du détroit, pour augmenter sa puissance, ceux qui maintenant veulent le réduire à la condition ordinaire des bâtards. Mais, avant d'orner ses épaules du manteau royal, il est contraint de se soustraire à ses ennemis. Laissons parler l'*Histoire et Cronique :*

« Le seigneur de Ry vit venir le duc Guillaume,
« chassant son cheval lassé devant lui, d'une
« houssine, qui ne pouvait plus aller avant. »
Telle était la déplorable situation d'où Guillaume allait bientôt sortir triomphant.

L'*Histoire et Cronique* est quelquefois d'humeur joyeuse: écoutez cette anecdote et croyez-la si bon vous semble. Le ménage ducal se prit un jour de querelle, car les ménages princiers n'ont pas de privilége qui les protége contre les dissensions. Depuis que le duc avait caché, sous des lauriers, la tache de sa naissance, la duchesse ne devait plus s'en souvenir. Un jour, néanmoins, obéissant à de mauvais conseils, elle se permet de la lui rappeler; pour lors, Guillaume, de nature irritable et très irritable, l'attache à la queue de son cheval, et lui fait parcourir l'espace qui séparait, à Caen, l'Abbaye-aux-Hommes de l'Abbaye-aux-Dames. Guillaume agit en Tartare, et ce récit nous prouve comment la suprématie maritale était comprise dans le moyen-âge. Grâce au progrès de la civilisation, jamais femme européenne, quelque coupable qu'elle fût, ne redouterait semblable punition, et jamais mari, même imitateur de Sganarelle, n'imiterait Guillaume, quand il aurait une journée d'Hastings pour obtenir le pardon de sa brutalité.

Dans un siècle où l'on avait commis tous les crimes impunément, il n'est pas étonnant de voir de grandes expiations. Notre auteur cite vingt-cinq abbayes fondées en Normandie, et, parmi les fondateurs, nous trouvons Robert de Beaumont, Lesseline comtesse d'Eu, son fils Robert, Richard comte d'Evreux, Josselin vicomte de Rouen, Guillaume Talvas, Néel-le-Vicomte, Roger de Toësny, Roger de Montgommery, tous grands personnages, tous issus de familles connues dans la province. Nous voyons encore, dans l'enceinte de la seconde ville normande, les temples de deux établissements religieux fondés par le duc et la duchesse.

Après la conquête, « les choses ainsi advenues, « le duc Guillaume gouverna pacifiquement son « pays et ses subjects, fit administrer bonne jus- « tice et punir les malfaicteurs, rémunéra les « bons. »

Les mœurs publiques, les lois et l'administration se trouvaient placées dans ce siècle sous l'influence ecclésiastique. Le duc, pour obtenir de bons conseils et parvenir à ses fins, convoque un concile à Caen ; il y fait transporter les reliques de deux anciens métropolitains de la province ; elles sont déposées dans un temple baptisé du nom de Sainte-Paix-de-Tous-Saints par un parrain

belliqueux, dont le glaive ne demeurait pas longtemps oisif. Ce nom de Sainte-Paix perpétuait le souvenir de la paix de Dieu, l'une des plus nobles tentatives du clergé. Nos pères, dont les pensées étaient des pensées d'avenir, confiaient aux monastères la mission d'instruire leurs descendants; le moyen-âge avait ses marbres de Paros; fils de ceux qui promenèrent leurs étendards dans les plaines d'Albion, nous songeons à Guillaume en passant auprès des flèches élancées de l'Abbaye-aux-Hommes; nous saluons l'ombre de Mathilde en passant auprès du portail de l'Abbaye-aux-Dames.

Ne croyez pas toujours aux proverbes, et, si l'on vous dit : « Tel père, tel fils, » rappelez-vous Guillaume-le-Roux. Issu d'un père fondateur d'abbayes et qui les dotait richement, il détruit les temples et prend goût à s'emparer des biens d'Eglise. Il disait avec impiété : « que « le pain du Crucifix estoit doux et savoureux, « qui donnoit au manger un grand plaisir aux « princes..... Le peuple et seigneurs d'Angleterre « s'esjouirent fort de la mort dudit Guillaume-le- « Roux, estimant par icelle être délivrés de « grandes servitudes. »

La petite-fille du Conquérant obtient des bénédictions : cette bienfaisante impératrice-

duchesse se dépouille de sa couverture de soie pour la donner aux pauvres ladres. Le nom de Mathilde ou Maheut est glorieux pour la province : deux princesses l'ont porté. Fille du puissant Beaudouin, comte de Flandres et régent du royaume pendant la minorité de Philippe Ier, la première Mathilde donne sa main à Guillaume, et, depuis cette alliance, Guillaume prend une attitude imposante. Petite-fille du Conquérant, veuve de l'empereur Henri V, la seconde Mathilde apporte à Geoffroi Plantagenet des possessions considérables. Guillaume conduisit la première Mathide aux pieds des autels, pour qu'elle reçût, conjointement avec lui, la couronne royale : cette couronne, acquise à la pointe de l'épée, demeura ferme sur leurs têtes. De longs combats échurent à la seconde Mathilde, il fallait qu'elle assurât le sceptre à son fils Henri II ; l'une et l'autre Mathilde furent aimées des Normands.

L'*Histoire et Cronique de Normandie*, édition de 1610, contient soixante-et-un chapitres. Le dernier traite du siége de Rouen sous Charles VII. La province rentra sous la domination française : « Toutes les villes et chasteaux mis en l'obéissance « du roy de France en un an et six jours, qui est « moult et grande merveille..... Jamais ne fut « conquis en si peu de temps si grand royaume. »

Le monarque victorieux témoigna sa reconnaissance au Ciel, et voulut que le monastère des Célestins, en le comptant au nombre de ses bienfaiteurs, pût apprendre aux générations subséquentes le recouvrement de la Normandie sur les Anglais. Ce monastère, fondé par le duc de Bethford, occupait l'emplacement du parc nommé Joyeux-Repos, où ce gouverneur avait rendu le dernier soupir. L'un des trophées était placé, en quelque sorte, sur le cadavre même de l'ennemi. Les cendres du premier président Claude Groulart, de cet homme qui rendit tant de services au bon droit de Henri IV, figuraient bien dans ce monument d'une victoire nationale; elles y sont demeurées plus de deux siècles. Rouen possède encore une rue des Célestins : qu'elle nous rappelle que les léopards normands furent arrachés, dans le xve siècle, aux griffes du lion britannique.

Le style de l'*Histoire et Cronique* est vieux : mais aujourd'hui le vieux style n'est pas en défaveur. Le goût littéraire est comme la mode, et la mode, ainsi que les écrevisses et les sages, marche quelquefois à reculons; elle nous ramènera peut-être au costume de la Ligue.

L'*Histoire et Cronique* n'est certes pas un livre qui fasse autorité, tant s'en faut, mais un livre

[redacted]

curieux, un échantillon de ce que nous pouvons trouver dans la littérature du XVIe siècle et de la première partie du XVIIe.

L'*Histoire et Cronique* est un témoin qui dépose, devant le XIXe siècle, de la manière dont l'histoire était comprise au temps jadis, lorsqu'on admettait les contes à côté des faits authentiques. On en trouve là de bizarres et de fort amusants, qui, parfois, contiennent de la morale sous leur écorce mensongère. Que le théâtre d'une trahison n'ait pu produire aucun végétal, c'est ce que nous révoquons en doute aujourd'hui; mais la crédulité n'en a pas moins servi la morale. Quelques hommes s'étaient réunis dans un jardin de Caen pour aviser aux moyens de remettre cette place entre les mains d'Henri roi d'Angleterre; « et depuis, dit le chroniqueur, « ledict jardin où la trahison fut conspirée, ne « porta fruict ni feuille. »

Cette terre, frappée de malédiction, apprenait donc qu'on ne doit jamais vendre ni son pays ni son honneur. Le front de l'*Histoire et Cronique* est sillonné de rides; elle est un peu trop crédule; elle se permet quelques *obscæna*, toutefois en bien petit nombre; pardonnons ces défauts à sa vieillesse, qui mérite indulgence.

Le chanoine Nagerel, continuateur de l'*His-*

toire et Cronique depuis Charles VII, n'a pas toujours montré plus de rigorisme en fait de critique, lui qui fait descendre les Français de Francus et les Neustriens de Nestor. Il veut que Jules César ait détruit la ville des Calètes, et que ses débris aient fourni des matériaux pour la chaussée de Saint-Romain-de-Colbosc. Puisque le chanoine Nagerel ne se montrait pas plus difficile en fait de vérités historiques, lui eût-on fait un grand crime d'ajouter un petit embellissement qui ne pouvait souiller sa conscience le moins du monde? Il aurait dit que Jules César, irrité de la résistance des Calètes, qui avaient fourni dix mille hommes à la ligue de la Gaule-Belgique contre les Romains (1), voulut non pas seulement que la charrue sillonnât l'emplacement de leur ville, mais que les pierres provenant de sa démolition fussent foulées aux pieds, et que les Romains, en se dirigeant vers Juliobona, leur donnassent des marques de mépris. Cette vengeance eût été plus digne des matamores du moyen-âge que du héros dont on a dit qu'il fut clément jusqu'au repentir (2): cela peut être vrai;

---

(1) *Commentaires de César:* De bello gallico, l. II, c. 1.

(2) Usque ad pœnitentiam omnes superavit. (Pline, l. IX, c. 28)

mais la plupart des lecteurs de Jean Nagerel auraient trouvé ce fait fort intéressant.

Que d'événements se sont passés depuis cette année 1610, où l'*Histoire et Cronique de Normandie* fut imprimée pour la dernière fois, pendant que la France pleurait la mort de Henri IV! L'éditeur l'offrait à messire Jacques de Bauquemare, premier président en la Cour du Parlement; et maintenant ce Parlement n'existe plus, et les hôtels caractéristiques de ses sénateurs sont remplacés par des maisons bien blanches.

La cité de Rollon a changé sa couronne de pierre en une couronne de feuillage. Mais n'est-ce pas un plaisir que de la refaire en imagination avec ses tours et ses fossés profonds, telle qu'elle était du temps de Martin Le Mégissier et de maître Jean Nagerel? Mais n'est-ce pas un plaisir que de rétrograder jusqu'aux productions littéraires de cette époque, et ne doit-on pas redire, après les avoir lues: Si les vieilles lettres ressemblent aux vieilles gens, les vieux livres ressemblent aux vieilles lettres; les uns et les autres ont toujours beaucoup à raconter.



II.

LES NORMANDS

DANS LE BEAUVAISIS.



Il en est des pays limitrophes comme des familles qui s'enchevêtrent les unes dans les autres. Elles ont contracté des alliances, ou bien elles ont eu de graves altercations; elles s'entre-renvoient des reflets. De même que certaines familles n'ont d'affinités et de relations qu'à peu de distance, parce qu'elles ne se sont jamais éloignées de leurs propres foyers, il en existe aussi d'éminemment voyageuses, qui ont des points de contact sous

diverses latitudes et bien loin de leur terre natale. Les Normands, originaires de la Scandinavie, ont imprimé leurs pas et dans les Gaules, et dans l'Italie, et dans la Sicile, et dans la Grande-Bretagne. Partout leurs traces sont intéressantes à reconnaître : on peut les rechercher dans l'ancien Beauvaisis.

Le véritable génie de l'histoire consiste à bien saisir l'enchaînement des faits, à découvrir leurs causes les plus éloignées, à déduire les conséquences de ces causes. Toutefois, rompre momentanément la chaîne qui réunit les faits, les isoler, les examiner pour ainsi dire pièce à pièce, si c'est une tâche beaucoup moins brillante, elle n'est pas non plus, ce nous semble, à dédaigner. S'agit-il de construire un vaste édifice, les manœuvres rassemblent des pierres; quand toutes les pierres sont à leurs places, on admire l'aspect imposant de l'édifice, son plan admirablement conçu; néanmoins, des dessinateurs prennent plaisir à reproduire des fragments du temple ou du palais, et ces fragments, popularisés au moyen de la gravure ou de la lithographie, parviennent et sont bien accueillis dans des lieux où l'on n'a pas besoin de s'enquérir de l'ensemble.

Avant de parler des Normands dans le Beauvaisis, crayonnons d'abord la physionomie de ces

[redacted]

terribles compagnons d'Hastenc et de Rollon.
En fait de monuments historiques relatifs aux invasions normandes, il en existe de plusieurs sortes, les uns sont des pierres, les autres sont écrits, et viennent, soit de la Scandinavie, soit de la Normandie, soit de la France, soit de l'Allemagne, soit de l'Angleterre. Dudon, doyen de Saint-Quentin, vivait environ un siècle après les invasions normandes. Guillaume de Jumiéges a pris une partie de son travail chez ce Dudon de Saint-Quentin. Il s'exprime en ces termes : « Depuis le rivage même de l'Océan pour ainsi « dire, et en se dirigeant vers l'Océan jusqu'à « Clermont, ville très illustre aux temps anciens « de l'Aquitaine, nul pays ne fut en état de con- « server sa liberté; il n'y eut aucun château, « aucun village, aucune ville, enfin, qui ne « succombât sous les coups de ces payens (1). » Orderic Vital, Robert Wace et le trouvère Benoît vivaient au XII[e] siècle. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés nous a fourni une relation en vers passablement baroques et souvent peu intelligibles du siége de Paris par les hommes du Nord; l'auteur, le moine Abbon, témoin

---

(1) *Histoire des Normands*, par Guillaume de Jumiéges, traduction publiée par M. Guizot, liv. 1[er], chap. VIII.

oculaire, avait vu l'évêque Gozlin opposer une vive résistance. On peut aussi consulter les légendaires. Qu'on ne s'étonne pas de rencontrer les légendaires dans cette bibliographie ; car les pirates septentrionaux faisaient une guerre bien cruelle aux reliques des bienheureux. Certains manuscrits, excellents à consulter, sont déposés à la Bibliothèque impériale de Paris ; d'autres manuscrits se trouvent à Vienne ; les annales des abbayes de Saint-Vast et de Saint-Bertin contiennent beaucoup de documents notables. On a recueilli par écrit les sagas de la Scandinavie, qui se transmettaient oralement d'une génération à l'autre ; elles étaient rédigées en prose, mais entremêlées de vers composés par des Scaldes ; les savants considèrent ces sagas comme assez véridiques De même que les poésies d'Ossian, elles ne s'étendent pas aux faits généraux, et sont circonscrites dans des intérêts particuliers de familles ou de lieux. Les sagas se divisent en deux catégories, suivant leur date. Les plus anciennes ressemblent aux romans du moyen-âge, et viennent d'Islande. « Les Danois et les Suédois, dit M. Depping (1), n'ont pas d'anciennes « sagas comme celles des Islandais, et leurs

(1) *Histoire des Expéditions maritimes des Normands.*

« chansons populaires ne sont pas assez vieilles « pour faire autorité relativement à l'histoire des « temps antérieurs. » Après les sagas, les histoires du Nord fournissent aussi quelques renseignements.

Charlemagne entrevoyait, à travers les brouillards de l'avenir, les ravages des hommes du Nord. « Je suis tourmenté, disait-il, d'une vio- « lente douleur, quand je prévois tout ce qu'ils « feront de maux à mes descendants et à leurs « peuples. » Louis-le-Débonnaire eut beau placer des navires aux embouchures des fleuves, les barques scandinaves n'en pénétrèrent pas moins dans ses États. « Ces Normands montent la Seyne, « dit Gabriel du Moulin (1), pillent, tuent, brus- « lent et mettent tout à sac; la noblesse et le « peuple tombent sous le tranchant de leurs « haches, et la terre fut abreuvée de leur sang. « Enfin, la plus grande partie des villages que ce « fleuve rendoit et plus beaux et plus riches, furent « entièrement pillez. Puis, les barbares furent « appaisez par une grande somme d'argent qu'on « leur donna..... Les villes mises à sac, les tem- « ples prophanez et déserts, donnèrent sujet « de craindre les Normands, de les appeler le

(1) *Histoire générale de Normandie.*

« fléau de Dieu. » On leur fit l'application de ce surnom qu'Attila s'était donné lui-même quelques siècles auparavant. On ne pouvait mieux les désigner qu'en les comparant à ces maladies pestilentielles que Dieu tient en réserve pour les grandes iniquités, dans l'arsenal de ses fureurs. Ces jours de désolation, où les morts jonchent les places publiques, où l'air amène dans les poitrines des germes de mort, où les liens de la nature semblent rompus, ces jours d'ouragans affreux, où les flots en courroux dispersent sur les rivages des débris et des cadavres, où les grèves retentissent des cris de désespoir des veuves et des orphelins; oui, ces jours ne présentaient rien de plus épouvantable aux yeux des Français du IXe siècle, qu'une incursion de Normands. Certes, si ceux-ci fussent venus quinze siècles plus tôt, et qu'ils eussent envahi l'Orient, leur passage aurait été signalé par quelque voix prophétique. Les temps étaient changés : les Normands du IXe siècle n'eurent que des histoires dont les pages font frémir. « Les rivières portent « encore la teinte du sang des victimes, » disait Hildegaire, évêque de Meaux, « et charrient une « foule de cadavres en putréfaction; les ossements « des prisonniers des Normands gisent sans sépul- « ture dans les îles de la Seine : sur ses rives,

« jadis belles comme un paradis, tout a été « dévasté par le fer et la flamme. » Le trouvère Benoît, auteur d'une *Chronique des ducs de Normandie*, donne, des envahisseurs septentrionaux, cette définition :

« La trez plus orrible gent
« Qui fust de souz le firmament. »

Le caractère des Normands primitifs est tellement affreux que nous n'oserions louer leur intrépidité : elle était accompagnée de massacres exercés sur des vieillards, des moines, des femmes et des enfants, qui, tous, n'avaient d'autres armes que des mains suppliantes ; qu'on ouvre, si l'on veut s'en convaincre, les annales de Jumiéges, de Saint-Wandrille, de Fécamp, de Marmoutier et de beaucoup d'autres abbayes.

« De la fureur des Normands, délivrez-nous, « Seigneur, » s'écriaient des prêtres vêtus d'ornements noirs, le front humblement incliné, la corde au cou.

« De la fureur des Normands, délivrez-nous, « Seigneur, » s'écriaient et le père de famille dont ils menaçaient l'héritage, et la jeune vierge dont la pudeur s'alarmait.

Quiconque avait de l'attachement au christianisme, des affections tendres, de la vertu ; qui-

conque s'intéressait à la douce paix des sanctuaires, à ses enfants, à son propre bonheur, redoutait les hommes du Nord.

Les approches d'une grande calamité publique donnaient de la piété même aux voluptueux et aux incrédules. Les noms des apôtres, ceux des martyrs, des lévites, des anachorètes, étaient invoqués avec ferveur.

« Seigneur, soyez pour nos provinces un « boulevard imprenable; repoussez au loin nos « ennemis, car nous allons périr. » Cette prière s'élançait de toutes les bouches.

« De la fureur des Normands, délivrez-nous, « Seigneur. » Ces paroles retentissaient en France sous les voûtes cintrées des cathédrales et des plus humbles chapelles. En quelle année précise furent-elles insérées dans les litanies : c'est ce que nous ne saurions dire; l'histoire a laissé des nuages sur leur origine, et n'a pas laissé subsister le moindre doute sur leur à-propos.

Or, en 851, « ces barbares, » dit Gabriel du Moulin (1), « ayant reçus des nouvelles recrues, « passent, au mois de juillet, la rivière de « Somme, en saccageans tout le pays de Beau- « voisis, bruslent Beauvais, la ville de Bulles et

(1) Ouvrage cité plus haut.

« les abbayes d'Oroër et de Saint-Germer-du-« Play. » Plus tard, en 884, ils ne se trouvaient pas loin de Beauvais, puisqu'ils attaquaient une tour construite à l'embouchure de l'Oise, dont le capitaine, nommé Altran, était contraint à se retirer dans cette ville. Les hommes du Nord consentirent à recevoir le baptême. Charles-le-Simple leur concéda une portion de territoire : la rivière d'Epte séparait la Normandie du Beauvaisis par une ligne qu'on tirait de sa source auprès de Forges jusqu'à son embouchure auprès de Giverni. On sait dans quel état déplorable se trouva la France sous le règne de Charles-le-Simple. Ce fantôme de monarque s'était retiré dans la ville de Laon, tandis que Robert, le frère d'Eudes, régnait à Paris sous le titre de duc de France. Charles-le-Simple implore le secours de ces hommes auxquels il n'a fait une si vaste concession que parce qu'ils l'ont demandée les armes à la main. Rollon et ses Normands saisissent l'occasion d'obéir à ces instincts de guerre et de pillage que le christianisme n'a pas détruits chez eux. Il s'avancent dans le Beauvaisis : la *Chronique de Frodoard* nous apprend qu'ils portent partout le fer et le feu. Ils offrent la paix, mais à des conditions bien élevées ; ils veulent en contre-échange un territoire considérable au-delà

de la Seine. L'année suivante, en 924, Raoul, duc de Bourgogne, devenu roi de France lorsque Charles-le-Simple fut enfermé au château de Péronne, accepte leurs conditions et leur abandonne le Maine et le Bessin. Par représailles, les bourgeois de Beauvais, réunis à ceux de Paris, avaient ravagé les environs de Rouen. Des guerres, des représailles, n'est-ce pas ce qu'on rencontre dans tous les pays et dans tous les siècles (1)?

Nous ne parlerons ni de la mort de Rollon, qui laissa de brillants souvenirs comme législateur, ni de son fils Guillaume Longue-Epée, qui tomba sous le fer des assassins. Deux ans après l'événement tragique de Péquigny, il y eut une entrevue à Gerberoy, entre Louis d'Outre-Mer, roi de France, Richard Ier, duc de Normandie, et le Danois Hérald, qui avait pris fait et cause pour le jeune duc. Nous nous appuyons sur l'autorité de Robert Wace, qui dit que jamais on ne vit une plus belle réunion d'hommes considérables. Le poète normand du XIIe siècle crayonne le portrait de Hérald, qui s'avançait sur un beau palefroi. « Il aurait été, dit-il, un homme de « haute valeur s'il avait suivi notre loi...... Les

(1) *Histoire de Normandie*, par Th. Licquet, t. I, p. 98.

« Français le haïssaient beaucoup et disaient bien « le motif de leur haine ; elle venait de ce que « l'arrivée de Hérald avait glacé toute la France « d'effroi. » Il y a quelque chose de très naif dans le texte de Robert Wace, qui parle de la gentillesse, des grâces enfantines du jeune duc et de la raison dont il fit preuve (1). On ne croirait guères qu'il s'agit d'une entrevue dont les résultats vont être fort importants, et que cet enfant est en quelque sorte la personnification du duché. Robert Wace a fait comme certains peintres qui placent quelques figures riantes au milieu des scènes les plus sérieuses. Le roi de France, pour ratifier des engagements pris en un autre lieu, et pour réparer ses torts, Richard Ier déclara quitte de tout hommage et de tout service envers lui et son successeur : il en fit serment à Gerberoy sur les saints Evangiles, et les barons français jurèrent ce que le roi jura.

Franchissons un laps de seize années, et nous arrivons à l'un de ces récits que, maintenant,

---

(1) « Mult fut biax mult fut gent, gentiz hom ressembla
« Gens cors out è bel nez è saigement parla,
« Ne fut trop orguillos, ne trop ne s'abaissa. »
(*Roman de Rou*, vers 3788 et suiv.)

des critiques sévères désignent comme romanesques, et qui se rencontrent fréquemment chez les écrivains du moyen-âge. Ils ont quelque chose de naïf, de pittoresque, d'audacieux, et sont empreints de la couleur d'époque. Il nous semble à propos de ne pas les supprimer, quoique suspects : les écrivains qui ne croient pas maintenant devoir les admettre comme exactement vrais, peuvent toujours les conserver à un autre point de vue. N'arrive-t-il pas que des gens évincés d'une longue possession dans laquelle la bonne foi les avait maintenus, obtiennent des compensations, et que, dans la part équitable qu'on fait à chacun, on a soin de leur tenir compte du contingent qu'ils avaient auparavant? Le mélange adultère qui a pu s'introduire dans les récits historiques, mérite parfois indulgence, et l'anecdote controuvée ne doit pas toujours être rejetée sans honneur. Or, ce n'est pas d'armées normandes que nous allons parler, mais d'un seul Normand, et ce Normand, c'était le duc Richard Ier, surnommé Sans-Peur. Nous nous appuyons sur l'autorité de Dudon de Saint-Quentin, sur celle de Guillaume de Jumiéges, sur celle de Robert Wace, cet auteur du *Roman de Rou*, à qui ce roman valut une prébende, de même qu'un sonnet valut une abbaye à Desportes,

et que, plus tard, le désir de faire un jeu de mots, valut, du moins on l'a dit, un siége épiscopal à Godeau. Le *Roman de Rou* est le livre qui, pendant de longues années, a le plus popularisé les annales des duchés de Normandie.

Le roi de France, Louis d'Outre-Mer, étant mort en 954, sa veuve, Gerberge, gouverna pendant la minorité de son fils Lothaire. Femme d'un caractère entreprenant, elle savait se raidir contre les obstacles. Sœur de l'empereur Othon, on l'avait vue, après que son premier époux, Géselbert, duc de Lorraine, se fut noyé en traversant le Rhin, s'enfermer aussitôt dans une forteresse : Louis d'Outre-Mer, qui fit le siége de cette forteresse, fut tout heureux et tout fier d'obtenir la main de Gerberge De quel courage ne fournit-elle pas la preuve quand son nouvel époux devint prisonnier des Normands ! Elle devait leur garder rancune. Gerberge conçoit le projet d'augmenter le pouvoir de son fils et de lui faire restituer une partie des provinces que ses ancêtres possédaient. Elle ourdit une trame ; un rendez-vous est indiqué; le but, c'est d'attirer le duc dans un guet-apens. Richard Sans-Peur s'achemine vers le rendez-vous. Il se trouve sur le territoire du Beauvaisis, lorsqu'il voit s'approcher deux chevaliers de Thibault, comte de

[redacted]

Chartres : ce Thibault, comte de Chartres, est d'intelligence avec la reine Gerberge. Nous extrayons littéralement le passage suivant de l'*Histoire des Normands*, par Guillaume de Jumiéges (1) :

« *O le plus illustre des hommes*, dit l'un d'eux,
« *où diriges-tu tes pas? Veux-tu être duc des*
« *Normands, ou bien, en dehors de ta patrie,*
« *gardeur de moutons et de chèvres?* » Après ces mots, il se tut, et le duc lui dit : « *De qui*
« *êtes vous chevaliers?* » Et l'autre lui répondit :
« *Que t'importe de qui nous sommes chevaliers?*
« *Ne sommes-nous pas tes chevaliers?* » Le duc,
« reconnaissant aussitôt que ces paroles ne pou-
« vaient lui être adressées que pour lui donner
« un avis salutaire, et enfin qu'il en profitât
« selon la nécessité, prit congé de ces chevaliers,
« en leur rendant honneur, et, en témoignage
« de sa reconnaissance, il donna à l'un une épée
« brillante, dont la poignée en or pesait quatre
« livres, et à l'autre un bracelet de l'or le plus
« pur, et pesant le même nombre de livres; en-
« suite il revint en toute hâte sur ses pas et rentra
« dans Rouen sain et sauf (2). »

---

(1) Nous nous servons de la traduction publiée par M. Guizot.

(2) Les mêmes expressions se retrouvent dans le texte de

Venons au XIe siècle. Le duc de Normandie, Robert-le-Libéral ou le Magnifique, prend la défense du roi de France, Henri Ier, à qui sa propre mère, Constance, fait une guerre de marâtre. Après avoir persécuté son débonnaire époux, elle veut faire passer la couronne sur le front de second fils. Henri, abandonné de ses barons, s'achemine vers Fécamp, où le duc tient sa cour; il n'a pour toute escorte que douze chevaliers; le roi légitime de la France se rappelle probablement le secours que Rollon donnait à Charles-le-Simple; sa situation n'est pas moins funeste. On peut, du reste, induire du texte de Guillaume de Jumiéges qu'Henri, parlant à son vassal, exige autant qu'il demande, et que son attitude conserve quelque chose de très digne (1). Le duc rassemble de tous côtés des troupes de Normands, il remporte mainte et mainte victoire et s'empare du Beauvaisis.

Dudon, doyen de Saint-Quentin. « *Mavis-ne fore dux Normannorum quam extrà regionem tuam pastor ovium et caprarum? Cujus fideles estis? Quid tibi cujus? Nonne tui?* »

(*Historiæ Normannorum scriptores*, p. 245. Voir aussi le *Roman de Rou*, t. I, p. 222.)

(1) « *Ad Robertum Normannorum ducem cum duodecim clientulis confugium fecit, et apud Fiscanum per fidei debitum sibi ab eo subveniri petiit.* »

(Liv. 6, chap. VII.)

Robert Courte-Heuse, voyant son père assis sur le trône d'Angleterre, pense que la dignité ducale ne doit pas tarder à lui advenir. Il veut le pouvoir, et déclare à son père que, ne l'obtenant pas, il aimera mieux servir des étrangers que de demeurer avec lui : singulière imprudence que celle de ce fils ambitieux! On a dit, toutefois, que Guillaume avait fait une promesse et que la non-exécution de cette promesse légitimait les prétentions de Robert Courte-Heuse. Nous demanderons si Guillaume ne pouvait pas avoir des raisons, et d'excellentes raisons, pour ne pas tenir à sa promesse. Les pères, obligés en conscience à veiller sur la conduite de leurs enfants, peuvent, en certaines occurrences, être libérés des promesses qu'ils ont faites à des enfants dissipateurs. Si la qualité de souverain se joint à celle de père, les promesses peuvent astreindre encore moins. Les souverains sont chargés de veiller sur les intérêts de peuples qui sont aussi leurs enfants : or, pourquoi sacrifieraient-ils le bonheur d'un pays aux avantages personnels d'individus que les peuples doivent appréhender? Le don fait à un indigne ne peut-il pas être révoqué? Robert ne présentait pas beaucoup de garanties morales en sa faveur. Le souverain pontif intervient auprès de lui : la lettre

du chef de l'Eglise ne fait aucune impression sur ce jeune ambitieux. Robert Courte-Heuse, véritable mendiant de bonne maison, s'en va de cour en cour; il visite ses parents de Flandre, de Lorraine, d'Aquitaine et de Gascogne; il rencontre un bon accueil à la cour de France. Suivant Orderic Vital, c'est le roi Philippe qui le dirige vers le Beauvaisis. Hélie, vicomte de Gerberoy, l'accueille avec empressement. Cette place forte devient le quartier-général de Robert Courte-Heuse. Quelques hommes dévoués à sa fortune, et recommandables par leur naissance, se groupent autour de lui; Robert de Belesme, Guillaume Breteuil, Roger, fils de Richard de Bienfaits, Albert de Mowbray, Guillaume de Moulins, Guillaume de Rocherais, ce sont là des noms connus dans l'histoire de Normandie. Des seigneurs français mettent leurs armes au service de l'aventurier. Avec l'impétuosité du vautour qui s'élance de son aire, les uns et les autres fondent sur les terres de Guillaume, parcourent le Vexin et une partie du pays de Caux, brûlent les bourgades et commettent des ravages sans nombre. Orderic Vital les nomme *Fils d'iniquité*. Gerberoy est signalé en Normandie comme le foyer de ces désordres. Pour en modérer les effets, Guillaume place des garnisons sur

les frontières orientales de son duché. Puis, quand les fêtes de Noël sont passées, il s'achemine vers Gerberoy; pendant trois semaines, il en fait le siége. Cela se passait en 1080. Il y eut, dit-on, plusieurs sorties de la garnison. Là se rencontre un épisode souvent cité, auquel on ne saurait refuser sa croyance, quoique Orderic Vital n'en parle pas. Le père et le fils, couverts de leurs armures, s'entre-rencontrent; ils en viennent aux mains; Guillaume est renversé dans la poussière; sa visière entr'ouverte permet à son fils de le reconnaître! Quelle est alors la stupéfaction de ce fils! Il se précipite auprès de son père, et lui demande pardon. Les uns disent que Guillaume lui donna solennellement sa malédiction; or, jamais malédiction fut-elle suivie d'effets plus épouvantables que celle-ci? Robert Courte-Heuse put se la rappeler au château de Cardiff. D'autres historiens veulent que Guillaume, sensible aux larmes de son fils, lui ait octroyé sur-le-champ son pardon, chose assez difficile à croire, et surtout d'un caractère aussi impétueux et bouillant que celui du vainqueur de l'Angleterre. Eustache d'Anneville, auteur d'un *Inventaire de l'Histoire de Normandie*, va même beaucoup plus loin, et donne quelques détails qui semblent peu croyables. « Robert » dit-il,

[redacted]

« s'estant rencontré avec son père, il l'abattit « d'un coup de lance; mais, l'ayant reconnu, il « se jette promptement à terre pour le relever, « et en mesme temps à genoux pour lui demander « pardon. La nature ne délibère point, ses mou- « vements sont prompts et aveugles. Le père se « jette au col de son fils; tous deux les larmes « aux yeux, l'un de tendresse, l'autre de repen- « tir, et ainsi leur paix fut faite. Philippe, roy « de France, qui avait fomenté cette *contumace* « du fils contre le père, eut bien tost sujet de « s'en repentir. » De peur de noircir inutilement la mémoire de Philippe, roi de France, hâtons-nous d'ajouter qu'on a dit de ce monarque que, loin d'avoir soutenu la révolte du fils contre le père, et d'avoir donné par-là un véritable scandale, il aurait, au contraire, prêté secours à Guillaume lors du siége de Gerberoy. Louvet adopte cette opinion dans ses *Antiquitez de Beauvais*. Un historien de la Normandie, Goube, l'adopte également. Lesquels ont raison? Lesquels ont tort? Ce sont là de ces questions qui embarrassent, lorsqu'on étudie l'histoire dans ses sources; le blanc paraît souvent aussi bien établi que le noir; l'innocent ne semble pas valoir souvent mieux que le coupable. On peut controverser sur les variantes, se demander si Philippe fut pour

de 80,000 hommes au moins, assiéger la ville de Beauvais. « Lors, » dit l'auteur d'une relation publiée en 1622 (1) « n'estoient dans la ville « aucuns gens d'armes, hormis le sieur de Bala- « gny, qui s'y estoit réfugié après avoir abandonné « la ville de Roye aux Bourguignons, et auquel, « par conséquent, les habitants n'avaient pas « grande confiance. » Les femmes et les filles de Beauvais qui entouraient de leurs hommages la châsse de la vierge sainte Angadresme, firent preuve d'un grand courage ; Jeanne Fourquet s'immortalisa. Or, le 29 juin, les Beauvaisiens voient arriver à leur secours des gentilshommes normands, ayant à leur tête Jean d'Estouteville, sieur de Torcy. Ce brave guerrier se trouvait, en 1448, à cette journée de Furmigni, où, de part et d'autre, il y eut tant de troupes d'élite, et devait se trouver, en 1479, à cette journée de Guinegate, où les maréchaux des Querdes et de Gié furent défaits par l'archiduc Maximilien.

(1) Elle a pour titre : *Discours véritable du siége mis devant la ville de Beauvais par Charles, duc de Bourgogne, prince de la maison de France, surnommé le Terrible guerrier, et qui n'a jamais cédé aux grands roys.* Son auteur, Pierre Louvet, avocat au Parlement et maître des requêtes de la reine Marguerite, mourut à Beauvais en 1646. Cette brochure se trouve reproduite dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 1re série, t. Ier.

[redacted]

Les Beauvaisiens accueillent avec le plus grand empressement ceux qui viennent les secourir. Ils manifestent leur joie par des démonstrations qui ne sont plus dans nos mœurs; ils font entendre le cri de *Noël*, exclamation populaire qui rappelle ces chants doux et naïfs entonnés autour du foyer domestique, auprès de la bûche traditionnelle, au milieu du calme de la nuit. Le cri de *Noël* retentissait aux jours de grandes réjouissances, et notamment au couronnement des souverains. « Pour leur montrer la grande affec-« tion qu'ils avoient de les festoyer, » lisons-nous encore, dans la même relation, « firent « mettre et dresser plusieurs tables garnies de « vins et de viandes au long des rues, et effon-« drer plusieurs muids et tonneaux de vins à si « grande largesse qu'il leur estoit advis qu'il ne « coustast qu'à puiser à la rivière. » Il est vrai de dire que les sénéchaux de Poitou et de Carcassonne, le prévôt de Paris, le bailli de Senlis, avaient également amené des auxiliaires le même jour 29 juin; toutefois les nobles normands recevaient leur part de ces manifestations. S'ils contribuèrent à la levée du siége, leur province n'y gagna pas; le duc de Bourgogne y pénètre bientôt avec la torche incendiaire. Il s'empare de Neufchâtel et d'Eu, s'avance du côté de Dieppe, brûle Lon-

gueville et quelques lieux voisins, au nombre desquels il faut citer le château-fort de Torcy, qui appartient à Jean d'Estouteville. Ajoutons que non-seulement la Normandie avait envoyé des guerriers au secours de Beauvais, mais que la ville de Rouen avait contribué d'une autre manière. Plusieurs bonnes villes de France firent transporter des vivres à Beauvais : les assiégés furent dans l'abondance, tandis que les assiégeants ressentaient déjà les atteintes de la famine. « Ceux de Rouen, » dit l'avocat Louvet, « envoyèrent grand nombre de pionniers, arbalestriers, masçons et charpentiers, payez pour six « sepmaines, eux offrans libéralement subvenir « à la ville et habitants d'icelle, en tout ce qu'il « leur seroit possible. »

Du temps de Rollon, de Robert-le-Magnifique et de Guillaume-le-Conquérant, de Henri II, de Jean Sans-Terre, les Normands étaient venus en agresseurs dans le Beauvaisis ; ils y vinrent en auxiliaires du temps de Charles-le-Téméraire. Aujourd'hui, les Normands et les Beauvaisiens doivent prendre respectivement intérêt à leurs annales ; ils peuvent mettre en commun leurs travaux littéraires, et s'entre-communiquer des renseignements en bons et excellents voisins. En cette seule qualité, les Normands du

XIXe siècle peuvent pénétrer dans le Beauvaisis. Félicitons-nous en ; car du temps de nos aïeux, gens d'humeur un peu trop belliqueuse, convenons-en, les voisins se faisaient parfois des visites qui ne sont nullement regrettables.



[redacted]

III.

ÉTUDES

SUR LES

ANTIQUITEZ, SINGULARITEZ ET EXCELLENCES
DE LA VILLE DE ROUEN,

Par M. F.-N. TAILLEPIED,
Lecteur en théologie.

En fait de célébrités littéraires, celles qui dominent les autres et sont destinées à durer longtemps doivent ordinairement leur origine à des ouvrages qui provoquent un intérêt général. Le culte qu'on leur rend ne demeure pas plus concentré dans une province que dans une autre ; il ne connaît pas d'autres limites que celles du pays où l'on parle la langue dans laquelle ces ouvrages sont

écrits; il les franchit même souvent, car les Corneille, les Racine, les Molière, les La Fontaine, sont auteurs de productions admirables, connues non pas seulement en France, mais dans toutes les régions de l'Europe, et au-delà des océans. Cela n'a pas lieu pour les seuls poètes : les livres des philosophes, des orateurs et des historiens remarquables ont de nombreux lecteurs dans les pays étrangers. Quant aux célébrités qui demeurent invariablement fixées en certains lieux, ce ne sont pas celles qui durent le moins de temps; comme elles y ont leurs racines, et des racines profondes, elles gagnent en stabilité ce qui leur manque en étendue; les livres dont elles proviennent sont consultés volontiers, et cités avec non moins d'empressement; on leur accorde une importance véritable; on estime qu'ils font autorité; on les place sur le même rang que ces vieux praticiens accoutumés, depuis longues années, à prononcer sur les procès, et devant lesquels les parties viennent avec confiance, parce que leurs cheveux blancs fournissent une garantie. Ce n'est pas qu'il faille admettre rigoureusement cette analogie en fait de critique historique, puisque les investigations récentes ont redressé de nombreuses erreurs; nous vou-

lons dire simplement qu'en fait d'écrivains locaux, les pages de ceux que nos pères ont consultés sont toujours du nombre de celles qu'on aime à recueillir. Le vieux style de Gabriel Dumoulin et sa crédulité pour quelques faits ne le rendent pas moins cher aux collectionneurs d'ouvrages normands. L'*Histoire de la ville de Rouen*, par Farin, est encore un ouvrage fondamental, malgré quelques erreurs de détail, malgré les inexactitudes des inscriptions et des épitaphes transcrites par le prieur de Notre-Dame-du-Val. Quant à des livres de ce genre, le style est peu de chose, la forme n'est qu'un faible accessoire; l'essentiel, c'est le fond, et souvent ce fond consiste en une simple esquisse, mais une esquisse tracée d'une main sûre, et sur laquelle on peut travailler. Le trait, le premier trait, c'est ce qu'on apprécie beaucoup; c'est ce qui fait rechercher de préférence la première édition de l'*Histoire de la ville de Rouen*, le *Petit Farin*. Oh! pourquoi ne la réimprime-t-on pas? Pourquoi ne réimprime-t-on pas certains ouvrages relatifs à notre ancienne province; l'*Histoire de Normandie* et les *Trophées des Normands* par Gabriel du Moulin; la *Normandie chrétienne;* les histoires de la cathédrale, des trois abbayes et des archevêques de Rouen, par dom Pommeraie; le *Discours sur*

le siège de Rouen, par Valdori, les *Fasti rotho-magenses*, par Hercule Grisel; les *Antiquitez et singularitez de la ville de Rouen*, par Taillepied? Leur réimpression, bien entendu, se ferait avec addition de commentaires; on remplirait les lacunes, du moins on rectifierait les erreurs. On se garderait bien de les mutiler, et par là de dénaturer les travaux d'auteurs qui peuvent être considérés comme des classiques parmi nous. Nous jugerions, et nos neveux, après nous, jugeraient les auteurs ainsi qu'ils doivent être jugés; nous ne leur accorderions pas le mérite d'un discernement réservé pour des années postérieures; nous remarquerions leur naïveté, leur bonhomie exempte de toute prétention. Nous pouvons signaler avec un juste orgueil la Normandie comme la province qui a pris l'initiative de la réaction archéologique en France, et comme celle où l'on a commencé, à l'imitation de l'Angleterre, l'examen des monuments disséminés sur le sol. Or, les livres ne méritent-ils pas autant d'attention que les pierres? On a réimprimé les *Antiquités de Neustrie*, par De Bras, sieur de Bourgenville. Il y a déjà plus de vingt ans que la Basse-Normandie montre beaucoup plus de zèle que la Haute pour les recherches locales; c'est là que sont nés les Congrès scientifiques, l'Asso-

ciation normande, la Société française. Il peut paraître étonnant qu'on n'ait réimprimé aucun des anciens ouvrages qui concernent la ville de Rouen. Les frais de réimpression seraient, dit-on, considérables. Ne pourrait-on pas faire appel au public ami des souvenirs, et croit-on qu'on ne trouverait pas assez de souscripteurs pour subvenir à toutes les dépenses? Une tentative pourrait être faite, et nous aimons à croire que l'appel serait aussi bien entendu que l'a été l'appel pour l'érection d'une statue en l'honneur du père de la tragédie française. Nous formons donc des vœux, et de bien sincères, en faveur des ouvrages de Farin, du capitaine Valdori, de dom Pommeraie, de Taillepied. Ces ouvrages ne se rencontrent maintenant que parmi les livres d'occasion, et souvent rongés des vers, souillés de taches, dans l'état le plus déplorable. Il serait à souhaiter qu'il y eût beaucoup plus de livres sur la ville de Rouen, et surtout que nos ancêtres eussent mis plus de soin à consigner par écrit les diverses origines. Cette négligence produit beaucoup de vides dans les histoires, ouvre la porte à mille hypothèses, et souvent ne laisse aucun moyen de former la plus légère des conjectures. L'écrivain auquel nous consacrons cette notice en exprime ses regrets. « Si Dieu le créa-

« teur, » dit-il au premier chapitre des *Antiquitez, singularitez et excellences de la ville de Rouen*, « eût permis à l'antiquité et donné cette faveur « de journellement remarquer les faits héroïques, « la postérité ne seroit point tombée en si grand « labirinte d'ignorance de son origine comme « nous la voyons pour le présent, chancelant et « soupirant après la tarde plume et lourds pin- « ceaux des anciens architecteurs ou autres quel- « conques sécrétaires royaux de ce qu'ils ont « laissé escouler le temps sans coucher par escrit « qui furent les premiers manans et habitans de « chasques pays, qui desfrischèrent les lieux « déserts, et qui édifièrent les premières mai- « sons, desquelles l'amas peu à peu emmesnagé « s'est tellement accreu et poursuivy qu'il fait de « grandes et amples citez remplies de peuple, « telles qu'on void aujourd'huy encore à l'œil en « bonne police, tant bien réglées et conduites « qu'il semble à voir qu'il n'y ait pas un an « qu'elles soient édifiées et mises en rang de ré- « publique : comme pour exemple nous pouvons « mettre en avant le gouvernement de ceste « ample, grande et riche cité de Rouen. » Disons à la justification de nos devanciers qu'ils étaient loin de prévoir l'importance acquise aujourd'hui par certains lieux : des villes très considérables

pour leur étendue ou pour leur commerce ont commencé par quelques chétives maisonnettes, de même que la voix des plus grands orateurs a commencé par le bégaiement de l'enfance. Le pâtre qui s'assied auprès d'une source et prend plaisir à voir son troupeau s'y désaltérer, peut bien ne pas deviner que ce filet d'eau devient, plus loin, un fleuve, et que de nombreux et puissants navires en remontent le cours. Il en est des grandes agglomérations d'habitations comme des glands, qui, n'étant rien ou presque rien, peuvent être écrasés sous le pied de l'enfant : beaucoup de glands subissent ce sort et ne s'élèvent pas au-dessus du gazon sur lequel le vent ou leur propre poids les a fait tomber; deux ou trois poussent d'abord une faible et débile racine et deviennent des chênes immenses, dominant tous les arbres d'alentour. Il en est ainsi des chênes, des villes, des hommes et des choses.

Servin, dans son *Essai sur la Normandie littéraire*, cite Noël Taillepied comme un savant cordelier, originaire du diocèse de Rouen. M. Dubois, dans son *Itinéraire de la Normandie*, place la naissance de Noël Taillepied à l'an 1540. Il se fit d'abord cordelier; puis il entra chez les capucins : il était docteur en théologie, et mourut

dans la ville d'Angers, en 1589. Noël Taillepied fut témoin des guerres religieuses qui désolèrent la France au XVIe siècle : ces guerres n'étaient pas encore terminées lorque ses yeux se fermèrent pour ne plus se rouvrir.

Triste destinée que celle de ces hommes qui semblent n'être venus au monde que pour assister à de cruelles divisions ; pour voir les frères s'armer les uns contre les autres, les ambitions personnelles se couvrir du manteau religieux, et tous conspirer à la prolongation des malheurs publics ! Un quatrain, composé par un Rouennais nommé Jacques Le Gros, ne laisse aucun doute sur la patrie de Noël Taillepied ; il était originaire de Pontoise.

Ce cordelier, de Pontoise la fleur,
Extolle tant de Rouen la valeur
Qu'il vous prendra d'oresnavant envie,
Beaux Pontoisins, que Normands on vous die.

On voit que, dans ce quatrain, Taillepied est désigné comme cordelier ; il ne changea probablement d'habit monastique que sur la fin de sa vie. La religion, l'histoire et la philosophie étaient les objets de ses études. Voici la liste de ses principaux ouvrages :

Commentaires sur les Lamentations de Jérémie, prophète.

Éloge de Nicolas Denise, frère mineur, placé à la fin d'un traité de ce même Denise, intitulé : *Resolutio theologorum, seu commentarium in quatuor libras sententiarum.*

Brief traité de déclaration de l'an jubilé et de l'efficace des pardons et indulgences donnés et octroyés par le pape aux fidèles.

L'Histoire des vies, mœurs, actes, doctrine et mort de Martin Luther, André Carlostad et Pierre, martyr. Cet ouvrage est tiré du latin de Jérôme Bolzec.

Histoire de la vie, mœurs, actes et doctrine de Théodore de Bèze. Cet ouvrage a été traduit en latin par Pantaléon Thévenin, imprimeur à Cologne.

La confession de foi, avec une épître catholique aux chrétiens.

Les œuvres de la philosophie d'Aristote, sçavoir est la dialectique, physique et éthique.

Le thrésor de l'église catholique.

Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Pontoise. Imprimé à Rouen, en 1587, chez Georges l'Oiselet.

Traicté de l'apparition des esprits, a sçavoir des ames séparées, fantosmes, prodiges et autres acci-

dents merveilleux, qui précèdent quelquefois la mort des grands personnages. Un vol. in-12 (1).

Le *Traité de l'apparition des esprits* peut bien accuser à nos yeux un auteur crédule; toutefois il faut observer que des hommes remarquables par leurs moyens intellectuels en ont composé de semblables. On doit faire la part du milieu dans lequel ils se trouvaient placés : l'avocat Bodin et le jésuite Delrio étaient des hommes capables.

Histoire de l'estat et république des Druides, Eubages, Sarronides, Bardes, Vacies, anciens François, gouverneurs du pays des Gaules, depuis le déluge jusqu'à la venue de Jésus-Christ, avec leurs lois, police, ordonnances et coutumes. Ouvrage savant, rare et recherché par les bibliophiles.

La meilleure production de Noël Taillepied, au dire des hommes experts, c'est incontesta-

(1) Pasquier, dans sa *Biographie normande*, donne un article sur Noël Taillepied, et s'appuie sur l'autorité de La Croix du Maine, tome II, p. 195, de Du Verdier, tome XV, p. 147, du P. Le Long, de Moréri, de Chandon, et renvoie à l'*Abrégé des antiquités de la ville de Pontoise*, p. 51. Nous devons des remerciments à M. Frère, membre de l'Académie de Rouen, pour nous avoir communiqué ses nombreux documents bibliographiques.

blement son *Recueil des Antiquitez, Singularitez et excellences de la ville de Rouen*, petit in-8°, 1787; *chez Richard Petit, demourant devant le portail des libraires.* Il est bon d'observer qu'il existe, sous la même date de 1587, des éditions portant les noms de deux autres libraires, Raphaël du Petit-Val et Martin Le Mégissier. Ce dernier donna une seconde édition, en 1601, de format petit in-12 et de 216 pages, puis une troisième, en 1610, l'année même où il publia la dernière édition de l'*Histoire et Cronique de Normandie.* Le même ouvrage fut réimprimé vingt-quatre ans après sous ce titre plus long : *Recueil des Antiquitez, singularitez et excellences de la ville de Rouen avec la recherche des privilèges de la chasse de S. Romain et de plusieurs monastères, bastiments, fontaines et autres choses rares advenues de nostre temps jusques à présent*; Rouen; Michel Lallemand; petit in-12, avec un supplément en quatre feuillets sous le titre de : *Déclaration des augmentations nouvelles faictes en la ville de Rouen jusques en 1634*, signé des initiales P. M.

Ce volume de Noël Taillepied est muni d'un certain nombre d'attestations en sa faveur : car c'était un usage assez en vogue du temps de nos aïeux que d'annexer au texte d'un auteur les

témoignages de ceux qui appréciaient son mérite; les classiques grecs et latins de bonne édition avaient ordinairement un cortége de distiques et de phrases laudatives. La littérature actuelle ne traîne plus après elle ce bagage inutile et souvent pédantesque. Les *Antiquitez, singularitez et excellences de la ville de Rouen*, dédiées à Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Charles de Bourbon, premier du nom, archevêque de Rouen, par l'un de ses humbles religieux de Saint-François, est précédé de plusieurs sonnets, d'un quatrain, et d'un jeu de mots sur le nom de l'auteur. Deux sonnets ont été composés, l'un par M. J. Le Tourneur, l'autre par F. Jean Le Galoys. L'auteur du premier sonnet souhaite à Taillepied une rémunération céleste, comme pour une bonne œuvre: en effet, n'en était-ce pas une que d'avoir montré le christianisme se perpétuant dans la ville de Rouen à travers les siècles par la chaîne non interrompue de ses évêques? L'auteur du second sonnet compare Taillepied à Jason ravissant à la Colchide la toison d'or, à Hercule affrontant les têtes multiples de l'hydre de Lerne. Un sonnet sur le *devis et blason des armoiries de la ville de Rouen* a été cité souvent, et n'est peut-être pas indigne d'un petit commentaire:

Du zodiac le premier signe
Est cy pourtraict et figuré :
C'est de lui qu'a esté tiré
L'ordre de la toison insigne.
Cet aigneau blanc ainsi qu'un cygne
Tousjours a esté vénéré
Dedans Rouen et admiré :
Il n'est point d'enseigne plus digne.
L'aigneau nous nourrit aisément ;
L'aigneau nous donne vestement :
Conservons donc l'aigneau tranquille.
Veillons à le bien héberger ,
Et prions tous d'un cœur humille
Que Dieu le veuille conserver.

Il ne faut pas prendre rigoureusement à la lettre ce que dit le poëte ; il use trop largement, ainsi que beaucoup de ses pareils, du privilége reconnu par Horace :

« .... *pictoribus atque poetis*
» *Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.* »

Le quadrupède figuré sur le champ de gueule des armoiries de la ville de Rouen n'est pas le premier signe du zodiaque : ce n'est pas un bélier muni de cornes, mais un innocent agneau. Entre la Toison d'or adoptée, en 1430, par le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, pour un ordre de chevalerie, et l'agneau rouennais, il ne se trouve d'autre point de ressemblance que

d'être l'un et l'autre des objets héraldiques. Il paraît, d'après le texte de Taillepied, que la ville de Rouen aurait eu auparavant des armoiries bien différentes, *sur un champ d'or un porc-épic de sable*, et que ces armoiries antérieures et formant un contraste si frappant avec les secondes se trouvaient représentées au lieu nommé le Port Morand, au midi de la Cathédrale. « Depuis, les « bourgeois », dit notre auteur, « ont voulu « prendre pour les armes de la ville, au lieu d'un « porc lubricque et gourmand, un aigneau doux « et amiable, tant pour signifier que le sang de « nuls martyrs n'a esté cruellement espandue « comme aux autres villes de ce royaume, ains « ont receu et traicté humainement ceux que « Dieu leur a envoyez pour les prescher, que « pour la bonté, bénigne humanité, et courtoi- « sie insérée au cœur du bourgeois, qui en leur « ville reçoivent toutes sortes de gens. » On sait combien les objets héraldiques peuvent exercer l'imagination des amateurs de symbolisme : les explications ne reposent pas toujours sur des données incontestables. D'autres pourraient voir un mythe chrétien dans cet agneau qui porte un petit drapeau. Quelque opinion qu'on embrasse, toujours est-il que cet agneau doit être cher aux Rouennais, et qu'ils le verraient avec satisfaction

bien hébergé, comme le voulait le poète, c'est-à-dire, maintenant que de meilleurs jours luisent pour la France, bien et dûment replacé au fronton de leur Hôtel-de-Ville (1), de même qu'on le voit au-dessus de la porte de la grande salle de cet édifice. Puisse cette réinstallation ne pas se faire attendre trop longtemps!

Un cinquième sonnet, qui se voit dans l'édition de 1610, ne se retrouve plus dans celle de 1656. Il fut présenté au roi Henri III *dedans sa maison de ville de Rouen.*

Après les auteurs des sonnets, vient l'auteur du livre. Il commence par adresser un petit préambule à son lecteur, qu'il nomme son ami, et dont il baise les mains. Puis il entre en matière et donne, dans son premier chapitre, des renseignements plus ou moins authentiques sur la fondation de la ville de Rouen. En fait d'autorités, il remonte bien haut: car il va jusqu'au chaldéen Bérose. Il s'exprime sur des faits éloignés avec une assurance que beaucoup d'historiens ne montreraient pas pour des faits de leur temps. Il sait parfaitement que Magus, grand bâtisseur, fut également fondateur de Mayence sur les lisières de la Germanie et de *Rothomagus*

---

(1) Il a disparu dans les mauvais jours de 1848.

sur les rives de la Seine ; ce prince, contemporain de Ninus, aurait été le second roi des Gaules. On a voulu trouver dans les racines du mot *Rothomagus* le nom propre de Rhomus, sixième successeur de Magus : la campagne du Roumois eût été le lieu de ses délassements. On a voulu trouver aussi l'étymologie du mot *Rothomagus* dans ces mots *Rota magorum*, le cercle ou l'assemblée des mages, des sages de la nation. Ainsi la sapience normande remonterait non seulement aux temps de nos premiers ducs, aux lois équitables dictées par Rollon ; non seulement aux capitulaires de Charlemagne et aux siècles des rois mérovingiens, mais à ceux où le druidisme régnait dans nos forêts. Le dieu Rothon avait, suivant notre auteur, son temple à douze kilomètres de Rouen : ce temple, de forme ronde, renfermait une idole faite du bois qu'on nomme en latin *robur* ; on dansait, on faisait des processions à l'entour, afin d'obtenir les oracles de la divinité. Si vous aimez les fables, amusez-vous de ces détails, et souvenez-vous de ce que dit Taillepied : « Il y a deux villes en France, à « sçavoir Paris et Rouen. » Du reste, Taillepied ne s'appuie pas seulement sur le témoignage de Bérose : il s'appuie sur l'opinion d'un érudit du XVI[e] siècle. « Or le sieur de Chasseneux », dit-il,

« désirant sçavoir en quel rang il mettroit nostre « ville de Rouen en son Cathalogue de la gloire « du monde, envoya des lettres au sieur Baptiste « Chandelier, conseiller en parlement d'icelle « ville, le suppliant luy envoyer le peu de frag- « ments qu'il pourroit trouver des antiquitez de « la ville; et, après que le conseiller eut à part « soy excogité la responce qu'il en donneroit, « envoya seulement la dénomination du nom telle « que j'ay desia mise cy devant, et conclud qu'il « est croyable que toutes les villes et citez qui « se finissent en *magus* furent proprement édi- « fiées par Magus, second roy des Gaulois » Le conseiller Baptiste Le Chandelier était certainement un homme fort capable. Il siégea pendant de longues années avec honneur sur les fleurs de lis. Il se délassait par les lettres des travaux du Palais: il était poëte et fut couronné par les Palinods; il a notamment composé un poème latin à la louange de la cour souveraine dont il faisait partie; il y a groupé les portraits de près de deux cents magistrats: mais la réponse que le conseiller Baptiste Le Chandelier fit au sieur de Chasseneux était analogue à l'esprit d'un siècle où la critique n'avait guère fait de progrès, et où l'on professait un engouement extraordinaire pour les personnages de l'histoire ancienne. Com-

bien de choses hasardées ne mettait-on pas en circulation dans le siècle de la renaissance!

Taillepied ne reconnait donc, à proprement parler, que deux villes en France : Paris et Rouen. Il préfère la ville dont il fait la description à celle de Rheims, et c'est dire quelque chose. Il ne devait pas seulement se placer au point de vue des constructions ; Rheims pouvait lui apparaître avec toute la pompe du sacre des rois de France : Rheims était une ville merveilleuse, tout embaumée de pieuses légendes. Mais une scène semblable à celle qui s'était passée à Rheims en 496, sous l'épiscopat de Saint Remy, s'était passée à Rouen en 912, sous l'épiscopat de Francon. « Baisse la tête, fier Sicambre ; adore « ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré, » disait l'évêque de Rheims au premier roi très chrétien. Francon put adresser de semblables paroles à ce Rollon dévastateur des temples et des abbayes, et qui, malgré tant de sacriléges et tant de meurtres, défit néanmoins son casque, et reçut, comme un jeune enfant, l'eau du baptême. Francon était un homme fort prudent et doué de beaucoup de tact. Charles-le-Simple le chargea d'une ambassade auprès de l'homme du Nord. Le prélat s'achemine vers le camp ennemi; il passe au milieu de tous ces guerriers dont

les mains rouges de sang ont dévasté tant de châteaux et de chaumières Il n'a pas simplement, pour le protéger, ce qu'avait autrefois le prêtre Chryséis dont parle Homère, les bandelettes d'une fausse divinité. Francon, prêtre du Dieu véritable, est environné de la protection du Dieu véritable. Oh! ce jour-là probablement, il s'élevait du pied des autels beaucoup de prières ferventes. Que de lévites, que de vierges chrétiennes, que d'enfants, que de vieillards, que de femmes, que d'hommes pourvus d'une foi robuste formaient des vœux pour leur pasteur! Francon était chargé des intérêts de son troupeau; Francon allait pénétrer dans la tanière des loups dévorants.

Les démarches de l'évêque réussissent. Charles-le-Simple et Rollon s'entrevoient à St-Clair-sur-Epte: le monarque abandonne la Neustrie. Rollon et les siens vont devenir chrétiens.

Voyez-vous cette première cathédrale de Rouen construite sur le lieu où fut ressuscité, suivant la tradition, le fils de Précordius, agrandie par Saint Victrice, embellie par Saint Ouen, la voyez-vous toute remplie de guerriers? Les armures des chefs normands scintillent à la clarté des cierges. Lorsque les chants religieux viennent à cesser, le plus grand silence règne sous les voûtes: car ces

hommes soumis à Rollon sont accoutumés à demeurer calmes en la présence de leur chef.

Alors, avec cette hardiesse que savaient prendre, au xe siècle, les ministres de la religion, l'évêque dut parler à peu près en ces termes à Rollon :

« Enfant des combats, tu vas devenir enfant « de la croix. Terrible dévastateur de nos pieux « asiles, respecte-les dorénavant ; fais-en le ser- « ment à la face du ciel et de la terre ; sois désor- « mais la colonne du sanctuaire, le bouclier de « la milice sainte.

« — Je protégerai les temples, je défendrai « les autels.

« — Je te parle au nom du Tout-Puissant. Tu « as été barbare : il faut être humain. Tu disais « aux tiens : en avant ! à la victoire ! Dis-leur « maintenant de suivre l'étendard du Dieu paci- « fique.

Et le Scandinave fléchissait le genou devant le signe de la rédemption universelle.

« — Tes soldats font-ils la même promesse « que toi ?

« — Oui, oui ! » répondaient les hommes du Nord. Ils prenaient, sous la foi du serment, l'engagement solennel d'abjurer le culte et la morale du paganisme.

« — Vous le promettez ?

« — Nous le promettons.

« — Eh bien ! soldats de Rolf, devenez les « soldats du Christ. »

Et l'eau sainte coula sur le front du premier duc normand, et ceux qui l'avaient accompagné dans les combats reçurent aussi le baptême.

« — Satan est vaincu, dut s'écrier Francon, « ma main a déchiré son drapeau : chantons une « hymne triomphale. Enfants de l'Eglise, avec « l'aide de Notre-Dame et de monseigneur saint « Michel, faites fleurir le bon ordre, la justice et « les lois. »

Rollon devint l'un des plus grands législateurs du moyen-âge. Robert, comte de Paris, dut être fier d'avoir été le parrain d'un semblable filleul.

« Le peuple esmeu de dévotion, » dit notre auteur, « requist et pria le duc Rou d'estre média- « teur envers le roy de France que le corps de « saint Ouën fust rapporté du lieu où les reli- « gieux l'avoient transporté à cause des guerres : « ce que bien tost et de bon gré obtint, et fut « apporté jusques à Dernetal, où l'archevesque, « le duc, le clergé et les bourgeois se transpor- « tèrent pour le recevoir révéremment et l'ac- « compagner en la ville jusques en l'abbaye où la « chasse fut posée en grande dévotion et joie de

« tout le peuple. Le duc Rou donna aux religieux « de ladite abbaye tout le territoire qui est depuis « Long-Paon jusques aux portes de Rouen. »

Taillepied, qui écrivait sous l'influence catholique, et qui était un homme d'église, a composé spécialement son livre au point de vue ecclésiastique. Il donne la succession des prélats qui ont gouverné le diocèse depuis saint Mellon jusqu'au cardinal Charles Ier de Bourbon. Il signale les vertus de saint Victrice, vertus tellement connues qu'on venait de fort loin pour en respirer les parfums, aussi bien que pour contempler les beaux édifices dus au zèle de l'évêque. Il signale également la légende, peut-être plus poétique que véridique, des saints Godard et Médard, enfants jumeaux de Nectar et de Protagie; ils auraient reçu l'un et l'autre, en un même jour, la consécration épiscopale; ils se seraient l'un et l'autre, en un même jour, envolés de la terre aux cieux.

Cette légende peut fort bien être envisagée au point de vue de l'esthétique : il s'y trouve un *specimen* de ce merveilleux chrétien qu'on oppose maintes fois et victorieusement au merveilleux profane, et qui, maintenant, revendique ses droits, en reprenant une place injustement enlevée. Ceux qui le bannissaient du domaine litté-

raire et ne comprenaient pas ses beautés étaient, sans le savoir, les précurseurs de ceux qui devaient nier les salutaires influences du christianisme.

L'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul, dite plus tard de Saint-Ouen, fut commencée sous le règne de Clotaire, et sous le pontificat de saint Flavie ou Filleul. Le nom de ce prélat se retrouve à l'origine d'un ruisseau voisin du Mont-Riboudet. Ne faut-il pas supposer que sa statue se voyait en ce lieu, et que là, plus d'une fois, les fronts s'inclinèrent devant elle? Mais grand est notre étonnement de ce que Taillepied ne dit pas un mot de la mort tragique de saint Prétextat, victime de Frédégonde. Il se contente de dire : « A saint « Prétexte succéda Melantius l'an cinq cens octante deux, et Hildulphe après luy, l'an cinq « cens nonante quatre. » Cependant, ce fait local et parfaitement authentique ne valait-il pas bien le prétendu meurtre de Gautier, d'Yvetot, commis par Clotaire second? L'église de Rouen eut un martyr du devoir, lorsque le temps des martyrs de la croyance était passé. Oui : mais le meurtre de Gautier, d'Yvetot, avait les proportions d'une légende, et la légende, au temps de Noël Taillepied, avait encore plus de chances de succès que l'histoire. Le seigneur d'Yvetot aurait péri dans cette ville de Soissons où, plus tard, Louis-le-

Débonnaire fut dépouillé du manteau impérial, à l'instigation de ses enfants; le sang du seigneur d'Yvetot aurait coulé le propre jour du Vendredi-Saint, en un jour où les Chrétiens fervents prennent à tâche d'être plus miséricordieux que de coutume. Puis le pape intervient, l'affaire étant de la plus haute gravité, le nœud de l'action offrant assez de résistance pour être digne, suivant le précepte d'Horace, d'une intervention divine :

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus.

Quant au roi Clotaire second, « de bonne et « franche volonté » (si nous en croyons notre auteur, et si nous croyons aussi sa traduction), « il érigea la principauté d'Yvetot pour jouir du « titre de roy, et l'exempta d'hommage quel- « conque, excepté celui de l'archevesque, auquel « tous seigneurs de l'archevesché doivent rendre « honneur et obéissance pour le fait de conscience « et de spiritualité. »

Viennent ensuite les vies admirables de saint Romain et de saint Ouën. Puis, en avançant, on trouve les noms de Maurile, de Jean d'Avranches, de Gautier, d'Odon Rigaut, des cardinaux d'Estouteville et d'Amboise : honneur à ces noms

célèbres dans l'histoire de l'église métropolitaine de Rouen, quoiqu'à des titres divers !

Comment se fait-il que Taillepied, qui s'attache avant tout aux évènements de l'histoire ecclésiastique, ne consacre que quelques lignes aux monuments religieux que la ville de Rouen possédait en si grand nombre? Il dit bien qu'il existe dans son enceinte « plusieurs belles églises « et temples somptueusement édifiez, décorez « de belles et hautes tours en forme de pyra- « mides couvertes de plomb, de pierres ou d'ar- « doises par dessus, et par dedans embellis de « belles chapelles, fiertes dorées, calices d'ar- « gent esmaillez et dorez d'or et d'argent, orne- « ments, tapisseries, orgues, voirrières d'admi- « rable artifice, de chaires et bancs ouvrez, « de belles images et représentations des mys- « tères de nostre foy, de grosses et petites clo- « ches, de sonnettes, de portails et entrées ma- « gnifiques; cemetières et plusieurs hospitaux « fondez pour loger les pauvres. » Puis il donne simplement l'énumération des monastères et des églises paroissiales tant de la ville que des faubourgs. « La grande église de Nostre-Dame » : voilà tout ce qu'il dit de la basilique métropolitaine, où il pouvait trouver tant de choses à décrire. Il est vrai que, dans deux autres chapitres,

où il parle de Rollon et de Guillaume Longue-Epée, il mentionne leurs funérailles sous les voûtes de ce temple. « Le duc Raoul », lisons-nous, « finit donc ses jours à Rouen comme bon « catholique, et fut inhumé en grande pompe et « solennité funèbre dedans la grande église « Nostre-Dame, vers le costé du midy, au lieu « où souloit estre la chapelle Saint-Romain. » Le tombeau du premier duc Normand existe encore au XIX[e] siècle: mais combien produit-il peu d'effet! Que d'étrangers et même que d'habitants de Rouen passent auprès de ce tombeau avec indifférence, sans se douter de ce qu'il renferme! Cependant il y a là des ossements glorieux, ceux d'un des plus habiles législateurs du moyen-âge. « Le duc Guillaume », lisons-nous plus loin, « fut tué en trahison au pays de Flan-« dres par le comte Arnould, en passant la ri-« vière avec ses gens dedans un bastelet. Son « corps fut par ses domestiques rapporté à « Rouen pour y estre inhumé dedans l'église « Nostre-Dame, du costé de septentrion, à l'op-« posite de la sépulture de Raoul, son père, à « présent est la chapelle Sainte Anne ». Le tombeau de Guillaume Longue-Epée n'est ni plus orné, ni plus en évidence que celui de Rollon. Toutefois, en l'année 944, il y eut un grand

deuil dans la cité de Rouen : on venait d'y recevoir la nouvelle de l'assassinat du duc. Les moines et les prêtres exhortaient probablement le peuple à se prosterner devant les châsses en vénération, à recommander au Ciel l'âme de l'illustre défunt, car cette âme était bonne, et le Seigneur devait la prendre en commisération ; Guillaume, en son vivant, dotait les temples; il enrichissait les tombeaux des bienheureux. Les habitants de Rouen exprimaient leurs réflexions sur cet évènement lamentable. L'assassinat d'un grand personnage provoque toujours la stupeur : celui de Guillaume Longue-Epée soulevait non-seulement de l'horreur, mais aussi des conjectures. Arnould, comte de Flandres, avait-il agi de son propre mouvement? Certaines personnes croyaient apercevoir derrière le Flamand le bras qui l'avait poussé.

« — Par Notre-Dame », disait l'un : « je « soupçonne ce roi venu d'outre-mer, auquel « notre bon duc avait maladroitement donné du « secours.

« — Scélératesse épouvantable ! » répondaient d'autres. « N'avons-nous pas été nous-mêmes au « devant du fugitif, pour l'escorter à Boulogne?

« — Oui : mais soyons de bonne foi ; les Nor- « mands sont pour le roi de France des voisins « tant soit peu redoutables. »

Il y eut un concert unanime de regrets, lorsque les restes de Guillaume Longue-Epée furent apportés dans la Cathédrale. Il fut aussi grand qu'est grande aujourd'hui l'insouciance de tant d'hommes qui ne forment pas un vœu pour la restauration du monument: et c'est beaucoup dire. N'accusons donc pas le cordelier Taillepied de ne lui avoir consacré que si peu de paroles, tandis que notre siècle garde un silence non moins fâcheux.

Si Taillepied ne parle pas des tombeaux, il parle des clochers et des cloches. « Or », dit-il, « quand la feste de quelque confrairie est proche, « on titelle et carillonne les cloches en signe de « resjouissance: car à Rouen il y a des plus belles « cloches et clochers qui soyent en la France. « Entre les clochers remarquables faits en carré « ou en pyramides, j'ai noté les trois tours de « Nostre-Dame, la tour de Saint-Ouïn, les clo- « chers de Saint-Maclou, Nostre-Dame-de-la- « Ronde, Saint-Martin-du-Pont, Saint-Martin- « sur-Renelle, Saint-Denys, Saint-Vivien, Saint- « Amand, Saint-Laurens, Sainte-Croix Saint- « Ouïn, Saint-Michel, Saint-Sauveur, Saint- « Andrieu, Saint-Patrice, Saint-Cande-le-Vieil, « etc. En ces clochers somptueusement irigez, « et pour la pluspart couverts de plomb figuré,

« il a d'assez bonnes cloches à carillon, pour y « sonner, comme dit est, quand il y a confrairie « et quasi toutes les sepmaines. »

On reconnaît dans ces phrases le langage d'un écrivain engoué de la ville qu'il a prise pour l'objet de ses études. Il y a peut-être quelque réduction à faire sur les éloges qu'il donne aux clochers de Rouen. Quant au clocher de Saint-Maclou, dont nous ne voyons plus aujourd'hui que la base, il était vraiment d'une grande hauteur, son point culminant se trouvant élevé d'environ quatre-vingts mètres au-dessus du sol. Celui de Saint-Martin-du-Pont avait quelque chose de fort élancé ; l'architecte qui en donna le plan, c'était, suivant Farin, l'architecte même de cette flèche de la cathédrale foudroyée en 1822; c'était Robert Becquet. Quant au clocher de Saint-Vivien, peu de personnes le trouvent digne d'être cité : mais le bon cordelier, après avoir proclamé qu'il existait deux villes en France, Paris et Rouen, devait être conséquent, et montrer des merveilles à chaque pas dans la capitale de la Normandie.

Notre auteur fait observer que, si la ville de Rouen a moins de portes que celle de Thèbes, on pourrait en établir un aussi grand nombre. Sur cela pas le moindre doute ; presque toutes les villes fortes d'une certaine grandeur seraient

susceptibles de posséder cent portes, dès lorsqu'une distance considérable ne serait pas observée entre les unes et les autres. L'immense difficulté, ce serait de faire sortir par chacune d'elles dix mille combattants: c'est par ce point que la capitale de la Haute-Egypte l'emportait, au dire d'Homère, sur tant de villes.

Taillepied ne pouvait pas signaler cent portes dans la ville de Rouen; mais il avait assez de perspicacité pour saisir ce qui existait de pittoresque et de caractéristique dans les hucheries et les sculptures de certaines maisons, qu'on a dédaignées pendant deux siècles. Le XIXe siècle semble les regarder avec complaisance, tant que l'inflexible loi des alignements ne les condamne pas. Taillepied désigne comme remarquables des ornements placés *tant aux portes, fenestres, lucarnes et clostures des ouvroirs et boutiques que des maisons mesmes, lesquelles pour la plus grande partie sont de bois, étoffeez de plastre ou de briques.* Plusieurs de ces constructions subsistent encore aujourd'hui. Il y en a qui, véritables splendeurs déchues, sont prostituées aux usages les plus vulgaires. Le zèle de ceux qui s'efforcent de les recommander au public et de lui apprendre à qui elles appartenaient jadis ne peut qu'être fort louable, et peut quelquefois ramener à ces cons-

tructions une partie de leur ancienne gloire. Des notices, non pas seulement sur leur architecture ou sur leur ornementation, comme nous en possédons déjà, mais sur leur historique, sur leurs constructeurs et sur les personnages notables qui les ont habitées, seraient autant de flambeaux qui scintilleraient dans les rues étroites et tortueuses de Rouen, aux yeux des amis des temps passés, avec plus d'éclat, dans leur genre, que n'en ont, pendant la nuit, les réverbères municipaux. Notre auteur indique :

« *Le palais où se tient la Court de Parlement.*

« *Les édifices où se tient la Court des Aydes et* « *la Juridiction des Esleus.*

« *La Cohue, où se tient la Juridiction du baillif* « *de Rouen, gens tenans le siége présidial et du* « *vicomte.*

« *L'hostel de Saint-Lo, où de présent se tient* « *la Chambre des Comptes.*

« *La maison et hostel du gouverneur de la ville,* « *où demeuroit Monsieur de Carouges, gouverneur* « *pour le présent.*

« *Le chasteau où demeure le sieur comte de Til-* « *lères, baillif de Rouen.*

« *Le Vieil-Palais,*

« *L'hostel et maison de ville.*

« *Le lieu dit Bouteroude.*

« *Le Palais de l'Archevesque.*
« *Le Palais de Saint-Ouïn.*
« *L'hostel de Fescamp.*
« *L'hostel d'Aumalle.*
« *L'hostel de Lysieux.*
« *L'hostel du Bec.*
« *L'hostel de Jumiéges.*
« *L'hostel Saint-Wandrille.*

Taillepied ne nous a pas énuméré tout ce qu'il voyait de son temps; mais il est heureux, pour ceux qui ne prennent pas seulement intérêt aux choses nées d'hier, de rencontrer des maisons contemporaines de cet écrivain local, contemporaines de tant d'évènements arrivés dans le cours du XVI[e] siècle. Citons, comme antérieure à la publication des *Antiquitez, singularitez et excellences de la ville de Rouen*, une maison située à l'encoignure des rues Damiette et Caquerel, et qui vient de disparaître par suite de l'élargissement de cette dernière rue ; elle était ornée de plusieurs médaillons, et présentait un essai de retour au style antique. On sait que les médaillons devinrent fort en vogue dans des années où l'on songeait tant aux Romains ; les médaillons rappelaient les médailles des empereurs, et la numismatique fournissait à l'ornementation des édifices et des meubles. Qui pourrait jamais se

lasser d'admirer les magnifiques façades de deux maisons sises rue de la Grosse-Horloge (nos 115-7 et 129-31)? Leur description serait trop longue : tant les richesses sont immenses! Une maison de la rue Malpalu, à l'encoignure de la rue Tuvache, a conservé la plupart de ses statuettes. Ne semble-t-il pas que toutes ces figurines de bienheureux se soient cramponnées aux poteaux de cette demeure pour la soutenir? Malgré des orages terribles, ils ont tenu bon à leurs places, et les Vandales de 1793, dont la fureur digne des anciens inconoclastes n'épargnait pas les belles portes de l'église Saint-Maclou, ne les ont pas expulsées. D'autres maisons du xve ou du xvie siècle n'ont pas eu des chances aussi favorables. Il existait des figurines à l'encoignure de la rue aux Juifs et de la rue du Bec ; il en existait ailleurs : nous devons regretter leur disparition. Une maison de la rue des Cordeliers (n° 45), conservait encore, il y a quelques années, des mascarons et des cartouches d'un fort bon goût : C'était, en 1821, lorsque M. Delaquérière publia sa *Description historique des maisons de Rouen*, la seule maison de ce style. Au milieu du xvie siècle, à l'époque de sa construction, elle devait être accompagnée d'un bon nombre d'autres. On n'y voyait pas d'armoiries : ce n'était pas

un de ces somptueux hôtels habités par un des membres du sénat de la province, mais une demeure tout à la fois élégante et modeste. Les mascarons et les cartouches n'existent plus; les pierres remises à neuf présentent une surface unie; toutefois la largeur inégale des fenêtres indique quelque ancienneté; les passants peuvent le reconnaître évidemment et soupçonner à première vue un rajeunissement repréhensible. L'enseigne de la maison dite de *l'Ile du Brésil* a trouvé un asile dans notre Musée départemental d'antiquités; ceux qui la lui ont fourni méritent certainement des remercîments: toutefois elle produisait un meilleur effet lorsqu'elle était à sa place primitive avant le percement de la rue Impériale.

Les anciennes enseignes sont bonnes à signaler. Elles ont précédé le numérotage des maisons: nos pères, au lieu de dire, comme nous, que telles personnes habitaient à tels numéros, disaient que ces personnes habitaient aux maisons de l'Ile du Brésil, de la Samaritaine, de la Berge, de la Cité de Jérusalem. Une maison qui porte ce dernier nom existe encore dans la rue Etoupée: le bas-relief qui la décore date de la fin du XVIe siècle; il était contemporain de Taillepied. On peut l'examiner attentivement, et

scruter ses vingt-trois ou vingt-quatre maisons d'élévation et d'importance diverses, ayant presque toutes pour façade un pignon aigu. On y distingue deux églises pourvues de clochers, deux portes d'architectures différentes. Puis on doit admirer la solidité de son enceinte murale construite en belles pierres. Ces détails sont précieux à étudier, quoiqu'ils soient loin de reproduire tout ce qu'on rencontrait dans les grandes villes d'Orient, soit à Solyme, soit à Damas. Oh! oui, Taillepied avait raison de vanter les maisons historiées de Rouen; nous n'en avons plus qu'un nombre fort restreint: la manie des rajeunissements n'en a-t-elle pas fait plus disparaître que les alignements? Il faut, bon gré mal gré, céder à la règle inflexible des alignements; mais on peut faire connaître aux propriétaires amis des rajeunissements la valeur de ce qu'ils possèdent. Les façades de plâtre ne durent que peu d'années; les éléments leur font une rude guerre, et, soit les pluies torrentielles des mois orageux, soit les raffales de neige ou de grêle, tout concourt à détruire en peu de temps cet air de jeunesse qu'on veut adapter à de vieilles charpentes. Au lieu de mettre du fard sur leur décrépitude, ne vaut-il pas mieux leur laisser cette beauté grave qui convient à leur âge, ces ornements précieux

pour leur date et quelquefois même pour leur exécution? Il en est des maisons anciennes comme des faits anciens, qui doivent garder leur caractère primitif, qu'on doit raconter avec un style analogue, en laissant à chaque personnage son attitude, ses mœurs et son langage. Despréaux, l'homme le plus classique de tous ceux qui ont dicté les règles du goût, reprochait à La Calprenède de donner à un roi de Mauritanie l'humeur d'un gascon. Il fallait à Juba la couleur africaine; il faut aux figures de nos héros du moyen-âge des teintes franques ou scandinaves: c'est à quoi l'on s'attache maintenant. Tout n'est point avantageux sous le rapport de l'imagination dans le rajeunissement d'une ville ancienne, qui a son caractère fortement exprimé. Convenons-en; ne se trouve-t-il pas, dans ces demeures qu'ont habitées nos pères, autant de charmes que dans nos maisons blanches? Puisse le goût des alignements ne point effacer tous les vestiges de nos aïeux! Tant pis si le vieux Rouen disparaît, car on pourrait appliquer au nouveau Rouen ces vers de Delille:

Enfant sans souvenir, antique par son nom,
Où la voix du passé ne se fait point entendre.
Et qui, n'ayant rien vu, n'a rien à nous apprendre.

S'il est agréable de considérer ces maisons où vivaient nos pères, il ne l'est pas moins de se remettre au niveau de leur crédulité, de prêter l'oreille aux anecdotes qui circulaient autour d'eux, et qu'ils redisaient sous les manteaux de leurs larges cheminées, en se chauffant aux bûches de Noël. Applaudissons aux efforts d'une sage critique, qui, sans faire table rase de tout, et sans exiger des preuves démesurées, sait néanmoins demander les raisons de la croyance à tels ou tels évènements, considère comme incontestable ce qui l'est réellement, considère le vrai comme vrai, le possible comme possible, le faux comme faux : souvenons-nous toutefois que le faux fournit parfois un amusement, et parfois aussi un enseignement : l'antiquité nous a transmis des faits historiques, elle nous a transmis également des fables : or cette mythologie, à laquelle notre siècle fait la guerre et qu'il bannit de sa poésie, n'a pas fourni moins d'inspirations que les faits avérés de Romulus ou de César. Ce Romulus et ce César avaient leur prestige fabuleux, et, quand on croyait à l'allaitement des premiers par une louve, au transport de l'âme du second dans un astre lumineux, ils paraissaient plus grands qu'ils ne paraissent aujourd'hui. L'histoire romaine étudiée dans nos auteurs modernes peut n'être plus

l'histoire romaine étudiée dans Tite Live ou dans Denys d'Halicarnasse. En lisant les auteurs plus récents, il est bon de ne pas négliger les auteurs plus anciens. Pour revenir à Taillepied, dont nous nous écartons, et qui ne passera certainement jamais pour un Tite Live ni pour un Denys d'Halicarnasse, disons de lui qu'il se rencontre dans ses pages, comme dans celles de Farin, de Dumoulin, de l'auteur de la *Chronique de Normandie*, certains faits peu croyables : nous en avons déjà cité quelques-uns relatifs aux origines de Rouen. Il fait mention, bien entendu (personne ne saurait en douter) de ce duc Aubert, parent des deux premiers rois carlovingiens, « duquel le chasteau estoit situé près de Rouen, « maintenant ruiné, et les pierres portées pour « le bastiment de la forteresse du mont de Sainte-« Catherine. » Il voit dans Rollon, mais Rollon qui n'était pas encore converti, qui obéissait à tous ses instincts de païen et de Scandinave, un homme professant un profond respect pour les cendres des morts : le soin qu'il met à déposer sur un autel de Saint-Vaast les restes de la vierge chrétienne sainte Hameltrude, semble à Taillepied un indice incontestable de ce que Rollon devint dans les dernières années de sa vie. Taillepied va plus loin que ne vont Dudon de

[redacted]

Saint-Quentin et Guillaume de Jumiéges: ces auteurs se contentent de signaler le fait, et de nous apprendre pourquoi la chapelle en question porta le nom de Sainte-Hameltrude. Le premier dit que les navires de Rollon firent halte devant la chapelle de Saint-Vaast, et que les hommes du Nord y déposèrent le corps d'une vierge nommée Hameltrude; Dudon ajoute que ce corps saint venait de la Grande-Bretagne: ni l'un ni l'autre ne commente le fait, et ne donne le moindre soupçon sur le motif déterminant. Taillepied, séparé du fait par une distance de six siècles, parle avec plus d'assurance sur les sentiments de Rollon. « Et jaçoit qu'il ne fust pas chrestien « pour lors, si avoit-il en révérence les corps des « trépassez en leur temps. » L'auteur des *Antiquitez, singularitez et excellences de la ville de Rouen* ne manque pas de relater la mort prétendue tragique d'Alexandre de Berneval, maître des œuvres de maçonnerie du roi (pour lors un roi d'Angleterre : car, en 1440, la ville de Rouen se trouvait sous la domination de la famille de Lancastre), lequel Alexandre de Berneval, auteur des deux roses du transept de l'église de Saint-Ouën, aurait été le meurtrier de son élève, et ce dans un accès de jalousie. Taillepied rapporte le fait; dom Pommeraie le rapporte éga-

lement; l'un et l'autre sont d'accord sur cette vengeance inique et sanguinaire: maintenant on n'admet pas plus l'assertion de l'un que l'assertion de l'autre. L'historien des trois abbayes de Rouen, postérieur à Noël Taillepied, de même que celui-ci l'était à Dudon de Saint-Quentin et à Guillaume de Jumiéges, dit qu'Alexandre de Berneval « mérita, par cette action si lâche et si noire, « de finir misérablement sa vie par les mains « d'un bourreau. Les religieux de Saint-Ouen, « touchés de compassion envers ce malheureux « artisan, obtinrent son corps de la justice, et « pour reconnaissance des bons services qu'il leur « avait rendus dans la construction de leur église, « nonobstant sa fin tragique, ne laissèrent pas « de l'inhumer dans la chapelle de Sainte-Agnès « (aujourd'hui Sainte-Cécile). » Taillepied fournit une variante à la légende traditionnelle, et ne donne pas au coupable un sort aussi rigoureux. Voici ce que nous lisons: « Entr'autres peines « qu'il receut pour tel meurtre, il fut condamné « de faire une tombe à son dit serviteur, et de « son forfait en graver l'histoire en manière d'é-« pitaphe, qui se void encore de présent (en « 1581) dans une des chapelles de ladite église. » Or, la pierre tumulaire où sont représentées les effigies d'Alexandre de Berneval et de son élève

se voient encore, en 1857, dans la même chapelle, et la précaution qu'on a prise de les encastrer dans la muraille les fera durer encore longtemps. Il peut se trouver des personnes peu sévères en fait de critique, qui veuillent transformer le compas d'Alexandre de Berneval en une arme offensive, et qui veuillent aussi reconnaître le supplice du coupable sur l'une des verrières de la basilique. Craignons peut-être de les trop blâmer dans leur croyance : car le récit mensonger a pu contribuer à la conservation d'une dalle d'autant plus remarquable, qu'elle semblait recouvrir et le meurtrier et la victime dormant paisiblement l'un et l'autre dans la poussière du même tombeau.

Oh ! oui, les contes sont utiles aux monuments comme ils le sont à la morale. La Fontaine disait qu'ils faisaient passer les préceptes avec eux : la sécheresse des édifices offre des inconvénients tout aussi bien que la sécheresse des leçons. Il faut prendre note des contes en ayant soin seulement de ne pas commettre d'erreurs dans la classification, et de ne pas ranger les contes au nombre des faits avérés.

Les anecdotes curieuses méritent encore de plus grands égards, ayant pour elles la vérité, ou du moins une présomption de vérité. Celles que

nous extrayons de l'ouvrage qui nous occupe ont plus qu'une présomption. L'étymologie du proverbe : *boire à tire la Rigault*, est reconnue chose incontestable, aussi bien que les étymologies de cent autres proverbes. *Boire à tire la Rigault*, cela nous rappelle un des actes de munificence d'un prélat contemporain de Louis IX, et fameux dans le monde des antiquaires à cause de ses *Visites pastorales.* Laissons Taillepied nous exposer dans son vieux style les racines de ce dicton populaire : « A l'une des tours de l'église « Nostre-Dame de Rouen, y a une grosse cloche « de grosseur admirable, voire tant pesante à « ébranler qu'il y faut douze hommes pour la « sonner : aussi y a-t-il quatre demy roues et « quatre chables à la tirer. Et pource que, le « temps passé, il échéoit bien de boire avant « que de la sonner, le proverbe commun est « venu qu'on dit d'un bon beuveur qu'il boit en « tire la Rigault. » Taillepied mentionne, sous l'épiscopat du cardinal Georges d'Amboise, second du nom, plusieurs mutineries commises par des Provençaux qui se trouvaient pour lors à Rouen. « Le dix-neufième jour de may », dit-il, « plu- « sieurs Provençaux prindrent un prestre dedans « l'église Saint-Sever, et luy donnèrent plusieurs « coups d'épée ; a raison de quoy y eut grande

« mutinerie faite par lesdits Provençaux, qui sor-
« tirent de leurs galères et navires tous en armes.
« Et le mardi ensuyvant, les enfants de la ville se
« ruèrent sur lesdits Provençaux près la porte
« Saint-Eloy où ils en tuèrent deux. En la mesme
« année (cela se passait en 1514), un nommé
« Jean Durand, enfant de la ville, fut tué par les-
« dits Provençaux dedans l'église Nostre-Dame. »
Hélas! ces scènes sanglantes ne furent que le prélude de celles qu'on devait voir dans la suite du xvie siècle: chacun sait de quelles passions le territoire de la France devint l'arène. Il semblait que les éléments voulussent conjurer avec elles: on voit, en 1519, les vents sévir avec violence, arracher les arbres, renverser les maisons et les tours des églises. Farin nous dit bien qu'en cette année 1519 les clochers de Saint-Nicaise de Rouen, d'Isneauville et de Saint-Saëns ne purent leur résister. Taillepied, qui devait avoir entendu parler de cet affreux ouragan à des témoins oculaires, dit de plus que jamais homme vivant n'en avait vu de pareil, et qu'il abattit le gibet de Rouen ainsi qu'une croix de grès placée auprès de ce gibet comme emblême de consolation. Taillepied mentionne les pluies torrentielles, les pestes, les incendies. Il suit en cela l'exemple des anciens chroniqueurs, qui n'omettaient au-

cune circonstance notable, et donnaient un grand soin à de minces détails : aussi peut-on les consulter avec beaucoup de fruit ; ils avaient dans leur manière quelque chose de cette école flamande qui tient à reproduire exactement la nature, sans se préoccuper de l'embellir, différente en cela des écoles italiennes qui veulent créer une nouvelle nature et se placent dans les régions de l'idéal.

Les *Antiquitez, singularitez et excellences de la ville de Rouen* occupent 216 pages dans la dernière édition de 1658, sans comprendre le titre, la dédicace à l'illustrissime et révérendissime Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, les sonnets, quatrain, et avis au lecteur, dont l'auteur baise les mains, comme nous l'avons dit ci-dessus. Les amateurs le prisent dans les ventes quand il se trouve être de bonne condition, et les amateurs font bien. Ils ne sont pas, du reste, aussi nombreux qu'ils devraient l'être : tous les habitants de Rouen qui lisent, et même ceux qui ne lisent pas, mais qui sauraient lire au besoin (et leur nombre est considérable) devraient compulser ce qui concerne leur ville, et se mettre parfaitement au courant de son historique et de ses richesses monumentales. Ce serait là notre vœu le plus sincère. Mais qui veut

la fin veut les moyens : en conséquence, tout en souhaitant d'innombrables lecteurs aux ouvrages de Taillepied et de Farin, nous leur souhaitons, avant tout, réimpression ; oui, réimpression des *Antiquitez, singularitez et excellences*, réimpression de l'*Histoire de la ville de Rouen*, et réimpression prochaine avec notes et commentaires. Car, si Taillepied pouvait dire, avec grande vérité, en terminant son livre : « Il y a « encore plusieurs choses remarquables enseve« lies au sépulcre d'ignorance, lesquelles venant « à cognoissance pourront estre cy insérées, » combien plus ne peut-on pas le dire maintenant que tant de découvertes ont été faites dans le champ des archives capitulaires et municipales ! Mais n'oublions pas que nous sommes tenus à reconnaissance envers ceux qui furent les pères de notre histoire urbaine, et qu'autant, et peut-être mieux, vaut commenter leurs œuvres que de les refondre.





IV.

LE VIEUX ROUEN.

« Il y a dans Rouen deux villes,
« l'une pittoresque et curieuse. »
(*Le Normand*, dans *les Français peints par eux-mêmes.*)

CEUX qui décrivent les villes s'attachent fort souvent aux monuments remarquables par leur construction beaucoup plus qu'aux monuments anciens, qui conservent les traces des aïeux, et, par conséquent, provoquent des rêveries. Cependant les vieux monuments, ainsi que les vieux livres, ont un attrait que certaines personnes ne rencontreraient guères ailleurs : les uns et les autres ont le même langage ; on peut lire avec fruit sur les

pierres des vieux monuments, comme sur les pages des vieux livres. En feuilletant souvent ceux-ci, on recueille une multitude de choses curieuses; nos prédécesseurs y ont consigné leur expérience, leur foi vive et parfois bien crédule, les événements qui terrifiaient les populations, et les réjouissances publiques: voilà pourquoi les bibliophiles, malgré le nombre prodigieux et toujours croissant des productions contemporaines, recherchent les vieux livres avec tant d'ardeur. Il existe en France plusieurs villes qui conservent encore la teinte du vieux temps: Rouen est de ce nombre.

C'est surtout au soir que ses maisons noircies par tant d'années reproduisent leurs souvenirs: car l'esprit du rêveur perçoit plus vivement quand la clarté du soleil est disparue. C'est surtout au soir que les vieilles maisons de cette ville nous entretiennent des joyeuses entrées royales, des émeutes populaires, des rixes entre gentilshommes, de l'importance plébéienne et de la suprématie parlementaire.

Saluons d'abord cette basilique métropolitaine à laquelle se rattachent tant de faits glorieux, édifiants ou déplorables, et dont les fondements, suivant la tradition, reposent sur l'endroit même où l'apôtre Mellon ressuscita le fils de Précordius.

Ce parvis, qu'on a rempli de fleurs pendant un demi-siècle (1), cette place de la Calende, où l'œil aime tant à s'arrêter sur des détails de sculpture, où les peintres peuvent rêver longtemps et toujours avec avantage, furent souillés de sang humain. Pensons à cela, lorsque la lune blanchit les tourelles de l'ancienne officialité, lorsqu'elle pénètre dans la bibliothèque capitulaire. Cette cour des libraires renferme de quoi faire instantanément un poète improvisateur: on y peut placer indistinctement mille scènes contemporaines de Charles IX et de Catherine de Médicis, de Claude Groulart ou de Pierre Séguier, des d'Amboise ou de l'archevêque de Harlai, *la Longue-Barbe*. Ce beau cadre gothique conviendrait à la plus sainte légende aussi bien qu'à la plus horrible ronde du sabbat; on y placerait un digne prêtre aussi bien qu'un hideux Quasimodo.

A la fin du XVe siècle, il existait dans Rouen des libraires sédentaires et des libraires ambulants. Le chapitre métropolitain fit construire pour ces derniers, « à cause que ces débitants de livres « n'en vendaient que de bons et d'utiles, » ces petites boutiques qui accompagnaient en 1838

---

(1) Le marché aux fleurs a été transféré sur la place des Carmes, en 1856.

le portail septentrional de notre cathédrale. Ces maisonnettes produisaient un pitoyable effet sous le rapport pittoresque, et nous devons applaudir à leur disparition ; mais, sous un autre rapport, elles plaisaient à ceux qui connaissaient leur destination primitive ; leur présence légitimait le nom donné au portail ; on aimait à les repeupler de libraires et d'*imagiers*. Jadis, chaque libraire de cet *atrium*, se conformant au génie religieux et catholique de nos pères, avait probablement pour enseigne quelque pieux emblême : dans le voisinage si prochain du temple, et tout auprès de ce foyer d'où partaient tant de saintes inspirations, il en ressentait fortement les influences.

Quel habitant de Rouen ne s'est point arrêté cent fois pour considérer l'église abbatiale de Saint-Ouen, avec ses nombreux clochetons, ses contreforts, ses arcs-boutants, sa tour majestueuse et sa couronne souveraine ! Où sont aujourd'hui, dans notre ancienne province, les enfants de Saint-Benoist, ces hommes qui nommaient la science une vertu ? Réveillons de leur sommeil de plusieurs siècles quelques-uns de ces religieux, et plaçons-les sous ce porche des *Marmousets* si surchargé de figurines, et dont les pierres présentent tant d'éléments poétiques. Oh ! comme dans leurs entretiens ils commentent

admirablement cette légende du trépas et des funérailles de la Vierge Marie ! Ils possèdent parfaitement le texte de Jacques de Voragine : mais l'un d'eux, homme sévère en fait de critique, s'alarme de tout ce qui n'est pas incontestable, et voudrait que toutes les créations artistiques fussent vraies comme paroles d'Evangile. Oh ! comme les amis des arts gémiraient avec raison, si ce *dénicheur de saints* du genre du docteur Launoy faisait prévaloir toutes ses idées. Mais un autre bénédictin plus jeune appréhende ces plumes soumises à l'influence d'une critique glaciale qui retoucheront tant de pages délicieusement écrites : il prédit qu'un jour, si les récits de la *Légende dorée* ne rencontrent plus dans les esprits une foi assez robuste pour être admis sans réserve, leur cause, si elle ne prévaut pas au tribunal de la raison, aura toujours quelque accès auprès de l'imagination et du cœur.

Les arts ont pris plaisir à décorer la charmante église de Saint-Maclou : sa façade est une vraie dentelle ; mais de hideuses barraques, lèpre dévorante, s'attachaient naguères à ses murailles. Les artistes l'aiment : ils l'aimaient surtout aux jours où de pieuses processions s'y rendaient. Dans le mois d'avril, quand les premières haleines d'une température douce se faisaient sen-

tir, la rue Saint-Romain et la rue Caquerel se remplissaient de bannières : la couleur pourpre des étendarts catholiques tranchait sur le fond noir de ce palais archiépiscopal, ressemblant plus à un vieux Louvre, par ses tourelles et ses toits coniques, qu'à la demeure d'un prélat, et sur le fond non moins rembruni de ces moulins, jadis pourvus de priviléges. Les pieux fidèles reconnaissaient une scène évangélique, le Sauveur et la Samaritaine sur la façade en pierres d'une maison construite au XVIe siècle avec des mascarons et de petites fenêtres cintrées (1). Ils voyaient l'or des bannières scintiller quelques instants aux rayons du soleil avant que chaque paroisse n'eût franchi le seuil du temple, et ne se fût enfoncée dans ses mystérieuses profondeurs.

C'est là précisément, à ce carrefour de la rue Impériale, de la rue Saint-Romain et de la rue Caquerel, que l'observateur peut comprendre parfaitement ce qui différencie l'ancienne ville et la nouvelle, et voir combien la vieille ville, avec sa noirceur et ses irrégularités, prête aux réflexions, et combien on devine de choses en y

(1) M. De la Quérière a donné un dessin de ce petit bas-relief dans son ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur les Enseignes des maisons particulières*, 1852, p. 38.

[redacted]

plongeant les regards. Nos vieilles maisons ont encore des échos qui répètent au soir les vociférations des prétendus réformés, ces psaumes de Marot, mis en musique par Goudimel, qui faisaient bondir d'indignation les catholiques. Voyez cette encoignure du palais archiépiscopal: dans le XVIe. siècle, une lanterne y scintillait auprès d'une madone: les chanoines attardés apercevaient ce phare qu'ils saluaient respectueusement, et qui projetait sa clarté jusqu'à la ruelle étroite où se trouvaient leurs demeures. Mais cette lanterne fut un point de mire pour les disciples de Calvin, et leur servit à diriger leurs attaques sur la statue vénérée depuis si longtemps.

Ouvrez la *Revue rétrospective normande*, et vous saurez comment la réforme s'introduisit dans les murs de Rouen. Vous le saurez en y lisant la « Relation de ce qui s'est passé à Rouen « pendant les troubles arrivés l'an 1562 au sujet « des calvinistes, dont le manuscrit a été com- « muniqué par le sieur Pellehaistre, bibliothé- « caire de la cathédrale de Rouen. » Le compagnonnage fut le moyen qu'employèrent les propagateurs des nouvelles doctrines. Les compagnons ressemblaient à certains colporteurs modernes, et semaient des livres prohibés. La police d'alors, si tant était qu'il y eût alors une police,

ne connut point les signes de ralliement adoptés par ces agents du calvinisme ; un coup de sifflet, la lueur d'une lanterne, étaient compris par les frères, de même que de nos jours, la violette, les œillets rouges ou blancs, les couleurs vertes l'ont été par divers partis. Ce fut dans la classe populaire que commença la réforme : bientôt elle eut accès jusqu'à la bourgeoisie et à la noblesse. Semblables à nos hommes des sociétés secrètes, les adeptes de Calvin avaient un argot conventionnel. Les ténèbres convenaient parfaitement à leurs conventicules ; ils se réunissaient pendant la nuit, soit au clos Saint-Marc, soit auprès du couvent de Sainte-Claire, soit au cimetière de Saint-Patrice. A cette époque, il existait fort peu de circulation nocturne dans les rues de Rouen, qui n'étaient point éclairées. On s'étonnera de cette préférence pour le voisinage des églises ; en voici la raison : c'est qu'il fallait aux calvinistes des espaces vagues ; une fois la nuit close, ils ne pouvaient sortir d'une ville entourée de fossés et de murailles, dont les issues étaient protégées par des portes garnies de fer et de ponts-levis. Les cimetières n'étaient nullement fréquentés pendant la nuit ; les superstitions accréditées mettaient un obstacle aux démarches des curieux. Quand même on eût aperçu les protestants, on

les eût pris pour des ombres, et l'on ne se fût point avisé de les troubler. Les protestants de Rouen connaissaient mieux que d'autres la puissance des prétendues apparitions pour tenir les profanes à l'écart, puisque eux-mêmes ils avaient cru voir dans le cimetière Saint-Patrice un prestige diabolique. « Leur prédicant alors leur fist « accroire que c'estoit le Saint-Esprit, mais ce « n'estoit que une commette qui présageoit la « future ruisne de la ville. » La réforme eut ses jours de triomphe dans les murs de Rouen ; vraie bacchante, elle en fit des jours de folie. Les sectaires font des incursions dans le voisinage: on les voit se porter sur Darnétal, livrer aux flammes les églises de Carville et de Longpaon ; ils attaquent le bourg de Ry, dont le gouverneur Jean Prévost, n'ose leur résister. Il n'est pas d'église à deux myriamètres à la ronde qui ne reçoive leur visite; celles du Mont-Saint-Aignan, du Mont-aux-Malades, portent peut-être encore les traces de leurs dévastations. Ce fut pendant ces troubles du XVIe siècle, qu'un magistrat, M. de Moges, fut assassiné en se rendant au Palais, avant le point du jour.

Allons auprès de la Grosse-Horloge, au milieu de cette population commerçante, et voyons la représentation du Bon-Pasteur, accompagnée de

saintes paroles, et placée dans le voisinage de personnages mythologiques. Cet assortiment bizarre de deux sujets si opposés fixera notre attention. Si la voûte de la Grosse-Horloge était plus vieille d'un siècle, elle encadrerait parfaitement la petite anecdote de *Louis XI et la Normande*, si délicieusement racontée par M. Floquet.

Nos pères, après avoir terminé les flèches des cathédrales, construisaient d'autres monuments, et pensaient honorer l'Eternel en honorant la justice qui doit être son image ici-bas; ils employaient pour les sanctuaires de la loi des formes architecturales et des sculptures qui rappelaient les sanctuaires du Très-Haut. La magistrature est une espèce de sacerdoce; on lui doit grand respect, parce qu'elle parle au nom du Ciel; avant de peser les droits respectifs des parties, le magistrat a besoin d'invoquer les lumières célestes; il a besoin de les invoquer bien davantage avant de manier le glaive remis entre ses mains, puisqu'il ne doit s'en servir que dans les intérêts de la morale et de la société. Dès lors qu'un tel fardeau pèse sur le magistrat, dès lors qu'il est chargé d'une terrible responsabilité, dès lors qu'il rendra compte de ses arrêts au tribunal suprême, et que, juge de la terre, il sera interrogé par le juge éternel, nos pères avaient raison

de placer la justice dans des édifices semblables à ceux de la religion. Les populations affectionnaient les palais de justice, qu'ils voyaient surmontés d'emblèmes chrétiens, où des statues de bienheureux assuraient des protecteurs à l'infortune.

Cependant, il est venu sur la terre de France une génération impie qui a renversé les images religieuses, et n'a pas craint d'inaugurer le buste de Marat sur la fontaine de la Croix-de-Pierre. Jadis, il existait une croix à la distance de six mètres de la fontaine actuelle : les femmes y portaient leurs petits enfants, les vieillards la saluaient, et les hommes dans la vigueur de l'âge ne lui refusaient pas un signe de vénération. Peut-être cette croix avait-elle été jadis le but de quelque pèlerinage ; peut-être un événement frappant, une mort subite, une faveur spéciale, un miracle, avaient provoqué son érection. Toute supposition est permise : nous lisons dans les vieux livres que les reliques de Saint-Ouen furent apportées en grande pompe du lieu nommé maintenant Longpaon, et que de longues louanges furent chantées dans le trajet à parcourir jusqu'à l'abbaye bénédictine. (*Longum pæana canentes.*) Il faut lire dans le continuateur de Guillaume de Jumiéges avec quel empressement on courut au-

devant de ces saintes reliques acoutumées à tant d'hommages. De grands personnages français les avaient vues partir avec regret de Gasny. Les Rouennais manifestaient leur joie, et le retour du prélat leur annonçait l'abondance, puisque la sécheresse venait de cesser en présence de ce nouvel Elie (*florint ut Helyas.*) Possible serait que primitivement, dans le but de rappeler une des stations du pieux cortége, on eût planté là une croix qui, plus tard, fit place à une autre de plus grande dimension. Cette dernière fut érigée dit-on, par l'archevêque Gauthier, lors de sa victoire sur le duc Richard. Le prélat y avait fait graver des vers latins dont voici la traduction :

« Tu as vaincu, Gauthier,

« Les monuments de ton triomphe sont « Dieppe, Louviers, Alihermont, Bouteilles, les « Moulins,

« Dieppe, port de mer, Alihermont, belle « forêt; Louviers, ville; Bouteilles, campagne « agréable; les Moulins dans Rouen.

« Jusqu'à ce jour, tous ces lieux appartenaient « au roi Richard; Richard te les cède; Richard « et le pape t'en garantissent la propriété. »

Cette croix, détruite par les religionnaires en 1562, fut reconstruite en 1628, l'année même où Louis XIII et le cardinal de Richelieu pre-

[redacted]

naient la Rochelle. Ce rapprochement parut assez remarquable pour que mention en fût faite sur le monument. Dans cette ville où les enfants de Calvin commirent tant de ravages, où leurs mains audacieuses brûlèrent le crâne de l'archevêque Saint-Romain, cette croix redisait aux passants les représailles du catholicisme. L'an 1774, les magistrats municipaux jugèrent convenable de supprimer ces restes informes; ils ordonnèrent qu'une croix de pierre fût placée sur le haut de la fontaine, *ad rei memoriam*. Honneur aux habitants du carrefour, qui demandèrent, en 1816, la réintégration de cette croix!

Le chœur élevé de l'église Saint-Nicaise a bien des choses à nous dire; son architecture élégante forme un contraste au milieu de cette population pauvre. Interrogez ces murailles noires, elles vous diront que, dans le XVIIe siècle, en 1639, les reîtres descendirent un jour avec l'impétuosité de l'ouragan; ils sortaient par troupes des rues Tirelinceuil, Pitry, Tirhuit, de la Cage, de la Roche, des Deux-Anges; ils sortaient aussi de ce Clos-des-Marqueurs, où la peste saisit violemment ces quatre hommes vêtus de robes bleues, qui avaient estampillé tant de maisons pestilentielles. Le motif de leur révolte, c'était une rivalité de travail, parce que d'autres ou-

vriers leur enlevaient l'ouvrage, cette mine d'or du peuple, l'ouvrage manuel, que le riche considérait comme une masse de plomb sur ses épaules, et que le peuple convoite comme un avantage immense.

Cette colonie laborieuse du quartier Saint-Nicaise avait ses mœurs à part dans un siècle où l'on tenait tant aux vieilles habitudes, aux traditions de famille, au clocher de sa paroisse. Il y avait esprit de corps chez les habitants de ce quartier: dans les processions publiques, ils tenaient à l'honneur de leur bannière, et souhaitaient que les ornements de leur clergé n'eussent point à souffrir de la comparaison avec ceux des autres clergés. Cette morgue populaire est caractéristique: celui qui possède beaucoup, place son orgueil dans son hôtel, son ameublement et ses équipages; celui qui ne possède presque rien, le place dans un temple et dans ses reposoirs aux jours des processions solennelles; il s'attribue de la valeur:

« Il faut (dit un poëte)... quoique l'orgueil en pense,
« Aux grands la modestie, aux petits l'importance. »

Ces ouvriers du XVIIe siècle faisaient de l'opposition en se révoltant: mais la bande joyeuse des *Conards* se contentait de rire aux dépens de ceux

qui gênaient la liberté publique ou les plaisirs de chacun, qui mettaient obstacle aux épargnes que le pauvre eût pu faire sur les minces produits de son travail. Les *Conards* parcouraient les rues de notre ville, et leur abbé possédait dans le carnaval toute l'importance du bœuf gras. Qu'on se représente, dans un siècle religieux, au sein d'une population catholique, cet homme, à l'élection duquel on avait procédé gravement, et dont la dignité valait celle d'un roi de la fève ; qu'on se le représente tenant en main des insignes ecclésiastiques, couvert d'ornements précieux, surchargé de perles, et traversant les flots de la multitude. La réforme dut voir avec plaisir ces mascarades qui tournaient en ridicule le clergé catholique, et saisir promptement les allusions. Les *Conards* s'arrogeaient le droit de tout dire, personne ne le leur contestait, pas même probablement les gabeleurs ni les monopoliers, qui disaient à l'instar du cardinal ministre : « Qu'ils « chantent et qu'ils paient. » L'humeur satyrique des *Conards* est morte avec eux. La pensée veut toujours apparaître ; elle a son industrie pour rompre les entraves, et cette industrie fait des progrès avec les siècles : de nos jours, la presse est devenue son principal moyen de manifestation : la presse a remplacé les mascarades, et les

jenny-mulls du quartier Saint-Nicaise ont remplacé les rouets.

Observons que ce peuple, qui traduisait en mascarades son esprit d'opposition, professait un grand respect pour ses magistrats, se découvrait quand ils passaient en corps et en grandes robes rouges de cérémonie, ou quand ils marchaient isolément. Le peuple de Rouen, les apercevant montés sur leurs mules, avec des aiguillettes de fil à leurs chaussures, se disait : « Ce sont nos « magistrats, les dépositaires et les représentants « de l'autorité royale ; honorons-les. » Autres temps, autres mœurs : le peuple actuel de Rouen ne croirait pas ses intérêts compromis dans la suppression des corps judiciaires, et ne leur adresserait plus de compliments emphatiques si un Miromesnil remplaçait un Maupeou.

D'ailleurs, les hommes du XIXe siècle ont vu trop de choses ; ils sont trop avancés dans la vie pour se passionner ; l'enthousiasme n'est plus de leur âge. L'antique usage d'annoncer aux Rouennais, du haut de la tour du beffroi, l'arrivée du chef du gouvernement, pourrait revivre chez eux, sans que l'enthousiasme revint en vogue. Au XVIIe siècle, la voix d'un crieur retentissait au balcon de cet édifice, et produisait une émotion agréable. A quelques pas, sur le parvis Notre-

Dame, le souverain devait toucher les scrofuleux; du moins, Henri II les toucha de ses mains royales, et la cathédrale de Rouen vit auprès de ses murailles une des scènes de la cathédrale de Rheims. Et maintenant quelqu'un se rappelle-t-il, en passant auprès du parvis de Notre-Dame et de la tour de la Grosse-Horloge, ces usages des siècles antérieurs? Non, personne, absolument personne; dans ce siècle essentiellement positif, notre cité participe au désenchantement général des existences.

La ville de Rouen possède encore son ancien Bureau des finances avec ses arabesques, ses médaillons, ses dais, les porcs-épis de Louis XIII et les salamandres de François Ier. Elle possède encore une faible partie de cette abbaye de Saint-Amand, fondée dans le xie siècle par la pieuse Emmeline.

Il y a peu d'années, nous aurions pu faire une halte dans cette chambre abbatiale et devant cette cheminée de Guillemette d'Assy. Les boiseries du plafond étaient enjolivées de caissons et de moulures. Les lambris, couverts de peintures éclatantes, représentaient des fleurs et des fruits; le peintre avait voulu que son pinceau luttât contre la fécondité de la nature; car parmi les nombreuses poutrelles dont se composait le

lambris, il n'en était pas deux qui se ressemblassent ; ici des roses, là des guirlandes de pampre, plus loin des raisins ou bien les fruits colorés que nous a donnés la Perse. L'assemblage de toutes ces pièces formait une belle marquetterie.

Mais la partie la plus remarquable de la chambre abbatiale, c'est la large et haute cheminée. On a décrit mille fois dans les poèmes et dans les romans ces vastes foyers auprès desquels les arrière-petits-enfants se groupaient pour ne rien perdre des récits de leur bisaïeul. Ils n'admirent pas seulement la profondeur du foyer ; le ciseau du sculpteur a fait des merveilles. Honneur à Guillemette d'Assy, puisque c'est elle qui a mis à l'œuvre le génie de l'artiste ! Honneur donc à la protectrice des beaux-arts ! Cette abbesse, élue le 18 octobre 1517, sous François I[er], eut à lutter contre les prétentions d'une autre abbesse nommée par brevet du roi. Les deux rivales se trouvaient dans l'enceinte des mêmes murs. Un arrêt du conseil ayant donné gain de cause à Guillemette, elle reçut une nouvelle bénédiction dans la cathédrale, et put tenir paisiblement la crosse pendant quatorze ans. « Elle n'entreprit « point d'affaires, » lisons-nous dans l'*Histoire de la ville de Rouen*, « qu'elle ne les terminât « heureusement, ou par transaction, ou par ar-

« rêt. » Guillemette conduisit également à bonne fin son entreprise artistique. Quatre saints personnages placés dans des niches couronnées chacune par une conque, d'élégants pilastres remplis d'arabesques, une frise charmante et pleine d'enroulements, de petits anges de la plus exquise délicatesse, les armoiries de Guillemette placées en évidence, des chérubins soutenant avec leurs ailes ce bijou de bois; voilà ce dont se compose le manteau de la cheminée.

Plus tard, dans cette chambre abbatiale, au milieu de toutes ces merveilles, Anne de Souvré, la fille de messire Anne de Souvré, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, assise auprès d'un Christ de vermeil et d'une madone de même métal, attendait les inspirations célestes: la réformatrice de Saint-Amand médite sur la règle qu'elle veut remettre en vigueur et sur les ruines qu'elle veut relever. Quand la noble fille devint abbesse en 1630, « l'église de Saint-Amand » dit Farin, « était dans l'état où les ennemis de la religion « l'avaient réduite en 1562, sans vases sacrés et « sans ornements, les lieux réguliers abattus ou « caducs, les biens aliénés et les manoirs démo- « lis: la nouvelle abbesse ne s'effraya point d'un « si mauvais état: il fut bientôt réparé par son

« zèle, ses vertus, sa sagesse, son crédit et ses « exemples. » En février 1650, elle eut l'honneur de recevoir deux fois Louis XIV, la reine-mère Anne d'Autriche et toute la cour. Son long manteau et sa guimpe de neige se dessinent sur la mosaïque des murailles. Un rayon de soleil, pénétrant entre les rideaux, tombe sur un manuscrit de vélin, dont les lettres initiales et les miniatures sont rehaussées d'or.

Si l'abbesse a le goût des arts, (on peut le supposer, puisqu'elle possède le sentiment du beau moral, puisque la religion fait battre son cœur, puisque ses pensées, comme des séraphins, s'envolent vers les Cieux,) si, disons-nous, l'abbesse a le goût des arts, ses yeux peuvent se reposer délicieusement sur les fenestrages de Thomasse Daniel ; ils peuvent parcourir les gracieux détails de la tourelle construite par les soins de Marie d'Annebaut, ces caprices de la sculpture, ces dentelles de pierre, ce Moïse avec ses tables législatives, et ces figurines qui l'accompagnent. Anne de Souvré remarque deux têtes de mort, au dessus de l'écusson, pensée grave et sérieuse placée par l'artiste au milieu de ces nombreuses beautés, pour rappeler que tout finit, les monuments, les hommes, les nobles familles : c'est un présage sinistre pour Anne de Souvré.

Lorsque la hache dévastatrice frappera la sainte demeure, des mains sacriléges violeront l'asile du trépas. Anne de Souvré, revêtue de son froc et décorée de sa croix pastorale, semblera dormir du sommeil pacifique des justes; on dira, non qu'elle est morte, mais qu'un ange a fermé momentanément ses paupières, afin de lui amener une vision consolante. La douce paix, connue de cette âme si pure, n'abandonne pas le front d'Anne de Souvré dans le silence de sa couche funèbre.... Ah! si l'abbesse, maintenant assoupie, se levait, et, tenant en main sa crosse, portait ses regards sur ce qui l'entoure, quelle indignation rougirait ses joues maintenant si blanches! ..... Mais non, Anne ne quittera pas les joies célestes, et ne reviendra plus sur une terre de désolation... Cependant le peuple crie au miracle; ôn veut avoir des reliques de la *bienheureuse Anne de Souvré*; la restauratrice de Saint-Amand est proclamée sainte par ceux même qui démolissent les murs de son abbaye.

Les rues irrégulières de Rouen ont du pittoresque; leurs alignements bizarres ménagent quelquefois des surprises; ils différencient les rues, et comme chacune d'elles a son souvenir, on a le temps de saisir, grâce à leur direction tortueuse, les reflets d'autrefois.

Chaque année voit disparaître une partie de nos anciens monuments. Les antiquaires s'estiment heureux, lorsqu'ils distinguent encore quelques assises de pierres, ou quelques piliers qu'on a conservés, parce qu'il y avait de l'économie dans leur conservation. On peut citer plusieurs monuments dont il restera longtemps des fragmens encastrés dans des constructions récentes, et notamment Saint-Cande-le-Jeune. Qui sait aujourd'hui que ce temple rappelait une victoire après un combat à toute outrance? qui sait aujourd'hui que ce combat eut lieu dans le XIe siècle, afin de venger l'honneur d'une dame outragée?

Dans le XVIIe siècle, la rue aux Ours fut le théâtre de nouvelles rixes: pour lors les gentilshommes avaient coutume de vider toutes leurs querelles le glaive à la main. Les notes du *Diaire* ou journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie nous apprennent que plusieurs familles marchèrent les unes contre les autres dans la rue aux Ours. Là, parut une femme qui joua le rôle d'amazone, ou plutôt de matamore, qui, bien que sous puissance maritale, encourageait sa troupe et jouait un rôle viril. Si l'on retrouvait les registres des écrous de la conciergerie au XVIIe siècle, on y lirait le nom de cette guerrière.



CITÉ DE JÉRUSALEM.



E. H.te Langlois, del. et aq. f. incid. 1822.

Lith. A. Péron, Rouen.

Bas-relief rue Étoupée, n° 4

Oui, c'est au soir que les vieilles maisons nous redisent tant d'histoires du vieux temps. C'est au soir qu'en passant auprès de la fontaine de la Pucelle, nous songeons à cette héroïne de Domrémy. C'était au soir, à la fin du dernier siècle, qu'on aimait à contempler cette tour du vieux château dans laquelle Jeanne, exténuée par la barbarie de l'insulaire, et soutenue par sa conscience, subit une détention douloureuse. Quand la lune blanchissait ces pierres, et quand les brises de juin ou de juillet se jouaient dans le feuillage, les promeneurs croyaient reconnaître dans leurs douces haleines l'approche d'une ombre virginale; s'ils apercevaient une colombe voltigeant au-dessus de la tour, ils pouvaient se rappeler une circonstance poétique de son supplice, car on a dit que l'âme de Jeanne-d'Arc s'envola vers les Cieux sous l'apparence de l'oiseau symbole d'innocence et de candeur.

Nous ne pouvons nous dispenser de parler d'une maison sise au bas de la rue Etoupée. Elle est connue sous le nom de *Cité de Jérusalem*. On voit sur sa façade le bas-relief ci-contre, à la date de 1580, et dont nous devons la reproduction à l'obligeance de M. E. de la Quérière. Ce morceau de sculpture est, dit-on, un souvenir de famille parvenu jusqu'à nous malgré le laps de trois siè-

cles, et rappelle la rencontre imprévue, à Jérusalem, de deux voyageurs, deux frères, qui, séparés depuis plusieurs années, entrèrent le même jour dans cette ville par deux portes opposées.

Dussions-nous être taxé de donner trop de carrière à l'imagination, nous allons développer le fait qu'on rattache à ce bas-relief.

D'abord la date de sa construction, 1580, mérite d'être remarquée; le dernier des Valois régnait alors, et la France était en proie aux dissensions religieuses. Le roi qui s'était attiré le mépris de chaque parti, ne parvenait qu'à montrer son inconcevable faiblesse.

Les deux personnages sculptés sur la maison en question, ce sont deux frères. L'un porte le costume consacré par les souvenirs de Lorette, de Compostelle et de Solyme; le vent agite son manteau comme une voile; il tient le bourdon. Le costume de l'autre voyageur n'annonce ni la piété ni l'aisance; ce second voyageur est un fils ingrat, qui a voulu courir le monde pour atteindre la fortune, et qui, semblable à maints autres, s'est fatigué bien inutilement; il luttait contre les vents et les flots; nul succès à ses démarches aventureuses; le chercheur de richesses se vit non pas devenu riche, mais réduit à se nourrir

du pain d'angoisse ; il ne subsistait que grâces aux menus revenus du colportage.

Le jour qu'il voulut quitter la maison paternelle, son père à cheveux blancs, sa mère infirme et rendue plus faible par les chagrins, l'embrassaient une dernière fois avant son départ. « Eh quoi! lui disait celle-ci, quelles douceurs « te manquent? toi que j'ai nourri de mon lait, « que j'ai pressé tant de fois sur mon sein, toi « la consolation de nos derniers jours, le parfum « de notre vie, tu nous quittes pour entrer dans « des routes semées de mille écueils ! Trouveras-« tu cette fortune vers laquelle tu diriges tes pas ! « elle est bien inconstante et bien volage, mon « fils ; elle répand abondamment ses dons dans « la demeure de qui ne la cherche point, et se « rit souvent des poursuites inutiles de ses ado-« rateurs. Que de larmes versera ta mère quand « les vents de bise souffleront, quand la neige « étendra son vaste linceul sur les champs déso-« lés! Ah! reste auprès de nous, mon cher « fils, n'augmente pas les inquiétudes mater-« nelles. »

Mais le jeune homme demeurait impassible en présence de sa mère qui fondait en larmes; la soif de l'or le dévorait, et l'on sait que cette passion funeste détruit les plus doux sentiments :

depuis son enfance il rêvait la liberté ; ce Robinson voulait des aventures. Un autre démon régnaît dans son cœur, celui de la jalousie : il le rongeait perpétuellement et l'imprégnait de son venin mortel. Vainement sa tendre mère aimait-elle également ses deux enfants ; vainement leur donnait-elle les mêmes conseils pleins d'affection et de douceur, les mêmes soins dans leurs maladies, les mêmes bénédictions chaque soir : l'ingrat se regardait comme moins chéri que son frère ; et cependant ce frère, objet de son envie, lui prouva l'excellence de son cœur.

Le fils aventureux s'arrache donc aux embrassements maternels ; il part précipitamment, sans se retourner pour voir encore une fois cette bonne mère qui s'avance péniblement dans la rue voisine pour le suivre des yeux. Hélas ! il ne doit pourtant plus la revoir. Le frère objet de jalousie ne pleurait pas moins qu'elle ; il fit seul la consolation de ses vieux parents pendant les deux ou trois années qui suivirent ce départ douloureux. « Que le Ciel te récompense ainsi que tu « le mérites, » lui disaient tous les jours ses parents ; « car tu nous donnes quelques gouttes de « miel en dédommagement de cette absynthe « dont nos jours sont imbibés. » Et les dernières paroles du père et de la mère, ce furent des sou-

haits de bonheur pour le fils affectueux, ce furent des prières pour le fils ingrat.

Qu'est devenu cet ingrat? depuis trois ou quatre ans aucune nouvelle; la fortune qu'il espérait ne se réalisait pas; il couchait sur la dure, bien loin du toît paternel, de l'autre côté des mers; souvent il passait en plein air les nuits les plus froides; les remords agitaient son âme: la passion vivait tellement chez lui qu'il préférait une indigence honteuse à son retour dans la maison de son père. Il allait de bourgade en bourgade, de chaumière en chaumière, demander un abri, cheminant en nouveau Bias avec toute sa fortune, non point une fortune semblable à celle du Romain qui disait: « Tu portes César « et sa fortune, » mais une fortune de cynique.

Le bon fils, après avoir fermé les yeux de ses parents, veut retrouver l'ingrat, l'embrasser, et le ramener dans sa ville natale. Il ne sait sur quel point du globe il pourra le rencontrer; suivant la pieuse coutume du XVIe siècle, il a recours au Ciel. Il s'embarque pour Jérusalem, s'agenouille dans le lieu vénéré, dépose son bourdon auprès des cendres de Bouillon et de Beaudouin, et fait une prière fervente; il ne demande qu'une chose, et pour cette chose il sacrifierait tout ce qu'il possède, c'est de connaître le sort de celui qu'il

aime malgré sa mauvaise conduite. Les prières ferventes s'élèvent au-dessus des astres, et vont jusqu'aux pieds du trône de l'Eternel. On priait dans le XVIe siècle, et l'on priait avec ferveur: pourquoi prie-t-on moins dans le XIXe?... .. En quittant le saint sépulcre, le pèlerin commence ses recherches ; il va, nouveau Blondel, cheminer longtemps et bien loin, s'il le faut: mais sa pieuse démarche, cette démarche provenant de l'amour filial autant que de l'amour fraternel, fut bénie du Ciel ; et ce ne fut pas le hasard (du moins on ne le crut pas dans le XVIe siècle) qui fit que les deux frères se rencontrèrent dans la ville sainte, où ils étaient entrés en même temps par deux portes opposées.

Dire que le pèlerin s'élance vers son frère, qu'il verse des larmes de joie, c'est chose superflue. Dire que la jalousie meurt, et que des larmes de repentir répondent aux larmes de joie, c'est également chose superflue. Car, quelque coupable que soit le cœur de l'homme, il peut s'amender ; et les bienfaits sont bien plus puissants pour amener la repentance.

Les deux frères revinrent à Rouen, ils firent reconstruire la maison paternelle, où ils habitèrent ensemble ; un bas-relief sculpté par un artiste habile fut placé sur la façade *ad rei memo-*

[redacted]

riam. Qui sait si nous ne voyons pas dans ce bas-relief l'œuvre de quelque élève de Jean Goujon?

Les murailles environnées des tours que l'on y aperçoit, ce sont les murailles de Jérusalem. Les antiquaires, les dessinateurs, les personnes amies du vieux temps ne doivent certainement pas oublier ce petit monument de l'amour fraternel.

Faisons des vœux pour qu'on restaure avec intelligence le monument des Halles, où s'agenouillait chaque année un prisonnier couronné de fleurs aux pieds de la fierte de Saint-Romain, en présence d'un clergé nombreux et d'une foule immense, aux sons majestueux de la cloche Georges d'Amboise.

Faisons des vœux pour n'avoir point à regretter la disparition de ces sculptures, de ces guillochures emblématiques qui font encore l'ornement de quelques maisons. Ces constructions nous entretiennent de nos pères; elles nous parlent de cette ancienne France dont les joyaux, brisés par des barbares, laissent encore quelques traces sur le sol; elles nous entretiennent de notre ancienne province, qui soumise à la France depuis six siècles, conservait néanmoins sa couleur, jouissait de ses franchises, gardait sa coutume, et se nommait le *pays de sapience*. Quand le couvre-feu sonne dans le beffroi du XVe siècle,

et que les pignons élevés se dessinent sur les nuages, l'imagination remonte aux époques de notre histoire provinciale et urbaine ; nous songeons aux rois et aux reines qui sont venus dans nos murs, depuis cette Brunehaut, reine d'Austrasie, qui cherchait un asile dans l'église Saint-Martin-sur-Renelle, jusqu'à ce Henri IV, dont les boulets renversèrent la tour de Sainte-Marie-la-Petite.

Faisons des vœux pour n'avoir point à regretter la disparition complète de la danse macabre de l'Aître Saint-Maclou. Visitons ces galeries où l'on a médité tant de fois sur le néant de la vie, sur la vanité des choses humaines, sur la promptitude avec laquelle se brisent les liens les plus doux ; où tant de veuves, d'orphelins, de mères, de sœurs ont versé d'abondantes larmes. Voyons à chaque colonne un personnage qu'un squelette décharné saisit et précipite dans la tombe. C'est un guerrier revêtu de son armure : intrépide au milieu des hasards, ainsi que les Roland, les Zerbin, les Roger, il avait échappé mille fois aux plus grands périls ; or, il advient qu'un jour, en pleine paix, au sein du foyer domestique, et quand le guerrier se croit le plus en assurance, la terrible mort l'entraîne. Considérons ce monarque puissant, cet homme vêtu d'étoffes pré-

[redacted]

cieuses, ce mendiant, ce grand dignitaire ecclésiastique, cette jeune fille dans la saison des ris et des amours; tous prennent part au branle de la mort; tous frémissent sentant sa main glacée; tous sont arrachés à leurs palais, à leurs domaines, à leurs chaumières, à leurs hautes fonctions, à leurs rêves d'avenir. Souvent, dans de longues nuits de décembre, quand l'aître Saint-Maclou ne conserve plus d'autre lumière que celle de sa madone, on croit entendre des chants lugubres, on croit voir des rondes épouvantables sur un sol jonché d'ossements.

Faisons des vœux pour qu'on s'occupe à propager dans la vieille ville les connaissances historiques locales, en plaçant des tables commémoratives, en confiant à l'airain ou au marbre le soin d'apprendre aux étrangers les principales dates de son histoire, et de celle des grands et beaux édifices dont Rouen s'enorgueillit à bon droit. Faisons des vœux pour qu'on donne à quelques-unes de ses rues les noms de ses enfants les plus célèbres, des Pierre Corneille, des Thomas Corneille, des Restout, des Jadoulle. Faisons même des vœux pour que le Musée historique de Versailles trouve à Rouen, quoique dans des proportions infiniment restreintes, son imitation, et pour qu'on établisse un Musée

historique normand, où quelques toiles rappelleront les souvenirs du baptême de Rollon, de la glorieuse journée d'Hastinghs, de la mort du jeune Arthur; cela redoublerait chez les habitants de Rouen l'amour de leur ville.



ERRATUM.

A la p. 91, au lieu de *Guillaume* Marlorat, lisez *Augustin* Marlorat.

Ce ministre calviniste, auteur de plusieurs ouvrages sur la Bible, et dont le nom se trouve également à la p. 283, était né à Bar-le-Duc.

La ville de Rouen ayant été reprise par les troupes royales le 26 octobre 1562, Augustin Marlorat, *moine, prestre et marié, fut condamné à mort comme convaincu d'estre un des autheurs des grandes assemblées qui avoient été cause de la rébellion et guerre civile.* Il fut attaché à la potence, devant le grand portail de la cathédrale.

(Voir l'*Histoire du Parlement de Normandie.*)

[redacted]

PUBLICATIONS DE L'AUTEUR.

« Ne sint ludibria ventis. »

Essai historique et archéologique sur la ville du Pont-de-l'Arche et sur l'abbaye de Notre-Dame de Bonport. Un volume in-8, de 235 pages; 1856.

Description de la ville du Pont-de-l'Arche par Thomas Corneille. — Origine du pont. — Fable burlesque à ce sujet. — Rollon et Hastinghs. — Le Pont-de-l'Arche se soumet à la domination française. — Il est démantelé en 1203 par Jean Sans-Terre. — Philippe-Auguste fait l'échange de la ville du Pont-de-l'Arche avec les religieux de Jumiéges. — Saint Louis au Pont-de-l'Arche. — Visites pastorales d'Odon Rigaud. — Concile tenu au Pont-de-l'Arche par Bernard de Fargis. — Edouard III livre le Pont-de-l'Arche aux flammes. — Jugement rendu dans cette ville contre un porc. — Jean Malet de Graville. — Le seigneur de Cornouailles. — Reddition du Pont-de-l'Arche. — Conférences tenues en cette ville entre les

Français et les Anglais. — Reprise du Pont-de-l'Arche sur les Anglais par divers seigneurs français, et, entr'autres, par Pierre II de Brézé. — Louis XI assiége cette place en 1466. — Jean d'Estouteville. — Les protestants se présentent devant le Pont-de-l'Arche. — Le Blanc du Rollet.

Ecusson du Pont-de-l'Arche. — Les soldats maraudeurs. — Le château du Pont-de-l'Arche pris par les Ligueurs. — Le sieur de Bouillières. — Le maréchal d'Ancre. — Le chancelier Séguier. — Mauvais état du pont en 1639. — Le duc d'Harcourt. — Anne d'Autriche et le prince de Condé. — Voyage de Louis XIV et de Mazarin en Normandie. — Reprise du Pont-de-l'Arche sur les Frondeurs.

Eglise du Pont-de-l'Arche. — Partie extérieure méridionale. — Partie orientale. — La chaire, les orgues, le contre-retable. — Tableau du maître-autel. — Pierres tombales. — Verrières. — Description des fenêtres du collatéral méridional. — Description des fenêtres du collatéral septentrional. — Fonts baptismaux. — Tableaux de la chapelle de la Sainte-Vierge. — Couvents.

Dessins sur le Pont-de-l'Arche. — Emplacement du château. — Restes de l'enceinte murale. — La forêt de Bord. — La croix-sablier et le hêtre de Saint-Ouen. — Hyacinthe Langlois — M. de Marbeuf. — Liste des gentilshommes du bailliage du Pont-de-l'Arche, convoqués en 1789 pour l'élection des députés aux États-Généraux. — Projet de faire sauter, en 1814, le pont pour entraver la marche des ennemis. — Loge maçonnique.

Ecroulement de trois arches du pont, le 12 juillet 1856.

Description de l'abbaye de Notre-Dame de Bonport par Thomas Corneille. — Epoque de sa fondation. — Richard

[redacted]

Cœur-de-Lion. — Note de Hyacinthe Langlois. — Noms des vingt-trois premiers abbés réguliers. — Abbés commendataires. — Du Roulet. — Philippe Desportes. — Jean Casimir, roi de Pologne, septième abbé commendataire. — Le cardinal de Polignac. — Armoiries de l'abbaye. — Sépultures. — Epitaphes. — Les seigneurs de Rouville. — Eglise de Bonport. — Bâtiments. — Murs d'enceinte. — La porte de la Vierge. — Vitraux. — Chartes datées de Bonport. — Le chancelier Poyet. — Ordonnances de Villers-Cotterets.

Dilapidation de la bibliothèque de l'abbaye par Colbert. — Le sacristain de Bonport.

ARTICLES INSÉRÉS DANS LA *REVUE DE ROUEN.*

—

Moyens de populariser en Normandie les connaissances historiques et archéologiques. (Septembre 1841.)

Pour fournir aux gens du monde les moyens de s'instruire, il faudrait composer des ouvrages élémentaires, traduire certains textes romans, réimprimer plusieurs anciens livres avec notes et additions, publier une bibliographie normande.

Singularités dans certains édifices religieux. (Novembre 1841.)

Exemples pris dans l'église maintenant détruite de Gouville auprès de Cailly, dans celles du Pont-de-l'Arche et de Saint-Ouen de Rouen. — Scène diabolique sur une des verrières de cette dernière église. — Espiègleries d'esprits malins. — Variétés de leurs couleurs et de leurs formes. — Corbeaux bizarres du Mont-aux-Malades. — Pierres tombales. — A quel motif doit-on attribuer ces créations bizarres ?

Emplacement de la statue de Pierre Corneille à Rouen (Février 1842.)

Des Tables commémoratives (Juillet 1842.)

Réclamation en faveur de l'abbé Bohier. — Des tables commémoratives coûteraient peu de chose et conviendraient surtout dans des basiliques historiques. — On y pourrait placer dates de construction et de reconstruction, les noms des fondateurs — On pourrait inscrire également sur les tables les noms des personnages dont les tombeaux faisaient l'ornement des temples. — Cela serait surtout fort convenable à l'église de Saint-Ouen de Rouen.

Amphithéâtre romain à Saint-André-sur-Cailly. (Août 1842.)

Notice sur l'Église de l'ancien Prieuré du Mont-aux-Malades. (Octobre 1842.)

L'église du Mont-aux-Malades, objet des libéralités de Henri II, roi d'Angleterre. — Dans le XIIe siècle, il y

avait sur la montagne trois églises, dont l'une avait été fondée par Roscelin Clarambaut. — Les piliers de la nef et du chœur de l'église paroissiale du Mont aux-Malades sont d'architecture romane, et les chapiteaux ressemblent à des couronnes. — Les collatéraux sont de construction ogivale. — Pierre tombale de M[me] Maheut Lorens. — Autre pierre tombale dont les ciselures sont fort remarquables, et qui recouvrait jadis les cendres de Laurens Lebas et de Johanne, sa femme, l'un et l'autre bourgeois de Harfleur. — Juridiction des religieux du Mont-aux-Malades.

Moyens de s'opposer à la dégradation des monuments religieux. (Novembre 1842.)

Inventaire détaillé des richesses de chaque localité. — Encouragement ou marque d'honneur aux fabriques qui auront le mieux entretenu les temples. — Cours d'archéologie religieuse dans les séminaires.

Singularités dans les monuments religieux de la ville de Dieppe. (Février 1843.)

Gargouilles de l'église Saint-Jacques — Dans l'intérieur du temple, animaux grimpeurs, ou peut-être diablotins. — Gargouilles de l'église Saint-Remy. — On peut observer des singularités de détail aux églises d'Arques et d'Ancourt.

Changement du nom du boulevard Bouvreuil, à Rouen. (Mars 1843.)

Un Sonnet de Pierre Corneille. (Avril 1843.)

Recherches historiques sur la ville de Gournay, par M. de la Mairie. (Compte-rendu. — Août 1843.)

Ida, ou la Jeune malade. — Vers attribués à Charles de Chênedollé. (Mai 1844.)

Avantage d'un Musée historique normand. (Mai 1844.)

Notice sur la ville de Neufchâtel en Bray. (Septembre 1844.)

Ancien nom du lieu, d'abord un simple bourg. — En 1173, la ville de Neufchâtel rendue par composition au comte de Flandres. — Naissance et développement du calvinisme. — En 1591, Henri IV emporte d'emblée Neufchâtel en plein jour ; il y laisse pour gouverneur le sieur Porcheux. — Le duc de Parme s'en empare l'année suivante, mais après une résistance énergique de la part d'Anglure, baron de Givry. — Preuve de la confiance que le Béarnais inspirait à ses adversaires. — Démolition des fortifications. — Documents relatifs à la famille de l'Estendart. — Le château, maintenant promenade, et jadis, dans le xve siècle, asile de la veuve d'un roi d'Angleterre, assassiné dans la Tour de Londres.

Recherches historiques et critiques sur Jean le Hennuyer, évêque de Lisieux. (Compte-rendu. — Janvier et Septembre 1844.)

Saint-Saëns. (Mars 1845.)

Famille de Varenne — Abbaye fondée dans le VIIe siècle par un disciple de saint Philibert, détruite dans le IXe siècle par les hommes du Nord, et remplacée par une collégiale. — Un monastère de femmes, placé sous le vocable de sainte Madeleine, est transféré du camp souverain au bourg de Saint-Saëns. — Il est détruit dans les guerres du XVe siècle, et remplacé par un prieuré qui devient à son tour abbaye royale. — Détails sur l'église de Saint-Saëns. — Ancien château-fort. — Beau trait d'Hélie de Saint-Saëns, dans le XIIe siècle.

Supplément aux Recherches historiques sur la ville de Gournay. (Mars 1845.)

Nouveaux détails sur la famille des sires de Gournay. — Maladrerie. — Eaux minérales. — Origines curieuses. — Ancien sceau.

Des Sociétés de secours mutuels. (Mai 1845.)

Notice sur la vallée de l'Eaulne. (Août 1845.)

La vallée de l'Eaulne, à l'origine et à l'embouchure de laquelle il se trouve deux anciennes forteresses, a renfermé jadis des établissements gallo-romains. — Ce fut, dit-on, à Mortemer-sur-Eaulne qu'eut lieu, en 1054, une bataille célèbre entre les Français et les Normands. — Famille de Mortemer. — Conciliabules de religionnaires au Pont-Tranquart. — La rivière d'Eaulne (en latin *Eldona*) est une des trois rivières qui apportent leur tribut des souvenirs historiques au champ de bataille d'Arques.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. (Tome V, 1844. — Compte-rendu. — Octobre 1845.)

Le Vaudreuil. (Novembre 1845.)

La rivière d'Eure a de la poésie : les Gaulois ont exercé leur culte sur ses rives. — Vieux manoir du Vaudreuil, et séjour de la cruelle Frédégonde ; assassinat du Saint-Prétextat. — Assassinat d'Osbern de Crespon. — Un château-fort construit au Vaudreuil est surpris, en 1136, par Roger de Toësni, comte de Conches; puis il est pris, perdu et repris par Philippe-Auguste. — Les États de la province s'assemblent au Vaudreuil dans le XIVe siècle. — Enfin, après que la forteresse a rempli sa destination, elle est remplacée par un château d'une architecture grave et imposante, qu'on détruit dans le XIXe siècle. — L'orangerie; parc.

Monuments religieux du Mont-aux-Malades. (Février 1846.)

Temple roman construit à une époque où l'ogive était adoptée. — Détails sur l'église qui sert maintenant au culte. — Figures grotesques.

Radepont. (Mai 1846.)

Philippe-Auguste assiége Radepont. — Petit musée archéologique dans les ruines du château-fort. — Le duc de Penthièvre ; son séjour à Radepont ; monument qu'il y fit élever ; son buste. — Monument en l'honneur de la Pucelle d'Orléans.

Forges-les-Eaux. (Décembre 1846.)

Vogue des bains de mer et des eaux. — Temps anciens — Anecdote traditionnelle. — Noms donnés aux sources minérales.— Comédiens à Forges.— Visiteurs — Ouvrages sur les eaux de Forges. — Constructions nouvelles. — Vœux en faveur de trois personnages historiques.

Le Château d'Arques en 1847. (Février 1848.)

Les visiteurs attirés par plusieurs motifs. — Ruines soustraites à la bande noire. — Le gardien des ruines en 1842. — Les deux tours d'entrée. — La tour du Boulet. — Fragments archéologiques.—Bas-relief de M. Gayrard. — Le donjon et la tour d'Aliénor. — Aspect de la vallée. — Les sieurs d'Epinai.

Notice historique sur Cailly. (Juillet 1848.)

Son origine romaine; le *Capitole*. — Ancienne importance; fortifications; la *Cave du Diable*. — Bizarreries héraldiques. — La marquise de Joyeuse. — La chapelle du château. — Choses caractéristiques.

Le hameau de Pourville. (Septembre 1848.)

Fuite de la duchesse de Longueville. — Robert de Hautot. — Ancien presbytère et souvenirs de la Fronde. — Site du hameau de Pourville; embouchure de la Scie; aspect romantique; envahissements de la mer. — Faits historiques. — Vœux.

Nouveaux documents sur la vallée de l'Eaulne. (Octobre, novembre et décembre 1849.)

Vœux en faveur d'un changement de nom. — Etymologies. — Sépultures mérovingiennes. — Château fort de Mortemer. — Roger, Guillaume de Varennes, Raoul de Mortemer, Raoul d'Issoudun; confiscation. — Etat actuel des ruines. — Bataille de 1054. — Le sire de Ménonval. — La croix des trois frères. — L'église de Clais. — Bailleul. — Londinières. — Ancourt; château du Pont-Tranquart. — Richard Sans-Peur à l'embouchure de l'Eaulne. — Un Mortemer au château d'Arques.

Duclair. (Août 1850.)

Route de Duclair. — Le Génétai, l'abbaye de Saint-Georges, la Chaise de Gargantua, aspect de la Seine. — Ancien camp retranché. — Abbaye bénédictine. — Cumul d'un évêque petit-fils de Pépin d'Héristal. — Epoque à laquelle disparut l'abbaye de Duclair. — Un baron de Duclair à la journée d'Hastinghs. — L'église. — La rivière d'Austreberte.

Des histoires locales, discours de réception à l'Académie de Rouen, lu dans la séance du 22 novembre 1850. (Janvier, février 1851.)

Il faut, préalablement, recueillir de nombreux matériaux. — Il faut envisager l'histoire locale comme on envisage l'archéologie. — Richesses de chaque portion de territoire. — Il importe de connaître d'abord son pays. — Nuances et usages caractéristiques; baronnies, fiefs de Haubert

et vavassoreries ; services dus au château de Lyons-la-Forêt. — Souvenirs de la Ligue dans les environs de Dieppe; la duchesse de Longueville à Pourville. — Les faits locaux sont un puissant moyen pour stimuler les études historiques. — Noms de plusieurs constructeurs. — Sépulture de Jean de Béthencourt. — Son souvenir à Saint-Martin-le-Gaillard. — Celui de Duquesne. — Vœux en faveur d'inventaires historiques. — Exemple des chroniqueurs dieppois.— Réponse à des objections. — Mouvement littéraire en Normandie.

Notice sur la vallée de la Varenne. (Août 1851.)

Principaux évangélistes de la vallée. — Jean de Grouchy et Guillaume Pewrel, sire de Montérollier. — Légende relative aux cloches de cette commune. — Saint-Martin-Osmonville; pieuse renommée de son patron ; antiquités. — Le bourg de Saint-Saëns ; ses châtelains ; les Douglas au cœur sauglant ; le manoir du Quesnay détruit en 1592 ; établissements monastiques ; visites pastorales d'Odon Rigaut ; l'église et la chapelle de Notre-Dame de Boulogne ; la sonnerie de la foire. — Le château de Beaulieu ; anciennes peintures de sa galerie. —Bellencombre; les comtes de Varennes ; le clerc Borrel ; charge qui lui est imposée ; les sires de la Heuze ; Robert-le-Borgne marche au secours des Dieppois ; la famille De Moy ; le château maintenant détruit. — Les d'Estouteville possesseurs du château de Torcy ; Charles-le-Mauvais ne peut l'enlever à Collard d'Estouteville ; plusieurs descendants de celui-ci ; expédition de Charles-le-Téméraire en Normandie, et sac du

château de Torcy par les Bourguignons ; un sire de Torcy fonde, à Rouen, un monastère de Clarisses.

Nouveaux documents sur la ville de Neufchâtel-en-Bray. (Novembre 1851.)

L'ancien château remplacé par des fortifications plus solides. — Le sire Hugues. — La seconde moitié du XIIe siècle est malheureuse pour la ville ; sièges divers. — Blanche d Evreux. — Marguerite, veuve du roi d'Angleterre. — Baudouin à la Hache. — L'église Notre-Dame brûlée par Charles-le-Téméraire. — Constructions religieuses. — Naissance du calvinisme. — Complot et tentative de meurtre ; détresse du pays. — Neufchâtel pris successivement par les Ligueurs et par les Royalistes. — Le baron de Givri. — Emplacem nts du château. — Peste dans le XVIIe siècle. — Révolution française. — Exécution de Chapelain. — Suspects incarcérés à Mesnières ; projet d'évasion ; le préau de, détenus. — Maladrerie de Saint-Jean-Baptiste. — Prieuré de Sainte-Radegonde. — Ermitage Saint-Antoine. — Armoiries de Neufchâtel. — Aspect de la ville. — Maison aux tourelles. — Contrats de mariage au XVe siècle.

Lange de la Maltière. (Décembre 1852.)

Il fut le véritable inventeur du mégascope. — Il cultivait la poésie. — Quelques échantillons de ses vers, et notamment d'un poème intitulé : la *Belle Paule.*

[redacted]

AUTRES OPUSCULES.

Notice sur une pierre tumulaire de l'église de Bailleul-sur-Eaulne, désignée comme recouvrant les cendres de Jean de Bailleul, roi d'Écosse, et de la reine son épouse. (Août 1846.)

(Cette notice a été communiquée par l'auteur à la Société libre d'Emulation de Rouen.)

Abandon de beaucoup de pierres tumulaires. — Avantage qu'il y aurait à en dresser des catalogues. — Jean de Bailleul. — Auteurs qui parlent du lieu de sa sépulture. — Architecture du temple. — Description de la pierre. — L'épouse de Jean de Bailleul. — Ce que dit Hyacinthe Langlois. — Polémique dans la *Revue Anglo-Française*. — Verrière. — Abdication complète de Jean de Bailleul. — Ce que dit dom Toussaint du Plessis. — On pourrait faire des fouilles. — Cette pierre tumulaire est encore un monument précieux.

Observations sur les noms des rues de Rouen (1846.)

(Cette notice a été communiquée par l'auteur à la Société libre d'Emulation de Rouen.)

Moyens de populariser les connaissances historiques locales. (Bulletin de la Société libre d'Emulation de Rouen, 1846-47.)

Noms historiques demandés pour les rues. — Tables de pierre sur les maisons des hommes utiles. — Projet de M. Antoine Passy. — Pourquoi ne point placer sur un monument quelconque les faits généraux les plus importants ? — Cela

plairait même à ceux qui compulsent les livres. — Cela serait aussi utile que les bornes et les poteaux placés sur les routes — Qu'importe que certaines gens n'y fassent pas attention. — Ce que dit un écrivain très spirituel. — Pourquoi ne pas aller encore plus loin? — Énumération des tombeaux et des inscriptions de la cathédrale de Rouen. — Inscriptions qui manquent dans cette cathédrale. — Modèle d'une inscription à y mettre. — D'autres monuments réclameraient la même chose. — Notamment celui de la Pucelle d'Orléans. — Caractères successifs des siècles. — Entrer dans les pensées de nos pères.

Darnétal et ses monuments religieux. (Même Bulletin, année 1849-50.)

Les religieux de Saint-Ouen. — Trait de justice sévère. — Incursion des religionnaires. — Chapitre de l'ordre du Saint-Esprit dans l'église de Carville. — Vitraux de cette église. — Ancienne litre. — La tour. — L'église de Longpaon; son aspect extérieur; ses vitraux.

Note sur un volume manuscrit contenant la **Chronique de la conquête des Canaries par Jean de Béthencourt.** (Précis de l'Académie de Rouen, 1853-54.)

Littérature du moyen-âge. (Bulletin de l'*Athénée du Beauvaisis*. (1[er] semestre 1849.)

Les cours d'amour. — Joyeuse vie des preux dans leurs castels. — Jean Nostradamus, auteur d'une *Biographie des Troubadours*. — Les réunions nommées *Puys*. — Arrêts

[redacted]

d'amour. — On devrait traduire en français les ouvrages écrits en langue romane.

Récits du moyen-âge. (Même Bulletin , 1850.)

Le pèlerin. — La fée. — La sorcière. — La caverne. — La cloche des revenants. — L'astrologie. — Istrasof. — Dubravius — Le poète Virgile.

Le diable et la mort au temps jadis. (Même Bulletin, 1851, 1852, 1853.)

Le diable dans les arts et partout. — Ses talents en architecture. — Scène diabolique d'un vitrail. — Diableries du xv[e] siècle. — Le diable de Vauvert. – Formes variées des diables. — Iconographie de la mort. – Danses macabres.

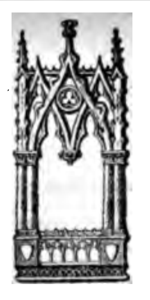
Littérature Sicilienne. (Même Bulletin , même année.)

Revue périodique publiée à Messine. — Notices sur des inventeurs français. — Sonnet sur les derniers moments de Napoléon II. — Recueil de poésies siciliennes, par M. Riccardo Mitchell.

Sur le blason. (Même Bulletin, même année.)

C'est une des branches les plus curieuses de l'archéologie. — Les armoiries ont droit à beaucoup de considération. — Universalité de la langue héraldique ; elle appartient aux deux hémisphères, aux individus et aux familles, aux villes et aux corporations. — Étymologie du mot *blason*. – Manuscrits nobiliaires. — Pourquoi ne

composerait-on pas un ouvrage intitulé : le *Génie de la noblesse* ? — Avantages de la science héraldique. — Vieux livres qui en traitent. — Famille de Montmorency. — Fables sur l'ancienneté des armoiries. — Devises, cris de guerre et supports ; passage de Le Laboureur sur Charles VI. — Napoléon Ier, restaurateur de la science héraldique. — Elle a été victime d'une injustice.



[redacted]

TABLE DES MATIÈRES.

COTE SAINTE-CATHERINE.

CHATEAUX DE ROLLON ET DE RICHARD Ier.

BARBACANE.

CHATEAU DE PHILIPPE-AUGUSTE OU VIEUX CHATEAU.

LE VIEUX PALAIS.

ENCEINTE MURALE.

Mélanges

RELATIFS A LA NORMANDIE.

ETUDES SUR L'*HISTOIRE ET CRONIQUE DE NORMANDIE*.

LES NORMANDS DANS LE BEAUVAISIS.

ÉTUDES SUR LES *ANTIQUITEZ ET SINGULARITEZ DE LA VILLE DE ROUEN.*

LE VIEUX ROUEN.





